

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان

Université Aboubakr Belkaïd - Tlemcen -

Faculté de TECHNOLOGIE



THESE

Présentée Pour L'obtention Du Grade de DOCTEUR EN SCIENCES.

En : Architecture.

Spécialité : Architecture.

Par : **EL HADJ MIMOUNE Arezki.**

Sujet :

**La Contribution Du Patrimoine Au Développement Local ;
Enjeux et Limites De Sa Mesure A Travers La Revalorisation
Des Édifices A Valeurs Patrimoniales De La Médina De
Tlemcen.**

Soutenue publiquement, le 11/ 03/ 2021 A 9H30, devant le jury composé de :

Mr DJEDID Abdelkader	Professeur	UABB Tlemcen	Président.
Mme MEGHFOUR KACEMI Malika	Maître De Conférence A	USTO Oran	Directrice De Thèse.
Mme SENHADJI Dalila	Maître De Conférence A	USTO Oran	Examineur 1.
Mr FALAH Djaber	Maître De Conférence A	USTO Oran	Examineur 2.
Mme ZINAI SALEM Souria	Professeur	USTO Oran	Invitée.
Mr BESSADIK Madani	Maître De Conférence B	UABB Tlemcen	Invité.

Remerciements :

A l'issue de la rédaction de cette recherche, je suis convaincue que la thèse est loin d'être un travail solitaire. En effet, je n'aurais jamais pu réaliser ce travail doctoral sans le soutien d'un grand nombre de personnes dont la générosité, la bonne humeur et l'intérêt manifestés à l'égard de ma recherche m'ont permis de progresser dans cette phase délicate de « l'apprenti-chercheur ».

J'aimerais tout d'abord remercier Mes directrices de thèse, **ZINAI SALEM Touria** & **KACEMI Malika**, pour leur confiance qu'elles m'ont accordée en acceptant d'encadrer ce travail, pour leurs multiples conseils et pour toutes les heures qu'elles ont consacré à diriger cette recherche. J'aimerais également dire à Madame **ZINAI** à quel point, j'ai apprécié sa grande disponibilité et son respect sans failles des délais serrés de relecture des documents que je lui ai adressés. Enfin, j'ai été extrêmement sensible à ses qualités humaines d'écoute et de compréhension tout au long de ce travail doctoral.

Je remercie les membres du jury de thèse, **DJEDID Abdel El Kader**, **SENHADJI Dalila**, **FALAH Djaber** & **BESSADIK Madani**, qui ont accepté de lire mon travail et se sont rendus disponibles pour participer au jury de soutenance, et m'ont également apporté aide et conseils.

Mon travail de recherche sur le terrain a été particulièrement facilité par Monsieur **AIT OUHAMOU Malek**, pour m'avoir très tôt encouragée à choisir ce sujet de thèse. **BELARBI Saïd** & **BOUKANOUN Hakim** pour m'avoir toujours accueillie très chaleureusement au sein de leur département (OGEBEC) ainsi que pour leur confiance et l'intérêt qu'ils ont manifesté, vis-à-vis de ce travail doctoral.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Monsieur **Marc Côte**, ancien Professeur émérite à l'université de Provence-Marseille et à son épouse, pour leur soutien permanent aussi bien pour mes travaux de recherche que pour mes enseignements.

Je tiens également à remercier le CNRS/IREMAM/MuCEM pour l'accueil et les conditions de travail privilégiées qui m'ont été offertes, et tout particulièrement la directrice, **MILLER Catherine**. Merci aussi à **GUINGNARD Didier**, **SOUIAH Farida**, **BELGUIDOUM Saïd** et **LAAKILI Myriam** pour leur soutien logistique, ainsi qu'à **BENOIT Olivier** pour son appui documentaire et bibliographique.

Enfin, je remercie ma chère épouse pour son soutien quotidien indéfectible et son enthousiasme contagieux à l'égard de mes travaux comme de la vie en général. Notre couple a grandi en même temps que mon projet scientifique, le premier servant de socle solide à l'épanouissement du second.

الحاج ميمون أوزقي

Résumé :

La Médina de Tlemcen, fait partie des cités musulmanes d'exception, c'est en terme d'organisation de l'espace, de l'héritage culturel et architectural qu'elle s'était imposé comme une ville unique le long des siècles. Aussi offre-t-elle des monuments historiques les plus importants de l'urbanisme islamique en Algérie, encore observables en ce début du XXI^{ème} siècle, biens que les assauts de l'urbanisme moderne, les mutations sociales et économiques, fassent apparaître ces édifices comme des lieux inadaptés à la vie urbaine d'aujourd'hui.

Le Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene & La Citadelle d'El Mechouar, sont considérés comme les plus grands monuments archéologiques et historiques de Tlemcen, ils offrent une richesse architecturale, qui met en évidence une très grande création artistique et technique des différentes dynasties qui se sont succéder à Tlemcen. Plusieurs tentatives ont été initiées à la fin des années 90 pour leurs revalorisations, qui ont pu aboutir à leurs restaurations, mais sans jamais déboucher sur leurs mises en tourisme et leurs intégrations dans la vie socio-économique des riverains et usagers.

En effet, la mise en tourisme des monuments historiques de la médina de Tlemcen, peut constituer une alternative efficace et durable de sauvegarde et de transmission de notre héritage culturel, tout en répondant aux besoins économiques de la société.

L'objectif de ce travail est de comprendre le processus de conservation des monuments de la médina de Tlemcen, par leur mise en tourisme et leur intégration dans la vie quotidienne à travers l'assimilation des opérations et stratégies de touristification mises en place, organisant ces opérations à Tlemcen.

Notre étude a commencé par cerner les définitions, les notions et les concepts importants de notre travail et indispensables à la vérification de l'hypothèse, ainsi que les notions de touristification, de réhabilitation et de préservation y seront développées, afin de saisir la nécessité d'une réutilisation efficace et respectueuse de ces édifices pour les intégrer dans la vie contemporaine.

L'autre partie de notre recherche, concerne l'étude d'un exemple de touristification d'édifice historique afin d'apprécier la politique et les instruments réglementaires employés pour la prise en charge du patrimoine architectural et urbain et le contexte de leurs promulgations.

Nous tenterons ensuite, d'analyser les politiques patrimoniales et touristiques mises en place, les outils juridiques dont se sont dotée l'Algérie et les acteurs et les différents intervenants ainsi que leurs rôles dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine à travers la mise en tourisme et la touristification des édifices historiques.

À la fin de cette recherche, on a traité des démarches et processus de mise en tourisme des édifices à caractère patrimonial de la Médina de Tlemcen à travers l'analyse des projets de touristification de deux édifices majeurs de la cité, la Citadelle d'El Mechouar ancienne résidence royale des Rois Zianides et le complexe funéraire de Sidi Abou Mediene. Ces deux édifices historiques sont classés monuments historiques.

Ainsi, nous avons pu conclure, que les ressources doctrinales et juridiques ne permettaient pas aux acteurs locaux du patrimoine de réfléchir à la touristification des édifices à caractère patrimonial, comme une solution de revalorisation et de sauvegarde de notre patrimoine historique. Comme nous avons conclu aussi que le processus de sauvegarde est très peu codifié à cause de l'absence des lignes et étapes directrices de tel projet.

Mots Clés : Mise En Tourisme, Patrimoine, Medina De Tlemcen, Citadelle D'El Mechouar, Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene.

Summary:

This work examines and discusses the conservation process of the monuments in the Medina of Tlemcen, by their tourism development and their integration into everyday life through the assimilation of operations and touristic strategies that have been introduced to support these projects in Tlemcen. Medina of Tlemcen is one of the exceptional Muslim cities, in terms of space organisation, cultural and architectural heritage, which has established it as a unique city over centuries. It therefore offers the most important historical monuments of Islamic urban planning in Algeria, which can still be observed at the beginning of the 21st century, although the onslaught of modern urban planning, social and economic changes, have exposed these buildings as being inadequate for today's urban life.

The Sidi Abou Mediene funeral complex and El Mechouar Citadel, are of the largest archaeological and historical monuments in Tlemcen, offers an architectural richness, which highlights a very great artistic and technical creation of the different dynasties that followed one another in Tlemcen. At the end of the 1990s, several initiatives were initiated to enhance its value, which could lead to its restoration, but without ever achieving its development as a tourist destination and its integration into the socio-economic life of local residents and users. Indeed, tourism related to the historic monuments of Medina of Tlemcen can be an effective and sustainable alternative to protect and inherit our cultural heritage, while meeting the economic needs of society.

Our study began by defining the definitions, concepts and concepts important to our work and essential to the verification of the hypothesis, as well as the notions of tourism, rehabilitation and preservation will be developed there, to understand the need for efficient and respectful reuse of these buildings to integrate them into contemporary life.

The other part of our research concerns the study of an example of historical building tourism in order to appreciate the policy and regulatory instruments used for the management of architectural and urban heritage and the context of their promulgations. We will then try to analyze the heritage and tourism policies implemented, the legal tools that Algeria and the various actors and stakeholders have developed, as well as their roles in safeguarding and promoting heritage through tourism and tourism in historic buildings.

At the end of this research, we will deal with the approaches and processes of tourism of the heritage buildings of the Medina of Tlemcen through the analysis of tourism projects of two major buildings of the city, the Citadel of El Mechouar former royal residence of the Zianid Kings and the funerary complex of Sidi Abou Mediene. These two historic buildings are classified as historical monuments.

Thus, we were able to conclude, that the doctrinal and legal resources did not allow the local actors of the heritage to reflect on the Tunisification of the buildings with patrimonial character, as a solution of revalorization and safeguard of our historical heritage. As we also concluded that the safeguard process is very little codified because of the lack of guidelines and milestones for such a project.

Keywords: Tourism Promotion, Heritage, Medina of Tlemcen, Citadel Of El Mechouar, Funeral Complex Of Sidi Abou Mediene.

ملخص:

تعتبر مدينة تلمسان من أهم المراكز الحضارية في العالم الإسلامي، من حيث تنظيم الفضاء والتراث الثقافي والمعماري الذي تزخر به، فقد أصبحت مدينة فريدة من نوعها على امتداد القرون، حيث أنها تحتوي على أهم المعالم الأثرية التاريخية المورثة عن الحضارة الإسلامية.

هذا الإرث الحضاري لازال قائما حتى يومنا هذا، رغم التحولات الاقتصادية والاجتماعية والتوسع العمراني الذي تشهده المدينة، والذي أثر بشكل أدى إلى فقدان هذه المعالم لروحها حيويتها.

ويعتبر مجمع سيدي أبو مدين الجنائزي وقلعة المشور من أعظم المعالم الأثرية والتاريخية في تلمسان، حيث يقدمان ثراءً معماريًا يسمح بتسليط الضوء على الإبداع الفني والتقني الرائع لمختلف الحضارات التي حلّت بتلمسان. وقد تم الشروع في ترميمهما في العديد من المرات وذلك أواخر التسعينات، ولكن ذلك لم يؤدي إلى تطورهما واندماجهما في المجال السياحي وكذا في الحياة الاجتماعية والاقتصادية للسكان والسياح.

في الواقع يمكن أن يشكل إدماج المعالم التاريخية لمدينة تلمسان في السياحة بديلاً فعالاً ودائماً لحماية ونقل تراثنا الثقافي، ناهيك عن إمكانية إسهامه في تلبية الاحتياجات الاقتصادية للمجتمع.

إن المدفوع من هذا العمل هو فهم عملية الحفاظ على آثار مدينة تلمسان من خلال استغلالها في السياحة وادماجها في الحياة اليومية وهذا من خلال استيعاب فهم وتحليل عمليات واستراتيجيات السياحة التي وضعت لتنظيم هذه العمليات في هذه المدينة العتيقة.

بدأت دراستنا بتحديد التعريفات والمفاهيم المهمة لعملنا والضرورة للتحقق من الفرضية، وكذلك مفاهيم ; السياحة والتأهيل والمحافظة، من أجل فهم الحاجة إلى إعادة استخدام هذه المباني بطريقة فعالة ومحترمة لدمجها في الحياة المعاصرة.

يتعلق الجزء الآخر من بحثنا بدراسة مثال على السياحة في مبنى تاريخي من أجل تقييم السياسات والأدوات التنظيمية المستخدمة لحماية التراث المعماري والعمراني وسياق إصدارها.

سنحاول بعد ذلك تحليل السياسات التراثية والسياحية المطبقة، والأدوات القانونية في الجزائر . في نهاية هذا البحث، تناولنا مناهج وعمليات التنمية السياحية للمباني التراثية في مدينة تلمسان من خلال تحليل المشاريع السياحية لمبنيين رئيسيين في المدينة، قلعة المشور والمجمع الجنائزي لسدي أبو مدين.

وهكذا، استطعنا أن نستنتج أن الموارد القانونية لم تسمح للمهتمين بالتراث بالتفكير في إدماج المعالم التاريخية لمدينة تلمسان في السياحة، كحل لإعادة تقييم تراثنا التاريخي والحفاظ عليه. كما خلصنا أيضاً إلى أن عملية الحماية ليست واضحة بسبب عدم وجود إرشادات لمثل هذه المشاريع .

الكلمات المفتاحية: ادماج سياحي، تراث، مدينة تلمسان، قلعة المشور، المجمع الجنائزي

سيدي أبو مدين .

Sommaire :

Chapitre Introductif.

I-INTRODUCTION :	01
II- OBJET DE LA RECHERCHE :	03
III- INTERET DE LA RECHERCHE :	04
IV- PROBLEMATIQUE :	05
V- QUESTIONS DE DEPART :	07
VI- HYPOTHESE :	07
VII-OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :	08
VIII- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :	08
IX- STRUCTURE DU MEMOIRE :	09

Chapitre I : Patrimoine & Développement Durable, Un Lien Etabli Grâce Au Tourisme Culturel.

INTRODUCTION :	11
I-LE CONCEPT DE PATRIMOINE : DEFINITIONS.....	11
I-1-Définition de la notion patrimoine :	11
▪ D'ordre culturel :	12
▪ D'ordre naturel :	12
I-1-1-Les biens culturels :	12
▪ Le patrimoine architectural :	12
▪ Le patrimoine urbain :	13
I-1-2-Les biens naturels :	13
I-2-Définition du monument historique :	15
II-REGARD SUR LES METHODES ET OUTILS DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE :	16
II-1-La conservation :	16
II-1-1-La conservation préventive :	16
II-1-2-La conservation curative :	16
II-1-3-Le processus de conservation du patrimoine :	17

▪ L'étape de la sélection :	17
▪ L'étape de la conservation :	17
▪ L'étape de la valorisation :	18
II-2-La réparation :	18
II-3- La reconstruction :	18
II-4- La rénovation :	18
II-5- La restitution :	18
II-6- L'entretien :	19
II-7- Réfection à l'identique :	19
II-8-La restauration :	19
II-8-1-Les lignes directrices du projet de restauration :	20
▪ L'intervention minimale :	21
▪ La réversibilité :	21
▪ La compatibilité physico-chimique :	21
▪ La lisibilité :	21
▪ L'authenticité :	21
III-DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE :	22
III-1-La réhabilitation et la mise en tourisme :	22
III-2-Processus du projet de réhabilitation et la mise en tourisme d'un édifice historique :	23
III-2-1-La forme dicte la fonction, priorité à l'existant :	23
III-2-2-La compréhension du bâti :	24
III-2-3-La lisibilité des interventions :	24
III-2-4-La révélation des dispositions d'origine :	24
III-2-5-La sympathie avec l'édifice :	25
III-2-6-La réversibilité et la mutabilité :	25
III-2-7-La créativité, innovation et la mise en tourisme de l'édifice réhabilité- Les études touristiques et socio-économiques :	25
▪ L'objectif :	26
▪ Principes :	26
▪ Méthodologie :	27
VI-LES SCENARIOS DE MISE EN VALEUR A TRAVERS LA REHABILITATION DES EDIFICES HISTORIQUES :	27

VI-1-La valorisation culturelle :	28
VI-2-La valorisation pédagogique :	28
VI-3-La valorisation touristique :	29
VI-4-La valorisation scientifique :	30
VI-5-La valorisation pour la gestion du site :	30
VII- DES GENERALITES SUR LE TOURISME :	30
VII-1-Le tourisme essai de définition :	30
VII-2-Synopsis des parties prenantes du tourisme :	32
VII-3- La contribution des acteurs non touristiques au voyage d'un touriste :	32
VII-4- Proportions du chiffre d'affaire généré par chaque partie prenante du tourisme : .	33
VII-5- Tourisme durable : définitions, formes et fondements :	34
VII-5-1-Les Différents types de tourisme durable :	35
▪ Le tourisme équitable :	35
▪ Le tourisme solidaire :	36
▪ Le tourisme social :	36
VIII- LE TOURISME CULTUREL :	36
VIII-1- Définition :	36
VIII-2- Les attractions culturelles les plus visitées :	39
VIII-3- Les principaux facteurs d'attractivité culturelle :	40
VIII-3-1- Une Offre culturelle d'exception :	40
VIII-3-2- Des prestations touristiques de qualité :	40
VIII-3-3- Un renouvellement permanent des prestations culturelles :	40
IX- LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE :	40
▪ L'efficacité économique :	41
▪ L'équité sociale :	41
▪ La qualité environnementale :	41
X- LE TOURISME CULTUREL, UN MOYEN DE PROMMOTION ET DE PRESERVATION DU PATRIMOINE :	42
X-1- Le touriste culturel et le patrimoine un couple complexe :	42
X-2- Les conditions d'une bonne cohabitation du couple patrimoine tourisme :	43
X-3- Qu'apporte le tourisme au patrimoine ? :	45

X-4- La mise en tourisme ou touristification du patrimoine :	45
XI- LE TOURISME CULTUREL ET LE PATRIMOINE, DES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :	46
XI-1-Le patrimoine et le tourisme, des catalyseurs de développement durable et local : ...	46
XI-2-Le patrimoine, renaissance de l'identité locale :	47
XI-3-Patrimoine et développement environnemental :	47
CONCLUSION :	48

Chapitre II : Outils Stratégiques & Méthodologiques Pour Une Mise En Tourisme & Une Réutilisation Efficace Du Patrimoine Bâti.

INTRODUCTION :	51
I-LA RECONNAISSANCE :	52
I-1-Les préliminaires :	52
I-1-1-La Décision d'agir / Entrevue avec le promoteur :	53
I-1-2- Pré-diagnostic :	53
I-1-3-Le rapport du pré-diagnostic :	55
I-2- L'études et analyse pluridisciplinaires :	56
I-2-1-L'élaboration d'hypothèses provisoires :	57
I-2-2- Programme d'études pluridisciplinaires :	57
▪ Aspect social :	57
▪ Aspect historique :	57
▪ Aspect architectural :	58
▪ Aspect constructif :	59
II-LA REFLEXION ET LE PROJET :	60
II-1- Diagnostic (synthèse) :	60
II-1- 1-Évaluation critique des études :	60
II-1- 2- Confirmation de l'hypothèse :	61
II-1- 3- Rédaction d'un rapport d'expertise :	61
II-2- Réflexion et cadre de décisions :	62
II-2-1- Faisabilité :	62

▪ Etude de transformabilité :	62
▪ Le programme des nouveaux usages :	62
▪ L'évaluation des exigences réglementaires liées aux paramètres urbanistiques et de classement des édifices à caractère patrimonial. ..	62
II-2-2- Confirmation des critères :	62
▪ La réversibilité :	62
▪ Intervention minimale :	63
▪ La compatibilité et la stabilité :	63
II-2-3- Cadre de décisions :	63
II-3- Le Projet :	64
II-3-1-Avant-projet :	64
II-3-2-Le projet d'exécution :	64
III-LES TRAVAUX :	65
III-1- Le Contrat de construction :	65
III-2- Démarches du permis de construire :	66
III-3- Exécution des travaux :	66
III-4-Livraison des travaux :	67
IV-LA VIE UTILE :	67
IV-1-L'entretien :	67
IV-1-1- Diffusion des valeurs du bâtiment réhabilité au sein de la collectivité :	68
IV-1-2- Carte d'identité :	69
CONCLUSION :	71

Chapitre III : La Mise En Tourisme Du Patrimoine Architectural, Stratégies & Méthodes Internationales.

INTRODUCTION :	73
I- LA MISE EN TOURISME DU FORT SAINT JEAN A MARSEILLE EN FRANCE :	73
I-1- La localisation :	73
I-2- La présentation du Fort Saint-Jean : Un musée, trois sites :	74
I-2-1- Le Fort Saint Jean et ses abords :	76
▪ La tour du Roi René :	76
▪ La chapelle :	77

▪ L'ancien hôtel du commandeur :	79
▪ L'hôpital :	79
▪ Le bâtiment Georges Henri Rivière :	80
▪ La tour du Fanal :	81
▪ La galerie des officiers :	82
▪ La place d'Armes :	83
I-2-2- Le Centre de conservation et de ressources :	84
I-2-3- Le bâtiment J4 :	85
I-3-La démarche du projet de mise en tourisme du Fort Saint Jean :	87
I-3-1- Emergence de l'idée de mise en tourisme du Fort Saint Jean :	88
I-3-2-S'assurer de la faisabilité du projet de mise en tourisme du Fort et déterminations des contraintes et des points forts de ce projet :	88
I-3-3-La programmation :	90
I-3-4- La mise en œuvre du projet du maître d'ouvrage par le maître d'œuvre :	91
I-3-5- Le choix des entreprises intervenantes dans les travaux de touristification du Fort :	92
I-3-6- La réalisation des travaux de réhabilitation du Fort :	93
I-3-7- L'ouverture du MuCEM : une métamorphose réussie :	94
▪ Les relations avec les publiques :	95
▪ Une politique tarifaire généreuse et attrayante :	95
▪ Accueil et médiation :	96
▪ Une signalétique renforcée :	96
▪ Une offre adaptée aux différents publics :	96
▪ Une présence du musée sur les principaux réseaux sociaux :	97
▪ L'accueil des manifestations scientifiques et professionnelles :	97
▪ Accueil des programmes de recherche et des chercheurs :	97
▪ La restauration des œuvres artistiques :	97
▪ Développer les échanges internationaux et les partenariats :	97
CONCLUSION :	99

Chapitre IV : Evolutions Des Politiques Patrimoniales & Touristiques en Algérie : Etudes Rétrospectives De 1962 à Nos Jours.

INTRODUCTION :	102
I-SITUATION ET EVOLUTION DE LA POLITIQUE PATRIMONIALE EN ALGERIE :	103

I-1-Etape de 1830 à 1962 : Politique et stratégies coloniales :	103
I-1-1-La loi du 30 mars 1887 : relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayants un intérêt historique et artistique :	104
I-1-2-La loi du 31 décembre 1913 :	105
I-2-Etape de 1962 à 1967 : Prolongation de la législation Française correspondante aux monuments et sites historiques Algériens.....	106
I-2-1-L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967: relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.....	106
▪ Le classement :	107
▪ L'inscription sur l'inventaire supplémentaire :	108
I-3-Etape de 1968 à 1998 : Promulgation la première loi Algérienne sur les monuments et sites historiques	109
I-3-1-Décret 83-684 du 26 novembre 1983, fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant :	110
▪ La rénovation urbaine :	110
▪ La rénovation urbaine :	110
▪ La réhabilitation :	110
▪ La restauration immobilière :	110
I-3-2-Loi 90-29 du 1 décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme :	111
I-3-3-Loi Loi 04-98 du 15 juin 1998 ; relative à la protection du patrimoine culturel :	111
▪ Le classement des biens culturels immobiliers :	112
▪ L'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers :	112
▪ Les secteurs sauvegardés :	112
I-3-4-Loi Loi 06-06 du 20 février 2006 ; portant orientation de la ville	114
II-SITUATION ET ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE HISTORIQUE EN ALGERIE :	115
II-1-La protection du patrimoine culturel avant 2002 :	115
II-1-1-L'inventaire des biens culturels matériels :	115
II-1-2-Le classement des biens culturels matériels :	115
II-1-3-La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti :	116
II-1-4-La restauration du patrimoine culturel bâti :	117
II-2-La protection du patrimoine culturel à partir des années 2002 :	118
II-2-1-Consolidation des outils de juridiques et institutionnels des biens culturels immobiliers :	118

■ La Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel est chargée de :	119
■ La Direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel est chargée de :	119
II-2-2- Renforcement des opérations d’inscription des biens culturels immobiliers sur la liste de l’inventaire supplémentaire :	120
II-2-3- Multiplication des opérations de classement des biens culturels immobilier :	120
II-2-4- La restauration du patrimoine culturel :	120
III- LES ORGANISMES ET ACTEURS CHARGÉS DE LA GESTION ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMOBLIER EN ALGERIE :	121
III-1- Les acteurs administratifs :	122
III-1-1- Le Ministère de la Culture et ses différentes directions :	122
III-1-2- Le Ministère de l’Habitat : III-1-1- Le Ministère de la Culture et ses différentes directions :	123
III-1-3- L’office national de gestion et d’exploitation des biens culturels protégés (ex ANAPSMH) :	123
III-1-4- L’agence d’archéologie et de protection des sites et monuments historiques :	123
III-1-5- L’entreprise de restauration du patrimoine culturel :	123
III-1-6- Le centre des arts et de la culture du palais des Rais (Bastion 23) :	123
III-1-7- L’office de gestion et d’exploitation culturelle et du patrimoine (O.G.E.C.P) :	123
III-1-8- Centre National de Restauration des biens culturels mobiliers et immobiliers :	124
III-1-9- Les musées :	124
III-1-10- Les walis et les collectivités locales et leurs services :	124
III-2- Les acteurs civils :	124
III-2-1- Le mouvement associatif :	124
III-2-2- La société civile :	125
III-2-3- Les universitaires et intellectuels :	125
IV- TOURISME EN ALGERIE : SITUATION ACTUELLE & LES ENJEUX POUR L’ALGERIE DU XXI ème SIECLE :	127
IV-1- Les politiques touristiques en Algérie de 1962 à nos jours :	127

IV-1-1- La période de 1962 à 1979 : L'adoption du socialisme comme modèle économique.	127
▪ Le plan triennal de 1967 à 1969 :	128
▪ Le plan quadriennal de 1970 à 1973 :	128
▪ Le plan quadriennal de 1974 à 1977 et la charte du tourisme de 1976 :	129
IV-1-2- La période de 1979 à 1990 : La disette économique.	130
▪ Le plan quinquennal de 1980 à 1984 :	130
▪ Le plan quinquennal de 1985 à 1989 :	130
▪ IV-1-3- La période de 1990 à 1999 : Crise sécuritaire et politique combinées avec une ouverture vers le marché international.	131
▪ IV-1-4- La période de 2000 à nos jours : Premier pas d'une politique touristique.	131
IV-2- Situation actuelle du tourisme en Algérie :	132
IV-3- Décalage entre les performances du secteur touristique et les potentialités touristiques du pays :	133
IV-3-1- Des potentialités culturels et naturels exceptionnels et sous-exploités :	133
IV-3-2- Une infrastructure d'hébergement et d'hôtellerie obsolète, insuffisante et chère :	135
IV-3-3- Une main d'œuvre rare et non qualifiée dans le secteur du tourisme :	138
IV-3-4- Des prestations touristiques médiocres, de faibles qualité et inabordables : Le maillon faible du tourisme Algérien.....	139
IV-3-5- Des structures d'accompagnement inadaptées aux exigences des touristes :	140
IV-3-6- Des moyens de communication variés mais incapable de satisfaire des besoins de déplacements croissants :	141
IV-3-7- Recours au numérique et aux TIC très limité pour la promotion du tourisme :	142
IV-3-8- Une commercialisation difficile : Un énorme déficit en matière de marketing et de prospection de nouveaux marchés	143
IV-3-9- Manque de coordination des acteurs et une mauvaise gestion administrative face au tourisme moderne : Amateurisme et pilotage à vue.	143
IV-3-10- Les lourdeurs et lenteurs administratives demeurent un sérieux handicap à la promotion du tourisme :	144
IV-4- La mise en tourisme de l'Algérie : Priorité absolue de l'état Algérien.....	145
IV-4-1- La stratégie nationale de mise en tourisme de l'Algérie à l'horizon de 2030 : Les nouvelles dynamiques approuvées par l'état.	146

IV-4-2- L'adoption par l'état de nouveaux concepts pour le tourisme en Algérie : .	146
▪ Opter pour un tourisme de qualité et durable plutôt qu'un tourisme de masse :	147
CONCLUSION :	152

Chapitre V :

Tlemcen, Entre Un Passé Prestigieux & Un Avenir Prometteur.

INTRODUCTION :	156
I-EVOLUTION HISTORIQUE DE LA MEDINA DE TLEMCEN :	156
II-LES POINTS FORTS DE L'OFFRE : LES REGLES DU SUCCES :	163
II-1- Un patrimoine abondant et très diversifié :	163
II-1-1- Architecture Religieuse :	165
▪ Les Mosquées :	165
▪ Les Médersas :	167
II-1-2-Architecture Funéraire :	168
▪ Les Mausolées et Tombeaux :	168
II-1-3-Architecture Privée :	170
▪ Les demeures (Maisons) :	170
▪ Les complexes, palais et demeures royales :	179
▪ Les Fondouks :	179
▪ Les Hammams :	181
▪ Les Sakkaias (Les Fontaines Publiques) :	182
▪ Les Ferrans (Fours Traditionnels) :	184
▪ El Houma (Le Quartier) :	186
▪ Souk (Le Marché) :	189
▪ Tahtaha (La Placette) :	192
II-1-4-Architecture Militaire :	193
II-2- Une Nouvelle Forme De Patrimoine :	194
II-2-1- Le Plateau De Lalla Setti :	194
II-2-2- Le Parc National De Tlemcen :	195
II-2-3- Les Grottes De Béni Aad :	196
II-2-4- Les Cascades D'el Ourit Et Le Pont Eiffel :	197

II-2-5- L'artisanat A Tlemcen :	198
II-2-6- Les Festivités De Yannayar De Béni Snous :	200
II-2-7- La Musique Andalouse & Hawzi :	201
II-2-8- L'art Culinaire :	202
II-3- Des Infrastructures Logistiques Et Culturelles, Denses Et Modernes :	204
II-3-1- Le Nouveau Aéroport Messali El Hadj Zenâta :	204
II-3-2- La Nouvelle Gare Routière Abou Tachafine :	204
II-3-3- La Proximité De L'autoroute Est Ouest :	205
II-3-4- Le Téléphérique :	205
II-3-5- Le Port De Ghazaouet :	205
II-3-6- Le Grand Bassin :	206
II-3-7- Le Palais D'el Mechouar :	207
II-3-8- Le Centre D'études Andalouse :	208
II-3-9- Le Palais De La Culture Imama :	209
II-3-10- Le Théâtre De Verdure :	209
II-3-11- La Salle De Conférence De La Faculté De Médecine :	210
II-3-12- Le Musée D'art Et D'histoire De La Ville De Tlemcen :	210
III- LES POINTS FAIBLES DE L'OFFRE FACE A LA DEMANDE :	212
III-1- Des Structures D'hébergements, Vieillissantes, Rares Et Inabordables :	212
III-2- Des Services D'accompagnements Obsolètes :	213
III-3- Un Manque De Qualification Et De Performance Du Personnel :	214
III-4- L'accueil :	215
▪ Le multilinguisme :	215
▪ Accommoder les horaires d'ouvertures et de fermeture :	215
▪ La signalétique et l'information :	216
▪ L'animation et les guides touristiques :	216
IV-INITIATIVES ET DEMARCHES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LOCAL : ..	217
IV-1-Les Operations Menées Dans Le Cadre De Tlemcen Capitale De La Culture Islamique 2011 :	217
IV-1-1-Le choix de Tlemcen capitale de la culture islamique pour l'année 2011 :	217

IV-1-2-Réalisation de grands projets, restauration et réhabilitation du patrimoine culturel :	218
IV-1-3- L'attractivité touristique :	219
IV-1-4- Des retombées économiques importantes :	219
IV-1-5- L'impact social de cet événement :	319
IV-1-6- L'impact spatial de cet événement :	220
IV-2-Les Bus Touristiques :	220
IV-3-Les Circuits Touristiques :	222
IV-4-Le Plan De Sauvegarde Social De La Medina De Tlemcen :	223
CONCLUSION :	223

Chapitre VI : La Mise En Tourisme Du Complexe De Sidi Abou Mediene & De La Citadelle D'El Mechouar De Tlemcen.

INTRODUCTION :	225
I- PRESENTATION DU COMPLEXE FUNERAIRE DE SIDI ABOU MEDIENE :	225
I-1- Localisation Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene :	226
I-2- Evolutions Et Transformations Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene :	226
I-2-1- L'édification Du Mausolée De Sidi Abou Mediene Par Les Almohades :	226
I-2-2- L'agrandissement Du Complexe Funéraire Et La Construction De La Mosquée Et La Medersa Adjacentes Par Les Mérinides :	227
II-2-3- L'embellissement Et La Restauration De Ce Monument Funéraires Par Les Zianides :	227
I-2-4- La Réhabilitation Du Monument Funéraire Par Les Ottomans :	227
I-2-5- Le Complexe De Sidi Abou Mediene Sous L'occupation Française :	228
I-2-6- Le Complexe De Sidi Abou Mediene Apres 1962 :	228
I-3- Edifices Constituants Le Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene :	228
I-4- Le Projet De Mise En Tourisme Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene :	230
I-5-Les Travaux Menés Lors Du Projet Du Mise En Tourisme Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene :	233
I-6- L'évaluation Du Projet De Mise En Tourisme Du Complexe Funéraire :	236

I-6-1-Le mausolée :	236
I-6-2-La mosquée :	238
▪ Le Grand Porche :	238
▪ La salle de prière :	238
▪ La cour intérieure :	238
▪ Le minaret :	238
I-6-3-La Médersa :	242
I-6-4-Les ruines du palais de Soltane :	346
I-6-5-Le palais ou Dar Loukil :	348
I-6-6-Les latrines et le bain public :	350
II-PRESENTATION DE LA CITADELLE D’EL MECHOUAR :	253
II-1-Localisation De La Citadelle D’el Mechouar :	254
II-2-Usages Et Transformations De La Citadelle D’el Mechouar A Travers L’histoire : ..	255
II-2-1-La Fondation D’el Mechouar Par Les Almoravides :	255
II-2-2-El Mechouar sous l’occupation Almohade :	256
II-2-3-El Mechouar sous l’occupation Zianide :	256
▪ Période de Yaghmoracen BEN ZIANE 1235-1283 :	256
▪ Période d’Abou TACHAFINE I er 1318-1336 :	256
▪ Période d’Abou Moussa HAMOU II er 1359-1381 :	256
▪ Période d’Abou ZIANE II 1394-1399 :	257
▪ Période d’Abou EL ABBESSE AHMED 1430-1462 :	257
II-2-4-El Mechouar sous le contrôle Mérinide :	257
II-2-5-El Mechouar sous l’occupation Ottomane :	258
II-2-6-El Mechouar sous l’occupation Française :	258
II-2-7-El Mechouar après 1962 :	259
II-3-Edifices Constituants La Citadelle D’el Mechouar :	260
II-4-Le Projet De Mise En Tourisme De La Citadelle D’el Mechouar :	261
II-5-La Démarche Du Projet De Mise En Tourisme De La Citadelle D’el Mechouar :	262
II-5-1- Mission Relève Et Recherche Historiques Sur La Citadelle D’el Mechouar :	263
▪ Le relevé architectural :	263
▪ Etat Sanitaire et diagnostic pathologique de la Citadelle :	263
▪ Etudes des matériaux et des techniques de leur mise en œuvre :	265

II-5-2- Mission état de conservation et proposition des mesures à entreprendre : ...	266
II-5-3- Mission suivi et contrôle des travaux :	269
II-6- L'évaluation Du Projet De Mise En Tourisme De La Citadelle D'el Mechouar :	270
II-6-1- Les murailles :	271
II-6-2- La mosquée :	272
II-6-3- La maison abritant la fondation Mohamed Dib :	275
II-6-4- Le petit Palais :	276
II-6-5- Les bâtiments post coloniaux abritant les bureaux de la direction de la culture, direction du parc national et l'école de tourisme :	278
II-6-6- Constructions coloniales abritant les locaux de l'école régionale des beaux-arts de Tlemcen (ex circonscription archéologique) :	279
II-6-7- La prison :	281
II-6-8- La poudrière :	283
II-6-9- Constructions voutées transformées en en galerie d'exposition du Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien et Des Pratiques Populaires :	285
II-6-10- Le Palais Royal :	286
III- ANALYSE COMPARATIVE DES DEMARCHES DE MISE EN TOURISME :	288
IV- SYNTHES ET DISCUSSION AUTOUR DES DEMARCHES DE MISE EN TOURISME DES EDIFICES HISTORIQUES DE LA MEDINA DE TLEMCEN : QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES RESULTATS PRESENTES DANS LA PARTIE PRECEDENTE ?	290
IV-1- La Forme Dicte La Fonction :	290
IV-2- La Compréhension Du Bâti :	291
IV-3- La Lisibilité Des Interventions :	292
IV-4- La Révélation Des Dispositions D'origine :	292
IV-5- La Sympathie Avec L'édifice :	292
IV-6- La Réversibilité Et La Mutabilité :	292
IV-7- Créativité Et Innovation :	293
IV-7-1- Le Poids Des Décisions Politiques Et La Nécessité D'achever Les Travaux Avant Le Début Des Festivités De Tlemcen :	291
Capitale De La Culture Islamique 2011 :	294
IV-7-2- Absence d'études préalables :	294

IV-7-3- Absence de démarche globale :	294
IV-7-4- La non prise de conscience de la complexité des opérations :	294
IV-7-5- L'absence e textes juridiques favorisants la mise en tourisme des édifices restaurés :	294
CONCLUSION :	295

Conclusion Générale.

CONCLUSION GENERALE :	297
-----------------------------	-----

LISTE DES CARTES :

Carte 01 : Situation Du Fort Saint Jean A Marseille.....	74
Carte 02 : La Diversité Du Gisement Culturel De L'Algérie.....	135
Carte 03 : Tlemcen Sous L'occupation Almoravide Au XI Siècle	157
Carte 04 : Organisation Du Noyau Central De La Medina De Tlemcen	158
Carte 05 : Etape D'Evolution De La Medina De Tlemcen	160
Carte 06 : Sites Et Monuments Historique De La Medina De Tlemcen.....	164
Carte 07 : Localisation Des Mosquée De La Médina De Tlemcen	166
Carte 08 : Localisation Des Medersas De La Médina De Tlemcen	168
Carte 09 : Localisation Des Fondouks De La Médina De Tlemcen	180
Carte 10 : Localisation Des Hammams De La Médina De Tlemcen	182
Carte 11 : Localisation Des Ferrans De La Médina De Tlemcen	186
Carte 12 : Répartition Des Ethnies Dans La Médina De Tlemcen.....	189
Carte 13 : La Localisation Des Souks Dans La Médina De Tlemcen.....	192
Carte 14 : La Localisation Des Placette De La Médina De Tlemcen	193
Carte 15 : Les Circuits Touristiques	222
Carte 16 : Localisation Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene	226
Carte 17 : Edifices Constituants Le Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene	229
Carte 18 : Localisation De La Citadelle D'El Mechouar	254
Carte 19 : Tlemcen et El Mechouar Sous L'Occupation Almoravide Au XI Siècle	255
Carte 20 : Etat Des Lieux De La Citadelle D'El Mechouar Apres 1962	259
Carte 21 : Etat Des Lieux Actuels De La Citadelle D'El Mechouar.....	261

LISTE DES FIGURES :

Figure 01 : Structure Du Mémoire.....	10
Figure 02 : Composition Du Patrimoine Historique.....	14
Figure 03 : Mise En Réseau Dans Le Tourisme : Synopsis Des Acteurs.....	32
Figure 04 : La Contribution Des Branches Non Touristiques Au Voyage D'un Touriste	33
Figure 05 : Proportions Du Chiffre D'affaire Généré Par Le Tourisme.....	34
Figure 06 : Les Composantes Du Tourisme Durable	35
Figure 07 : Les Types D'attractions Culturelles Visitées Par Les Touristes.....	39
Figure 08 : Les Bases Du Développement Durable.....	41
Figure 09 : Exemple De Relevé Photogrammétrique.....	58
Figure 10 : Etape De L'études & Analyse Pluridisciplinaires Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.....	60
Figure 11 : Etape Du Diagnostic (synthèse) Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed	61
Figure 12 : Etape De La Réflexion et cadre de décisions Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.....	64
Figure 13 : Etape Du Projet Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.....	65
Figure 14 : Etape Des Travaux Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.....	67
Figure 15 : Calendrier D'Entretien	68
Figure 16 : Carte D'Identité D'Un Edifice Historique.....	70
Figure 17 : Etape De La Vie Utile L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.....	71
Figure 18 : Le Fort Saint Jean Et Ses Abords	75
Figure 19 : La Fréquentation Du Fort Pour L'Année 2013	95
Figure 20 : La Décomposition De Des recettes Propres Du Musée Pour L'Année 2013.....	99
Figure 21 : L'ordonnance 67-281 Du 20 Décembre 1967, Relative Aux Fouilles Et A La Protection Des Sites Et Monuments Historiques Et Naturels.....	109
Figure 22 : Loi 04-98 Du 15 Juin 1998 ; Relative A La Protection Du Patrimoine Culturel.	112
Figure 23 : Les Projets De Restaurations Menées Pour La Période De 1998 Et 2001	118
Figure 24 : La Détermination Des Pouvoirs Publics D'asseoir Toute Intervention Physique Sur Le Patrimoine Sur Des Etudes Conformes	121

Figure 25 : L'organisation Du Ministère De La Culture Avec Ses Principales Directions Responsables De La Protection Et De La Valorisation Du patrimoine Culturel.....	122
Figure 26 : Les Forces Du Tourisme En Algérie	134
Figure 27 : Les 5 Acteurs Et Partenaires, Cibles De La Stratégie De Mise En Tourisme De L'Algérie	149
Figure 28 : Plan Du R.D.C D'Une Demeure Traditionnelle Tlemcenienne	171
Figure 29 : Plan D'Etage D'Une Demeure Traditionnelle Tlemcenienne.....	172
Figure 30 : Composition Des Quartiers De La Médina De Tlemcen.....	188
Figure 31 : Les Travaux Menés Lors Du Projet Du Mise En Tourisme Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene.....	236
Figure 32 : Vue En Perspective Du Mausolée	238
Figure 33 : Vue En Perspective De La Mosquée De Sidi Abou Mediene.....	242
Figure 34 : Vue En Perspective De La Médersa De Sidi Abou Mediene	244
Figure 35 : Vue En Perspective Des Ruines Du Palais De Soltane	248
Figure 36 : Vue En Perspective Du Palais Ou Dar Loukil	250
Figure 37 : Tlemcen Sous Les Mérinides	257
Figure 38 : Les Interventions Réalisées Dans Le Cadre Du Projet De La Mise En Tourisme De La Citadelle D'el Mechouar	268
Figure 39 : La Démarche Du Projet De Mise En Tourisme De La Citadelle D'el Mechouar	270
Figure 40 : Vue En Plan Des Murailles Nord De La Citadelle.....	272
Figure 41 : Vue En Perspective De La Mosquée De La Citadelle	274
Figure 42 : Vue En Plan Du Petit Palais	278
Figure 43 : Vue En Plan Des Constructions Coloniales Abritant Les Locaux De L'Ecole Régionale Des Beaux-Arts De Tlemcen (Ex Circonscription Archéologique)	280
Figure 44 : Vue En Plan Du RDC De La Prison	282
Figure 45 : Vue En Plan Du 1er Etage De La Prison.....	283
Figure 46 : Vue En Plan Du RDC La Poudrière De La Citadelle.....	285

LISTE DES PHOTOGRAPHIES :

Photographie 01 : Le Louvre Un Château Fort, Construit Par Le Roi Philippe Auguste En 1190 Transforme En Le Plus Grand Musée D'art Et D'antiquités Au Monde	28
Photographie 02 : L'ancienne Prison Saint-Paul (Lyon-France), Transformée En Une Université Accueillant 6000 Etudiants.....	29
Photographie 03 : L'Hôtel De La Marine (Paris-France) Transformée En Restaurants Bars.	30
Photographie 04 : Vue D'Ensemble Sur Le Fort Saint Jean.....	76
Photographie 05 : La Tour Du Roi René.....	77
Photographie 06 : La Chapelle Du Fort Saint Jean	78
Photographie 07 : L'Intérieur De La Chapelle Du Fort Saint Jean Après Travaux De Réhabilitation	78
Photographie 08 : L'ancien Hôtel Du Commandeur	79
Photographie 09 : L'Hôpital Du Fort Saint Jean	80
Photographie 10 : Le bâtiment Georges Henri Rivière.....	81
Photographie 11 : La Tour Fanal	82
Photographie 12 : La Galerie Des Officiers.....	83
Photographie 13 : Place D'Armes.....	83
Photographie 14 : Le Centre De Conservation et De Ressources.....	84
Photographie 15 : Le Bâtiment J4.....	85
Photographie 16 : L'Intérieur Du Bâtiment J4.....	86
Photographie 17 : La Passerelle Reliant Le Fort Saint Jean Au Bâtiment J4	87
Photographie 18 : La Restauration L'ancien Hôtel Du Commandeur	93
Photographie 19 : Une Fréquentation Record Du MuCEM.....	94
Photographie 20 : Vue D'ensemble De La Medina De Tlemcen.....	159
Photographie 21 : Vue D'ensemble De La Grande Mosquée De Tlemcen	166
Photographie 22 : Vue D'Ensemble De La Médersa La Mosquée de Sidi Senoussi	167
Photographie 23 : Vue D'Ensemble Du Mausolée De Sidi Daoudi	169
Photographie 24 : Vue Du Tombeau De Sidi El Baradai L'un Des Monuments Les Plus Insolites, La Tombe Est Située Dans L'une Des Chambres De La Maison Qui Appartient A La Famille Debbal Dans Le Quartier Des Fakhharines (Les Potiers)...	170
Photographie 25 : Vue D'Ensemble D'Une Maison Traditionnelle.....	173
Photographie 26 : Vue D'Une Skiffa	174

Photographie 27 : Vue D'Une Dekanet	174
Photographie 28 : Vue De Wast Eddar	175
Photographie 29 : Vue De Derbouz	176
Photographie 30 : Vue D'Une Chambre.....	176
Photographie 31 : Vue D'Esstah	178
Photographie 32 : Le Minaret Du Complexe De Mansourah	179
Photographie 33 : Vue D'Ensemble De Fondouk Rommana	180
Photographie 34 : Vue De L'Intérieur De Hammam Ismaïl.....	181
Photographie 35 : Fontaine D'El Eubad	183
Photographie 36 : Vue De L'Intérieur D'Un Four Traditionnel.....	184
Photographie 37 : Derb Essansla A La Médina De Tlemcen.....	187
Photographie 38 : Skiffa A Der Essansla	187
Photographie 39 : Derb Avec Impasse A La Médina De Tlemcen	188
Photographie 40 : La Tablette De Marbre	190
Photographie 41 : Vue D'Ensemble D'El Kissaria.....	191
Photographie 42 : Vue D'Ensemble De La Placette De Sidi El Djebbar.....	192
Photographie 43 : Les Fragments De La Muraille D'Agadir.....	194
Photographie 44 : Le Plateau De Lalla Setti	195
Photographie 45 : Le Parc National De Tlemcen	196
Photographie 46 : Les Grottes De Béni Aad	197
Photographie 47 : Les Cascades D'el Ourit Et Le Pont Eiffel	198
Photographie 48 : Artisan Juif De La Médina De Tlemcen	199
Photographie 49 : Chadda Tlemcenienne	200
Photographie 50 : Les Festivités De Yannayar De Béni Snous.....	201
Photographie 51 : El Arbi Ben Sari	202
Photographie 52 : El Hrira.....	203
Photographie 53 : Kaak	203
Photographie 54 : Couscous	203
Photographie 55 : Le Nouveau Aérogare Messali El Hadj Zenâta	204
Photographie 56 : Le Téléphérique	205

Photographie 57 : Le Port De Ghazaouet.....	206
Photographie 58 : Le Grand Bassin.....	206
Photographie 59 : L'Intérieur Du Palais D'el Mechouar	207
Photographie 60 : Le Palais D'el Mechouar	207
Photographie 61 : Le Centre D'études Andalouse	208
Photographie 62 : Vue D'Ensemble Du Centre D'études Andalouse.....	208
Photographie 63 : Le Palais De La Culture Imama	209
Photographie 64 : Le Théâtre De Verdure.....	210
Photographie 65 : La Salle De Conférence De La Faculté De Médecine	210
Photographie 66 : Le Musée D'art Et D'histoire De La Ville De Tlemcen	211
Photographie 67 : L'Hôtel Renaissance Tlemcen	213
Photographie 68 : L'Hôtel Les Zianides De Tlemcen.....	213
Photographie 69 : Signalisations Pour Touristes En Langue Arabe.....	215
Photographie 70 : Manque De Signalétique Informative.....	216
Photographie 71 : Tlemcen Capitale De La Culture Islamique.....	217
Photographie 72 : Le Quartier Défavorisé d'El Koudia.....	220
Photographie 73 : L'Intérieur Du Bus Touristique.....	221
Photographie 74 : Le Bus Touristique.....	221
Photographie 75 : Le Complexe De Sidi Abou Mediene	230
Photographie 76 : Plaque Commémoratif De L'Inauguration Du Complexe De Sidi Abou Mediene.....	231
Photographie 77 : Vue De L'Intérieur Du Mausolée	237
Photographie 78 : Le Grand Porsche De La Mosquée De Sidi Abou Mediene	239
Photographie 79 : La Mosquée De Sidi Abou Mediene	240
Photographie 80 : Le Minaret De La Mosquée De Sidi Abou Mediene	241
Photographie 81 : L'Intérieur De La Médersa.....	243
Photographie 82 : Annexe Du Centre National Des Manuscrits De La Ville D'Adrar	245
Photographie 83 : Les Ruines Du Palais De Soltane.....	247
Photographie 84 : Le Palais Ou Dar Loukil	249
Photographie 85 : Les Latrines	251

Photographie 86 : Le Bain Public	252
Photographie 87 : Vue d'ensemble de la citadelle d'El Mechouar	253
Photographie 88 : Vue Panoramique De La Citadelle D'el Mechouar	260
Photographie 89 : Bordj Nord De L'Enceinte De La Citadelle.....	271
Photographie 90 : La Mosquée De La Citadelle.....	273
Photographie 91 : La Maison Abritant La Fondation Mohamed Dib.....	276
Photographie 92 : Le Petit Palais	277
Photographie 93 : Les Bâtiments Post Coloniaux Abritant Les Bureaux De La Direction De La Culture, Direction Du Parc National Et L'Ecole De Tourisme	279
Photographie 94 : Constructions Coloniales Abritant Les Locaux De L'Ecole Régionale Des Beaux-Arts De Tlemcen (Ex Circonscription Archéologique).....	280
Photographie 95 : La Prison De La Citadelle	281
Photographie 96 : La Poudrière De La Citadelle	284
Photographie 97 : Constructions Voutées Transformées En En Galerie D'exposition Du Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien Et Des Pratiques Populaires	286
Photographie 98 : Le Palais Royal.....	287

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 01 : L'Evolution De La Notion De Monument Historique.....	15
Tableau 02 : L'Evolution De La Restauration Architecturale	20
Tableau 03 : Exemples De Prestations Préalables Et De Sous-Traitants	31
Tableau 04 : Le Tourisme Culturel, Ses Thèmes Et Ses Formules	38
Tableau 05 : Rapport Entre Développement Durable Et Patrimoine.....	48
Tableau 06 : Les Eléments A Contrôlé Lors De L'Etablissement De L'Etat Sanitaire D'Un Edifice Historique.....	54
Tableau 07 : Fiche De Prés Diagnostic	55
Tableau 08 : Etape Des Préliminaires Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed	56
Tableau 09 : Les Recettes Propres De L'Etablissement Pour L'Année 2013.....	98
Tableau 10 : l'ensemble des sites et monuments historiques classés entre La période de 1830 et 2002	116
Tableau 11 : Les Acteurs Du Patrimoine En Algérie	126
Tableau 12 : Répartition Des Hôtels Par Vocation	136
Tableau 13 : Répartition Des Hôtels Par Catégorie de Classement	137
Tableau 14 : Répartition Des Hôtels Par Secteur Juridique.....	138
Tableau 15 : Le Tourisme Culturel, Cultuel Et Evénementiel	151
Tableau 16 : Les Caractéristiques De La Medina De Tlemcen	162
Tableau 17 : Les Fontaines Publiques De La Médina De Tlemcen.....	183
Tableau 18 : Les Fours Traditionnels De La Médina De Tlemcen.....	185
Tableau 19 : Les Différents Marché De La Médina De Tlemcen	191
Tableau 20 : Les Placette De La Médina De Tlemcen	193
Tableau 21 : Analyse Comparative, Relative Aux Etapes De La Mise En Tourisme Des Edifices Historiques	289

CHAPITRE INTRODUCTIF.

I-INTRODUCTION :

Aujourd'hui la vision traditionnelle du patrimoine bâti, limité aux vieux bâtiments et aux anciens sites historiques, a été renouvelée par un nouveau concept, qui se soucie davantage du procédé que du produit mais cette nouvelle notion peine à se concrétiser dans les politiques patrimoniales et culturelles mises en œuvre dans les projets de sauvegarde et de conservation des édifices à valeur patrimoniale, tant que saur le plan national que local.

De nos jours l'intervention sur le patrimoine bâti est devenue pluridisciplinaire, elle est obsédée par un souci de sauvegarder, de conserver et d'intégrer ce patrimoine dans la vie socio-économique des riverains, cette nouvelle culture d'intervention sur le patrimoine se définit par son intérêt aux aspects économiques et sociaux du patrimoine matériel ainsi que la manière dont il peut participer pour enrichir et améliorer la vie des riverains et usagers.

Le plus grand défi à relever pour le XXI^{ème} siècle, sera en fait l'intégration du patrimoine bâti dans un processus de dynamisation économique et sociale pour la communauté afin qu'il devienne un élément moteur.

Les valeurs que véhicule le patrimoine bâti, sont devenues un large sujet de discussion pour la plupart des acteurs intervenants dans la gestion patrimoniale, particulièrement depuis que nous devons faire face aux nouveaux défis du XXI^{ème} siècle sont la faillite des systèmes économiques, les répercussions de la crise énergétique et les effets dévastateurs des changements climatiques. Cela nous incite à réfléchir sur la nécessité des usages à d'anciens édifices dans une approche concrète, tout en réconciliant des points de vue divergents qui accorde au patrimoine une valeur économique, historique, communautaire et bien sûr esthétique.

Depuis l'émergence d'une nouvelle architecture qui admet la valeur de l'ancien comme du neuf, de la modernité comme la tradition, le patrimoine n'est plus seulement lié au passé mais il est ouvert au dynamisme de l'avenir. Un patrimoine isolé de tout usage qu'il s'inscrit dans le présent ou dans l'avenir est un patrimoine mourant. Il doit au contraire faire l'objet d'une création et d'une transformation continues.

Nous pouvons créer du patrimoine en ajoutant de nouvelles idées aux anciennes. Nous ne devons pas nous contenter de le protéger et de le conserver, car il a aussi besoin d'évoluer et d'être mis en valeur. Le patrimoine s'atrophie sans la participation active et le soutien de la population. C'est pourquoi la préoccupation du patrimoine doit aller au-delà du cercle des experts des ministères et des gestionnaires d'établissements publics, et il faut y associer tous les habitants de nos villes et de nos

villages. La démarche patrimoniale devient alors un processus social et créatif, fondé sur les valeurs des individus, des institutions et des sociétés.

Depuis le début des années 1990, on remarque un regain d'intérêt pour le patrimoine culturel, il peut être considéré comme un levier de développement local, il constitue un fort facteur d'attraction en matière de tourisme, il suffit de voir la corrélation entre les sites patrimoniaux et la fréquentation touristiques des régions et des villes pour le vérifier.

Les deux réalités ont d'ailleurs des itinéraires parallèles. L'intérêt pour le patrimoine et celui accordé à sa valorisation touristique vont de pair. Cela valide l'hypothèse que le patrimoine culturel et tourisme procèdent d'un même système de valeurs, dont l'intérêt est de préserver l'édifice à valeur patrimoniale à travers la création de produits et de lieux touristiques qui vont augmenter l'attractivité d'un territoire ainsi que de construire des activités qui vont à leurs tours créer de l'emploi et de la richesse. Le tourisme est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine culturel. Le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique. Il représente un enjeu économique essentiel pour de nombreux pays et de nombreuses régions, et peut être un facteur important de développement, lorsqu'il est géré avec succès.¹

De nombreux pays ont compris l'importance d'exploiter tout potentiel de croissance dont ils sont dotés et de ne négliger aucun secteur d'activité. C'est ainsi que le tourisme et le patrimoine sont venus à occuper une place de choix dans beaucoup de pays, y compris dans les plus développés. L'apport de ces deux secteurs à la croissance n'est pas des moindres : ce sont des sources de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emplois potentiels. Pour exploiter ces opportunités, des puissances économiques comme les Etats Unis et la France, n'ont pas hésité à investir massivement dans le développement des activités patrimoniales et touristiques. Des pays en développement ont fait de même et ont réussi à attirer chaque année des millions de touristes. Nos voisins, le Maroc et la Tunisie ont élevé le tourisme au rang de l'une de leurs principales sources de devises. A l'opposé, l'Algérie a décidé d'ignorer son potentiel touristique et artisanal pour lier son destin aux hydrocarbures. Cette situation n'a pas changé depuis les années 70, lors du lancement de sa stratégie de développement dans laquelle le tourisme et le patrimoine étaient marginalisés. Aujourd'hui, rien n'a changé, des sites historiques et culturels

¹ LEMAITRE Mathieu, *Ressources patrimoniales culturelles et développement touristique*, Thèse de Doctorat en &économie sociale. Université Toulouse Jean Jaurès France. 2015. p. 590.

abandonnés au ravage des hommes et des éléments, et des métiers ancestraux dévalorisés et dénigrés risquent de disparaître, alors que leur valorisation serait d'un grand apport voire même contribué au développement économique.¹

En Algérie, la contribution du tourisme et du patrimoine au développement économique reste négligeable au point où il n'apparaît même pas dans la comptabilité nationale. On dispose de chiffres disparates portant soit sur l'emploi, soit sur le nombre d'entreprises, voire une autre grandeur. L'on ne dispose pas de statistiques précises sur l'emploi dans le secteur touristique. Il est indiqué que le tourisme contribue très faiblement au PIB (1,7% en 2004) et ses rentrées en devises sont négligeables (200 millions de dollars en 2006). Quant aux nombres de touristes, on avance officiellement le chiffre de 1,443 millions de touristes en 2005, dont seuls 441 206 étrangers, principalement des Français, Italiens et Allemands, et plus d'un million d'Algériens établis à l'étranger. En 2004, l'Algérie avait accueilli 1 234 000 de personnes dont 369 000 étrangers contre 865 000 Algériens vivant outre-mer. La destination Algérie reste à la traîne dans la région du bassin méditerranéen.²

II-OBJET DE LA RECHERCHE :

Tlemcen a constitué une place forte dans la sphère des pays du Maghreb et d'Afrique, le nombre et la qualité de ses monuments historiques en font la capitale de l'art arabo-mauresque. Parmi les trois villes successives formant Tlemcen, Agadir à l'Est, Tagrart au centre et Mansourah à l'Ouest, seule celle du centre subsiste encore avec ses qualités architecturales et urbaines précoloniales et ceci s'explique par l'attachement des habitants à leur Médina. L'intérêt historique, culturel, spirituel et touristique que revêt la cité Tlemcenienne, dont la médina constitue l'élément central, n'échappe à personne. Tlemcen évoque toujours en nous la capitale de l'Algérie au Moyen Âge. Après des siècles d'un développement harmonieux survint la colonisation avec son empreinte sociale, économique et écologique. Le transfert du centre vers la périphérie ainsi que la désertion des métiers traditionnels ont marqué la fin du rayonnement culturel de la prééminence d'une médina également privée de centres de décision et de nombreux équipements administratifs.³

La problématique de notre recherche est illustrée par un cas d'étude, le choix s'est porté sur la Médina de Tlemcen, qui représente l'une des plus vieilles villes

¹ BELATTAF M & MOULOUD A, *Evolution, Formes et Impacts de l'activité touristique*. [En ligne]. Disponible sur <https://www.etudier.com/dissertations/Impact-Socio-Culturel-Tourisme/52529135.html>. Consulté le 10 Janvier 2017.

² GUERARIRIA Fatiha, *Le management des entreprises touristiques*. [En ligne]. Disponible sur <https://fr.slideshare.net/Randarandouda/cours-management-des-entreprises-touristiques>. Consulté le 28 Octobre 2017.

³Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen P.O.S. ANAT Tlemcen. Décembre 2005. p.15.

d'Algérie, indéniablement c'est la plus représentative du patrimoine architectural Arabo Musulman. Ce riche patrimoine souffre de la destruction et de l'absence des mesures élémentaires nécessaires pour sa sauvegarde, sa protection, sa conservation et sa mise en valeur.¹

III-INTERET DE LA RECHERCHE :

De nos jours, la sauvegarde du patrimoine culturel bâti est devenue une opération publique coûteuse, restaurer les édifices à valeur patrimoniale pour les laisser vide de toutes activités est considéré comme une démarche obsolète.

La préservation de ces édifices à travers un entretien permanent et continu requiert des investissements lourds, ce qui est considéré comme une charge économique supplémentaire pour la population locale, comme pour les gestionnaires de ce patrimoine, sans oublier que chez nous, souvent ces opérations de mise en valeur font appel à des compétences et assistances étrangères ce qui est loin de réduire le coût de ces opérations.

Les initiatives de promotions du patrimoine bâti menées ces dernières années en Europe, démontrent qu'un moyen terme ces coûts peuvent être amortis par un développement économique, notamment touristique.

Les acteurs publics chargés de la gestion du patrimoine bâti sont dans l'obligation de fixer des objectifs clairs, de prendre des mesures initiales et établir des outils juridiques pour promouvoir un environnement économique meilleur, tout en sauvegardant et promouvant notre patrimoine architectural et urbain.

Actuellement, le tourisme est une activité économique à part entière à travers ses impacts sur les grands équilibres (emploi, balance externe et investissement) et ses stimulations multiples de l'économie à tous les niveaux grâce à ses effets d'entraînement. Il est connu comme un secteur créateur d'emplois, pourvoyeur de devises, distributeur de richesses, promoteur de produits locaux... Ses caractéristiques font du tourisme une activité qui séduit tout le monde, même les pays qui sont restés longtemps hostiles à l'accueil des étrangers, affichent désormais une grande ouverture à l'égard du tourisme. Les autorités chinoises reconnaissent et valorisent dorénavant l'activité touristique comme facteur contribuant à l'amélioration du niveau de vie de la population. Le tourisme apparaît souvent aussi comme le seul espoir de sortie de crise pour les territoires dont les activités économiques sont en déclin. Ainsi la reconversion ou la diversification touristique par la promotion du patrimoine est largement suivie par les décideurs ces dernières années.

¹ SARI Djilali, *Tlemcen, la cité patrimoine à sauvegarder*. Alger, ANEP 2006, p.117.

L'intérêt principal de cette recherche est de souligner comment le tourisme et particulièrement le tourisme culturel et le patrimoine bâti sont liés, sensibiliser les organismes gouvernementaux concernés à l'apport du patrimoine bâti pour le tourisme culturel et enfin pour démontrer que la conservation des édifices à valeur patrimoniale passe obligatoirement aujourd'hui par sa considération comme un potentiel touristique.

IV-PROBLEMATIQUE :

Notre pays riche en hydrocarbures, opte pour un développement limité du tourisme et particulièrement le tourisme culturel, il faut savoir que seulement 02% des investissements lui sont consacrés.

Les chiffres récents relatifs au tourisme algérien décrivent une réalité loin de cette hypothèse. En 2010, la part du tourisme dans le PIB (hors hydrocarbures) de l'Algérie est 2,3 % et les recettes générées par cette activité s'élèvent à 400 millions de dollars. Pour la même année, l'emploi dans le secteur du tourisme en Algérie (représenté par la branche hôtels, cafés et restaurants) représente 1,8 % de la population totale active. L'Algérie, aujourd'hui, participe timidement au tourisme international et se résigne à occuper les derniers rangs de destinations touristiques au niveau du bassin méditerranéen. En matière de flux touristiques internationaux, l'Algérie a accueilli 2 394 887 touristes durant l'année 2011 dont 65,35% sont des Algériens résidents à l'étranger. La note de conjoncture 2011-2012 de l'Organisation méditerranéenne du tourisme (META, Méditerranéen travel association) montre que la Méditerranée a reçu en 2011 près de 300 millions de touristes internationaux, soit 30,52% des touristes voyageant dans le monde (les arrivées touristiques internationales dans le monde s'élèvent à 982,2 millions). La part de l'Algérie dans ce marché est tellement minime qu'elle ne figure même pas au classement de cette organisation.¹

Réellement il n'y a pas eu une politique d'encouragement de tourisme culturel, l'Algérie demeure le mauvais élève dans le bassin méditerranéen en matière de promotion du tourisme culturel et les chiffres sont là pour le prouver.

C'est en 1964 que fut créé le premier ministère du tourisme, dès cette période le tourisme est relégué au second plan : 1,4 % seulement des investissements publics lui sont consacrés durant le II^o plan quadriennal 1973-1977, part plus faible que celle du 1^{er} plan (2,5 %). Les investissements du 1^{er} plan 1970-1973 représentaient 700 millions de DA et le taux de réalisation a été de 100 % mais il fut de 120 % pour l'agriculture et de 142 % pour l'industrie. Divers motifs expliquent cette politique : l'Algérie a opté pour l'indépendance économique en donnant la priorité à

¹ IDIR Mohamed Sofiane, *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili N'Ajjer*, Thèse de Doctorat en sciences économiques. Université de Grenoble France.2006. p. 06.

l'industrialisation (43 % des investissements lui sont consacrés de 1973 à 1977). En 1973 le pétrole a fourni à lui seul 95 % de la valeur des exportations et 50 % du Produit Intérieur Brut. L'agriculture a reçu 13 % des investissements pour la réalisation de la réforme Agraire. Le gouvernement pense qu'il est dangereux de concentrer ses efforts sur la seule activité touristique sujette à la conjoncture politique, témoins Cuba en 1962, Chypre en 1974, où économique : baisse des entrées de touristes depuis la crise économique de 1973 dans les pays méditerranéens. Des réticences psychologiques ont aussi influencé le choix du gouvernement : l'Algérien, très indépendant et susceptible, refuse de faire de son pays un Eden de riches servi par des pauvres. Le touriste est accueilli avec nonchalance. Le gouvernement qui impose à la population le maintien des valeurs traditionnelles, un régime austère avec des restrictions dans le domaine de l'habitat et des produits de luxe ne tient pas non plus aux contacts trop fréquents avec des touristes plus riches et exigeants. La structure économique et sociale ne permet pas d'édifier un tourisme compétitif et rentable. Il reste donc, dans une première phase de construction nationale, une activité mineure mais appelée à prendre une plus grande ampleur par la suite.¹

À Tlemcen, l'histoire est très présente et très inscrite dans l'architecture, on peut découvrir des vestiges d'époque très diversifiée ; la préhistoire aux abris sous roches de Ouzidane qui présentaient les meilleures conditions d'habitat pour l'homme préhistorique qui s'est fixé durablement. La civilisation romaine présente à travers les inscriptions du minaret de la mosquée d'Agadir qui témoigne de la rigueur des bâtisseurs romains, l'Islam est présent sur tout le territoire de Tlemcen, on y trouve des merveilles, dont la Grande Mosquée située en plein centre-ville, El Mechouar la citadelle Almoravide, le Grand Bassin, le tombeau de Sidi Abou Boumediene, Mansourah...

La civilisation arabo-musulmane a sans nul doute, marqué le plus cette région longtemps au carrefour du règne des dynasties qui ont gouverné au Maghreb (Idrissides, Almoravide, Almohade). Chacune d'elles a laissé son empreinte en érigeant des édifices dont certains, conservés à ce jour, témoignent du degré et du raffinement atteint par la civilisation musulmane. Cependant, et malgré d'importants budgets mobilisés en vue de les réhabiliter, dont à titre de rappel, 15 milliards de centimes pour réhabiliter la médina de Tlemcen et la restauration des dizaines de sites dont notamment Mansourah, Bâb El Karmadine, des mosquées... La réalité est désolante. Depuis fin 2011, la mise en valeur des monuments historiques, véritable repère de la ville et de la société de Tlemcen, ne fait plus partie de l'ordre du jour de

¹ Widmann Nicole. *Le tourisme en Algérie*. Revue : *Méditerranée*, Deuxième série, Tome 25, 2-1976. pp. 23-41.

décideurs. L'on constate l'absence totale de la culture du civisme, et les citoyens semblent ne donner aucune importance à ce legs. Pourtant, les monuments et sites historiques sont des atouts indéniables pour la promotion du tourisme et de la culture. Ces monuments qui témoignent du passé prospère de la région et de ses civilisations ont besoin plus que jamais d'être protégés et réhabilités. Tlemcen est un carrefour de convergence de différentes civilisations. Une région unique en son genre qui s'identifie par une identité qui lui est propre. Une identité qui fait sa force. Grâce à cette diversité culturelle, cette métropole a tous les atouts touristiques à fort potentiel : tourisme culturel à travers la richesse de ses patrimoines historiques.

D'où les questions de départ de ce travail :

V-QUESTIONS DE DEPART :

- Existe-t-il actuellement une stratégie de mise en tourisme des monuments historiques de la ville de Tlemcen ?
- Comment le patrimoine culturel bâti de la médina de Tlemcen peut-il contribuer au développement économique de la région ?
- La prise en charge actuelle des monuments historiques de la médina de Tlemcen, respecte-t-elle leur durabilité ?

VI-HYPOTHESE :

Partant de la problématique posée, l'hypothèse avancée dans notre travail de recherche peut être formulée comme suit :

Les actions des pouvoirs publics à travers les organismes chargés d'administrer le patrimoine, considèrent qu'au-delà des valeurs historiques et culturelles que le patrimoine véhicule, et qui en justifient sa conservation, on peut lui accorder une valeur économique, créée par sa valorisation. Cette valorisation du patrimoine peut être considérée comme outil de promotion de tourisme culturel. Ce tourisme est désormais le secteur qui valorise notre patrimoine.

VII-OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :

Cette recherche pourrait au-delà de son intérêt notionnel aider à :

- Expliquer les rapports complexes, entre la valorisation touristique et la sauvegarde du patrimoine bâti, afin de pouvoir proposer des processus et des stratégies organisant la mise en tourisme des édifices historiques en Algérie.
- Encourager de nouvelles approches pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine par le biais du tourisme culturel tout en garantissant un développement local.
- Déceler les obstacles et les lacunes de telles opérations en Algérie.

VIII-METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :

D'après les objectifs arrêtés par la problématique et la nature du sujet traité, deux approches ont été entreprises en parallèle :

La première sera un travail d'exploration, il correspond à une phase d'investigation théorique. Nous consulterons des documents graphiques, délimités par un contexte théorique de référence.

- Définition de notions et d'idées directrices indispensables pour la mise à l'épreuve de notre hypothèse de travail.
- L'élaboration de concepts opératoires.

La seconde, sera une enquête sur le terrain ou phase d'investigation empirique et pragmatique. Pour mieux cerner la question qui nous occupe nous tenterons de baliser notre travail d'investigation par une étude des réalisations architecturales faites à l'étranger et présentant des similitudes avec l'Algérie.

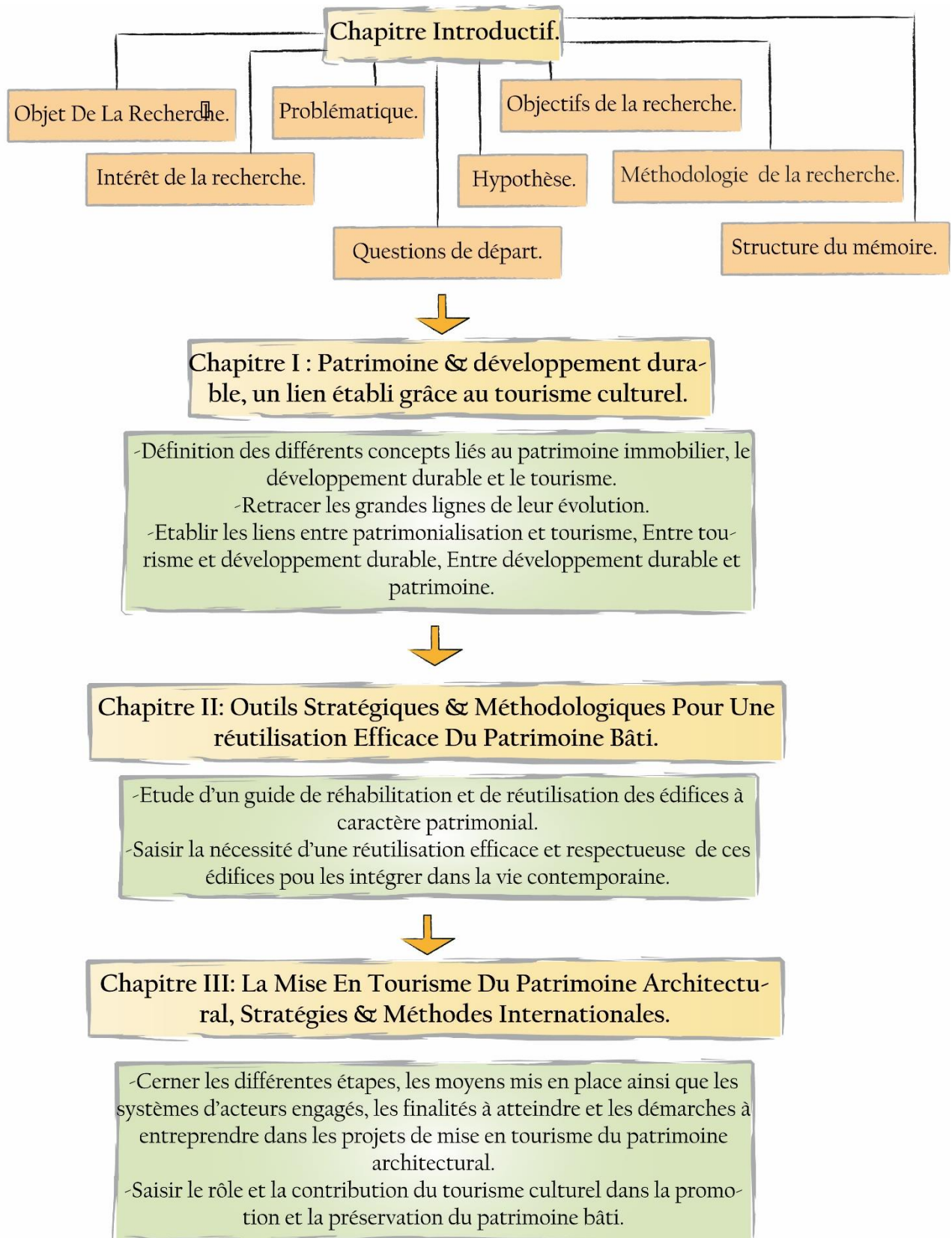
Ces cas analogues à notre objet d'étude, nous permettrons par une approche comparative de mieux cerner, voire de mieux appréhender l'objet de notre recherche.

En résumé, l'axe de travail s'articule autour des préoccupations majeures cernées par notre champ d'investigations et les spécificités du sujet. La démarche adoptée est fondée sur une approche inductive, partant de l'hypothèse de recherche que nous essayerons d'étayer d'exemples précis tout au long de notre analyse.

La démarche méthodologique ainsi présentée, il s'agit maintenant de faire une présentation de la structure du mémoire.

IX-STRUCTURE DU MEMOIRE :

La structure de la présente étude s'articule sur six chapitres (*Figure 01*) :





Chapitre IV: Evolutions des politiques patrimoniales et touristiques en Algérie : Etudes rétrospectives de 1962 à nos jours.

- Analyser les politiques patrimoniales et touristiques mises en place.
- Analyser les outils juridiques dont s'est dotée l'Algérie et les acteurs et les différents intervenants ainsi que leur rôles dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine.
- Clarifier le rôle de chaque politique mise en place ainsi que son degré d'implication dans la sauvegarde de notre patrimoine.



Chapitre V: Tlemcen, Entre Un Passé Prestigieux & Un Avenir Prometteur.

- Connaitre quels sont les éléments dans lesquels le patrimoine se manifeste et servant de base pour des actions de sauvegarde.
- sensibiliser sur la valeur du patrimoine local, pour le faire connaître, pour en faciliter sa transmission et enfin garantir sa continuité.



Chapitre VI: La Mise En Tourisme Du Complexe De Sidi Abou Mediene & De La Citadelle D'El Mechouar De Tlemcen.

- Analyser des démarches et processus de mise en tourisme des édifices à caractère patrimonial de la Médina de Tlemcen à travers l'analyse des projets de touristification de deux édifices majeurs de la cité, la Citadelle d'El Mechouar ancienne résidence royale des Rois Zianides et le complexe funéraire de Sidi Abou Mediene.



Conclusion Générale.

Figure 01: Structure Du Mémoire.

(Source : Auteur.)

Chapitre I: Patrimoine &
Développement Durable, Un
Lien Etabli Grâce Au Tourisme
Culturel.

INTRODUCTION :

Dans ce premier chapitre, nous tenterons de constituer un fond théorique en rapport avec la problématique et l'hypothèse de notre recherche.

Nous aborderons, dans un premier temps ; la définition des différents concepts liés au patrimoine immobilier, le développement durable et le tourisme ainsi que de retracer les grandes lignes de leur évolution.

Dans un second temps, nous essayerons de nous pencher sur une problématique très peu traitée, celle du lien entre patrimoine, développement durable et tourisme. Le lien entre ses trois notions ne va de soi. Plusieurs questions apparaissent alors, notamment : quel est le lien établi entre patrimonialisation et tourisme ? Entre tourisme et développement durable ? Entre développement durable et patrimoine ? Dans cette seconde partie de ce chapitre nous tenterons de répondre à toutes ses questions.

I-LE CONCEPT DE PATRIMOINE : DEFINITIONS.

I-1-Définition de la notion patrimoine :

Du latin Patrimonium, « *bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants* ». Par extension, ce terme en est venu à désigner les biens de l'Eglise, les biens de la couronne puis, au XVIIIe siècle, les biens de signification et valeur nationales d'une part, et universelles de l'autre (patrimoine scientifique, patrimoine végétal et zoologique).¹ Dans sa conception moderne, il apparaît comme « *un bien reçu et à transmettre, dont la propriété n'est pas exclusive d'une famille, mais intéresse tout le groupe social* ». ² Le patrimoine constitue donc l'héritage commun que l'on souhaite transmettre aux générations futures, et il résulte de l'intérêt porté à un bien particulier, à un moment donné. C'est la reconnaissance de cet intérêt qui permet de lui donner la qualification de patrimoine.³

Aujourd'hui, ce terme désigne la totalité des biens hérités du passé du plus lointain au plus proche (*Figure 02*) :

¹ CHOAY Françoise & MERLIN Pierre, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presse Universitaire de France 1998. p. 723.

² DOMINIQUE Audrerie, *La notion et la protection du patrimoine, Que sais-je ?* Presse Universitaire de France, 1997. p. 06.

³ CHOUQUET Marine, *Les périmètres patrimoniaux*. Thèse de Master II Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier. Université Montesquieu Bordeaux IV. p. 05.

- **D'ordre culturel** : il se définit comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération.¹
- **D'ordre naturel** : selon Sylvie Guichard-Anguis et Stéphane Heritier, « *c'est l'ensemble des biens dont l'existence, la production et la reproduction sont le résultat de l'activité de la nature, même si les objets qui le composent subissent des modifications du fait de l'Homme* ». ²

I-1-1-Les biens culturels :

Depuis la fin du XIXe siècle, on a fait attribuer une valeur historique, esthétique, scientifique, universelle ou nationale, à un ensemble d'objets construits et d'espaces qui ne sont pas désignés sous le terme de monument et qu'on préfère nommer sous la notion de patrimoine.

On distingue ainsi, en particulier :

- **Le patrimoine architectural**, il comprend :
 - ✓ **Les monuments** : *Un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique.*
*Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir.*³
 - ✓ **Les ensembles** : *Tout groupement de constructions urbaines ou rurales, en ce compris les éléments qui les relie, suffisamment cohérent pour faire l'objet d'une délimitation topographique et remarquable par son homogénéité ou par son intégration dans le paysage.*⁴
 - ✓ **Les sites** : *Toutes œuvres de la nature ou toutes œuvres combinées de l'homme et de la nature constituant un espace suffisamment*

¹ *Système de classification des activités de la culture.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/scaccq/13201.htm>. Consulté le 25 Décembre 2017.

² GUICHARD-ANGUIS Sylvie et HERITIER Stéphane, *Le patrimoine naturel : Entre culture et ressource*, Paris, L'Harmattan 2009. p 15.

³ *Monuments historiques & Sites patrimoniaux remarquables.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Monuments-historiques>. Consulté le 25 Décembre 2017.

⁴ Idem. Consulté le 25 Décembre 2017.

*caractéristique et homogène pour faire l'objet d'une délimitation topographique.*¹

- **Le patrimoine urbain :** c'est l'ensemble des villes historiques et des centres anciens marqués par une longue histoire urbaine et des tissus urbains exceptionnels. Selon ALLER Gustavo : « *c'est des milieux urbains qui recouvrent une typologie variée tant en taille qu'en morphologie : cœurs de villes, centres urbains, anciens bourgs, quartiers* ». ²

La reconnaissance des tissus anciens en tant que patrimoine a été provoquée par la transformation de l'espace urbain : bouleversements provoqués par la révolution industrielle, c'est par contraste que la ville ancienne devient objet d'investigation et d'études qui a conduit à l'apparition d'une nouvelle discipline qu'on appellera *urbanisme*.³

I-1-2-Les biens naturels :⁴

L'intégration de ses biens ne s'est généralisée qu'au XX^{ème} siècle grâce à l'intérêt croissant pour l'écologie. Les Etats-Unis, qui à l'encontre des pays européens, en matière de gestion patrimoniale, donnent de l'importance aux biens naturels sur les biens culturels et ce sont les premiers à élaborer des moyens de protection spécifiques de ce patrimoine, sous la forme des parcs et réserves naturels.⁵

¹ *Une assemblée de spécialistes au service du Patrimoine.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.crmsf.be/fr/patrimoine/quelques-d%C3%A9finitions>. Consulté le 25 Décembre 2017.

² CALSAT Henri-Jean, *Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace*, Presses Universitaires de France 1993. Définition modifiée par Gustavo ALLER, architecte, participant au séminaire Sirchal 3, Santiago-Valparaiso, Mai 1999.

³ BOUSSERAK Malika, *La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain*. Thèse de Magister en architecture et environnement. E.P.A.U Alger 2000. p. 20.

⁴ Relief, faune, couverture végétale, eaux.

⁵ HASSOUNI Omar, *Notion de patrimoine ; Patrimoine architectural protégé et non protégé*. ENA Maroc 1999. p. 11.

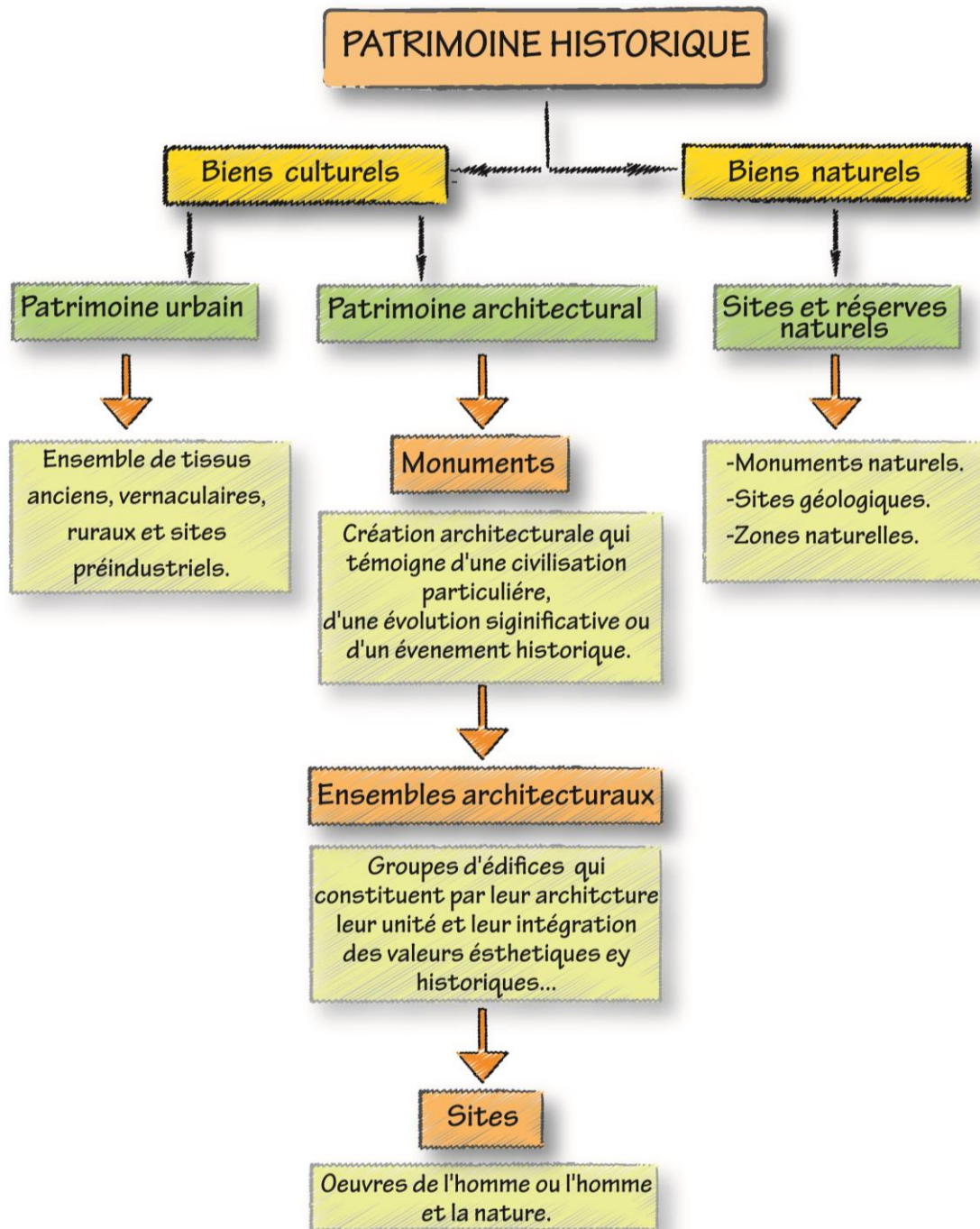


Figure 02 : Composition Du Patrimoine Historique.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 12.)

I-2-Définition du monument historique :

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.¹

L'expression monument historique apparaît dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Son usage s'était répandu par la création du poste d'inspecteur des Monuments historiques en France à partir des années 1830.² Le tableau ci-dessous (*tableau 01*) résume l'évolution de cette notion dans la société occidentale.

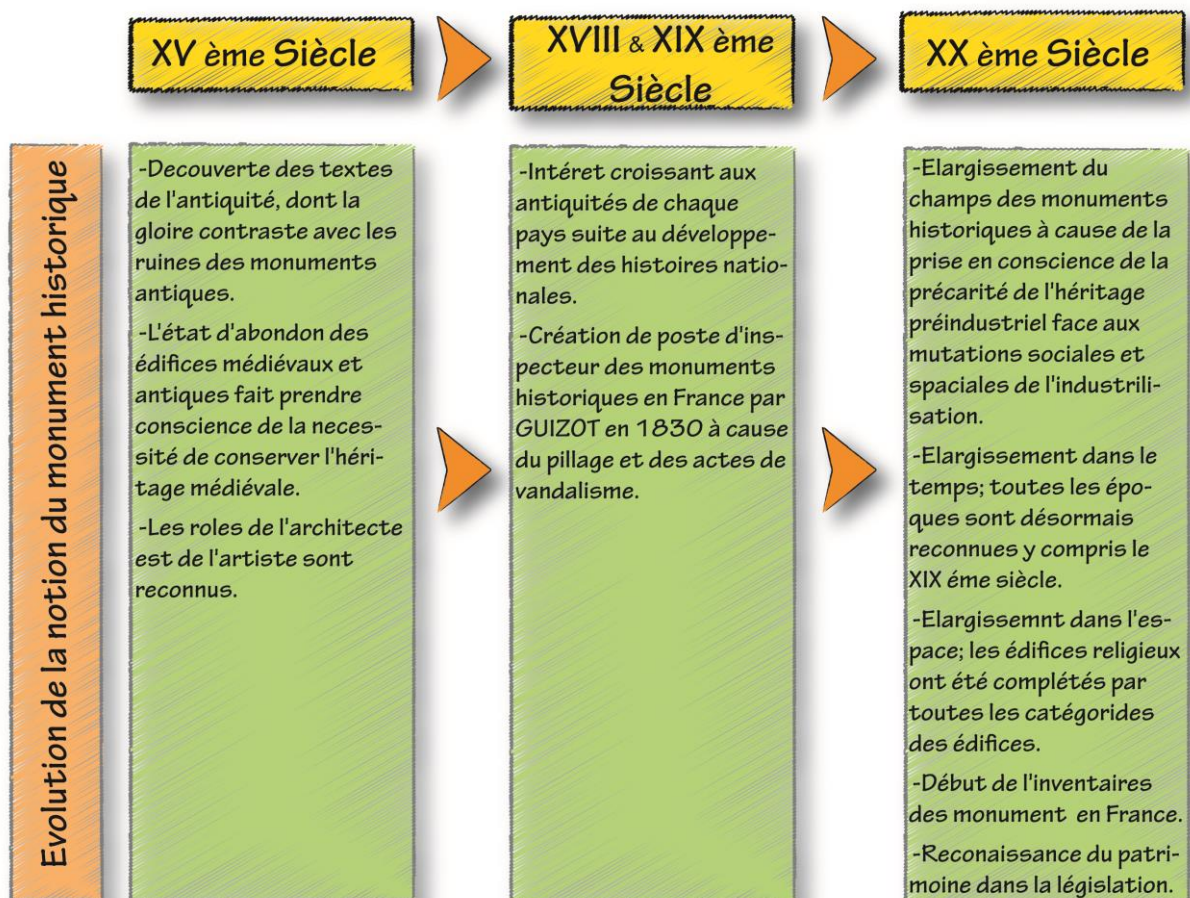


Tableau 01 : L'Evolution De La Notion De Monument Historique.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 12.)

¹ Définition établie par la Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites « charte de Venise » 1964, Adoptée par ICOMOS en 1965. [En ligne]. Disponible sur : http://www.international.icomos.org/charters/venice_f.htm. Consulté le 01 Mars 2009.

² CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*. Op. Cit. p. 14.

II-REGARD SUR LES METHODES ET OUTILS DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE :

Les interventions sur les édifices historiques, ont pour but de prolonger la vie de l'œuvre, elle consiste inévitablement à une intervention directe sur celle-ci. Lors de cette intervention, l'édifice historique risque de perdre son intégrité esthétique et historique. À partir de cela il est nécessaire d'établir des distinctions claires entre les différentes approches d'intervention, afin de pouvoir intervenir convenablement.

Les travaux de conservation du patrimoine immobilier peuvent impliquer :

II-1-La conservation :

On entend par conservation tous les processus d'entretien d'un lieu dans le but d'en conserver l'importance culturelle. Cela peut comprendre, selon les circonstances, les processus de maintien ou de réintroduction d'un usage, les processus de maintien de souvenirs et de significations, les processus de maintenance, de préservation, de restauration, de reconstruction, d'adaptation et d'interprétation et implique le plus souvent une association de plusieurs de ces processus.¹

II-1-1-La conservation préventive :

Les biens culturels sont le plus souvent la cible de menaces effectives ou potentielles. La conservation préventive vise essentiellement à écarter les dangers susceptibles de survenir sur le bien culturel et de l'affecter. Elle agit sur l'environnement de l'objet en améliorant ses conditions pour les rendre plus adéquates à la préservation du bien en question. Ce sont des opérations indirectes qui n'interfèrent pas avec les matériaux et les structures du bien et ne modifient pas son apparence. À titre d'exemple, on cite, le contrôle de l'humidité, de la lumière, de la pollution contenue dans l'environnement du bien ou encore les mesures juridiques ou administratives mises en œuvre pour garantir la préservation de ces derniers.²

II-1-2-La conservation curative :

La conservation curative se traduit par des mesures et des traitements entrepris directement sur le bien culturel, de manière à renforcer sa structure, ralentir, ou arrêter

¹ *Termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques*, [En ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration/Normalisation>. Consulté le 25 Décembre 2017.

² HAFSI Fatma Zohra, *Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras*. Thèse de Magister en préservation du patrimoine architectural. Université Mentouri Constantine. 2009. p. 69.

un processus de détérioration ou remédier à une fragilisation ou une altération du bien provoquée par l'existence et l'interaction de plusieurs facteurs néfastes. Ces actions peuvent modifier l'apparence du bien patrimonial, par exemple, le dessalement des céramiques, la stabilisation de métaux corrodés, le séchage contrôlé des matériaux archéologiques humides, la consolidation des peintures murales.¹

II-1-3-Le processus de conservation du patrimoine :²

▪ L'étape de la sélection :

Le site doit être reconnu et désigné comme remarquable ou exceptionnel. Entrent en jeu de nombreux critères, qui appartiennent tant au domaine de l'objectivité qu'à celui de la subjectivité. Parmi ces critères, on peut citer :

- ✓ L'intérêt historique et esthétique.
- ✓ Une signification particulière, un poids symbolique, en référence à une période, un événement ou un lieu.
- ✓ Un caractère d'exception ou, au contraire, de représentativité.
- ✓ Un état de conservation et de lisibilité satisfaisant ou remarquable.³

▪ L'étape de la conservation :

Cette étape combine plusieurs actions :

- ✓ La conservation physique par des mesures matérielles appropriées (de la simple consolidation à la mise hors d'eau et hors d'air).
- ✓ La protection juridique, si possible par des mesures foncières concernant la propriété de l'édifice et par toute une panoplie de mesures réglementaires (Code de l'urbanisme, Code du patrimoine). Ces actions reposent en général sur un consensus ; elles font alors l'objet d'accords amiables. Elles peuvent aussi être

¹ HAFSI Fatma Zohra, Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras. Op. Cit. p. 70.

² Processus inspiré de : *Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques*. [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cem/11391>. Consulté le 26 Décembre 2017.

³ *Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques*. Op. Cit.

✓ Imposées par les pouvoirs publics au nom de l'intérêt général et entraînent alors des procédures contentieuses plus ou moins lourdes et surtout très longues.¹

▪ **L'étape de la valorisation :**

Cette étape découle de la décision de doter le site des moyens de sa survie et de sa restitution au public. Le site est appelé à connaître une vocation singulière où l'accueil et l'encadrement du public, dans leurs aspects matériels, pédagogiques et économiques, appelleront l'adjonction de divers équipements et l'entrée en piste de différents partenaires.²

II-2-La réparation :

Selon ICOMOS³ la réparation c'est l'ensemble des actions entreprises sur un bien ou une partie de celui-ci afin de lui restituer sa fonctionnalité et son aspect. Souvent, la réparation est généralement considérée comme une activité de conservation curative dans le domaine du patrimoine culturel immobilier.

II-3- La reconstruction :

La reconstruction se définit comme étant la construction d'un édifice historique ou d'un ensemble d'édifices totalement ou partialement, en respectant ou non de la forme initiale, après qu'ils aient été démolis ou fortement détériorés.⁴

II-4- La rénovation :

C'est l'action de rénover un édifice historique sans forcément respecter son matériau ou son intérêt patrimonial.

II-5- La restitution :

Selon le dictionnaire de français Littré (1863-1877) « *restituer un monument, un édifice, faire le plan, la représentation d'un édifice en ruine* ». La restitution consiste à représenter un objet, un édifice ou un ensemble dans son état initial supposé, en fonction de critères de plus grandes probabilités, par déduction à partir des éléments conservés ou en comparaison avec des œuvres similaires ou appartenants à un même ensemble. Une restitution peut être exprimée au moyen de plans, de dessins, de

¹ *Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques.* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cem/11391>. Consulté le 26 Décembre 2017.

² *Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques.* Idem.

³ Conseil international des monuments et des sites.

⁴ La reconstitution peut être physique ou virtuelle.

maquettes, d'images animées, etc. La restitution repose généralement sur des hypothèses qui ne peuvent pas toujours être vérifiées.¹

II-6- L'entretien :

Opérations régulières de conservation préservative concernant à maintenir un édifice historique dans un état approprié afin qu'il conserve son intérêt patrimonial.

II-7- Réfection à l'identique :

Opération de conservation curative ou de réparation consistant à remplacer, dans un matériau neuf, le matériau d'origine, trop dégradé pour pouvoir être conservé en place. La réfection dite «à l'identique» reprend la forme exacte de l'œuvre, de la partie d'œuvre ou du bâtiment remplacée, ce qui suppose que celle-ci soit suffisamment lisible pour pouvoir être reproduite.²

II-8-La restauration :

La Charte de Cracovie définit la restauration comme étant : « *Une opération portant sur un bien patrimonial en vue de la conservation de son authenticité et de son appropriation par la communauté* », et elle définit le projet de restauration comme : « *Le processus par lequel la conservation du patrimoine bâti et du paysage est menée à bien* ». Marie BERDUCOU, dans son ouvrage « *La Conservation archéologique* », préfère utiliser l'expression conservation-restauration pour désigner l'ensemble des moyens qui permettent d'assurer la pérennité d'un bien culturel, son intégrité et en dernier lieu son accessibilité. Elle s'appuie pour ce faire sur la définition apportée par Cesare BRANDI dans la *Teoria del Restauro*: « *La restauration constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art, dans sa consistance physique et dans sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission au futur* ». ⁴

Cette définition nous semble la plus adéquate et il faut la mettre en liaison avec un passage de la Charte de Cracovie qui affirme que : « *La conservation peut être réalisée par différents types d'interventions, tels que le contrôle environnemental, l'entretien, la réparation, la restauration, la rénovation et la réhabilitation* ». ⁵

¹ *Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques*. Op. Cit.

² *Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques*. Op. Cit.

³ *Les trois Chartes internationales d'Athènes, Venise et Cracovie*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.lrmh.fr>. Consulté le 12 Avril 2017.

⁴ BERDUCOU Marie, *La Conservation en archéologie*. Ed Masson, Paris 1990. p. 469.

⁵ *Les trois Chartes internationales d'Athènes, Venise et Cracovie*. Op. Cit.

Ainsi nous définirons la restauration comme une étape dans le processus global de conservation d'un monument historique, étape consistant à révéler la double polarité historique et esthétique du monument, tout en respectant son fond ancien et sa valeur de document antique. Le tableau ci-dessous (*tableau 02*) illustre l'évolution de cette notion.

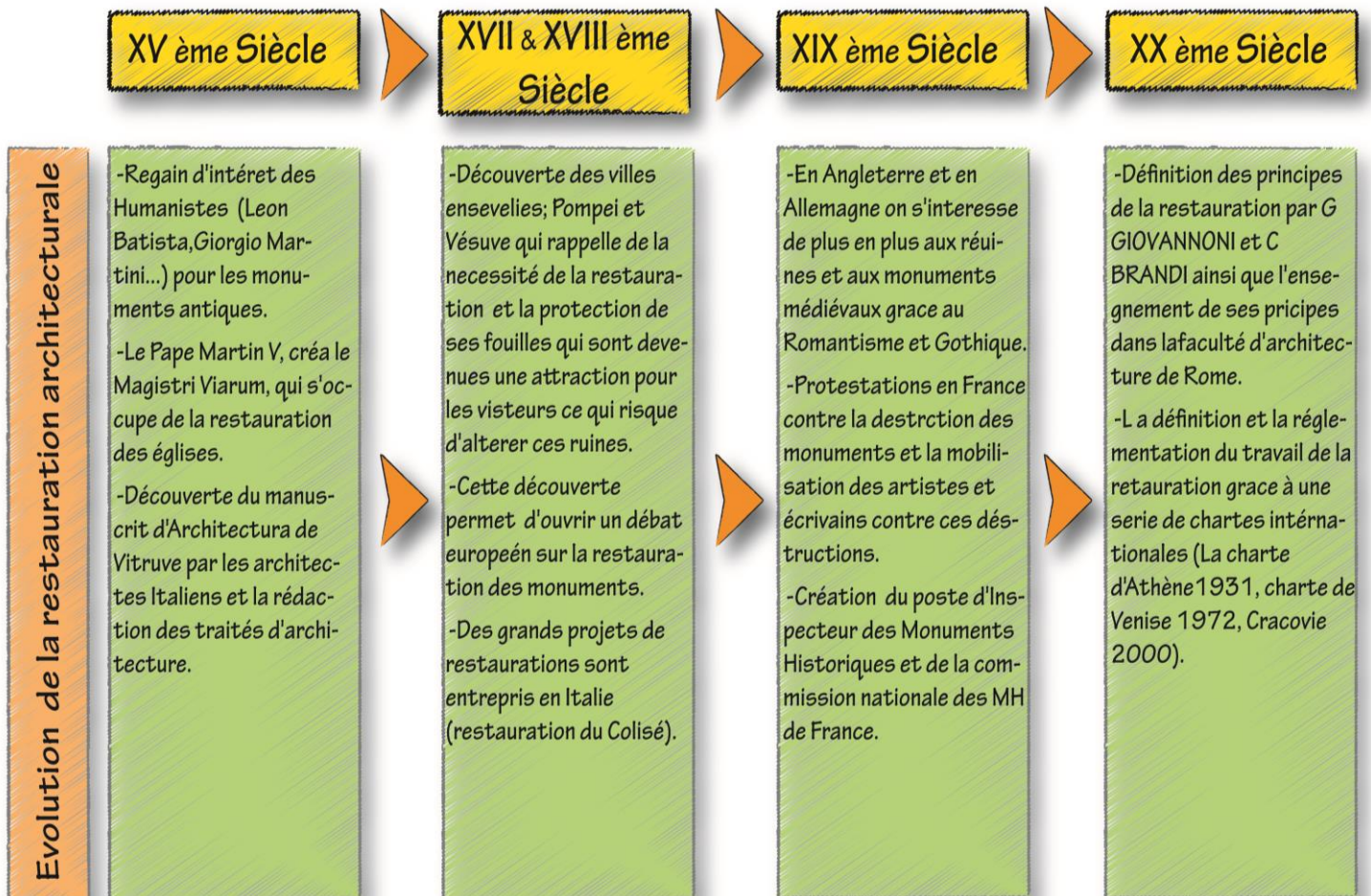


Tableau 02 : L'évolution De La Restauration Architecturale.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 21.)

II-8-1-Les lignes directrices du projet de restauration :

Le projet de restauration d'édifice historique se base sur les principes suivants :

- **L'intervention minimale :** Toute intervention de restauration et de sauvegarde sur un édifice historique, induit forcément à des éléments neufs ; qui peuvent être aperçues comme étrangers à la consistance

structurelle, formelle ou fonctionnelle de l'édifice architectural,¹ ce qui risque de faire perdre l'authenticité du monument. C'est pour quoi ce critère, consiste à limiter les interventions en agissant seulement, là où c'est nécessaire.

Selon GIANCARLO Palermo, l'architecte restaurateur, qui est maître des techniques de la construction et du langage architectural est le seul à prévoir des interventions sur l'édifice à condition, qu'elles soient en harmonie avec l'œuvre historique, tout en respectant ses valeurs historiques et artistiques.²

▪ **La réversibilité :** G. Palmerio, définit le principe de réversibilité dans un projet de restauration comme étant : « *La possibilité de supprimer à tout moment, les adjonctions et les intégrations introduites dans l'édifice, dans le but d'une conservation plus durable ou d'une préservation plus appropriée de l'œuvre à la suite de précisions philologiques acquises par des études historiques et critiques adéquates* ». ³

Il est très important dans un projet de restauration, de pouvoir revenir à l'état initial de l'édifice avant restauration, en éliminant les ajouts qui peuvent être la cause de dégradations matérielles à l'édifice.⁴

▪ **La compatibilité physico-chimique :** Ce critère est défini comme : « *La mesure du degré de compatibilité physique et chimique des matériaux et produits utilisés avec la matière ancienne. La nouveauté des produits est requise à condition qu'elle n'altère pas les parties anciennes* ». ⁵

Cet aspect permet de connaître les caractéristiques des matériaux utilisés lors des travaux de restauration et de déterminer leur compatibilité avec les anciens matériaux, afin de ne pas altérer l'aspect physique de l'édifice.

▪ **La lisibilité :** Permet d'assurer l'identification des éléments ajoutés lors des travaux de restauration par rapport à ceux d'origine.⁶

▪ **L'authenticité :** Ce critère se mesure dans la volonté de respecter les transformations naturelles qui se manifestent par le vieillissement des

¹ BELABBAS Akila, *La restauration des monuments historiques entre théorie et application en Algérie cas d'étude Bordj El Tork (Fort de l'Est) de Mostaganem*. Thèse de Magister en matériaux de construction et conservation du patrimoine de la ville. USTO. 2009. p. 47.

² GIANCARLO Palermo, cité dans, *La restauration des monuments historiques entre théorie et application en Algérie cas d'étude Bordj El Tork (Fort de l'Est) de Mostaganem*, BELABBAS Akila. Op. Cit. p. 47.

³ GIANCARLO Palermo, Cours de restauration, Edition du Centro Analisi Progetti S.R.L de, Rome 1993. p. 37.

⁴ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 22.

⁵ BELABBAS Akila, *La restauration des monuments historiques entre théorie et application en Algérie cas d'étude Bordj El Tork (Fort de l'Est) de Mostaganem*. Op. Cit. p. 148.

⁶ BELABBAS Akila. Ibidem. p. 148.

matériaux, sans privilégier une époque par rapport à une autre, ce qui peut apporter une valeur historique à l'édifice.¹

III-DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE :

La conservation en architecture a commencé d'abord par se préoccuper de restaurer les édifices à caractère patrimonial, pour se reporter progressivement sur le souci de les intégrer dans la vie contemporaine : « *l'essence historique et le flot continu de la vie* », comme la si bien dit Patrick Geddes.² Les « *secteurs sauvegardés* » idée d'André Malraux, ont inspiré les politiques patrimoniales Britanniques et Américaines des années 1960 destinées à protéger des quartiers entiers.

Le mouvement moderne était pour sa part obsédé par un souci de sauvegarder de conserver et de laisser l'édifice restauré vide de toute activité, mais depuis l'émergence d'une nouvelle architecture, ces conceptions paraissent ne plus être d'actualité.³ Le plus grand défi à relever pour le XXI^{ème} siècle, sera en fait la réhabilitation du patrimoine que lui auront légué les siècles précédents. La nouvelle architecture se soucie davantage de procédés que de produits. Elle est ouverte au dynamisme de l'avenir et remet en question les leçons du passé. Par-dessus tout, elle célèbre la diversité, admet la valeur de l'ancien comme du neuf, de la modernité comme de la tradition.⁴ Comme l'affirme David Chipperfield : « *Nous n'avons pas à vivre dans la nouveauté d'un avenir radieux, pas plus que nous ne devons-nous cacher derrière de rassurants pastiches du passé. Nous devons habiter un présent en perpétuelle évolution, motivés par la possibilité du changement, avec le bagage du passé et de l'expérience comme garde-fou* ». ⁵ Cette déclaration résume fort bien le défi que relève la réhabilitation.

III-1-La réhabilitation et la mise en tourisme :

La réhabilitation, en architecture, consiste à améliorer l'état d'un bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Cette opération de remise en état s'accompagne d'une mise en conformité du lieu selon les

¹ BELABBAS Akila. Idem. p. 148.

² Cité dans S. Kostof, *The City Shaped*. Londres, 1990. p. 86.

³ POWELL Kenneth, *Réhabilitation, rénovation, réutilisation ; l'architecture transformée*, Paris, Seuil 1999, p. 255.

⁴ POWELL Kenneth, *Réhabilitation, rénovation, réutilisation ; l'architecture transformée*. Idem. p. 255.

⁵ CHIPPERFIELD David, *Récent Works*. Barcelone, 1997. p.131.

normes en vigueur, que ce soit en matière de sécurité, d'hygiène, de confort ou d'environnement.¹

Cette démarche exprime la volonté consciente et raisonnée de conserver un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui redonnant une valeur d'usage qu'il a perdue. Ce changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais ces transformations s'effectuent dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originelle. En cela, la réhabilitation constitue une véritable démarche de préservation du patrimoine et l'évolution naturelle de tout édifice, n'en déplaie aux plus stricts défenseurs du patrimoine qui tendent à considérer qu'un édifice doit, pour conserver sa valeur patrimoniale, être figé dans sa configuration d'origine.² Cette nouvelle démarche, permettra non seulement la conservation du patrimoine bâti, mais aussi son intégration dans la vie quotidienne et son adaptation aux exigences modernes.

III-2-Processus du projet de réhabilitation et la mise en tourisme d'un édifice historique :³

Le projet de réhabilitation d'édifice historique, n'a pas pour objectif la restauration en elle-même, mais elle est considérée comme un outil majeur pour assurer sa conservation, ce type d'intervention est orienté après restauration, vers une réutilisation réfléchie de l'édifice afin de garantir sa pérennité à travers un entretien permanent, tout en respectant ses valeurs historiques et artistiques.

Afin que le projet de réhabilitation atteigne ses objectifs, la démarche est constituée des phases suivantes :

III-2-1-La forme dicte la fonction, priorité à l'existant :

En matière de réhabilitation, une première règle s'impose, c'est que la forme prime sur la fonction. Par conséquent la réhabilitation des édifices historiques se base sur une logique particulière ; ce n'est pas le programme qui inspire l'espace à créer, c'est plutôt l'espace qui est la donnée initiale et le programme une variable qui doit s'y accommoder.

¹ *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée.* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/11745> Consulté le 20 Avril 2017.

² *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée.* Idem.

³ Travaux inspirés de : *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée.* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/11745>. Consulté le 28 Décembre 2017.

Cette exigence, nous oblige à analyser la nature de l'édifice avant de pouvoir suggérer une nouvelle réutilisation.

La réussite d'un projet de réhabilitation s'appuie essentiellement sur l'agencement entre la forme du bâtiment et la nouvelle fonction, les surfaces disponibles et les exigences du nouveau programme.

III-2-2-La compréhension du bâti :

Une bonne compréhension culturelle et structurelle du bâti existant est indispensable pour saisir l'esprit du lieu et préserver son authenticité. Il faut connaître, bien sûr, l'histoire du bâtiment, sa fonction originelle, ses différentes étapes d'évolution et ses transformations techniques. Au-delà des diagnostics techniques et fonctionnels, cette connaissance culturelle est indispensable pour permettre au maître d'œuvre d'intégrer dans son parti de reconversion la dimension patrimoniale du site et respecter autant que possible la mémoire de sa fonction originelle.¹

III-2-3-La lisibilité des interventions :

La Charte de Venise de 1964 affirme qu'elle "*a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques*". En conséquence, elle rejette dans la mesure du possible les reconstitutions incertaines. Si celles-ci sont indispensables, la Charte insiste sur la nécessité que ces reconstitutions portent la marque de notre temps afin de ne laisser place à une quelconque ambiguïté. Comme la Charte d'Athènes, elle considère que "*les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectées, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration*". Tout élément destiné à remplacer une partie manquante doit "*s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales*".²

III-2-4-La révélation des dispositions d'origine :

Le quatrième principe préconise que lors des travaux de réhabilitation d'un bâtiment, on doit valoriser les matériaux qui le constituent, les techniques de son

¹ *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée.* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/11745>. Consulté le 28 Décembre 2017.

² *Les architectes établissent des chartes pour encadrer la restauration des monuments historiques.* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tourisme93.com/des-chartes-pour-encadrer-la-restauration-des-monuments-historiques.html745>. Consulté le 28 Décembre 2017.

édification ainsi que tous les détails et éléments qui avaient pu être occultés par le temps.

III-2-5-La sympathie avec l'édifice :

Le cinquième principe impose à l'architecte de se limiter strictement aux interventions nécessaires compte tenu du nouvel usage et à préserver l'esprit du lieu. La démarche relève d'un équilibre subtil entre conservation et intervention. Un traitement modeste, attentif à la mémoire et à l'atmosphère des lieux, est souvent un gage de réussite dans la dimension architecturale et sociale de la reconversion. À l'inverse, un traitement grandiloquent, renforçant le caractère monumental, voire institutionnel du bâtiment, empêche l'appropriation du site par les usagers. Cependant, la pratique de la reconversion ne doit pas se maintenir dans une relation révérencieuse à l'existant, ni se contenter d'être une plate architecture d'accompagnement.¹

III-2-6-La réversibilité et la mutabilité :

La réussite du projet de réhabilitation réside dans la coexistence de deux principes, d'abord la volonté de perpétuer les traces architecturales anciennes de l'édifice et ensuite, la maîtrise du nouvel usage qu'on veut faire du bâtiment réhabilité.

III-2-7-La créativité, innovation et la mise en tourisme de l'édifice réhabilité-Les études touristiques et socio-économiques :²

Selon Vincent Veschambre³ « pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation scientifique par les spécialistes du patrimoine : il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique ». La prise en conscience des différentes valeurs du patrimoine à travers les précédentes étapes l'intégration de celui-ci dans la vie économique et sociale contemporaine nous apparaît comme un enjeu majeur pour sa mise en tourisme. Aujourd'hui la réhabilitation se veut comme une action initiatrice pour l'intégration du patrimoine dans le processus de développement socio-économique des territoires.

¹ *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée.* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/11745>. Consulté le 28 Décembre 2017.

² Cette dernière partie est inspirée du : *Mise en œuvre d'un projet de gestion et de valorisation du patrimoine bâti maritime.* [En ligne]. Disponible sur : www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=6717&path. Consulté le 28 Décembre 2017.

³ VESCHAMBRE Vincent, *Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, Les Annales de géographie*, N° 656.2007.

▪ **L'objectif :**

L'objectif de cette étape est de pouvoir définir un projet de réaffectation de tout ou une partie des espaces réhabilités. Un équilibre doit être trouvé entre 3 objectifs :

- ✓ Développer un projet culturel et touristique.
- ✓ Protéger des espaces souvent fragiles en maîtrisant l'accès au site afin d'éviter la sur fréquentation,
- ✓ Encourager des formules sélectives afin d'encourager des publics très spécifiques.

▪ **Principes :**

Le tourisme, domestique ou international, est une activité majeure pour la plupart des 22 pays ou territoires du pourtour méditerranéen dont il représente la première source de devises. À l'horizon 2025, la fréquentation touristique nationale et internationale pourrait même atteindre 637 millions dans les pays méditerranéens.

Le tourisme a évolué et concerne aujourd'hui des personnes aux attentes différentes, dans une logique de diversification de l'utilisation du temps disponible et des formes de tourisme : tourisme nature, de découverte, tourisme culturel. Ces évolutions apportent de nouvelles perspectives et en parallèle des menaces au regard d'enjeux parfois contradictoires notamment spatiaux (localisation des équipements et hébergements touristiques) et environnementaux (risques qu'engendrent des fréquentations excessives sur certains espaces d'autant plus convoités qu'ils se raréfient).¹

Dans tout projet de réhabilitation et de mise en tourisme il faut absolument ne pas négliger le phénomène de la fréquentation touristique de l'édifice réhabilité, car elle peut engendrer des nuisances et des dégradations irréversibles à ce dernier. C'est pour cette raison qu'on devra réaliser des études touristiques et socio-économiques, qui vont permettre de :

- ✓ Adapter les programmes des nouvelles fonctions à l'édifice réhabilité.
- ✓ Evaluer les fréquentations qualitativement et quantitativement.

¹ *Mise en œuvre d'un projet de gestion et de valorisation du patrimoine bâti maritime.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=6717&path>. Consulté le 28 Décembre 2017.

Un constat s'impose,¹ c'est que la majorité des activités proposées pour les édifices historiques sont d'ordre :

- ✓ Culturels et pédagogiques : musées, espaces d'exposition, accueil d'artistes.
- ✓ Touristiques : création d'hébergement et notamment de gîtes (individuels, groupes, à thèmes.

▪ **Méthodologie :**

La mise en tourisme d'un édifice historique réhabilité peut se faire grâce à :

- ✓ Etude de marché : elle permettra tout d'abord de vérifier la faisabilité du projet, particulièrement sur le plan économique, y'aurait-il des retombées économiques ? de déterminer le type de clientèle, la durée de la visite, les exigences et les besoins des visiteurs et l'impact de ce type de projet sur la société locale.
- ✓ Définition du projet : se fera à travers la finalisation des programmes et concepts désirant introduire dans le bâtiment réhabilité, ainsi que le type de clientèle choisit pour ce dernier (Scolaire, familiale, culturel...)
- ✓ Estimation des fréquentations prévisionnelles : tout en prenant en compte la préservation du monument afin d'éviter un tourisme de masse qui pourra altérer de manière irrévocable notre monument.

VI-LES SCENARIOS DE MISE EN VALEUR A TRAVERS LA REHABILITATION DES EDIFICES HISTORIQUES :²

Les gestionnaires du projet de réhabilitation et mise en tourisme des édifices réhabilités doivent d'abord exposer plusieurs scénarios de réutilisation et de réaffectation. Ces derniers doivent se fonder sur des raisonnements cohérents et solides. Ensuite toutes les parties engagées dans le projet doivent évaluer et juger chaque scénario sur les plans :

- ✓ Architectural.

¹ Selon Commissione Europea DG XIII (2004), European Awareness Scenario Workshop : ipertesto di Autoistruzione,

² Travail inspiré du : Mise en œuvre d'un projet de gestion et de valorisation du patrimoine bâti maritime. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=6717&path>. Consulté le 28 Décembre 2017.

- ✓ Environnemental.
- ✓ Techniques.
- ✓ Economique.
- ✓ Social.

Rappelons que le choix d'un scénario final devra être réfléchi à une échelle globale, en termes de réseau et de complémentarité avec les bâtis et aménagements aux alentours.

VI-1-La valorisation culturelle :

Elle se traduit par la transformation des lieux réhabilités en musées, salles d'expositions attractives, médiathèques ou bibliothèques et l'accueil des artistes (*Photographie 01*).



Photographie 01 : Le Louvre Un Château Fort, Construit Par Le Roi Philippe Auguste En 1190 Transforme En Le Plus Grand Musée D'art Et D'antiquités Au Monde.

(Source <http://www.beautyscenery.com/2015/11/most-beautiful-destinations-in-france.html>. Consulté le 28 Décembre 2017)

VI-2-La valorisation pédagogique :

Les lieux réhabilités peuvent être utilisés comme des espaces d'apprentissage pour des écoliers ou des artisans. Ils peuvent servir aussi dans le cadre de visites guidées ou des promenades thématiques (*Photographie 02*).



Photographie 02 : L'ancienne Prison Saint-Paul (Lyon-France), Transformée En Une Université Accueillant 6000 Etudiants.

(Source <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/a-lyon-une-ancienne-prison-transformee-en-universite-10865/>. Consulté le 22 Décembre 2017)

VI-3-La valorisation touristique :

Il s'agit d'aménager le bâtiment réhabilité comme une structure d'hébergement (gîtes, hôtels, restaurant, bar et boutiques).¹ (*Photographie 03*).

¹ Le phare de Sénétosa (Corse, France) Il a été transformé en refuge littoral pour accueillir une vingtaine de personnes (randonneurs, cavaliers, kayakistes ...) et le personnel de gestion. Le bâtiment principal au rez-de-chaussée : accueil du public, lieu d'information, petit espace de présentation du phare ; chambres pouvant être ouvertes au public et à l'étage : espace réservé au gestionnaire et au personnel des Phares & Balises : chambres, cuisine. Cet espace sera interdit au public. L'ancien bâtiment technique sera quant à lui réservé au public, avec la mise à disposition de 2 dortoirs, d'un réfectoire et d'un espace cuisine communs, type refuge (vingtaines de personnes sans service de restauration). Cette opération de restauration, menée dans une démarche écologique, vise à mettre en valeur le patrimoine culturel et environnemental de la Corse. Source : Conservatoire du littoral Français.



Photographie 03 : L'Hôtel De La Marine (Paris-France) Transformée En Restaurants Bars.

(Source <https://www.herodote.net/Images/Marinereception.jpg>. Consulté le 25 Décembre 2017)

VI-4-La valorisation scientifique :

Certains bâtiments réhabilités, peuvent accueillir des chercheurs, étudiants afin de permettre d'effectuer des recherches.

VI-5-La valorisation pour la gestion du site :

En accueillant des logements, bureaux, espaces de travail et de recherche pour les acteurs du patrimoine local ou de l'édifice lui-même.

VII- DES GENERALITES SUR LE TOURISME :

VII-1-Le tourisme essai de définition :

Voulant définir la notion « *tourisme* » nous nous sommes confronté à une multitude de définitions et d'appréhensions de ce concept.

Pour l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) : « *Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituelle pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé)* ».

L'OMT propose la classification des motifs de visite suivante :

- ✓ Loisirs, détente et vacances.
- ✓ Visites à des parents et amis.
- ✓ Affaires et motifs professionnels.
- ✓ Traitement médical.
- ✓ Religion et pèlerinages.

La commission des statistiques des Nations unies, en 1993, précise la définition et caractérise le tourisme comme : « *un ensemble d'activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs.* »

Selon nous la notion « *tourisme* » ne se limite pas seulement à ces deux définitions on peut le définir aussi comme étant : « *un ensemble de secteurs d'activité tel que le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs, les spectacles, le sport et les entreprises de voyages. Ce n'est donc pas une branche d'activités classique et sa mesure est difficile.* »¹

Cette difficulté de cerner le concept « *tourisme* » est due en grande partie à la multitude des acteurs de ce secteur qui s'affrontent pour définir le tourisme. Le tableau suivant (tableau 03) illustre le nombre important des acteurs (prestataires, fournisseurs de services, entrepreneurs, artisans, services publics) de la filière touristique.

Prestation touristique	Prestations préalables	Sous-traitants
Hébergement	Matériaux de construction, travaux de construction	Industrie du bâtiment, artisans
	Aménagements intérieurs	Magasins d'ameublement, artisans
	Réparations	Artisans
Restauration	Produits alimentaires frais	Agriculture, pêche, commerçants et marchés locaux
	Produits alimentaires transformés	Boulangerie, boucherie, grossistes en produits alimentaires
Transport	Véhicules	Vendeurs de voitures, loueurs de bateaux
	Carburant	Stations d'essence
	Porteurs	Main-d'œuvre locale non qualifiée
	Montures	Agriculture locale
Activités et programmes	Visites guidées spécifiques	Main-d'œuvre (locale) non qualifiée
	Manifestations culturelles	Population locale
	Cours, ateliers	Main-d'œuvre locale formée
	Equipements (de sport)	Loueurs ou vendeurs d'articles de sport

Tableau 03 : Exemples De Prestations Préalables Et De Sous-Traitants.

(Source : Rapport Le Tourisme dans la Coopération technique. GTZ 2000.)

¹ *Tourisme culturel et patrimonial, un produit en croissance à travers le monde.* [En ligne]. Disponible sur : <http://veilletourisme.ca/notre-expertise/>. Consulté le 28 Décembre 2017.

VII-2-Synopsis des parties prenantes du tourisme :

La coopération allemande GTZ¹, dans un manuel assez exhaustif, propose un schéma (*figure 03*) qui regroupe, par familles, l'ensemble des parties prenantes du tourisme.

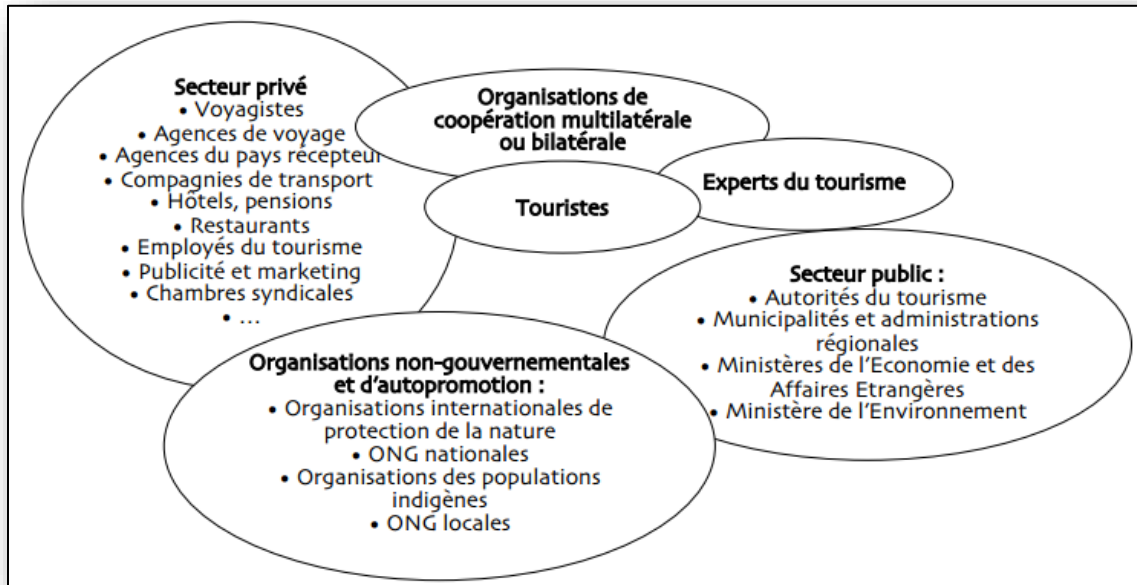


Figure 03 : Mise En Réseau Dans Le Tourisme : Synopsis Des Acteurs.

(Source : Rapport Le Tourisme dans la Coopération technique. GTZ 2000.)

VII-3- La contribution des acteurs non touristiques au voyage d'un touriste :

Le tourisme n'est pas seulement multi acteur, Il est aussi multi compétence. La figure suivante (*figure 04*), nous permet de réellement nous rendre compte du caractère multiforme du secteur touristique et de dégager les nombreuses interactions de ce secteur avec les autres branches.

¹ Nouvelle structure issues en Janvier 2011 de la réforme de la coopération technique Allemande, de la GIZ concrétise le groupement de la GTZ, du Service Allemand de développement DED et de l'INWENT.

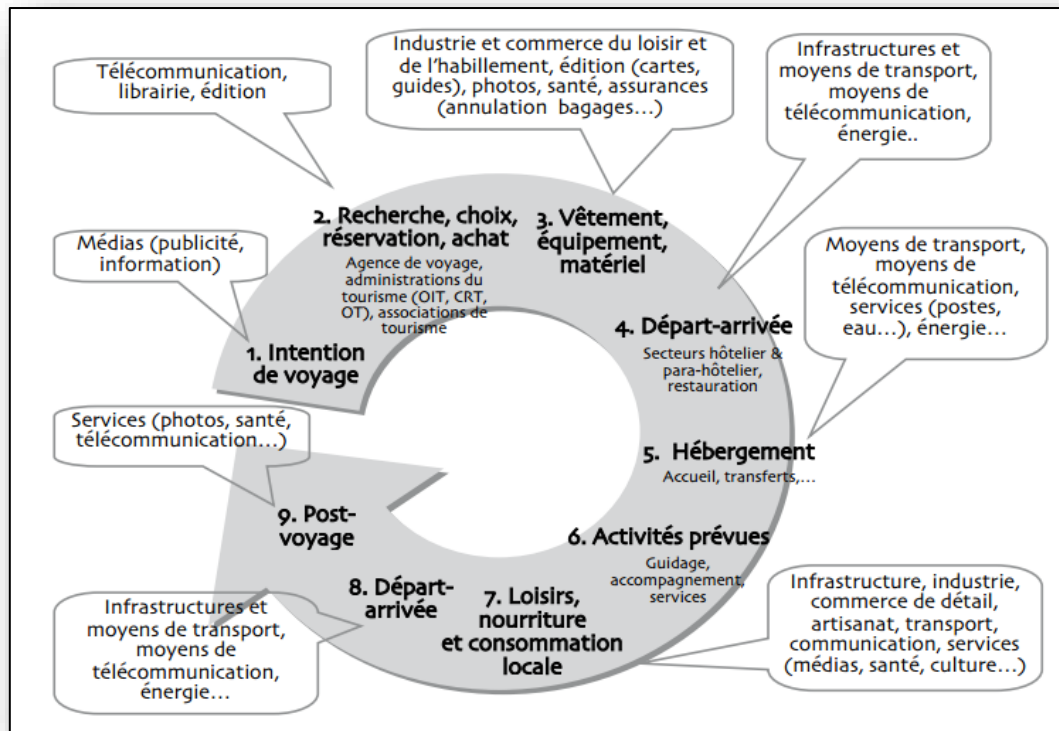


Figure 04 : La Contribution Des Branches Non Touristiques Au Voyage D'un Touriste.

(Source : Figure construite par Alain Laurent à partir des Actes des Rencontres de Ouagadougou novembre 2002)

VII-4- Proportions du chiffre d'affaire généré par chaque partie prenante du tourisme :

La figure suivante (*figure 05*), illustre la participation ou le rôle de chaque branche dans l'établissement d'un chiffre d'affaire généré par le tourisme.

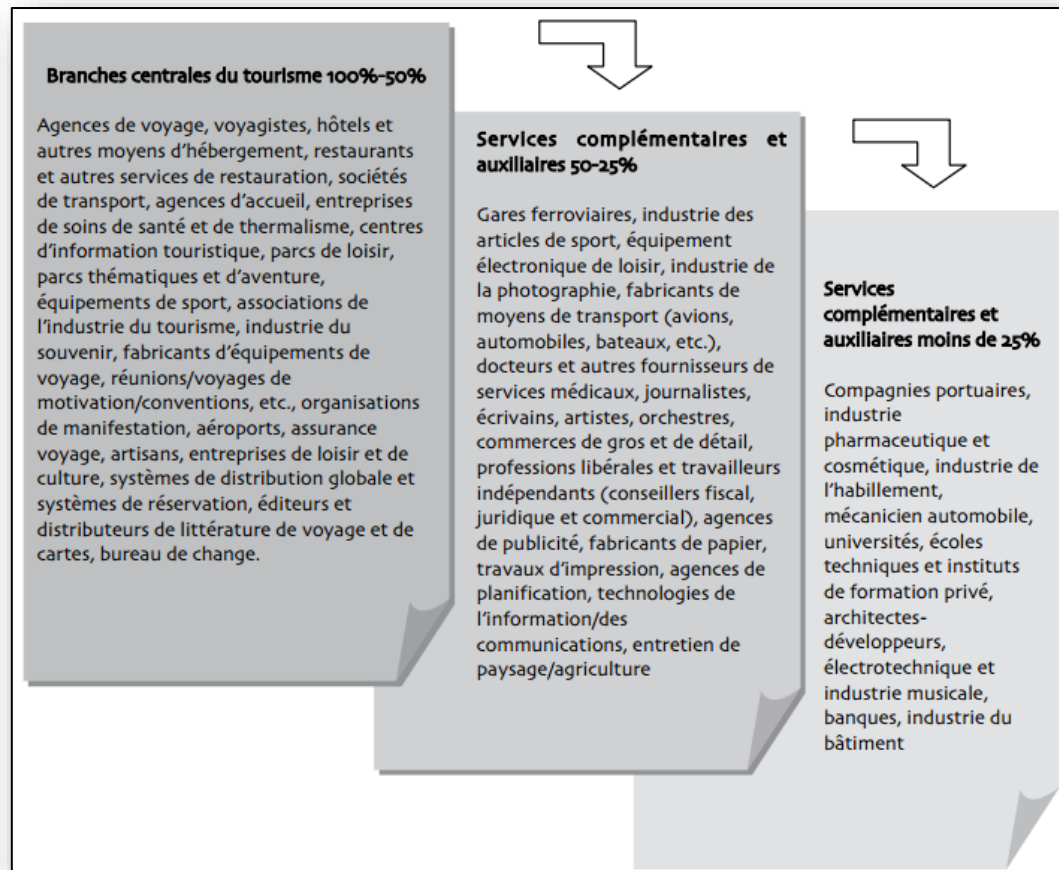


Figure 05 : Proportions Du Chiffre D'affaire Généré Par Le Tourisme.
(Source : TUI GmbH groupe de haut niveau sur le tourisme et l'emploi 1999)

VII-5- Tourisme durable : définitions, formes et fondements :

La Direction générale de la Commission européenne pour l'éducation et la culture a défini le concept de « *tourisme durable* » comme cherchant à « *Concilier les objectifs économiques du développement touristique avec le maintien de la base de ressources indispensables à son existence. Plus précisément, il s'agit d'un tourisme qui assure un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles et respectueux des hommes, visiteurs, salariés du secteur et populations d'accueil* ».

L'Organisation mondiale du tourisme le définit comme suit : « *Le développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, et les systèmes vivants* ».

En termes simples, le « *tourisme durable* » peut être défini comme étant :

« *Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* ». ¹

La figure suivante (figure 06), résume les bases du tourisme durable.

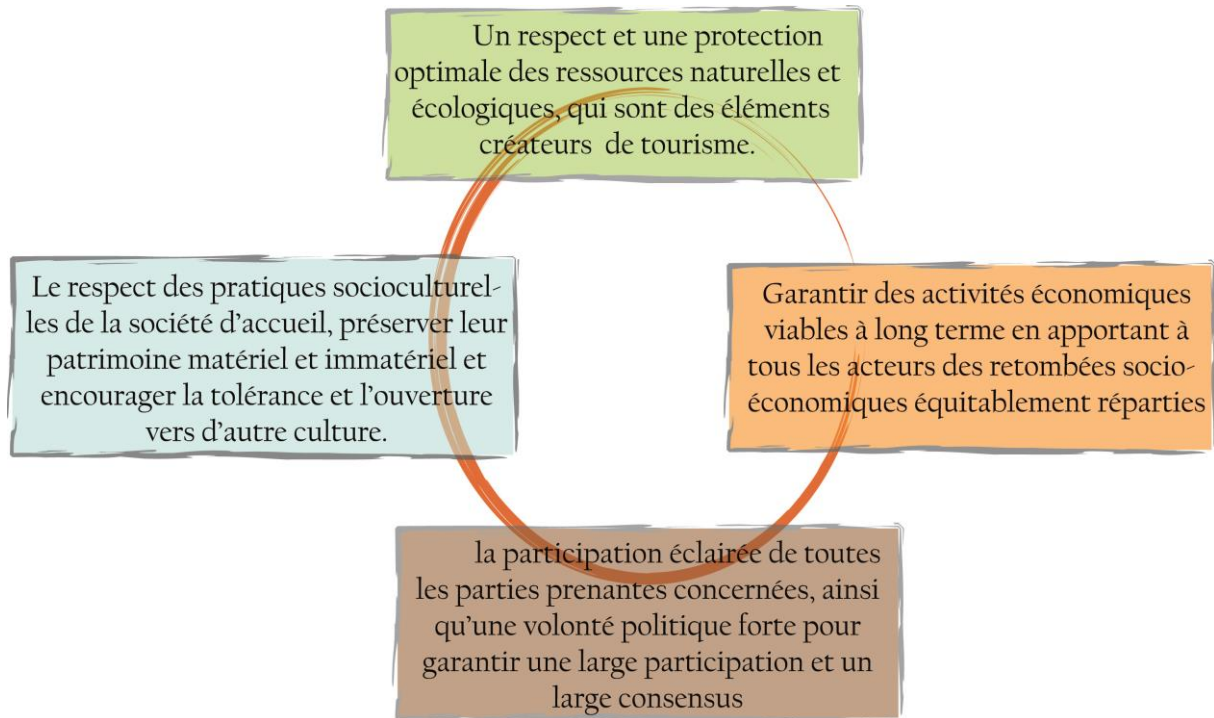


Figure 06 : Les Composantes Du Tourisme Durable.

(Source : Auteur.)

VII-5-1-Les Différents types de tourisme durable :

Plusieurs aspects de tourisme gravitent autour de la notion de tourisme durable, chacune mettant l'accent sur un aspect en particulier.

- **Le tourisme équitable :**

Généralement associé aux relations Nord-Sud, ce type de tourisme s'inspire des principes du commerce équitable. Il fait en sorte que les

¹ *Sustainable Development of Tourism.* [En ligne]. Disponible sur : <http://sdt.unwto.org/fr/content/definition>. Consulté le 29 Décembre 2017.

communautés locales soient impliquées dans les prestations touristiques et bénéficient des retombées économiques, et ce, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Pour ce motif, le tourisme équitable suppose un partage équitable des bénéfices, de façon à ce que le tourisme devienne un facteur favorable et réel de cohésion économique et sociale entre les peuples et les territoires. Dans cette perspective, les intervenants doivent contribuer à l'épanouissement des populations locales en favorisant l'emploi du personnel local, l'achat local et la redistribution équitable des revenus d'opération, particulièrement chez les catégories socio-économiques défavorisées.¹

▪ **Le tourisme solidaire :**

Il permet la création d'un lien de solidarité entre le touriste et les populations locales. Une contribution financière du touriste ou du voyageur sera reversée à des projets de développement locaux.

▪ **Le tourisme social :**

Le bureau international du tourisme social (BITS) définit le tourisme social comme étant : « *Par tourisme social, le BITS entend l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme et en particulier de la participation des couches sociales aux revenus modestes. Cette participation est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini.* ».²

VIII- LE TOURISME CULTUREL :

VIII-1- Définition :

Le tourisme culturel est d'habitude perçu comme un phénomène socio-économique positif, en mesure de s'intégrer d'une façon équilibrée avec la nature des lieux, avec les économies locales et le tissu culturel des territoires. Puisque l'idée même de culture dérive de rapports, on suppose que les voyageurs se déplacent avec des buts culturels, une attitude d'ouverture envers ce qui est nouveau et de respect envers la réalité observée. Cette vision figée et romantique du voyage comme un

¹ Tourisme Durable : Fondements, Indicateurs et Apport au Développement des Pays du Sud. Mohamed BEHNASSI. Enseignant-Chercheur à la Faculté de Droit d'Agadir. Directeur du Centre Nord-Sud de Recherches en Sciences Sociales-NRCS.

² *L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire.* Revue L'économie sociale : un bilan des recherches et des pratiques au Québec N : °32. 2005.

Grand Tour moderne risque de nous faire perdre de vue le fait que le tourisme culturel, comme les autres formes de tourisme, pèse profondément sur l'organisation de l'espace. Les lieux du tourisme cinématographique et les parcs culturels représentent deux exemples, en quelque sorte opposés, de territoires créés par le tourisme culturel.¹

Le tourisme culturel englobe, le tourisme architectural, la visite des sites naturels et le tourisme marin. On compte également le tourisme religieux et le tourisme gastronomique, les festivals et sans oublier l'activité la plus traditionnelle de toutes, la visite des monuments, de musées et expositions. Le tourisme culturel peut ainsi être divisé en quatre formes de tourisme différentes mais entrecroisées :

- ✓ Le tourisme patrimonial.
- ✓ Le tourisme culturel.
- ✓ Le tourisme artistique.
- ✓ Le tourisme créatif.

Le tableau ci-dessous (*tableau 04*) synthétise les principaux thèmes culturels :

¹ *Le tourisme culturel : De nouveaux produits pour de nouveaux territoires.* Revue La géographie culturelle vue d'Italie N : °64. 2008.

Thèmes	Formules touristiques	Illustrations
Religieux	Pèlerinage, retraite, rencontre charismatique	Lourdes, abbaye de Hautecombe, Talzé
Découverte culturelle de région, ville, pays	Circuit, séjour avec excursions, court séjour, croisière	Bretagne, Bruges, tour d'Europe, tour de la Méditerranée
Historique	Circuit	Circuit Napoléon en Corse, Route Charlemagne
Souvenir	Circuit sur champs de bataille, lieux de mémoire, cimetières	Circuit du Débarquement en Normandie, Route du patrimoine juif du Vaucluse, champs de bataille de la Somme
Ethnique / généalogique	Circuit, séjour	Visite des Canadiens à leurs cousins acadiens du Poitou, retour au pays de toute « diaspora »
Artistique	Circuit Stage	Circuit des églises romanes de la Saintonge, des châteaux de la Loire Stage de musique vocale à l'abbaye de Sylvanès
Artisanal	Stage	Stage de poterie dans le Lubéron
Technique / Industriel	Circuit, voyage d'études	Visites de centrales nucléaires, des entreprises de la filière bois dans les Landes
Parcs et Jardins	Circuit et séjour	Festival des jardins à Chaumont-sur-Loire, circuit des parcs et jardins de Normandie
Festivals, événements	Court séjour	Festival d'Orange, exposition de peinture à Paris, carnaval à Liège
Gastronomie	Séjour et circuit Stage	Circuit-dégustation des Grandes tables de Bourgogne « Stage canards » en Dordogne
Shopping	Séjour en ville	Enchères d'objets d'art, achat d'artisanat, brocante, shopping détaxé, de luxe...
Linguistique	Séjour en écoles, en immersion en familles	Grande-Bretagne, Espagne, jeunes Allemands en France
Pédagogue de la culture	Classe transplantée	Classe scientifique à la CSI de la Villette, classes européennes du patrimoine, voyage d'études

Tableau 04 : Le Tourisme Culturel, Ses Thèmes Et Ses Formules.
(Source : Dynamique et prospective d'une passion durable. Claude ORIGET. p10.)

De nos jours, le tourisme culturel est devenu une véritable locomotive de revitalisation et de promotion des cultures locales. Dorénavant chaque société peut participer au développement touristique à travers l'exploration de leur propre culture.

Cependant on ne peut négliger la valeur pécuniaire que représente aujourd'hui le tourisme culturel, il peut devenir un enjeu économique majeur.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le voyage culturel et patrimonial représentait 40% de l'ensemble du tourisme international en 2007 comparativement à 37% en 1995.¹

VIII-2- Les attractions culturelles les plus visitées :

Dans souvent des cas, les touristes culturels connaissent d'emblée les activités culturelles qui les attendent à leur arrivé. Selon une enquête d'Atlas Cultural Tourism,² effectuée en 2007, les monuments historiques et les musées figurent parmi les plus visités par les touristes, secondés par les spectacles et présentations artistiques. La figure suivante (*figure 07*), illustre les types d'attractions culturelles visitées par les touristes.

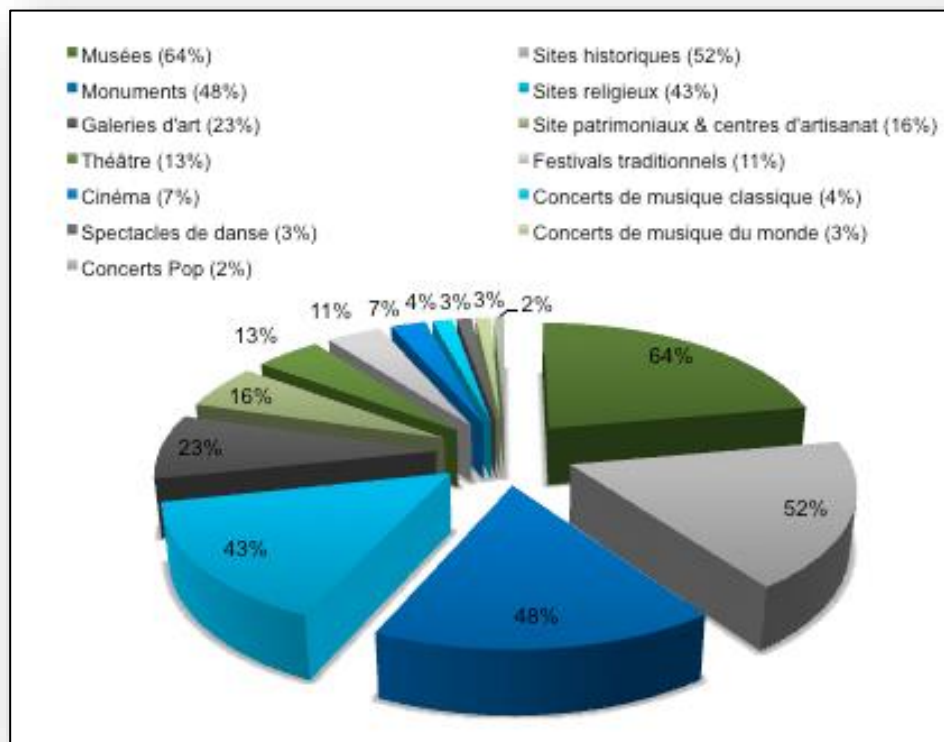


Figure 07 : Les Types D'attractions Culturelles Visitées Par Les Touristes.

(Source : Atlas Cultural Tourism.)

¹ *Tourisme culturel et patrimonial, un produit en croissance à travers le monde.* [En ligne]. Disponible sur : <http://veilletourisme.ca/notre-expertise/>. Consulté le 28 Décembre 2017.

² Groupe de recherche sur le tourisme culturel.

VIII-3- Les principaux facteurs d'attractivité culturelle :

VIII-3-1- Une Offre culturelle d'exception :

Il faut que la culture et le savoir-vivre locaux soient l'un des motifs de la visite touristique. Comme c'est le cas à Abu Dhabi, où a été construit le Louvre-Abu Dhabi, conçu par l'architecte Jean NOUVEL. Le Guggenheim-Abu Dhabi de Frank Gehry. Tous ces nouveaux musées sont la motivation pour visiter cette nation. Nous pouvons aussi citer la ville de Shanghai en Chine, cette métropole qui est devenue un référent en matière de culture urbaine telle que Paris, New York et Londres, en grande partie grâce à l'exposition universelle de 2010 et de son marché d'art mondialement connu. Un autre aspect nous a attiré notre attention en analysant c'est deux exemples, c'est qu'un certain nombre d'événements et d'activités sont gratuites, tels que les fêtes nationales, les journées du patrimoine, les fêtes traditionnelles, certains festivals, l'accès gratuitement aux musées. Ce qui peut encore renforcer ces destinations.

VIII-3-2- Des prestations touristiques de qualité :

Afin d'offrir un accueil et des prestations de qualité pour satisfaire les clientèles touristiques. Les prestataires de services doivent s'engager à offrir :

- ✓ Un accueil professionnel et cordial.
- ✓ Des employés attentifs.
- ✓ Une maîtrise des langues étrangères.
- ✓ Des services de qualité et personnalisés.
- ✓ Un confort assuré.

VIII-3-3- Un renouvellement permanent des prestations culturelles :

Il faut que chaque année, il y ait de nouveaux musées ouverts, des nouveaux événements culturels et des nouvelles expositions afin d'attirer de plus en plus de touristes et faire revenir aussi ceux qui ont déjà visité la ville.

IX- LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

Le développement durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique et le social. C'est un développement, respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de la vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique mais sans perdre de vue les finalités sociales que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité (*Figure 08*).¹ Une stratégie de développement durable doit être une stratégie qui tient compte de :

¹ *Villes et développement durables.* [En ligne] Disponible sur : http://www.actu-environnement.com/p/actu_css.css. Consulté le 22 Juin 2010.

- **L'efficacité économique** : c'est assurer une gestion efficace et durable, sans atteinte pour l'environnement et le social.
- **L'équité sociale** : Il s'agit de répondre aux besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, tout en réduisant les inégalités entre les individus d'une société.
- **La qualité environnementale** : c'est protéger les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux.

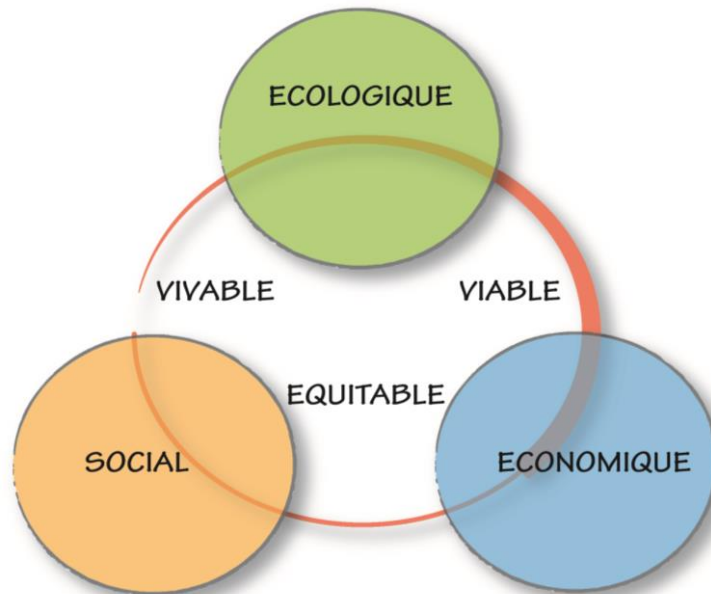


Figure 08 : Les Bases Du Développement Durable.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 17.)

De nos jours, le développement durable et le patrimoine sont devenus deux notions qui représentent plusieurs analogies et qui expriment les mêmes objectifs et volontés :

- Transmission et solidarité intergénérationnelle.
- Intégration des dimensions ; sociale, économique et environnementale.
- Assurer un avenir meilleur.

Le patrimoine est une ressource non renouvelable, qu'on doit protéger, économiser et mettre en valeur.

X- LE TOURISME CULTUREL, UN MOYEN DE PROMOTION ET DE PRESERVATION DU PATRIMOINE :

L'une des conclusions de la conférence internationale sur la gestion des destinations touristiques dans les sites patrimoniaux, organisée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) à Saint-Domingue en février 2014, est que : « *Le tourisme peut jouer un rôle important dans la gestion efficace du patrimoine culturel et naturel, car les revenus tirés du tourisme peuvent être mobilisés aux fins de la préservation* ».

X-1- Le touriste culturel et le patrimoine un couple complexe :

Selon une étude de l'Eurobarometer réalisée en 2009 auprès de l'union européenne, l'offre culturelle et patrimoniale d'une destination serait un facteur important dans le choix de voyage d'un Européen sur quatre. Plus encore, l'enquête d'Atlas Cultural Tourism, réalisée en 2007 auprès de 4600 vacanciers internationaux, montre que l'existence d'une offre culturelle riche et variée constitue le facteur le plus important dans le choix d'une destination culturelle.¹

La commission Européenne du tourisme (CET) classe les touristes culturels en deux catégories :

- ✓ *Ceux désirant de vivre la culture locale et profiter de l'authenticité des lieux.*
- ✓ *Ceux qui désirent vivre une expérience authentique et acquérir des connaissances.*

Toujours selon le rapport l'Eurobarometer 2009, il précise que les voyageurs âgés de 35 ans et plus, représentent le segment le plus important des touristes culturels, en effet ce segment de voyageurs est connu pour avoir un revenu élevé et un fort appétit pour le voyage et la culture. Ce rapport précise encore que la majorité de la tranche d'âge des seniors choisissent des voyages culturels. Ces données ne font que nous rassurer sur l'avenir du tourisme culturel.

En analysant ce rapport, nous nous rendîmes compte que les touristes culturels dépensent bien beaucoup plus que les autres touristes venus pour le loisir ou la détente.

¹ *Tourisme culturel et patrimonial, un produit en croissance à travers le monde.* [En ligne] Disponible sur : <http://veilletourisme.ca/notre-expertise/>. Consulté le 01 Janvier 2018.

Ces dépenses supplémentaires peuvent s'expliquer par les droits d'entrée aux musées et sites protégés.

L'enquête d'Atlas rapporte que le touriste américain est particulièrement friand d'expériences culinaires ; il aime par exemple prendre part à des dégustations de vins et assister à des événements gastronomiques. Pour cette clientèle, la gastronomie s'avère un facteur pouvant influencer sur le choix de la destination. Les Européens sont, en revanche, aussi bien attirés par la gastronomie que l'héritage culturel, l'art et l'événementiel. Quant aux visiteurs provenant des économies émergentes, comme la Chine et l'Inde, on remarque qu'ils ont une nette préférence pour les voyages où l'expérience de nouvelles cultures joue un rôle important.¹

En analysant les différents écrits qui traitent de la relation entre le tourisme culturel et le patrimoine, nous pouvons affirmer que le voyage culturel a encore un bel avenir devant lui, pas seulement grâce aux raisons citées auparavant mais aussi à travers les nombreuses actions et initiatives menées par les différents pays pour promouvoir leur patrimoine et leurs aspects culturels uniques afin de se démarquer et attirer encore plus de touristes.

Nous pouvons citer à titre d'exemple l'Italie, connu pour sa gastronomie, son histoire et son patrimoine majestueux, qui utilise ses atouts pour attirer un nombre important de touristes culturels.

X-2- Les conditions d'une bonne cohabitation du couple patrimoine tourisme :

Selon les chartes du tourisme culturel adoptées par ICOMOS en 1976 puis en 1999, la place des patrimoines dans le tourisme est clairement identifiée. Dans la charte de 1976, le patrimoine est avant tout le monument : « *Le Tourisme culturel est celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et des monuments. Il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfiques socioculturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées* ». Dans la Charte de 1999, la notion de patrimoine s'est considérablement élargie : « *Le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales,*

¹ *Tourisme culturel et patrimonial, un produit en croissance à travers le monde.* Op. Cit.

régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. Le patrimoine particulier et la mémoire collective de chaque lieu et de chaque communauté sont irremplaçables et représentent une base essentielle du développement, à la fois maintenant et pour l'avenir ».¹

À partir de ces deux définitions, nous pouvons dire que le tourisme culturel est apparu comme une sorte de résistance au tourisme de masse des années 1960, cette déduction est encore renforcée par Saskia Cousin, qui analyse ainsi cette évolution :

« ... il est un point commun à l'ensemble des écrits sur le tourisme culturel ; un point commun qui démarque le tourisme culturel en valeur vis-à-vis du tourisme appréhendé de manière globale : l'énoncé que le tourisme culturel est « bon » pour les territoires qu'il concerne. Les institutions culturelles locales, nationales ou internationales, qui dénoncent les méfaits du tourisme de masse, considèrent en effet le tourisme culturel comme une forme de tourisme indolore, distinguée et respectueuse des sites et des populations. La politique de tourisme culturel se présente comme une manière d'allier développement économique et visites du patrimoine, pratiques et échanges culturels, marché de biens et de services ».² Le tourisme culturel est aussi venu, comme un sauveur du patrimoine face au tourisme de masse, en désengorgeant les sites touristiques déjà sur fréquentés, à travers la multiplication et la diversification de l'offre culturelle.

Une sur fréquentation des sites patrimoniaux peut engendrer des conséquences irréversibles sur les monuments, ses conséquences peuvent être de différents ordres :

- D'Ordre socioculturel :
 - ✓ Altération des sites culturels et historiques et la perte progressive de leur identité culturelle.
 - ✓ Insuffisance de logements pour les habitants locaux.
 - ✓ Perte d'identité des résidents.
- D'Ordre politique et économique :
 - ✓ Hausse des prix et des impôts.
 - ✓ La spéculation foncière.
- D'Ordre environnemental :
 - ✓ Pollution.
 - ✓ Rareté des ressources naturelles.
 - ✓ Difficultés de gestion des déchets.

¹ 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines. Martin MALVY. p 21.

² COUSIN Saskia, *L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel*. Vol. LVII. N°1-2, 2008. p 41.

De plus nous constatons de nos jours, un nouveau mal qui touche le patrimoine, c'est sa banalisation et sa folklorisations, qui représentent l'un des plus sérieux dangers du tourisme. Ce phénomène est très perceptible au Maroc, particulièrement dans les nombreux festivals populaires qu'accueille le pays. On assiste à un changement néfaste sur le plan vestimentaire en changeant plusieurs détails des costumes et des bijoux portés par les danseurs ainsi que sur le plan de l'organisation et de la maîtrise de la danse. Encore plus grave, ces danses ancestrales ne font plus que l'objet de traditionnelles célébrations telles que les mariages, les baptêmes, mais on les pratique dans tous les grands événements et meeting pour accueillir les invités et visiteurs.

X-3- Qu'apporte le tourisme au patrimoine ? :

Le tourisme est l'un des objectifs centraux de la conservation du patrimoine culturel, qui utilise ce dernier comme base pour l'établissement de produits touristiques.¹

Depuis la moitié des années 1970, d'énormes efforts en étaient pris pour revaloriser et protéger les monuments historiques. L'une des motivations pour une telle prise en charge était la possible utilisation de ces bâtiments revalorisés comme attraction touristique.

Ainsi, le tourisme peut être considéré comme un déclencheur et un facilitateur de la conservation et revalorisation des édifices historiques.

Les sites patrimoniaux et le patrimoine culturel immatériel jouissent, aux yeux des visiteurs potentiels, d'un statut exceptionnel promettant une expérience extraordinaire. Mais cela ne signifie pas nécessairement que la qualité de la perception doit toujours correspondre à l'importance historique ou culturelle du patrimoine mondial. La mise en scène touristique des sites du patrimoine culturel et naturel et son intégration dans l'offre touristique environnante promettent une grande valeur en matière d'expérience qui ne peut pas être considérée comme acquise.²

X-4- La mise en tourisme ou touristification du patrimoine :

Parler de mise en tourisme signifierait mettre en œuvre des moyens pour rendre attractif un territoire, une région, un produit ou un savoir. Ce terme renvoie aussi à la création de produits et de services commercialisables et désirables afin d'attirer et de

¹ LAZZAROTTI Olivier. *Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation.*

² LUGER K. & K. WÖHLER. *Welterbe und Tourismus. Schützen und Nützen aus einer Perspektive der Nachhaltigkeit, Innsbruck.*

recevoir des touristes. La mise en tourisme nécessite un financement, une implication politique régionale et nationale ainsi qu'un cadre législatif à suivre comme une doctrine pour qu'elle puisse bénéficier aux territoires sans que d'autres aspects du milieu ne soient endommagés ou, du moins, afin de minimiser les impacts négatifs reliés à cette mise en tourisme. Nous pourrions considérer le processus de mise en tourisme comme une campagne présidentielle. Dans ce processus, le territoire met à l'avant-plan tout ce qui le distingue, que ce soit le paysage, la culture ou le patrimoine qu'il possède. Ensuite, il met en place tout ce qui favorise le développement du tourisme à savoir les voiries, l'hébergement (hôtel, gîte) et les attractions.¹

XI- LE TOURISME CULTUREL ET LE PATRIMOINE, DES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

XI-1-Le patrimoine et le tourisme, des catalyseurs de développement durable et local :

Aujourd'hui l'implication économique du patrimoine, s'impose comme une nécessité absolue pour sa sauvegarde et sa survie à travers la création de richesse, fournir des ressources alternatives pour l'économie locale. Le patrimoine est appelé à participer à la dynamique socioéconomique, à créer des postes d'emploi, à développer les échanges commerciaux locaux, à encourager l'artisanat et l'industrie locale et bien sûr lutter et réduire la pauvreté.

Selon BENYOUCEF Brahim,² le succès de l'implication du patrimoine dans la dynamique du développement durable et la lutte contre la misère et la pauvreté doivent s'articuler autour de trois points :

- ✓ La mobilisation de toutes les ressources en vue d'une meilleure optimisation des effets positifs, que génère la libre circulation de l'information, de la pensée, des idées et de la technologie.
- ✓ La mise en valeur et le développement des ressources et valeurs locales, en qualité d'atouts pour un développement durable et pour un positionnement confortable dans le réseau mondial.
- ✓ L'engagement du patrimoine et de la diversité culturelle dans la logique du dialogue, au service du progrès humain.

La sauvegarde et la mise en valeur d'un environnement traditionnel, exigent de nous de définir un ensemble d'actions économiques qui permettent de transformer cet

¹ CHAOUI Lynda. La mise en tourisme du patrimoine culturel saharien- cas d'étude : la vallée du M'Zab. p 21.

² BENYOUCEF Brahim. *Le patrimoine au cœur du tourisme culturel*. Colloque International « Tourisme oasien : formes, acteurs et enjeux ». Octobre 2008, Ouarzazate. Maroc.

environnement en une zone d'attraction, grâce aux singularités que lui offre le patrimoine local.

Les opérations de réhabilitation d'un environnement traditionnel doivent favoriser la création et le maintien d'activités économiques et artisanales à l'intérieur de ses tissus, diversifier les fonctions et les activités économiques afin de toucher une population plurielle, encourager le tourisme culturel, qui est considéré comme un tourisme durable car il permet la préservation des ressources patrimoniales grâce aux retombées financières qu'il offre.

XI-2-Le patrimoine, renaissance de l'identité locale :

La cohésion sociale doit être l'un des soucis majeurs des politiques de sauvegarde et de préservation du patrimoine, du fait que les transformations apportées aux cadres physiques sont insuffisantes pour garantir le succès de ses opérations de mise en valeur, car les populations qui occupent ces lieux souffrent d'importants problèmes de pauvreté, d'insalubrité et de sécurité.

Les politiques sociales, en parallèle aux actions de sauvegarde et de remise en état des édifices à caractère patrimonial, doivent se concentrer sur la lutte contre la pauvreté et la misère, la recherche de l'équité et la cohésion sociale, favoriser la mixité sociale et culturelle et la création d'équipement de proximité.

XI-3-Patrimoine et développement environnemental :

Aujourd'hui tout projet de sauvegarde et de protection d'édifice à caractère patrimonial, doit s'accompagner d'une politique environnementale opérante, qui peut gérer le domaine d'une façon durable, qui tient compte de l'économie des énergies et de la consommation de l'eau, la gestion des déchets, l'introduction d'énergies renouvelables et usages de matériaux naturels.

Le patrimoine peut constituer un facteur important de développement durable à condition que sa sauvegarde et sa mise en valeur concilient l'écologie, l'économie et le social, de cette façon on arrivera à préserver et à transmettre notre patrimoine aux générations futures.

Le tableau suivant (*tableau 05*), résume le rapport entre le patrimoine et le développement durable.



Tableau 05 : Rapport Entre Développement Durable Et Patrimoine.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 19.)

CONCLUSION :

Ce premier chapitre nous a permis d'éclaircir différentes notions et de déterminer l'étroite relation entre, patrimoine, monument historique, la sauvegarde, tourisme culturel, tourisme durable et développement durable afin de conforter la problématique et l'hypothèse de notre recherche.

Grâce à de nouveaux courants patrimoniaux qui sont portés par des organisations non gouvernementales et des associations locales de protection et de valorisation du patrimoine. Ce dernier peut être considéré comme l'ensemble de tous les biens, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des aïeuls et des ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures en raison de la valeur qu'on leur attribue (historique, esthétique, symbolique, identitaire, etc.). Il est un bien public dont la préservation doit être assurée par les collectivités lorsque les particuliers font défaut.¹

¹ Notice pédagogique Histoire de la notion de patrimoine. [En ligne] Disponible sur : http://www.flash-ton-patrimoine.fr/Telechargements/notice_hist-patrimoine.pdf. Consulté le 01 Janvier 2018.

Dans un second temps nous avons mis la lumière sur le concept de tourisme culturel, que nous considérons qu'il peut jouer un rôle capital dans la gestion efficace du patrimoine culturel, car les recettes économiques issues du tourisme peuvent être utilisées aux fins de la préservation et la revalorisation. Par contre il ressort de cette partie de notre travail, que la relation entre patrimoine et tourisme est paradoxale : alors que la mise en valeur du patrimoine et sa réhabilitation constituent une attraction touristique importante, elle engendre au même temps des risques pour la conservation des édifices historiques particulièrement à cause des nombreux flux de touristes.

C'est pourquoi la mise en œuvre du développement durable dans le domaine du tourisme ambitionne de soutenir ses avantages sociaux, économiques et environnementaux tout en s'efforçant de diminuer, voire d'éliminer, les préjudices qu'il peut créer, et parvenir à une utilisation rationnelle et sensée des ressources, particulièrement les plus exceptionnelles.

En dernier lieu nous pouvons dire qu'actuellement dans les sociétés modernes, l'intervention sur le patrimoine bâti est devenue pluridisciplinaire, elle est obsédée par un souci de sauvegarder, de conserver et d'intégrer ce patrimoine dans la vie socioéconomique des riverains, cette nouvelle culture d'intervention sur le patrimoine se définit par son intérêt aux aspects économiques et sociaux du patrimoine matériel ainsi que la manière dont il peut participer pour enrichir et améliorer la vie des riverains et usagers.

Cette détermination de transmission d'héritage est possible en grande partie grâce au processus de mise en tourisme et touristification des biens patrimoniaux à des fins culturelles, permettant à un objet d'évoluer vers un bien patrimonial grâce aux différentes valeurs qu'il recèle. De fait la sauvegarde et la transmission du patrimoine est aperçue comme la principale finalité des processus de sauvegarde et de mise en valeur des biens culturels, ce qui explique l'apparition de nouveaux raisonnements liés à sa protection et son développement. Le développement durable permet d'enrichir et de garantir la réussite du processus si long et si complexe de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine, car cette notion assure une relation fondamentale entre, l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale.

En fin de compte la mise en tourisme et la touristification des biens patrimoniaux à des fins culturelles, se prescrit comme l'une des démarches les plus fructueuses et durables pour protéger notre patrimoine bâti, car la mise en tourisme à des fins culturelles permet de :

- De respecter l'édifice historique en atténuant les conséquences néfastes des touristes, grâce à des différents moyens, tel que la

restriction du nombre de visiteurs ou l'élaboration d'un code d'éthique ou de bonne conduite pour touristes.

- La plupart des personnes qui entreprennent un voyage culturel sont motivées par le désir d'apprendre, d'acquérir des connaissances sur les cultures ou les populations locales. Pour ce faire, ils font appel à des guides expérimentés qui connaissent bien le milieu visité et sont très souvent des scientifiques ayant étudié, ou étudiants toujours, ce milieu.¹
- Assistance à la sauvegarde des édifices historiques à travers des actions directes et des engagements évidents des touristes et des tour-opérateurs, généralement par le paiement des droits d'accès aux sites et des taxes de séjour.

¹ Decroly, J-M., Duquesne, A-M., Delbaere, R., Diekman, A. *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*. Editions de l'université de Bruxelles, Collection Aménagement du territoire et de l'environnement, Bruxelles, 2006. p. 28.

Chapitre II : Outils Stratégiques
& Méthodologiques Pour Une
Mise En Tourisme & Une
Réutilisation Efficace Du
Patrimoine Bâti.

INTRODUCTION :

Le présent chapitre sera consacré à l'étude d'un guide de réhabilitation et de réutilisation des édifices à caractère patrimonial, afin de saisir la nécessité d'une réutilisation efficace et respectueuse de ces édifices pour les intégrer dans la vie contemporaine.

Nous avons opté pour l'analyse du Guide de la réhabilitation des bâtiments de l'architecture traditionnelle méditerranéenne de 2007. Il s'agit d'un complément de la Méthode RehabiMed de 2005. Pour rappel Le projet RehabiMed fait partie du programme européen Euromed Heritage. Il est né comme un programme culturel après la conférence de Barcelone de 1995, qui avait pour objectif la création d'un espace de prospérité économique et sociale dans tout le bassin méditerranéen.¹

Le choix de ce guide pour illustrer une méthodologie efficiente et cohérente dans le domaine de la réutilisation et la réhabilitation des édifices historiques se justifie par :

- Il contient des parties pratiques qui détaillent les étapes à suivre pour la réhabilitation des bâtiments.
- Il offre aussi un riche complément d'articles spécifiques clairs et précis qui développent les différentes étapes amorcées dans la procédure de réhabilitation des bâtiments d'architecture traditionnelle.
- Afin de faciliter son application, ce guide partage plusieurs exemples d'opération de réutilisation et réhabilitations menées dans le bassin méditerranéen.
- Les opérations de réhabilitation menées dans le cadre de ce programme, visent toujours à redonner un usage aux bâtiments, ce qui soutient encore nos hypothèses et problématique de recherche.

¹ L'objectif du programme RehabiMed :

- Renforcer l'activité de la réhabilitation et d'entretien comme facteur de développement durable (Social, économique et environnemental) dans tous les pays de la méditerranée.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'un large éventail de la population méditerranéenne.
- Préserver l'identité historique et culturelle de l'architecture méditerranéenne traditionnelle.
- Créer des synergies ainsi que des réseaux d'experts transnationaux dans les différents domaines de la réhabilitation et de l'entretien des bâtiments.

- L'objectif de RehabiMed est de renforcer l'activité de réhabilitation et d'entretien de l'architecture traditionnelle méditerranéenne, comme facteur de développement durable (social, économique et environnemental) et cela à travers la réutilisation des édifices réhabilités.
- Les projets RehabiMed sont des projets fédérateurs, réunissant des experts, des responsables politiques, des étudiants et, surtout, la population locale, qui est en rapport direct avec l'architecture traditionnelle.
- Ce travail méthodologique est le résultat de l'effort de plus de cent cinquante professionnels de différents domaines et de quinze pays différents.
- Ce guide reconnaît l'architecture traditionnelle comme faisant partie du paysage culturel méditerranéen, la réhabiliter avec un minimum de rigueur implique de transférer aux générations futures ses valeurs patrimoniales ; historiques, artistiques, mémorielles.
- Il s'agit d'un guide qui prétend, dans la mesure du possible, être scientifique, objectif et précis.

Cette diversité des objectifs et particularités de ce guide, nous permettra une meilleure compréhension des différentes étapes à entreprendre avant, pendant et après chaque opération de réhabilitation menant vers une réutilisation respectueuse et réfléchie.

La finalité de ce chapitre, c'est de ressortir avec des assises techniques, permettant de réhabiliter et de réutiliser l'architecture traditionnelle d'une manière consciente, ordonnée et adéquate.

Enfin tout cela nous fournira les éléments nécessaires pour l'évaluation de la stratégie patrimoniale Algérienne.

Le guide de RehabiMed propose une procédure séquentielle, un processus en quatre phases consécutives, que nous essayerons de détailler dans la partie suivante de ce chapitre.

I-LA RECONAISSANCE :

I-1-Les préliminaires :

Cette première étape, qu'on peut appeler aussi la « décision d'agir », prise par le propriétaire, qui est le principal acteur de toute opération de réhabilitation, il peut être

public ou privé, individuel ou collectif. Dans tous les cas, c'est l'âme de l'opération, dans laquelle s'unissent les désirs d'améliorer l'état d'un édifice historique.¹

Cette décision d'agir peut être motivée par plusieurs raisons; historiques, économiques, sociales et environnementales.²

I-1-1-La Décision d'agir / Entrevue avec le promoteur :

C'est la phase des entrevues et entretiens entre le propriétaire et l'architecte/ingénieur. Ce dernier doit être capable de cerner les besoins ainsi que les aspirations du propriétaire. Dans souvent des cas les décisions finales prises pour entamer les travaux sont très différentes des raisons initiales qui ont poussé le propriétaire à faire une commande au niveau de l'expert.³

Le rôle de l'architecte/ingénieur, ne se limite pas aux aspects techniques d'une opération de réhabilitation mais il doit être un bon conseiller par rapport aux aspects légaux et au coût économique d'une telle opération.

I-1-2- Pré-diagnostic :

Après que les décisions et les natures des travaux soient prises par le propriétaire en accord avec l'expert, l'étape du pré-diagnostic survient. Elle implique une approche intégrale de l'édifice, d'abord par ses valeurs qui véhiculent (architecturales, historiques, etc.), ensuite à travers ses problèmes qu'ils soient d'ordres constructifs ou d'habitabilité. Cette première visite se base sur une inspection visuelle au cours de laquelle l'expérience de l'architecte/ingénieur joue un rôle capital.⁴ Avant l'engagement des travaux, il est nécessaire de contrôler l'état sanitaire de l'immeuble, on peut retenir les points suivants (*tableau 06*).

¹ *Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments.* p 18. Juin 2007.

² Les désirs d'un meilleur logement, la volonté de faire du commerce, la pure survie consistant à maintenir la maison sur pied, la participation à l'enthousiasme collectif développé autour de l'embellissement d'une rue.

³ Très souvent, la propriété décide de faire appel à un expert pour un petit problème (une fissure, une trace d'humidité, etc.), pour des préoccupations de confort, pour une requête municipale de conservation, etc., mais c'est précisément l'architecte/ingénieur qui doit être capable d'orienter le propriétaire afin de rationaliser l'intervention et d'identifier les besoins les plus déterminants qui peuvent, parfois, être différents Des préoccupations initiales du propriétaire.

⁴ Il parcourt tout le bâtiment en tentant de découvrir le système constructif utilisé, les valeurs architecturales qui le caractérisent, les pathologies qui l'affectent, la problématique sociale qui lui est associée, etc.

Toitures	Infiltration d'eau par la couverture, abergement de cheminée, raccords murs pignons - toitures.
Zinguerie, canalisations	Gouttières, descentes d'eaux pluviales, évacuation d'eaux usées (encastrement
Toitures	Infiltration d'eau par la couverture, abergement de cheminée, raccords murs pignons - toitures.
Murs	Présence de fissures (actives ou non), bouchement des trous, joints, présence de mousse, dégradation de la pierre.
Bas de muret	Collecte des eaux pluviales, revers pavés, joints entre sol et mur, drainage éventuel, réseau souterrains.
Menuiserie	Vérification du calfeutrement des baies possible ?)
Divers	Protection contre les animaux (rongeurs, pigeons...) + Encastrement possible des réseaux, courants + Dépose d'éléments inutilisés (console métallique...)

Tableau 06 : Les Eléments A Contrôlé Lors De L'Etablissement De L'Etat Sanitaire D'Un Edifice Historique.

(Source : Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments)

Conjointement à cette inspection oculaire, l'expert doit enquêter sur le statut juridique de l'édifice afin de connaître les obligations et les limitations architecturales et urbanistiques dont il fait l'objet de la part de la mairie, région ou les institutions chargées de sa protection et sa mise en valeur.

Parallèlement à ces investigations, l'expert doit aussi s'informer ; sur les avantages économiques et fiscaux dont pourra bénéficier le propriétaire en cas de réhabilitation de son édifice ainsi que le degré de protection patrimoniale de la zone ou du bâtiment (*tableau 07*).


RehabiMed  Fiche modèle de pré-diagnostic			
INFORMATION CONCERNANT LE BÂTIMENT			
Propriétaire :			
Renseignements de contact :			
Adresse :			
Quartier / Ville :			
Nombre d'étages en sous-sol :		Nombre d'étages :	Rez-de-chaussée +
Nombre de locaux commerciaux :	en propriété	Nombre de logements :	en propriété
	en location		en location
Ancienneté (en années) :		Profondeur edifiée :	m
Surface construite :	m ²	Superficie cours, jardins :	m ²
RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES DE LA COMMUNE			
Qualification urbanistique (usages permis) :		Affectations, charges, inscriptions, hypothèques :	
Classement patrimonial :		Constructibilité :	m ² plafond / m ² sol
Nombre d'étages permis :	Rez-de-chaussée +	Profondeur constructible :	m
CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLACEMENT			
Zone (urbaine/rurale) :		Distance par rapport au centre urbain :	km
Largeur de la rue :	m	Largeur des trottoirs :	m
Hauteur du bâtiment voisin à gauche :	Rez-de-chaussée +	Hauteur du bâtiment voisin à droite :	Rez-de-chaussée +
SERVICES ET FORNITURES			
Eau potable :		Électricité :	
Tout-a-l'égout :		Téléphone :	
CROQUIS DU BÂTIMENT			

Tableau 07 : Fiche De Prés Diagnostic.

(Source : Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 102)

I-1-3-Le rapport du pré-diagnostic :

Après les enquêtes oculaires et l'examen des textes juridiques et légaux relatifs au bâtiment désirant le réhabiliter, l'architecte/ingénieur peut déjà avoir une première appréciation de l'édifice historique et avoir saisi ses insuffisances et ses potentialités.

Cette expertise doit réunir de manière concise les renseignements recueillis et elle doit évaluer l'état de conservation du bâtiment et faire des recommandations afin de permettre à l'architecte/ingénieur dès le début du processus, d'informer le propriétaire des possibilités de réhabilitation du bâtiment et des restrictions techniques

et économiques qui existent. À ce moment-là, le client devra décider s'il désire mener à terme ses idées initiales ou s'il souhaite reformuler la commande.¹

Dans 10% des cas, les bâtiments sollicités pour un pré-diagnostic dans le cadre des opérations de réhabilitation menées par RehabiMed sont dans un excellent état et ne nécessitent aucune intervention. Dans ce cas-là on pourra aller directement à l'étape numéro sept qui est l'étape Entretien (*figure 08*).

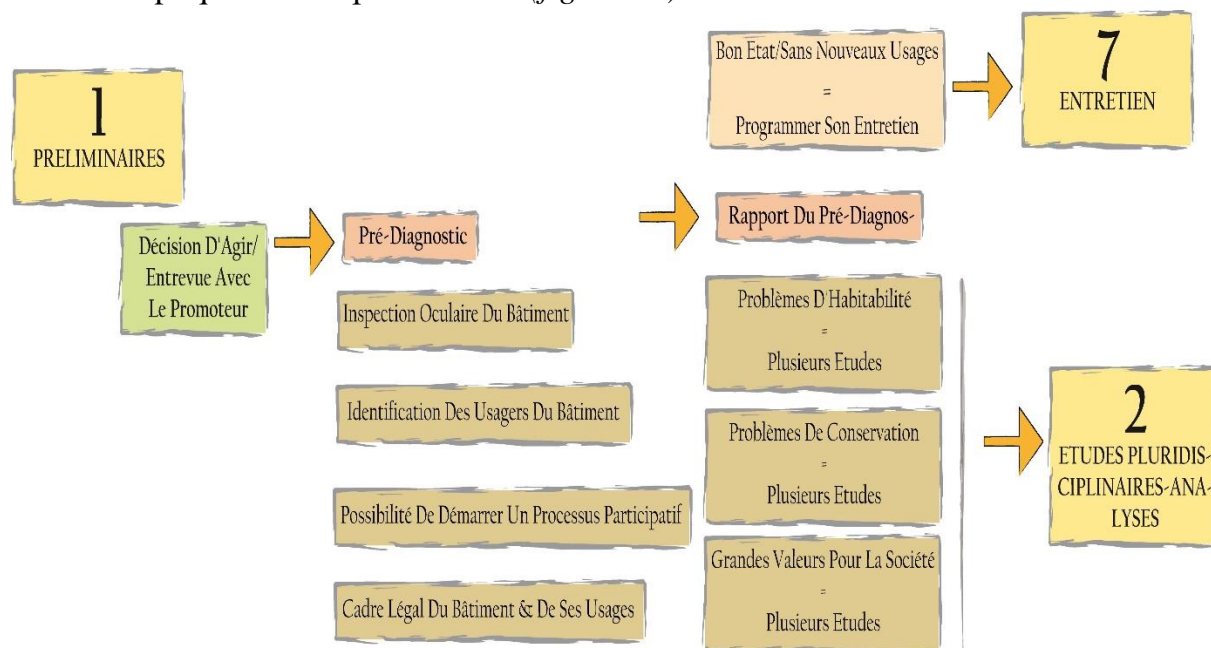


Figure 08 : Etape Des Préliminaires Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 21.)

I-2- L'études et analyse pluridisciplinaires :

Cette phase du processus se définit comme étant une collecte méthodique d'information dans tous les domaines, que l'expert juge nécessaire afin d'arriver à une profonde connaissance et maîtrise de l'édifice étudié.

L'architecte/ingénieur n'est pas dans l'obligation de mener lui-même ces études pluridisciplinaires, il peut les diriger si son corpus de connaissances ne lui permet pas de maîtriser plusieurs disciplines, dans ce cas il est dans l'obligation de faire appel à divers spécialistes.

¹ Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. Op Cit. p 22.

I-2-1-L'élaboration d'hypothèses provisoires :

La réussite du projet de réhabilitation dépend en grande partie sur l'étape des études pluridisciplinaires, car elle permet d'approfondir les connaissances de l'expert sur le bâtiment et son environnement avant d'y intervenir.

De ce point de vue, il est souhaitable de se fixer des objectifs et de faire les premières hypothèses à partir des renseignements recueillis dans le rapport de pré-diagnostic ; celles-ci seront vérifiées ou non à mesure que les études avanceront.¹

I-2-2- Programme d'études pluridisciplinaires :

En fonction des hypothèses avancées, une campagne d'études pluridisciplinaires sera lancée (*figure 10*).

■ Aspect social :

Dans de nombreuses opérations de réhabilitation, l'aspect socioéconomique peut être déterminant pour la réussite de celles-ci. Il se traduit par une ou des enquêtes sociologiques permettant de mettre la lumière sur les situations problématiques telles que le chômage, l'exclusion et leurs relations avec le monument réhabilité.

Dans cette partie du travail l'architecte/ingénieur peut être aidé par des anthropologues, qui pourront apporter des renseignements supplémentaires par rapport à l'usage du bâtiment, sa signification sociale et son rôle palpable dans le cadre de vie des riverains.²

■ Aspect historique :

La méthode historique enquête dans les sources documentaires pour compiler des données qui aideront à comprendre le bâtiment et ses transformations. De l'autre, le bâtiment lui-même est un magnifique document historique qui peut être soigneusement étudié comme culture matérielle par la méthode archéologique qui est habituellement utilisée parallèlement au relevé graphique du bâtiment. Une autre discipline de l'histoire, l'histoire orale, joue un rôle important dans la réhabilitation de l'architecture traditionnelle. Grâce à la consultation de personnes d'un certain âge, il est possible d'obtenir des renseignements très utiles sur le

¹ *Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments.* Op Cit. p 23.

² Réhabiliter un bâtiment ne consiste pas seulement à intervenir sur un objet, il est le reflet de ses riverains et il est indispensable de connaître leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs besoins.

bâtiment ainsi que sur les techniques de construction traditionnelles qui sont sur le point de disparaître.¹

■ **Aspect architectural :**

Aucun projet de réhabilitation d'un édifice historique ne peut être mené sans un bon relevé géométrique, il facilitera à l'architecte/ingénieur la compréhension du fonctionnement du bâtiment, ainsi il pourra réaliser un projet précis et adapté à la réalité des lieux. Peu importe le type de relevé adopté ; manuel, topographique ou un relevé Photogrammétrique (*figure 09*), l'essentiel c'est qu'il soit précis et réaliser avec rigueur, car il sera la base de tous travaux ultérieurs.

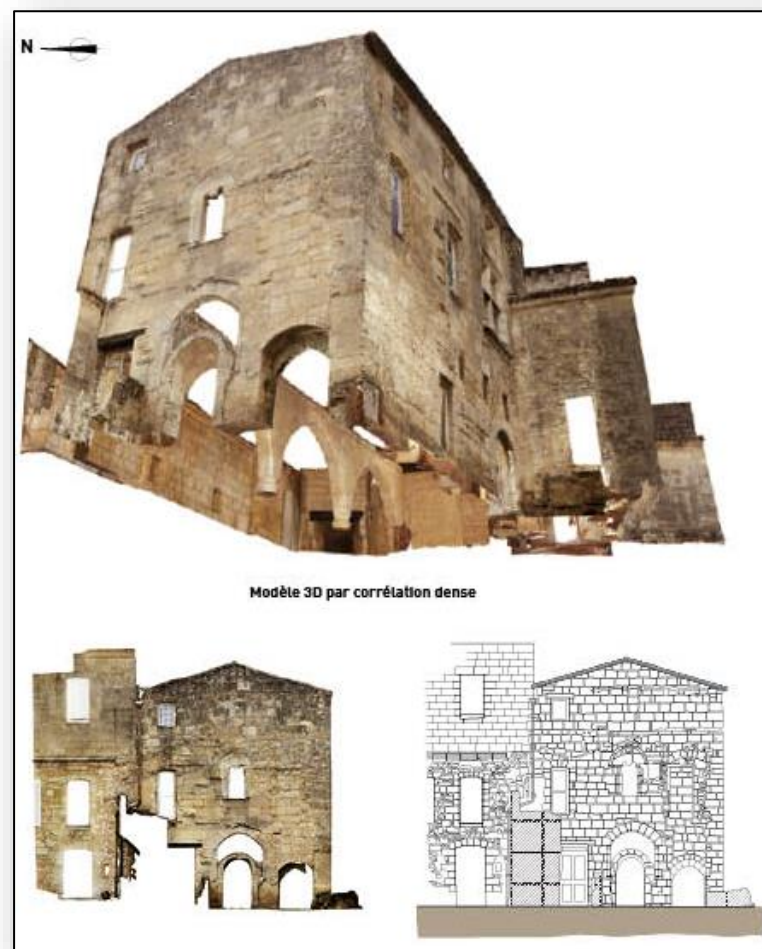


Figure 09 : Exemple De Relevé Photogrammétrique.

(Source : Disponible sur <http://clubdubalen.fr/blog/wp-content/uploads/2016/03/DP3.jpg>. Consulté le 10 Décembre 2017.)

En plus des différents relevés, on peut mener une opération de documentation photographique et vidéographique, qui nous aiderons à

¹ *Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments.* Op Cit. p 25.

mettre à jour tous les détails omis d'être signalé dans les différents relevés.

Un bon relevé géométrique sera capable de nous renseigner sur les valeurs architecturales du bâtiment (l'intégration dans le lieu, la configuration spatiale, une structure singulière, un type d'ornementation) et les techniques constructives utilisées et enfin un aperçu détaillé des matériaux constituant le bâtiment.¹

■ **Aspect constructif :**

Appelé aussi phase physico-constructive, c'est l'identification de tous les éléments du bâtiment ainsi que l'observation de ses dommages.² Dans cette étape l'architecte/ingénieur sera secondé de plusieurs experts, chimistes, géologues, biologiste, mécaniciens afin de pouvoir identifier les matériaux et leurs détériorations à travers des expériences in situ et en laboratoire.

Le point important à ne pas négliger dans cette étude, est l'évaluation structurelle de l'édifice désirant le réhabiliter afin d'éviter tout accident lors de l'exploitation de ce dernier.³ Cette étude est plus décisive encore dans les zones de fortes sismicités, où la résistance du bâtiment aux différents séismes doit être bien étudiée.

Au moment où l'on envisage une réhabilitation, il est recommandé d'introduire des critères de durabilité et de protection de l'environnement dans la réhabilitation du bâtiment. Ainsi, on analysera le cycle de l'eau, le cycle des résidus, les consommations énergétiques du bâtiment et l'on étudiera le confort en hiver et en été. Il existe dans la tradition constructive méditerranéenne une infinité de solutions bioclimatiques qui ne devraient pas être sous estimées par méconnaissance au moment d'une intervention.

¹ Au cours de cette étape, il est recommandé de consulter les études déjà réalisées sur la typologie du bâtiment et, dans certains cas, d'effectuer des études des aspects singuliers du bâtiment. Dans cette même orientation, l'architecture traditionnelle se caractérise d'une manière tout à fait particulière par la superficie de ses parements (couleur, texture, irrégularités, etc. des façades et des intérieurs). Pour cette raison même, les études des couleurs et de la décoration appliquée seront d'une grande valeur. Ces études impliquent une participation pluridisciplinaire du fait que l'utilisation des couleurs ou des peintures qui sont appliquées exige une étude de base historico-artistique et à la fois constructive des techniques traditionnelles d'exécution.

² Cette étape requiert un architecte/ingénieur habitué aux modes de construction traditionnels de la région, disposant d'une solide formation scientifique-technique de la pathologie des bâtiments traditionnels.

³ Cela implique la connaissance du sous-sol (grâce à l'étude géotechnique si nécessaire), l'analyse de la cohérence structurelle de l'ensemble et de la capacité de résistance de la structure.

Au cours de cette phase, on ne doit pas oublier de vérifier la connectivité du bâtiment (état et position) avec les infrastructures de base (réseau d'assainissement, réseau d'eau potable, réseau d'électricité, réseau de téléphone, etc.) et prévoir ainsi dès le début les véritables possibilités de connexion qui, dans certains cas, peuvent impliquer des travaux inabordables.¹

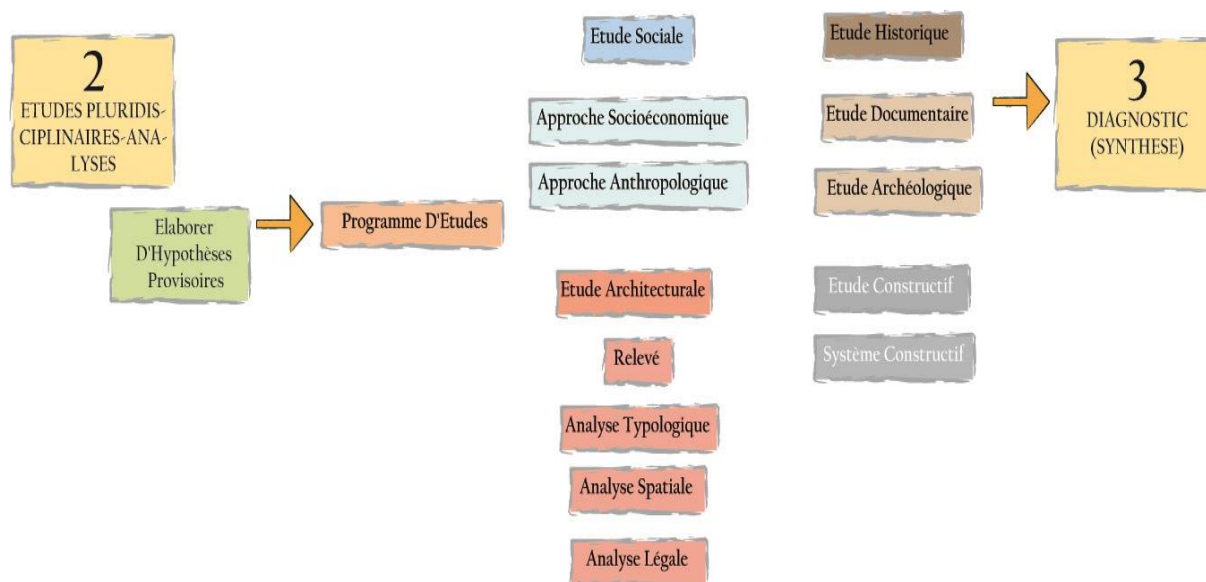


Figure 10 : Etape De L'études & Analyse Pluridisciplinaires Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'Après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 23.)

II-LA REFLEXION ET LE PROJET :

II-1- Diagnostic (synthèse) :

II-1- 1-Évaluation critique des études :

Cette phase comprend des réflexions, analyses et synthèses des études pluridisciplinaires déjà relaissées auparavant, elle permettra de ressortir avec des propositions d'interventions qui tiendront compte des différentes valeurs de l'édifice et éviteront des résultats et des lésions irréversibles pour le monument historique (*figures 11*).

II-1- 2- Confirmation de l'hypothèse :

À partir de cette évaluation, nous possédons une vision complète de l'édifice historique et à ce moment-là nous pouvons confirmer les hypothèses formulées précédemment au début des études multidisciplinaires. Rappelons en cas ces

¹ Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. Op Cit. p 27.

hypothèses sont infirmées, nous pouvons envisager de nouvelles hypothèses et de revenir à la phase d'études pour les vérifier.

II-1- 3- Rédaction d'un rapport d'expertise :

Dès que les études pluridisciplinaires achevées et les hypothèses confirmées, nous pouvons procéder à la rédaction d'un rapport détaillé sur l'ensemble des connaissances cumulées sur l'édifice ainsi que ses différentes valeurs, la composition technique du bâtiment, les différents désordres cumulés au long de sa vie et enfin nous présentons nos recommandations avec une totale impartialité.¹

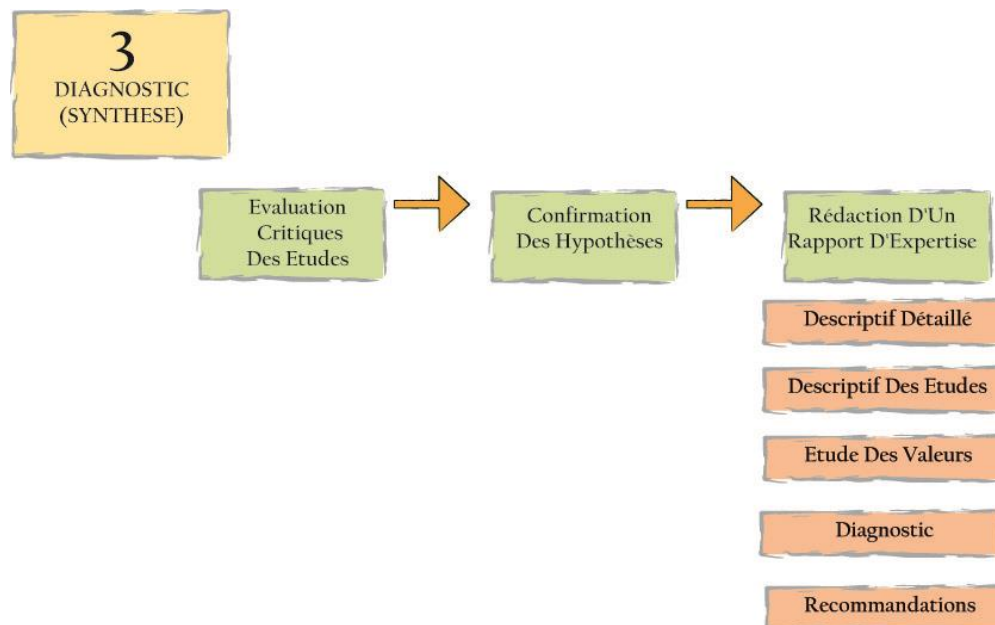


Figure 11 : Etape Du Diagnostic (synthèse) Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'Après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 28.)

II-2- Réflexion et cadre de décisions :

II-2-1- Faisabilité :

Aussitôt le rapport d'expertise établi, nous pouvons trancher si les propositions du propriétaire ou initiateur du projet de réhabilitation sont faisables. Du coup nous devons entamer de nouveau avec le propriétaire un dialogue sur ses besoins futurs en

¹ Ce document est un rapport comportant une opinion raisonnée qui doit être rédigé de telle manière qu'un autre technicien extérieur au processus puisse le comprendre ; en outre, il comprendra toujours une note de synthèse qui sera accessible à un lecteur non professionnel. Les conclusions devront être concises, claires et complètes. Cette note précisera les points forts ainsi que les points faibles afin de montrer le potentiel de réhabilitation du bâtiment existant.

fonction des potentialités et certitudes de l'édifice, déterminées à travers les nombreuses études antérieures.

Cette étude de faisabilité se base sur trois études complémentaires :

■ **Etude de transformabilité :**

C'est un ensemble de cartes où on superpose les informations relatives aux valeurs du bâtiment, ces potentialités et ces déficits ainsi que toutes informations recueillies sur ce dernier, cet empilement permettra de désigner les parties du bâtiment susceptible de modifications (suppression, ajouts) et les parties qui devraient être maintenues comme elle est afin de protéger les valeurs du monument.

■ **Le programme des nouveaux usages :**

Dans cette étape l'architecte/ingénieur doit rationaliser le programme (espaces, surfaces, relations, hiérarchisations) établi ou imaginé avec le propriétaire.

■ **L'évaluation des exigences réglementaires liées aux paramètres urbanistiques et de classement des édifices à caractère patrimonial.**

Souvent on encourage que l'édifice réhabilité reprenne sa fonction originale, car on estime que c'est la meilleure protection de cette architecture. Néanmoins, pour des raisons économiques, sociales ou simplement logistiques, on peut recourir à un changement d'usage et d'affectation à condition de préserver les valeurs de cet édifice.

II-2-2- Confirmation des critères :

En élaborant cette étape l'architecte/ingénieur est tenue de mettre en place l'ensemble des critères qui seront appliqués au projet lors de sa réhabilitation :

■ **La réversibilité :**

Elle implique la possibilité de supprimer, à tout moment, les adjonctions et les intégrations introduites dans l'édifice, dans le but d'une conservation plus durable ou d'une présentation plus appropriée de l'œuvre à la suite de précisions philologiques acquises par des études historiques et critiques adéquates.¹

■ **Intervention minimale :**

Une intervention faite sur un objet occasionne une modification. Celle-ci doit être la plus négligeable possible pour préserver l'authenticité de

¹ Giancarlo PALMERIO. Cours de restauration. p 37.

l'objet. Il faut d'abord se demander s'il est nécessaire et pertinent d'ajouter des produits ou des matériaux à l'objet. Une intervention trop poussée, avec enlèvement et élimination d'éléments, peut entraîner la perte de renseignements importants.¹

▪ **La compatibilité et la stabilité :**

Les produits et matériaux qui sont mis en contact direct avec un objet à restaurer doivent être compatibles avec ses matériaux constitutifs sur les plans mécanique, chimique et esthétique. Ces éléments ne doivent pas fragiliser les structures ni modifier la surface de l'objet. On veille aussi à ce que le vieillissement des produits et matériaux ne nuise pas à l'objet. Notons que le choix de matériaux similaires à ceux d'origine ne garantit pas une compatibilité et une stabilité à long terme.²

II-2-3- Cadre de décisions :

C'est à ce moment, qu'on pourra décider du type de réhabilitation à mener :

- Très légère :
- Légère :
- Moyenne :
- Lourde :
- Exceptionnelle :

On Devra choisir la meilleure réhabilitation, celle qui permettra l'équilibre la sauvegarde du monument, la sécurité de la structure, la sauvegarde des valeurs patrimoniales et les moyens techniques et financiers disponibles pour une telle opération (*figure 12*).

¹ Disponible sur : http://www.banq.qc.ca/collections/collections_patrimoniales/sauvegarde. Consulté le 18 Décembre 2017.

² Idem. Consulté le 18 Décembre 2017.

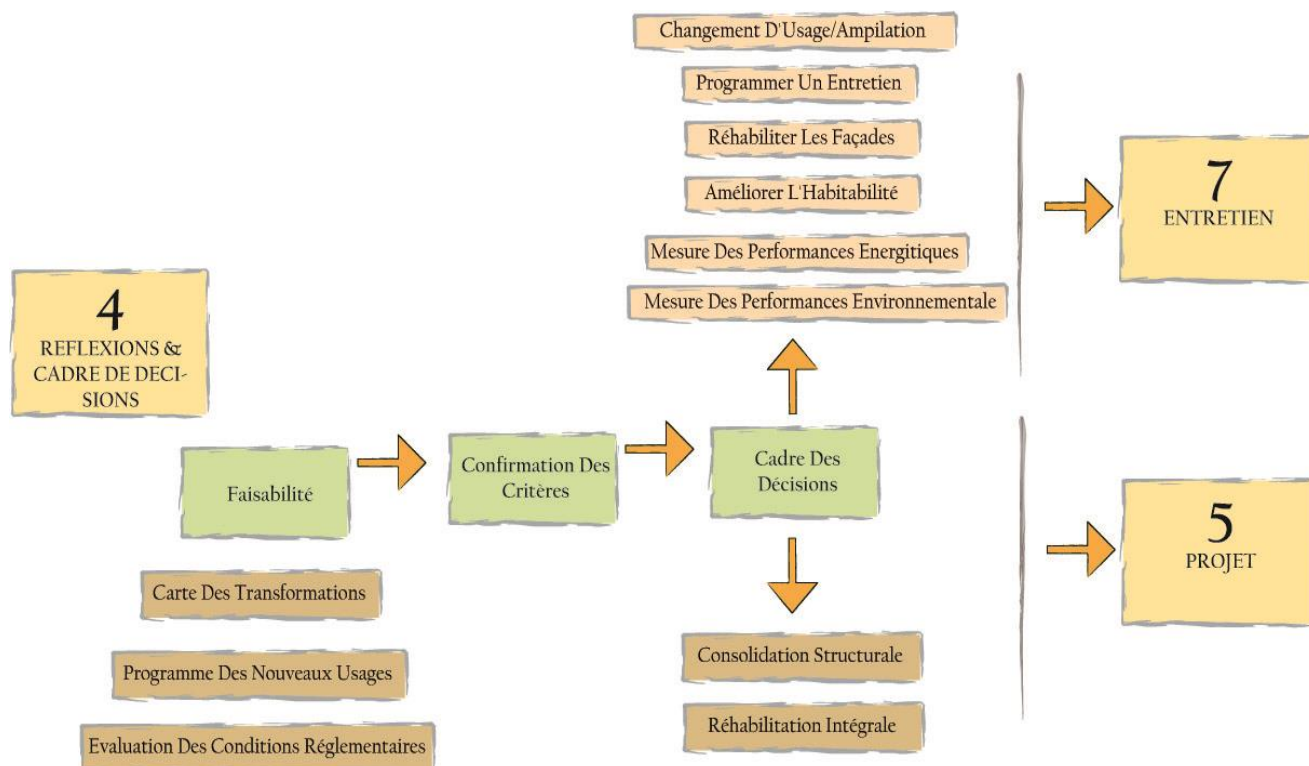


Figure 12 : Etape De La Réflexion Et Cadre De Décisions Dans L'Elaboration D'une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 31.)

II-3- Le Projet :

II-3-1-Avant-projet :

Si le bâtiment concerné par la réhabilitation est classé parmi les monuments historiques, l'étude d'avant-projet permettra la mise en place d'instruction administrative, de contrôle et d'approbation par les services de l'Etat chargés de la gestion des biens culturels.

II-3-2-Le projet d'exécution :

Cette phase permettra d'établir les démarches administratives, le choix de l'entreprise chargée des travaux ainsi que l'exécution des travaux tout en respectant le budget alloué à cette opération. Elle permettra aussi de choisir la technique de réhabilitation, traditionnelle ou moderne, ce choix-là, dépendra si les procédés traditionnels sont encore vivants dans la construction locale et s'il y a des possibilités de les récupérer pour réaliser la réhabilitation. Ensuite cette phase devra se préoccuper d'intégrer les équipements modernes dans l'édifice réhabilité. Ces installations ne devront pas altérer l'aspect esthétique du bâtiment.

Enfin ce projet d'exécution devra intégrer les différents paramètres de durabilité, tels que l'économie de l'énergie électrique, recyclage d'eau, tri sélectif des déchets.

Depuis quelques années les experts du programme RehabiMed, ont intégré un nouveau concept dans leur démarche de réhabilitation qui est appelé la maintenabilité des solutions constructives, qui signifie la capacité de réparer et entretenir tous éléments constructif du bâtiment d'une manière facile et en toute sécurité et bien sûr avec un moindre coût (figure 13).

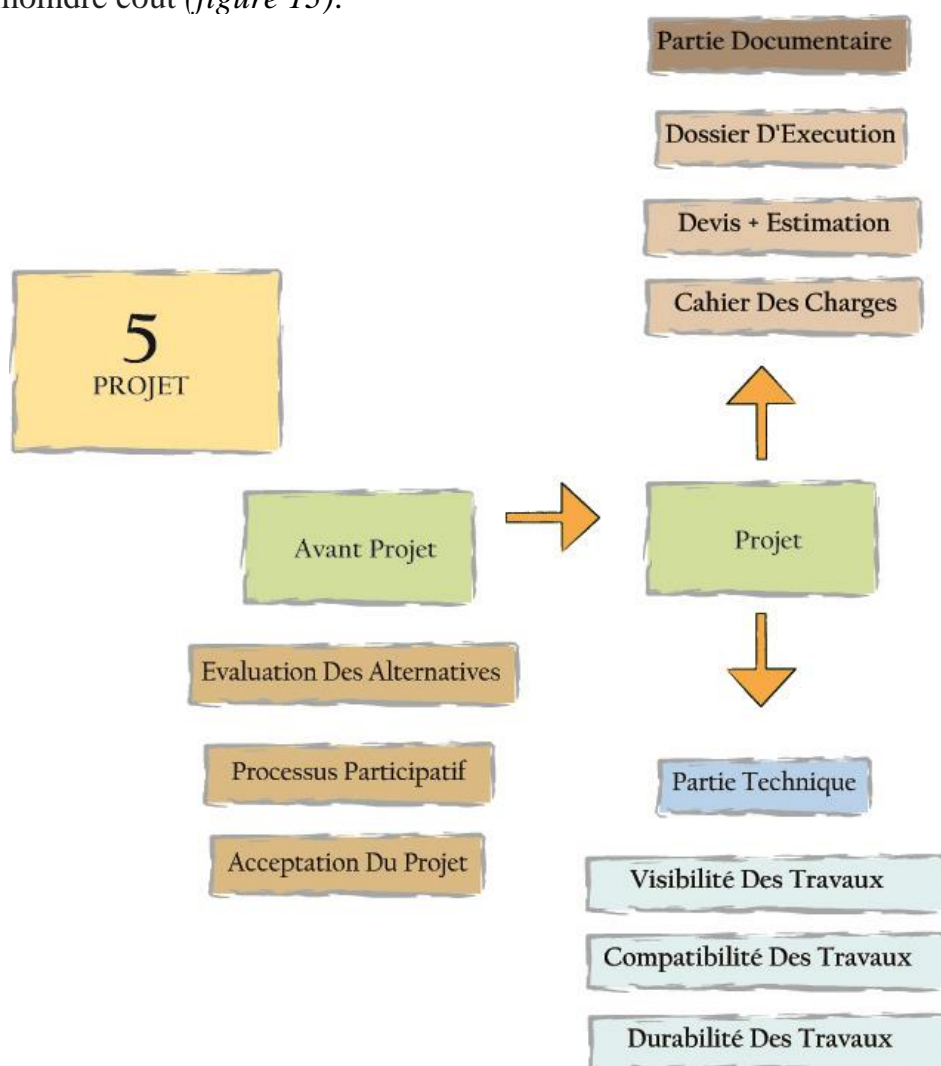


Figure 13 : Etape Du Projet Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'Après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 34.)

III-LES TRAVAUX :

III-1- Le Contrat de construction :

Pour garantir une réhabilitation correcte, le choix du type de constructeur est très important. Dans certaines régions il est encore possible de trouver un constructeur qui connaît et qui pratique les techniques traditionnelles de construction, mais ceux-ci sont malheureusement en voie de disparition rapide. Dans certaines réhabilitations, peut-être sera-t-il possible de former le constructeur à une technique particulière, mais dans la majorité des cas on devra renoncer à la récupération de certaines techniques du fait de leur coût économique.

Dans le cas où l'on aurait recours à un type d'entreprise de construction peu spécialisée, on devra surveiller la manière de réaliser le contrat, de telle manière que l'on puisse contrôler les matériaux et les techniques.

Le type de contrat garantira la qualité du travail et le professionnalisme du constructeur. D'autre part, certains travaux de nettoyage de parements délicats ou d'œuvres artistiques exigent l'embauche temporaire de professionnels de la restauration avec leurs méthodes et leurs techniques spécifiques.¹

III-2- Démarches du permis de construire :

Pour pouvoir démarrer une opération de réhabilitation, il faut impérativement obtenir un permis de construire, cette étape peut paraître difficile particulièrement lorsqu'il s'agit d'un édifice historique classé, où les délais d'attente peuvent être très importants. On doit aussi s'attendre que notre demande soit refusée, ce qui nous obligera à revenir à la phase de projet.

III-3- Exécution des travaux :

Lors de la phase d'exécution des travaux, des imprévus peuvent se manifester au fur et à mesure de leur avancement, dans ce cas il est très difficile de respecter les engagements pris ultérieurement, particulièrement ceux de la phase du projet d'exécution. Suite à cela des modifications et des améliorations peuvent être portées au projet tout en continuant les travaux, sans oublier de reprendre le contrôle économique, le contrôle de l'efficacité des solutions de renfort et la coordination de la sécurité des travaux, qui devront être mis à jour par rapport aux nouvelles initiatives.

Dans cette étape l'architecte/ingénieur ne sera pas seulement tenu de suivre les travaux, il sera également dans l'obligation d'établir des rapports et des plans de recollement, permettant à la fin des travaux de disposer d'un descriptif des travaux

¹ *Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments.* Op Cit. p 38.

réellement exécutés.¹ Ce document est très indispensable pour pouvoir organiser des programmes d'entretien de l'édifice réhabilité.

Parallèlement, l'architecte/ingénieur doit prendre en compte les différents aspects relatifs à l'organisation des travaux et du chantier, qui vont de la planification des tâches, organisations du suivi des différents intervenants et artisans, la sécurité à l'intérieur du chantier, la gestion des résidus des travaux et sans oublier la protection des éléments architecturaux du bâtiment réhabilité contre les dommages, le vol, les intempéries ou contre les travaux de réhabilitation eux-mêmes.

III-4-Livraison des travaux :

Il est capital à la fin des travaux de réhabilitation d'un édifice historique, d'analyser le déroulement des travaux, les points forts et les lacunes d'une telle opération afin de s'améliorer pour les commandes de réhabilitation postérieures (*figure 14*).

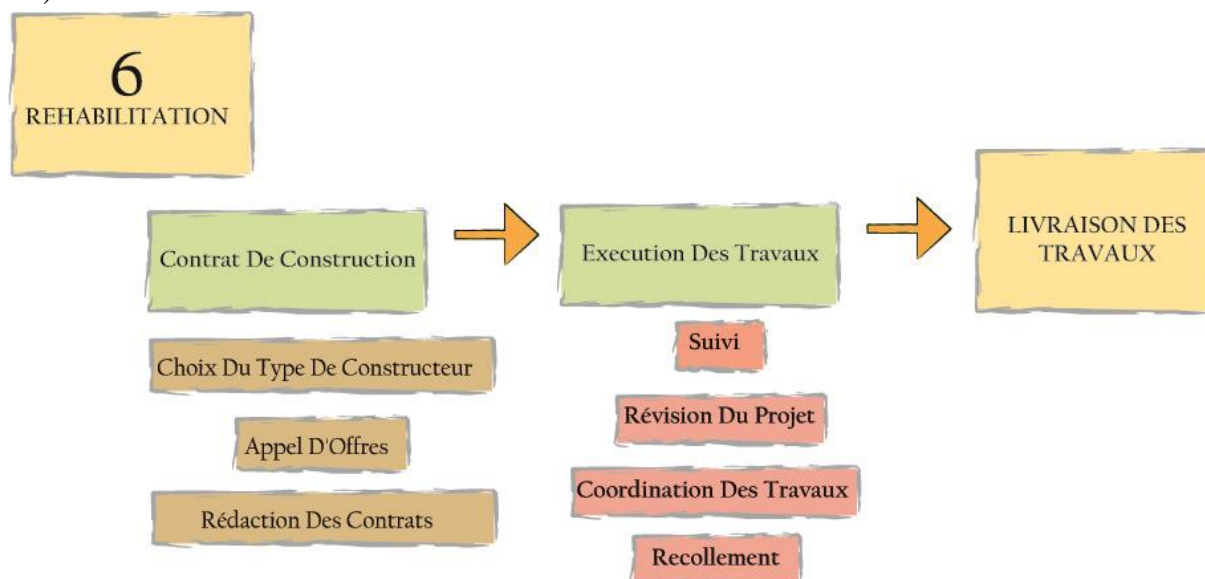


Figure 14 : Etape Des Travaux Dans L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'Après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 37.)

IV-LA VIE UTILE : (*figure 15*).

IV-1-L'entretien :

¹ C'est-à-dire une ensemble de plans qui reflètent non pas tant ce qui aura été projeté mais surtout ce qui aura été effectivement réalisé.

Comme toute chose, un édifice historique même réhabilité, se dégrade sous les effets du temps et de son exposition aux intempéries. Les usages et les pratiques sur l'édifice participent aussi à sa lente destruction.

Si on fait l'effort de réhabiliter un édifice historique, il faut profiter de l'occasion pour promouvoir son entretien, parce qu'à partir du jour même de la fin de la réhabilitation le bâtiment recommence à vieillir (*figure 15*).


RehabiMed  Calendrier d'entretien pour l'année : 20				
Eléments	A inspecter	A nettoyer	A réparer	A rénover
STRUCTURE (assurer la cohérence de la descente des charges)				
Murs et/ou piliers				
Planchers				
Escaliers				
Charpente toiture				
COUVERTURE (assurer l'évacuation de la pluie)				
Revêtement de couverture				
Avant-toits				
Cheminées				
FAÇADE (assurer le comportement thermo-hygro-métrique et éviter le décollement et la chute dans la rue d'éléments de façade)				
Revêtements				
Balcons				
Menuiserie				
Garde-fous, grilles				
INSTALLATIONS (en garantir le fonctionnement et la sécurité à l'utilisateur)				
Eau				
Assainissement				
Électricité				
Gaz				

Figure 15 : Calendrier D'Entretien.

(Source : Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 390.)

IV-1-1- Diffusion des valeurs du bâtiment réhabilité au sein de la collectivité :

Une fois terminés les travaux de réhabilitation, ce doit être une priorité de travailler pour que la collectivité reconnaisse ses valeurs et participe à sa réhabilitation. Chaque cas sera différent mais il est toujours important de promouvoir

une certaine activité de sensibilisation qui montre la valeur du travail fait (une petite cérémonie pour présenter le développement des travaux, la publication d'une série de photos de l'avant et de l'après de la réhabilitation, la publication d'un reportage sur les travaux dans la presse locale).¹

IV-1-2- Carte d'identité :

Le programme RehabiMed prévoit de doter chaque monument réhabilité d'une carte d'identité (*figure 16 & 17*), récoltant toutes les informations relatives sur le bâtiment et fournira aussi un planning détaillé des opérations périodiques d'entretien à mener. Ce document est préparé par l'architecte/ingénieur ayant suivi les travaux de réhabilitation. Ce travail permettra aux furs des années de constituer un véritable check-up² du bâtiment réhabilité offrant ainsi aux générations futures un amas d'information inestimable pour des futures réhabilitations. De cette manière, l'architecte/ingénieur se convertira, à l'instar du médecin de famille, en « technicien de famille » qui aura le bâtiment parmi ses « clients », avec son histoire clinique, afin d'obtenir une durabilité à long terme de ce qui est, maintenant, une opération de réhabilitation complète.³

¹ *Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments.* Op Cit. p 40.

² Bilan complet concernant l'état de l'édifice.

³ Ibidem. p 41.


RehabiMed  Carte d'identité			
INFORMATION SUR L'IMMEUBLE			
Propriétaire :			
Contact :			
Adresse :			
Quartier / Ville :			
Responsable de l'entretien :			
Nombre d'étages en sous-sol :		Nombre d'étages :	Rez-de-chaussée +
Nombre de locaux commerciaux :	en régime de propriété	Nombre d'appartements :	en régime propriété
	en location		en location
Ancienneté :		Profondeur du bâtiment :	m
Superficie construite :	m ²	Superficie de cours, des jardins :	m ²
DONNÉES URBANISTIQUES DE LA COMMUNE			
Qualification urbanistique (usages autorisés) :		Affectations, charges, inscriptions, hypothèques :	
Classement du patrimoine :		Constructibilité :	m ² plafond / m ² sol
Nombre d'étages autorisés :	Rez-de-chaussée +	Profondeur constructible :	m
CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLACEMENT			
Zone (urbaine/rurale) :		Distance au centre ville :	km
Largeur de la rue :	m	Largeur des trottoirs :	m
Hauteur du bâtiment voisin à gauche :	Rez-de-chaussée +	Hauteur de l'immeuble voisin à droite :	Rez-de-chaussée +
SERVICES ET FORNITURES			
Eau potable :		Électricité :	
Égouts :		Téléphone :	
LISTE DES PLANS DES TRAVAUX RÉALISÉS			

Figure 16 : Carte D'Identité D'Un Edifice Historique.
(Source : Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 388.)

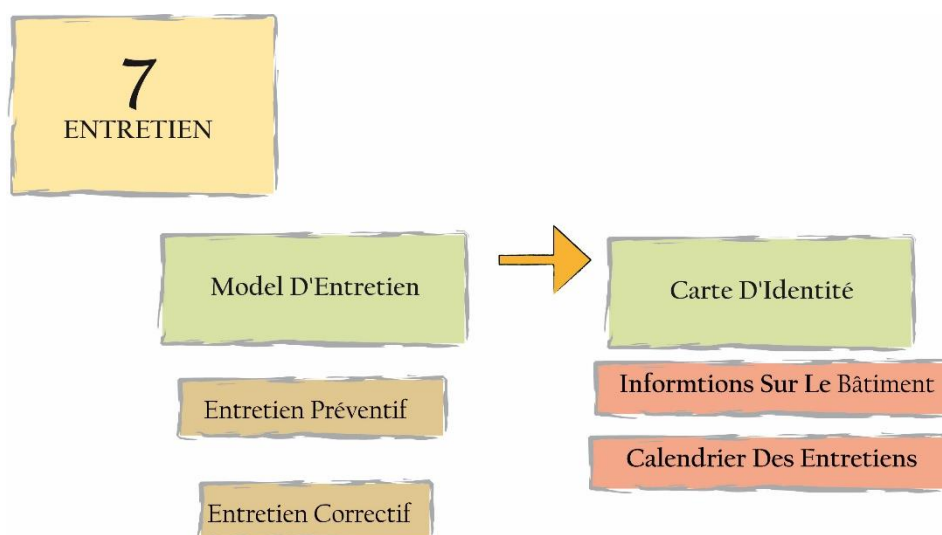


Figure 17 : Étape De La Vie Utile L'Elaboration D'Une Opération De Réhabilitation Selon Le Guide RehabiMed.

(Source : Auteur D'Après Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. p 39.)

CONCLUSION :

Après analyse détaillée de la méthode RehabiMed pour la réhabilitation et la réutilisation de l'architecture traditionnelle ainsi que l'ensemble des projets de réhabilitation menés dans le bassin méditerranéen entre 2007 et 2015, nous constatons que les procédures mises en place donnent des résultats satisfaisants en matière de réutilisation, sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine immobilier. Cette efficacité s'explique en grande partie par :

- L'insertion des projets de réhabilitation dans leur territoire afin d'opter pour une architecture durable. Il est primordial que le projet réhabilité ait une relation harmonieuse avec son environnement immédiat ainsi que des impacts positifs sur le quartier ou la ville, notamment en matière d'amélioration de la qualité de vie des riverains, valorisation des activités locales telles que l'artisanat et la création d'un environnement durable.
 - Tenir compte des potentialités culturelles et patrimoniales de l'édifice réhabilité à travers le soutien des industries locales et l'artisanat ainsi que les connaissances et le savoir-faire locaux.
 - Un choix judicieux des matériaux, des techniques, des ressources à travers la réutilisation des matières déposées, la rationalisation des moyens et la promotion du recyclage.
 - La conciliation des exigences du développement durable, le processus de sauvegarde doit s'engager à respecter les dimensions du développement durable et offrir un cadre de vie agréable, un environnement vivable et des opportunités d'emploi rentables.
 - Importance de l'étendue préliminaire conduite par l'architecte/ingénieur pour identifier les problématiques techniques, sociales et d'organisation.
 - Développer des pratiques de management participatif, pour l'élaboration du projet et de son programme, son exécution et son intégration dans la vie socio-économique.
- ✓ Associer les usagers et riverains à chaque phase du projet de réhabilitation pour leur expliquer et débattre des usages, leurs évolutions possibles ou souhaitables.

- ✓ Associer les différents actionnaires du projet dès la phase des préliminaires et tout au long de la réalisation du projet de réhabilitation.

- ✓ Mise en place d'un suivi des usages et retours d'expériences.

- Diversité et complémentarité de l'équipe intervenante sur le projet de réhabilitation.

Chapitre III : La Mise En
Tourisme Du Patrimoine
Architectural, Stratégies &
Méthodes Internationales.

INTRODUCTION :

Ce chapitre cernera les différentes étapes, les moyens mis en place ainsi que les systèmes d'acteurs engagés, les finalités à atteindre et les démarches à entreprendre dans les projets de mise en tourisme du patrimoine architectural, et tout cela afin de saisir le rôle et la contribution du tourisme culturel dans la promotion et la préservation du patrimoine bâti.

Notre choix s'est porté sur l'analyse de mise en tourisme du Fort Saint Jean à Marseille en France.

Ce choix pour illustrer le savoir-faire Français en matière de touristification du patrimoine architectural peut se justifier par :

- Le Fort Saint Jean offre de nombreuses analogies avec notre cas d'étude (composition architecturale, utilisation et transformation de l'édifice...).
- Le projet offre une grande disponibilité (document disponible en langue Française et disponibilité d'études rédigées).
- Une partie de ma formation doctorale s'est faite dans cet établissement historique, ce qui nous permettra de mieux comprendre les dispositifs et les mécanismes, qui permettent une prise en charge et la mise en tourisme des édifices historiques.
- La ville de Marseille, comme celle de Tlemcen, ont été respectivement Capitale de la Culture Européenne (2013) et de la Culture Islamique (2011), ces titres ont rendu ses deux villes très captivantes non seulement culturellement mais également touristiquement. Fortes de ses titres, ses deux villes ont pu développer les projets culturels tels que la mise en tourisme du Fort Saint Jean et de notre cas d'étude.

I-LA MISE EN TOURISME DU FORT SAINT JEAN A MARSEILLE EN FRANCE :

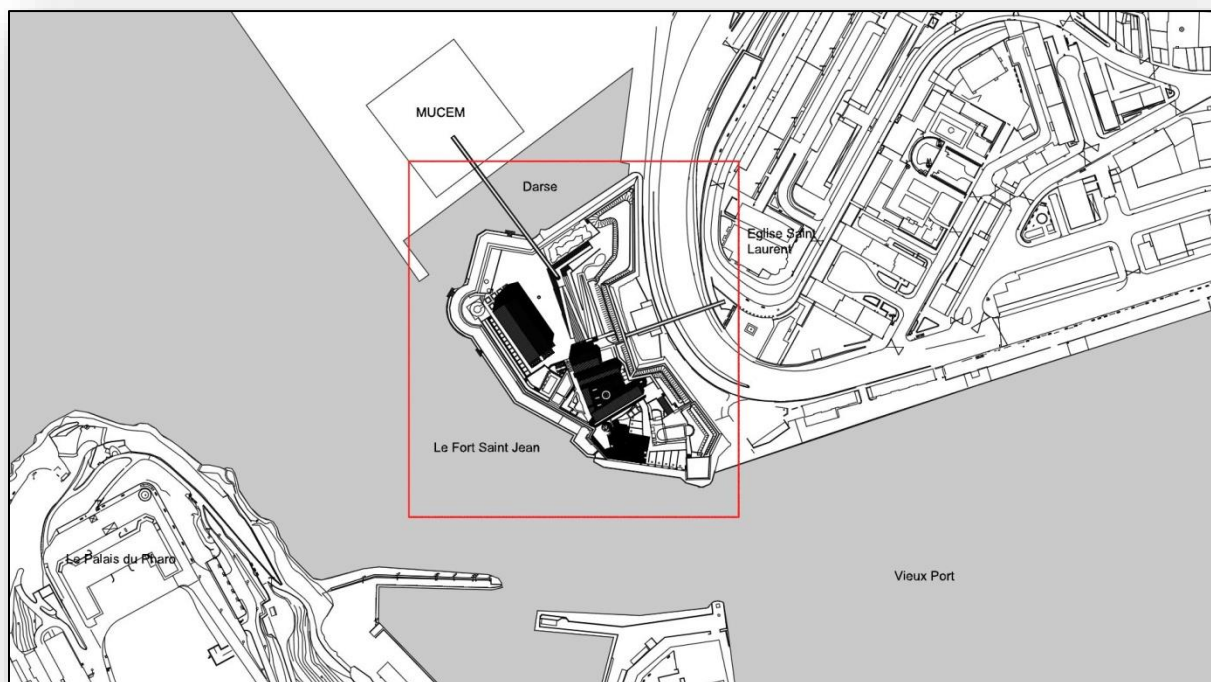
I-1-La localisation :

Situé sur la rive Nord du Vieux Port (*carte 01*), le Fort Saint Jean est une construction bastionnée datant du XII^{ème} siècle et classée Monument Historique depuis 1964. Il doit son nom à la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.¹ Le fort, a toujours eu une place importante dans la vie et la culture phocéenne.

¹ A l'époque des croisades, le site est concédé aux Hospitaliers de Jérusalem, qui s'y installent et élèvent leur commanderie pour acheminer les troupes vers la Terre Sainte.

Le fort, originellement implanté à l'écart de la ville a été rattrapé par l'urbanisation avec la création du nouveau quartier du Panier au XIX^{ème} siècle.

Il est important de relever l'état quasiment intact du Fort dans le sens où aucune destruction importante n'a eu lieu à partir de sa construction mise à part la démolition d'une partie des fortifications pendant la Révolution Française : le fort garde les traces de toutes les périodes historiques du XII^{ème} siècle à nos jours.



Carte 01 : Situation Du Fort Saint Jean A Marseille.

(Source : Disponible sur <http://www.dispositifs-speciaux.com/fr/72/nos-creations/fiche-creation/fort-saint-jean-3d-marseille.html>. Consulté le 16 Mars 2018.)

I-2-La présentation du Fort Saint-Jean : Un musée, trois sites :

Le projet étudié se déploie sur trois sites. Côté mer, à l'entrée du Vieux-Port, le bâtiment J4 et le fort Saint-Jean incarnent parfaitement, avec leurs deux passerelles, le projet d'établir un trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée (*figure 18*). Ils accueillent les grandes expositions et les rendez-vous de la programmation artistique et culturelle. Côté ville, dans le quartier de la Belle de Mai, le Centre de conservation et de ressources abrite les collections du musée. Cet ensemble unique permet au MuCEM de démultiplier ses propositions culturelles.¹

¹ Disponible sur : <http://www.mucesm.org/programme>. Consulté le 18 Mars 2017.

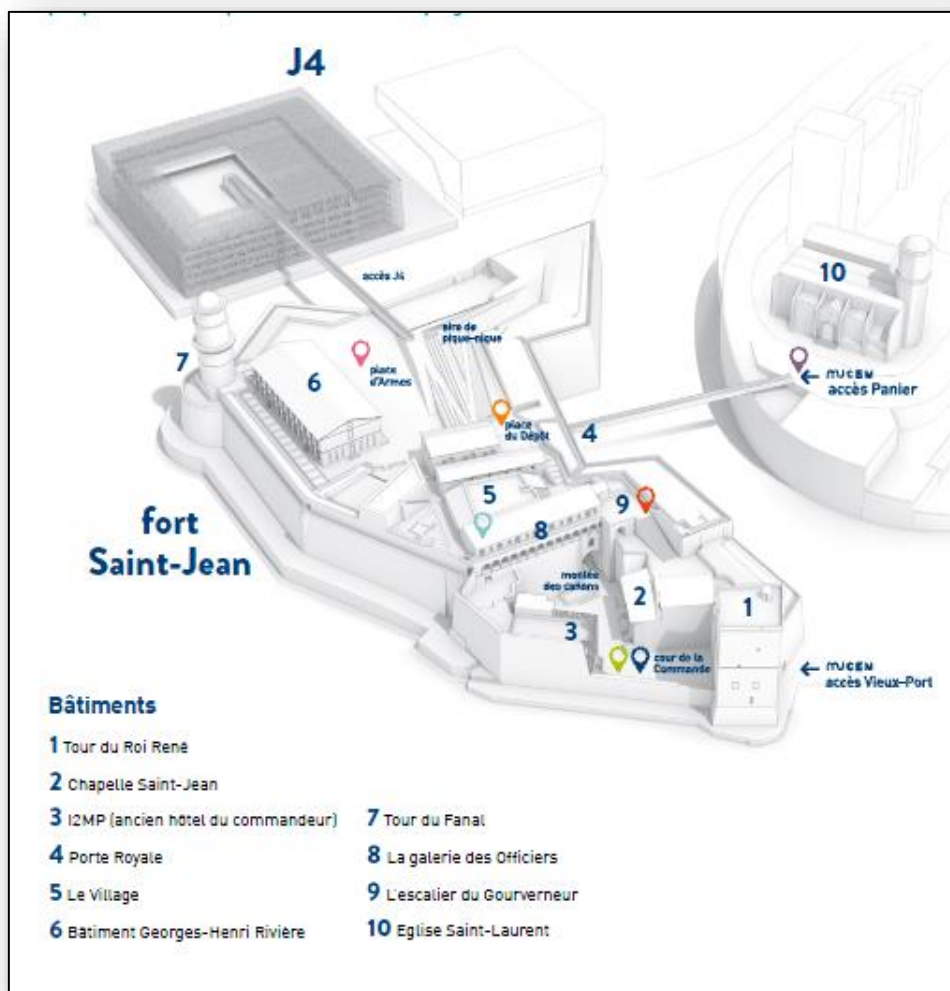


Figure 18 : Le Fort Saint Jean Et Ses Abords.

(Source : Disponible sur <https://www.mucem.org>. Consulté le 15 Mars 2018.)

Classé monument historique depuis 1964, le fort Saint-Jean s'inscrit dans les bâtiments du MuCEM et en constitue une des parties importantes consacrée aux expositions culturelles. En complément des bâtiments du môle J4, spécialement conçus pour accueillir le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, et qui s'implante sur un site récent dans l'histoire et la mémoire, le fort Saint-Jean fait partie intégrante de l'histoire de Marseille sur un emplacement au centre duquel la ville s'est enracinée dès ses origines (*photographie 04*).¹

¹ *Histoire Du Fort Saint-Jean*. [En ligne]. Disponible sur : https://ecole-catholique13.com/IMG/pdf/mucem_dp_fort_saintjean_130827br.pdf. Consulté le 15 Mars 2018.



Photographie 04 : Vue D'Ensemble Sur Le Fort Saint Jean.

(Source : Disponible sur <https://www.google.dz/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fmedia-cdn.tripadvisor.com>. Consulté le 16 Mars 2018.)

Le MuCEM s'intéresse aux civilisations de l'Europe et de la Méditerranée dans leur dimension contemporaine. Ses collections sont composées de plus de 350.000 objets, ainsi que d'un important fonds documentaire, correspondant au total à un million d'œuvres, documents et objets ; une richesse exceptionnelle mise en valeur au fil d'un ambitieux programme d'expositions permanentes et temporaires.

Musée du XXI^{ème} siècle, il se veut une véritable cité culturelle qui couvre un vaste champ historique; il s'appuie sur toutes les disciplines des sciences humaines et sociales; il mobilise les expressions artistiques des deux rives de la Méditerranée.¹

I-2-1-Le Fort Saint Jean et ses abords :

À l'intérieur des remparts du fort Saint-Jean, plusieurs bâtiments sont répartis :

- **La tour du Roi René :** initialement la Tour se composait de quatre étages voûtés. Au rez-de-chaussée se trouvait la cuisine. Au premier étage aménagée la résidence principale, la partie inférieure était aménagée en plusieurs cellules. La tour servit de logement et de prison.

¹ Histoire Du Fort Saint-Jean. Op Cit.

Aujourd'hui la Tour est aménagée en salles pour des congrès, colloques, réunions. Au total, quatre salles d'accueil et de travail auxquelles s'ajoutent d'autres salles plus grandes aménagées dans des extensions nouvellement construites (*photographie 05*).



Photographie 05 : La Tour Du Roi René.
(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

▪ **La chapelle :** actuellement l'état original de l'église est difficilement perceptible à cause des nombreuses modifications successives de l'édifice et de sa destruction partielle suite à la présence des forces Allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un bâtiment à nef unique orientée Ouest-Est et appuyée contre le rocher au Nord (*photographie 06 & 07*).

La chapelle a subi de multitudes évolutions et transformation, l'installation d'une cantine dans la partie supérieure de la nef après la Révolution Française. Au XIX^{ème} siècle, sous Napoléon, on transforme la chapelle en magasins. Au début des années 1900 elle fut transformée en caserne et servit à loger le commandant et son état-major. Elle fut aussi

transformée en écurie avant d'être complètement réhabilitée et ouverte au public.



Photographie 06 : La Chapelle Du Fort Saint Jean.
(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)



Photographie 07 : L'Intérieur De La Chapelle Du Fort Saint Jean Après Travaux De Réhabilitation.
(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

- **L'ancien hôtel du commandeur :** Ce bâtiment fait partie d'un ensemble architectural appelé Commanderie. Il se situe face à la mer, à l'emplacement duquel se trouvait les anciens bâtiments du département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines ; l'ensemble aujourd'hui réhabilité et affecté à L'institut méditerranéen des métiers du patrimoine est un lieu de formation et de rencontres au MuCEM (*photographie 08*). Il compte également une bibliothèque et œuvre avec le Ministère de la Culture sur les données réunies depuis sa création.



Photographie 08 : L'ancien Hôtel Du Commandeur.

(Source : Auteur. Photographie prise le 16 Mars 2019.)

- **L'hôpital :** On estime que sa construction remonterait au XII^{ème} siècle, il se compose d'un ensemble de salles voûtées en arc brisé. Ce bâtiment a subi de lourds dommages lors du dynamitage du fort de 1944 par les troupes Allemandes. Les salles auraient ensuite été transformées en étables, et à partir de 1948 en bureaux. Aujourd'hui cette partie du Fort est réservée à des expositions temporaires (*photographie 09*).



Photographie 09 : L'Hôpital Du Fort Saint Jean.
(Source : Auteur. Photographie prise le 16 Mars 2019.)

- **Le bâtiment Georges Henri Rivière :**¹ cette partie du Fort fut aussi occupée département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines de 1970 à 2005, il constituait un dépôt des fouilles sous-marines réalisées par ce dernier. Aujourd'hui, cet édifice a été réhabilité de telle façon que l'ensemble du bâtiment soit d'un seul niveau, avec un espace très haut sans plafond dédié à des expositions temporaires liées à l'actualité artistique méditerranéenne (*photographie 10*).

¹ Georges Henri Rivière est un muséologue français, fondateur du Musée national des arts et traditions populaires à Paris. Il a joué un rôle important dans la nouvelle muséologie et dans le développement des musées d'ethnographie à l'échelle mondiale au sein du Conseil international des musées (ICOM).



Photographie 10 : Le bâtiment Georges Henri Rivière.
(Source : Auteur. Photographie prise le 19 Mars 2019.)

- **La tour du Fanal :** la tour du fanal est érigée en 1644 à l'extrémité ouest du Fort Saint-Jean (*photographie 11*). Elle est élevée à la place d'une ancienne tour entièrement détruite. Cette tour fut vraisemblablement utilisée comme un phare fonctionnant au bois, il était allumé par temps de brouillard ou la nuit. Actuellement, cette tour accueille un spectacle audiovisuel narrant les mémoires du Fort.



Photographie 11 : La Tour Fanal.

(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

- **La galerie des officiers :** Il s'agit des bastions et casemates (*photographie 12*), ils sont constitués de trois niveaux, afin de loger le maximum de soldats, qui pouvaient atteindre jusqu'à 3500 hommes. Les deux galeries supérieures ouvraient sur des logements tous identiques, la galerie inférieure est couverte. Chaque pièce comportait une porte et une fenêtre. La disposition actuelle issue de la réhabilitation des lieux pour l'accueil des collections sur le thème des fêtes calendaires (niveau supérieur) et de l'invention des loisirs (niveau inférieur), reprend cette régularité initiale.¹

¹ *Histoire Du Fort Saint Jean.* [En ligne]. Disponible sur https://ecole-catholique13.com/IMG/pdf/mucem_dp_fort_saintjean_130827br.pdf. Consulté le 10 Mars 2018



Photographie 12 : La Galerie Des Officiers.

(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

- **La place d'Armes :** Son origine est liée à la construction du Fort (*photographie 13*). On y avait installé une fontaine à eau courante à la fin du XVIIe siècle, celle-ci étant amenée via l'aqueduc de la ville. Elle fut apparemment déplacée dans les années suivant la Première Guerre mondiale.



Photographie 13 : Place D'Armes.

(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

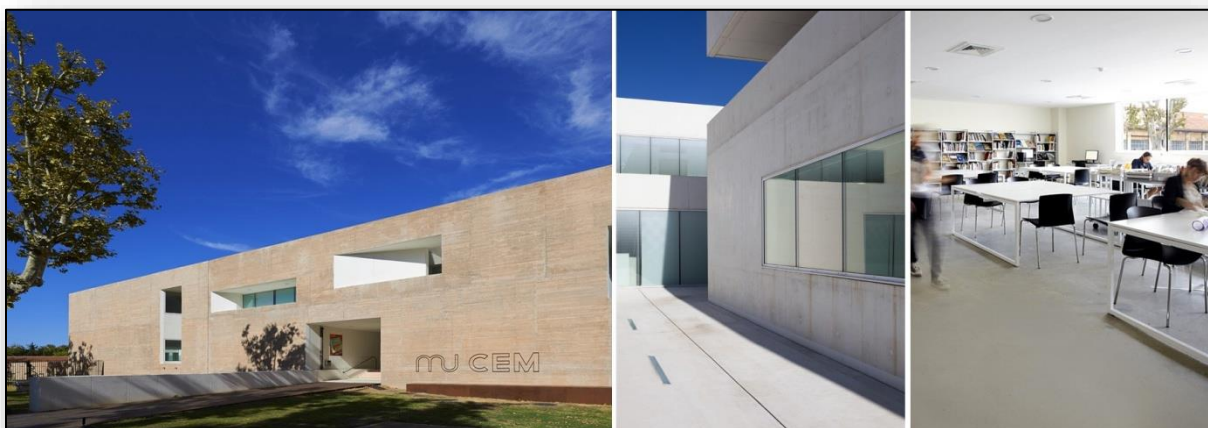
I-2-2- Le Centre de conservation et de ressources :

Cette annexe du MuCEM, d'une surface bâtie de 12 900 M2, a été inaugurée en 2012. Elle est située sur un ancien terrain appartenant à l'armée à proximité de la gare Saint-Charles à Marseille, d'environ 1,30 hectares, de façon à pouvoir ultérieurement prévoir, si nécessaire une extension des réserves artistiques et œuvres patrimoniales du Fort Saint Jean.¹

Ce lieu abrite l'étude des collections et des biens patrimoniaux, tout d'abord par les experts scientifiques du MuCEM, ensuite par l'accueil de chercheurs nationaux et étrangers, enseignants universitaires, étudiants, experts ou du grand public qui bénéficient de plusieurs espaces et salles de travail (*photographie 14*).

Le centre accueille également les travaux de restauration des œuvres ainsi que l'expertise des nouvelles acquisitions réalisées par le MuCEM ou des musées privés.

En outre de ces activités de conservation et préservation des biens patrimoniaux, le centre a un rôle de diffusion de la culture à travers la consultation des collections sur place pour les experts et le grand public. Enfin, le centre développe une politique de prêts et de dépôts vers des musées partenaires, en France comme à l'étranger, le MuCEM étant le plus grand musée prêteur dans le paysage patrimonial Français.²



Photographie 14 : Le Centre De Conservation et De Ressources.

(Source : <https://medium.com/@mucem/un-plongeon-dans-les-coulisses-du-mucem-6bb158ad670a>. Consulté le 19 Mars 2018.)

¹ *Le CCR, les coulisses du MuCEM.* [En ligne]. Disponible sur <https://www.myprovence.fr/culture/dossiers/le-ccr-les-coulisses-du-mucem>. Consulté le 19 Mars 2018.

² *Le CCR, les coulisses du MuCEM.* Idem.

I-2-3- Le bâtiment J4 :

Ce bâtiment construit sur l'ancien môle portuaire J4 est inauguré en 2013 (*photographie 15*), au moment où Marseille est Capitale européenne de la culture, constitue le cœur du MuCEM. C'est un musée consacré à la découverte des étapes majeures des civilisations méditerranéennes, traitant de thématiques aussi marquantes que l'invention des dieux, les trésors de la route des épices, les visions de Jérusalem, le banquet des citoyens ou le cabinet des Sept Merveilles du monde.¹



Photographie 15 : Le Bâtiment J4.

(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

Entre ville et mer, le bâtiment de 15 000 M² réalisé par l'architecte « Rudy Ricciotti »² comporte près de 3 700 M² d'espaces d'exposition, des espaces dédiés aux enfants, un auditorium de 325 places pour la présentation de conférences, de spectacles, de concerts, de cycles de cinéma, une librairie, une brasserie et un restaurant doté d'une terrasse.³

¹ *Histoire Du Fort Saint-Jean*. Op Cit.

² Né le 22 août 1952 à Alger, d'une famille d'origine Italienne, Rudy Ricciotti fait ses études d'architecte à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille puis d'ingénieur à l'École d'ingénieurs de Genève. Il a reçu le Grand Prix national de l'architecture en 2006. Il est représentatif d'une génération d'architectes qui allient puissance de création et véritable culture constructive.

³ *Histoire Du Fort Saint-Jean*. Idem.

Le bâtiment du J4 accueille les grandes expositions du MuCEM sur deux niveaux :

- Le niveau A : 1 600 M² pour la Galerie de la Méditerranée. Établie au rez-de-chaussée, la Galerie thématique est dédiée aux particularités du monde méditerranéen.
- Le niveau B : 2 000 M² d'espaces d'expositions éphémères. La flexibilité des salles offre à chaque exposition l'étendue qui lui convient, entre 300 m² et 2 000 M², le nombre d'expositions annuel variant de trois à cinq (*photographie 16*).



Photographie 16 : L'Intérieur Du Bâtiment J4.
(Source : Auteur. Photographie prise le 05 Mars 2016.)

Le bâtiment du J4 est relié au Fort Saint Jean par une passerelle de 115 mètres de long, une autre passerelle relie le Fort Saint Jean au quartier historique du Panier (*photographie 17*).



Photographie 17 : La Passerelle Reliant Le Fort Saint Jean Au Bâtiment J4.
(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Mars 2019.)

L'un des facteurs clé de la réussite de ce projet éparpillé sur trois sites, est la conception de ce musée comme une promenade dans l'espace et dans le temps, qui offre aux visiteurs une série d'expériences physiques, historiques, esthétiques et sensorielles très particulières : sensation tactile des matériaux, atmosphères sonores et lumineuses multiples, alternance de vues panoramiques et d'orientations, relation aux éléments. Les visiteurs peuvent faire l'expérience de ce parcours gratuit sans nécessairement visiter les salles d'exposition.

I-3-La démarche du projet de mise en tourisme du Fort Saint Jean :

L'histoire de ce musée commence en 2000 par la décision du Ministère de la Culture du lancement de l'opération : la mise en place du premier musée dans le monde à être dédié totalement aux nombreuses et multiples cultures des pays du bassin méditerranéen.

Les travaux de mise en tourisme du Fort sont achevés en 2013, au moment où Marseille est Capitale européenne de la culture, simultanément avec la réalisation du Bâtiment J4 ainsi que le Centre de conservation et de ressources. Offrant ainsi aux visiteurs plus de 40 000 M² d'exposition.

La démarche établie en vue de la mise en tourisme du Fort Saint Jean est composé de sept étapes :

I-3-1- Emergence de l'idée de mise en tourisme du Fort Saint Jean :

Depuis le début des années 2000, la ville de Marseille est en pleine mutation, particulièrement grâce aux nombreux projets d'aménagement et de réhabilitation des espaces et bâtiments publics. La requalification du Vieux Port est l'un des projets les plus emblématiques menées ces dernières années, afin de continuer sur cette lancée et préparer les festivités de l'événement « *Marseille Capitale de la culture Européenne en 2013* », la ville de Marseille réfléchit à la mise en tourisme du Fort Saint Jean englobant la construction du Musée sur le J4. Cette opération permettra par la suite la réappropriation d'un certain nombre de sites de la ville par les riverains et les touristes, produisant une image positive de la ville et confortant de ce fait son attractivité.

La ville de Marseille désire soutenir cette dynamique de revalorisation de la ville et de son patrimoine en ouvrant le Fort Saint Jean au public dans le cadre d'un ambitieux projet de mise en tourisme.

La collectivité Marseillaise, consciente du fort potentiel de cet unique monument avec une histoire et un positionnement exceptionnel, choisit de lancer un appel à projet pour la mise en tourisme de ce dernier. L'objectif pour la municipalité est double : trouver une affectation pour le fort qui permettra son rayonnement à l'échelle locale et internationale, ensuite un projet touristique qui sera créé, développé et mis en œuvre par l'opérateur choisit grâce à l'appel à projet.

Rappelons que cette toute première étape d'un long processus de mise en tourisme, est l'instant le plus convenable pour commencer les discussions avec les utilisateurs et riverains sur le devenir du Fort et le projet de touristification sans peur du résultat des phases suivantes, ce qui amènera à abandonner le projet ou à le réaliser.

Nous avons donc, un point de démarrage, une collectivité locale et une direction générale des patrimoines, propriétaire du Fort Saint Jean, qui véhicule une image forte de qualité architecturale et historique du bassin méditerranéen. L'idée de départ de ce projet est de réaffecter ces bâtiments dans une perspective de développement local et rendre la ville de Marseille encore plus attrayante.

I-3-2-S'assurer de la faisabilité du projet de mise en tourisme du Fort et détermination des contraintes et des points forts de ce projet :

Le Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par la direction générale des patrimoines a confié à François BOTTON,¹ architecte en chef des Monuments historiques la lourde tâche de s'assurer de la faisabilité technique, administrative et juridique, mais aussi sociale et environnementale de ce projet si important pour la métropole Marseillaise et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mission de François BOTTON ne s'est pas limitée à cette tâche, il a été chargé aussi d'établir un calendrier prospectif des travaux et un budget prévisionnel très détaillé, afin d'avoir une première estimation des coûts et des délais des travaux de touristification du Fort. Les travaux de cet architecte prévoyaient un coût total des investissements de l'ordre de 190,95 Millions d'Euro dont :

- Construction du musée sur le môle J4 et muséographie : 113,40 Millions d'Euro.
- Fort Saint-Jean (réhabilitation intérieure / extérieure, muséographie) : 46,9 Millions d'Euro.
- Centre de conservation et de ressources (CCR) à la Belle de Mai : 30,68 Millions d'Euro.²

Les travaux devraient être achevés avant la fin de l'année de 2012, afin que ces bâtiments puissent accueillir les festivités « *Marseille Capitale de la culture Européenne en 2013* ».

À cette fin, sont réalisés des diagnostics qui permettent de prendre la décision de continuer ou non.

Dans cette phase l'architecte en chef des Monuments historiques a dû aussi s'assurer de la faisabilité et de la viabilité du projet aussi bien en termes d'accessibilité, de dimension de l'opération, de sécurité, mais aussi économiques. Si la faisabilité et la viabilité du projet ne sont pas avérées, il sera encore temps d'envisager d'autres scénarios ou annuler le projet.

Ces diagnostics ou études préalables, ont été élaboré en collaboration entre le maître d'ouvrage et l'architecte Rudy RICCIOTTI,² le maître d'ouvrage a fait appel un prestataire extérieur car il ne disposait pas de la technicité nécessaire pour un tel

¹ Est architecte du patrimoine depuis 1986 et architecte en chef des Monuments historiques depuis 1991. Tout d'abord en charge des monuments classés des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, puis des Bouches-du-Rhône (depuis 1998), il a conduit la restauration de plusieurs cathédrales (Grenoble, Gap, Aix-en-Provence, Marseille), châteaux (Vizille, Tallard, Les Baux, Salon-de-Provence), sites antiques (Saint-Rémy, Arles), et forts militaires (Briançon, Barraux, If et aujourd'hui le fort Saint-Jean).

² *Dossier de presse 2013*. [En ligne]. Disponible sur http://www.mucem.org/sites/default/files/2017-04/mucem_ra_2013.pdf. Consulté le 19 Mars 2018.

travail. L'architecte en chef des Monuments historiques a pris soin de limiter le contenu de ses études pour ne pas avoir un coût excessif en cas de résultats manants à l'abandon de l'opération de mise en tourisme du Fort. L'objectif de cette phase est d'obtenir suffisamment d'informations sûres pour être capable de prendre des décisions. Si la décision est de continuer, les diagnostics pourront alors être approfondis dans les étapes suivantes.

Cette étape a permis d'identifier les partenaires financiers et opérationnels possibles pour mener ce projet à terme, nous pouvons citer à titre d'exemple ; l'État (Ministère de la Culture et de la Communication), les collectivités territoriales dont la ville de Marseille, le département des Bouches du Rhône et enfin la région PACA.

Enfin, cette étape a été l'occasion de communiquer car la réussite de ce projet passe aussi par l'information, il est impératif que les utilisateurs du fort et de ses annexes s'approprient la réhabilitation voulue.

I-3-3-La programmation :

Cette phase est un outil fondamental de la maîtrise de la qualité du projet, la programmation permet au maître d'ouvrage de définir sa commande en fonction de ses objectifs et de ses moyens et de la maîtriser tout au long du processus de réalisation opérationnelle, pour aboutir à un projet satisfaisant tant qualitativement que techniquement.¹

Cette étape a permis de franchir un cap dans le projet de mise en tourisme du Fort, en passant de l'idée du projet à la réalisation des objectifs assignés précédemment, grâce à l'élaboration d'un rapport détaillé de la part du Maître d'œuvre, traduisant la commande et les besoins du maître d'ouvrage en matière de besoins, exigences techniques et contraintes. Ce rapport a constitué une ébauche du prochain contrat et des engagements à entreprendre entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Comme l'étape précédente, la prise en compte de l'avis des usagers est primordiale afin d'enrichir le projet et faciliter son acceptation, plusieurs allers-retours successifs entre le maître d'ouvrage et les utilisateurs furent nécessaires pour affiner le programme de réhabilitation du Fort.

¹ *Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques : Organiser une consultation de programmistes.* [En ligne]. Disponible sur : http://www.archi.fr/MIQCP/IMG/pdf/MEDIATIONS_18.pdf. Consulté le 02 Avril 2015.

Pour les études de programmation du Fort Saint Jean, l'architecte en chef des Monuments historiques a eu recours à la même équipe de la maîtrise d'œuvre qui est déjà intervenue dans les phases précédentes afin de permettre une transmission efficace des informations recueillies et analysées antérieurement.

Enfin cette étape a permis de vérifier la cohérence du projet, elle a permis aussi de confirmer l'adhésion des financeurs du projet, qui sont une partie prenante dans un tel projet. C'est particulièrement primordial quand certains de ces sociétaires encouragent des démarches de développement de la qualité des monuments et, plus largement, de développement économique et social auquel le projet peut contribuer.

I-3-4- La mise en œuvre du projet du maître d'ouvrage par le maître d'œuvre :

Dès que les besoins du maître d'ouvrage en matière d'exigences techniques et contraintes ont été évalués, analysés et transformés en un programme, le maître d'ouvrage peut consulter des maîtres d'œuvre pour la conception et le suivi des travaux de touristification du Fort.

Le programme étant élaboré, la contractualisation de la maîtrise d'œuvre est faite à la suite d'un concours d'architecture destiné à choisir un architecte spécialisé dans la réhabilitation du bâtiment ancien. Ce travail fut confié à Roland CARTA associé à Rudy RICCIOTTI. Au lauréat, est confiée une mission complète assurant, la réhabilitation intérieure : de la chapelle, de la galerie des officiers et de l'ancien casernement, pour des expositions liées au fond de l'ancien Musée national des Arts et traditions populaires et du Musée de l'homme, à travers les collections liées à la fête. L'aménagement du bâtiment Georges Henri Rivière pour accueillir des expositions temporaires et un café. La réhabilitation de l'ancien bâtiment du Drassm pour accueillir l'Institut méditerranéen pour les métiers du patrimoine. La réhabilitation de la salle du corps de garde en centre d'interprétation de l'histoire du fort. Réalisation de travaux d'accessibilité nécessaires à l'ouverture au public des espaces intérieurs du Fort Saint Jean.

L'aménagement paysager du Fort Saint Jean fut confié à l'agence APS, Jean-Louis KNIDEL, qui s'en charge de la création d'un jardin promenade dans le Fort. Cet aménagement paysager comprend le traitement des espaces extérieurs compris dans l'enceinte du, y compris l'éclairage.

Au terme d'un concours lancé par le ministère de la Culture, l'aménagement des espaces extérieurs du fort a été confié à l'agence APS, une équipe de paysagistes, urbanistes et architectes. Programmée sur deux ans, de 2011 à 2013, leur mission consiste à offrir au public une promenade paysagère au cœur d'un jardin

méditerranéen de 15 000 M2, révélant la situation exceptionnelle du fort Saint-Jean dans sa relation avec Marseille et ses horizons.¹

La création de la passerelle Saint Laurent fut conçue par Rudy RICCIOTTI, Permettant de relier le Fort Saint Jean et sa porte royale à l'esplanade Saint Laurent.

Permettant ainsi :

- L'ouverture du fort vers la ville de Marseille par le quartier du panier. Restituant par la même la porte Royale du Fort.
- La création d'une sortie de secours.

I-3-5- Le choix des entreprises intervenantes dans les travaux de touristification du Fort :

Après avoir finalisé la phase de conception et obtenu l'approbation du maître d'ouvrage. Le maître d'œuvre prépare les appels d'offre pour le choix des entreprises pour la réalisation du chantier avec ses différentes composantes.

Cet élément de sa mission comprend :

- La constitution du dossier de consultation des entreprises.
- L'analyse des candidatures des entreprises remises dans la première enveloppe.
- L'analyse des offres de prix des entreprises, avec la vérification de leur conformité au projet.
- La mise au point des pièces constitutives des marchés en vue de signature des contrats par le maître d'ouvrage.²

En accompagnement de cet encadrement précis, un mémoire technique doit être remis aux entreprises. Celui-ci est destiné à montrer les capacités de l'entreprise à réaliser l'objet du marché. Ce mémoire technique ne peut se résumer à des références, il doit décrire la manière de conduire l'opération en détail, de gérer le chantier, les types de matériaux envisagés, les techniques utilisées. Il doit être précisé dans l'appel d'offre que ce mémoire technique sera contractuel.³

¹ *Dossier de presse 2013.* [En ligne]. Disponible sur http://www.mucem.org/sites/default/files/2017-04/mucem_ra_2013.pdf. Consulté le 19 Mars 2018.

² *Histoire Du Fort Saint Jean.* [En ligne]. Disponible sur https://ecole-catholique13.com/IMG/pdf/mucem_dp_fort_saintjean_130827br.pdf. Consulté le 10 Mars 2018

³ *Histoire Du Fort Saint Jean.* Op Cit.

Suite à la publication des appels d'offres, toutes les entreprises postulantes ont été conviées sur le site. La visite des lieux est un élément capital pour juger l'ampleur et la qualité des travaux par les prétendants.

Une période de plusieurs semaines a été laissée pour que les entreprises puissent répondre sans précipitation et avec l'intention de permettre aux petites entreprises et artisans locaux de se positionner, éventuellement en se faisant aider pour les aspects administratifs qu'ils ne domineraient pas. La sélection des entreprises a reposé essentiellement sur leur compétence en restauration de monuments historiques. Les entreprises retenues ont été des entreprises locales.¹

I-3-6- La réalisation des travaux de réhabilitation du Fort :

Les travaux de consolidations (*photographie 18*), confortations, restaurations et réhabilitation nécessaires à la sécurité et à l'accueil du public furent divisés en quatre phases :

- Phase I : travaux sur courtines et remparts côté mer, confiés au groupe d'entreprises GIRARD/VIVIAN.
- Phase II : travaux sur courtines et remparts Est et Nord et sur la tour du roi René, confiés à l'entreprise SELE.
- Phase III : réhabilitation du casernement et montée des canons, confiée à l'entreprise GIRARD.
- Phase IV : réhabilitation de la chapelle, confiée à l'entreprise GIRARD.



Photographie 18 : La Restauration L'ancien Hôtel Du Commandeur.

(Source : Le MuCEM, Musée des civilisations De l'Europe et de la Méditerranée.)

¹ Histoire Du Fort Saint Jean. Idem.

La fin des travaux de réhabilitation du Fort a permis le démarrage du chantier d'aménagement intérieur des bâtiments dès novembre 2011, avec les travaux de gros œuvre du bâtiment George- Henri Rivière. Les aménagements paysagers conçus par le cabinet APS ont débuté au printemps 2012 et ne s'achèveront qu'en mai 2013.

Au printemps 2012 également, soit un an après la première passerelle, la pose de la seconde passerelle a permis de joindre le Fort St Jean au parvis de l'église Saint Laurent dans le quartier du panier. Enfin, les études sur les aménagements muséographiques du Fort Saint- Jean, dont la maîtrise d'œuvre est confiée à Zette Cazalas, ont été achevées en février 2012. Le travail d'ajustement et d'affinement des choix techniques s'est poursuivi jusqu'en décembre avec les équipes du musée. Les marchés de travaux ont été signés en fin d'année pour un démarrage au début de 2013.¹

I-3-7- L'ouverture du MuCEM : une métamorphose réussie :

En cette année 2013, au cours de laquelle Marseille fut Capitale culturelle Européenne, l'ambition du MuCEM était double : s'inscrire dans le territoire (local, régional, national et international) ; présenter une programmation culturelle et artistique dense, permettant de faire émerger les prémices d'une cité culturelle, centrale dans le projet du musée. L'année d'ouverture du MuCEM s'est traduite par une fréquentation exceptionnelle, avec 1 824 000 visiteurs accueillis en moins de sept mois (*photographie 19*). Ce succès public résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : une programmation artistique foisonnante, avec la présentation de 9 expositions, de spectacles et de rencontres-débats, une stratégie de communication d'envergure et une politique d'actions ciblées auprès des publics du musée.²



Photographie 19 : Une Fréquentation Record Du MuCEM.

(Source : Le MuCEM, Musée des civilisations De l'Europe et de la Méditerranée.)

¹ *Le CCR, les coulisses du MuCEM.* [En ligne]. Disponible sur <https://www.myprovence.fr/culture/dossiers/le-ccr-les-coulisses-du-mucem>. Consulté le 19 Mars 2018.

² *Le CCR, les coulisses du MuCEM.* Idem.

▪ **Les relations avec les publics :**

Dès son inauguration le MuCEM a suscité la curiosité de nombreuses personnalités Françaises et internationales du champ politique, économique, artistique et culturel, venues le voir. Le lieu est devenu une étape incontournable dans les visites protocolaires organisées à Marseille, depuis 2013 ce musée a accueilli plus de 200 visites officielles de hauts responsables politiques et dirigeants de pays (figure 19).

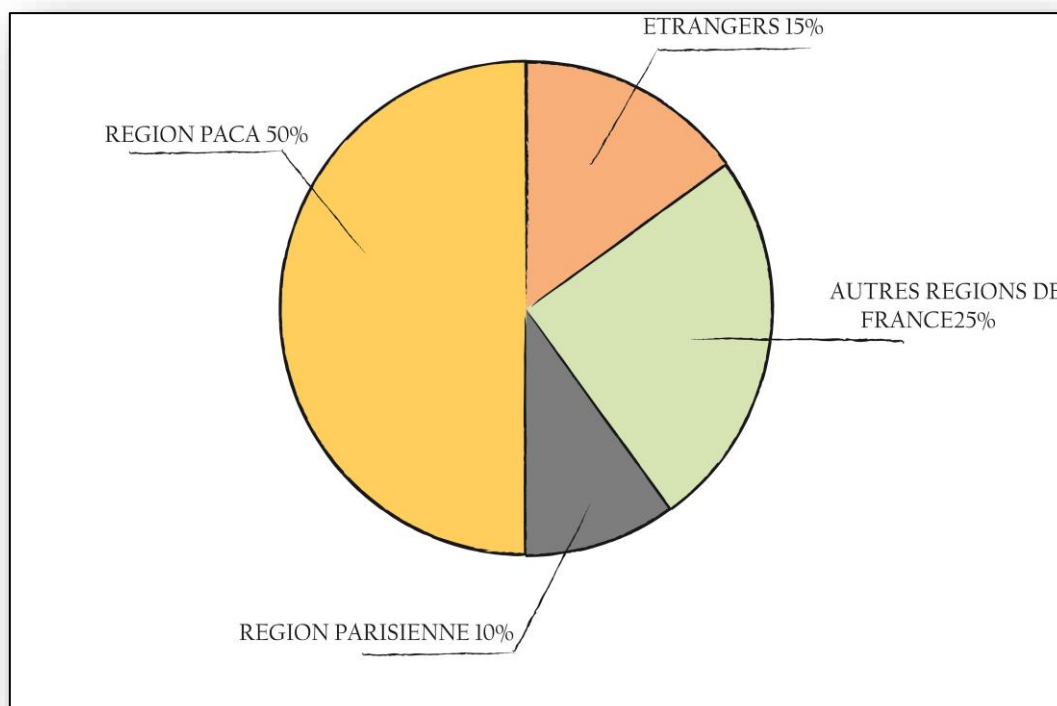


Figure 19 : La Fréquentation Du Fort Pour L'Année 2013.

(Source : Auteur D'après Des Statistiques Disponible sur <https://www.mucem.org>. Consulté le 15 Mars 2018)

▪ **Une politique tarifaire généreuse et attrayante :¹**

Pour favoriser l'accès au musée pour des publics différents, une politique tarifaire ajustée a été mise en œuvre :

-Les espaces extérieurs tels que ; jardins du fort Saint-Jean, terrasse, passerelles et rampes du J4, dépendant du musée sont en libre accès.

¹ Le MuCEM en 2013. [En ligne]. Disponible sur <https://www.mucem.org>. Consulté le 15 Mars 2018.

-Un tarif plein forfaitaire de 8 € donne accès à tous les espaces d'exposition du musée environ 4 500 M2 et cinq expositions différentes.

-Les expositions permanentes et temporaires sont gratuites chaque premier dimanche du mois.

-Une formule spécifique avec un pass à 12 € pour 2 adultes et 1 à 5 enfants facilite les visites en famille.

▪ **Accueil et médiation :**

Un groupe de 52 personnes de dix nationalités différentes est totalement consacré à l'information, l'orientation, l'accueil et la présentation des œuvres en salle pour les visiteurs.

▪ **Une signalétique renforcée :**

Une signalétique particulière est mise en place dans le Fort pour informer les publics sur l'offre culturelle du musée. Pour les nombreuses expositions temporaires, une signalétique particulière est disposée, sur la façade des bâtiments. Enfin, la signalétique dynamique ou multimédia annonce la programmation du jour via plusieurs écrans géants distribués dans le bâtiment du Fort Saint Jean.

▪ **Une offre adaptée aux différents publics :**

Le MuCEM présente des offres et des outils didactiques ajustés aux différents publics.

Pour les écoliers et les enseignants, le MuCEM propose des visites et des ateliers pédagogiques. L'accent est mis sur la participation active des élèves et leurs enseignants. Le MuCEM et l'académie de Marseille ont signé un protocole permettant de proposer gratuitement aux écoles de la région des cours sur le contenu du musée à travailler en classe.

Pour le jeune public et les familles, Le MuCEM a développé des offres spéciales en période scolaire les mercredis, samedis, dimanches et vacances scolaires ainsi que pendant les vacances d'été telles que des spectacles de marionnettes en plein air.

Pour la tranche des 18-30 ans, un programme très riche et diversifié a été conçu pour faciliter l'accès de cette dernière. Chaque année trois nocturnes

sont réalisées dans les locaux du musée, proposant des animations musicales, théâtrales, artistiques.

Les publics en situation de handicap, bénéficient aussi de toutes les facilités pour se rendre aux expositions, spectacles et séances de cinéma. Afin de s'assurer de la qualité de leur accueil, tout le personnel du MuCEM ont suivi une formation de sensibilisation aux différents handicaps.

▪ **Une présence du musée sur les principaux réseaux sociaux :**

Une campagne Facebook et une politique éditoriale ont permis de séduire une part très élevée d'internautes, d'accroître la communauté sur l'ensemble des réseaux et de gagner des ambassadeurs virtuels du lieu.

▪ **L'accueil des manifestations scientifiques et professionnelles :**

Le MuCEM organise, avec ses partenaires, des manifestations de différents champs, en cohérence avec ses orientations scientifiques, patrimoniales et muséographiques. Elles dynamisent la vie scientifique de l'institution, favorisent les rencontres entre chercheurs et professionnels du patrimoine et de la culture, et contribuent à la diffusion de la recherche auprès de publics spécialisés mais aussi du grand public.¹

▪ **Accueil des programmes de recherche et des chercheurs :**

Le musée réunit des activités de recherche à travers l'accueil de chercheurs, séminaires, publications, programmes d'enquêtes-collectes, autour d'un projet d'exposition. Celui-ci joue ainsi le rôle d'un laboratoire expérimental.²

▪ **La restauration des œuvres artistiques :**

Plusieurs opérations de restauration d'œuvres artistiques sont menées au sein du MuCEM. Il s'agit principalement d'interventions de conservation préventives ; de petites interventions courantes.

▪ **Développer les échanges internationaux et les partenariats :**

La coopération dans le domaine des musées ; circulation des œuvres, gestion des collections, coproduction d'exposition, partage d'expertise, invitations de

¹ *Le MuCEM en 2013*. [En ligne]. Ibidem.

² Les chercheurs accueillis au MuCEM rejoignent l'équipe scientifique du musée et sont associés simultanément à un laboratoire partenaire pour travailler sur un programme de recherche, pour une durée de deux à trois ans.

commissaires étrangers, coopération scientifique permet au MuCEM d'asseoir sa notoriété et de contribuer à son rayonnement à l'étranger. Dans le cadre de ses expositions, plusieurs demandes de prêts ou de dépôts ont été formulées auprès d'institutions culturelles de pays européens et méditerranéens. C'est le cas de l'Algérie (Musée national des Antiquités).¹

Le tableau suivant (*tableau 09*) présente les recettes propres de l'établissement ainsi que leur réalisation.

	en M€	en %	en M€	en %
Billetterie	3,00	44%	3,03	40%
Redevances	0,18	3%	0,05	1%
Locations espaces	0,29	4%	0,43	6%
Mécénat et partenariat	0,49	7%	0,53	7%
Éditions	0,10	1%	0,30	4%
Autres recettes propres	2,80	41%	3,28	43%
TOTAL Recettes propres	6,86	100%	7,61	100%
Subvention ministère	16,99	71%	16,99	69%
TOTAL Recettes	23,85	100%	24,60	100%

Tableau 09 : Les Recettes Propres De L'Établissement Pour L'Année 2013.

(Source : Disponible sur <https://www.mucem.org>. Consulté le 15 Mars 2018)

La figure suivante (*figure 20*) montre quant à lui la décomposition de ces recettes propres. Les ressources propres comprennent la billetterie, les redevances pour concessions librairie-boutique et restaurant, les locations d'espaces, le mécénat et les partenariats ainsi que le produit des éditions.

¹ *Le MuCEM en 2013*. [En ligne]. Op Cit.

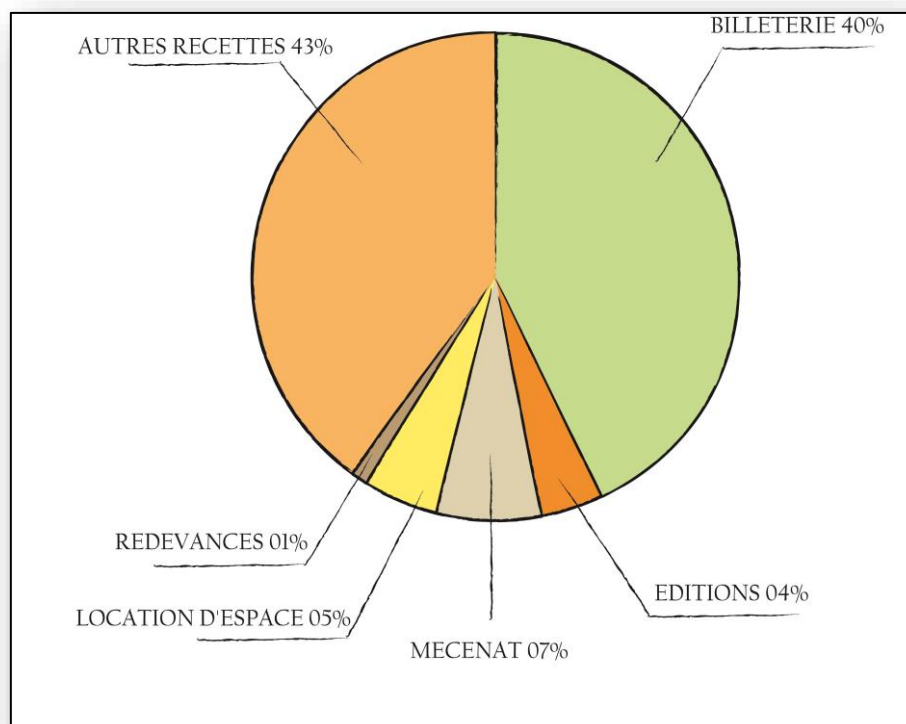


Figure 20 : La Décomposition De Des recettes Propres Du Musée Pour L'Année 2013.

(Source : Auteur D'après Des Statistiques Disponible sur <https://www.mucem.org>. Consulté le 15 Mars 2018)

CONCLUSION :

Ce chapitre, nous a permis de constater que le patrimoine bâti Français, à l'instar du Fort Saint Jean, bénéficie d'un intérêt et d'une reconnaissance croissante, particulièrement après l'approbation de la loi N : ° 2000-1208 du 13 Décembre 2000, cette loi a profondément transformé l'approche de la protection des édifices historiques et traduit une forte volonté de promouvoir l'aménagement du cadre de vie et d'insérer le monument dans un processus de développement durable, en se basant sur la récupération des édifices et leur mise en tourisme à des fins didactiques et culturelles.

Le projet de mise en tourisme du Fort Saint Jean, est la résultante d'une démarche de projet complète et intégrale qui a permis de reconvertir ce site en une cité culturelle à rayonnement locale, régionale et internationale.

Ce long et complexe processus de mise en tourisme du Fort a permis de réaliser et concrétiser les objectifs assignés avant le début de ce projet qui sont :

- La réutilisation de ce site à des fins culturelles, qui respectent l'authenticité des lieux ainsi que leurs mémoires et sens.
- La mise en place d'une politique de promotion et d'entretien du Fort grâce aux nombreuses retombées économiques dû aux visites et à l'accès du public au musée, qui peuvent atteindre plus de 10 Millions d'Euro par an grâce à la vente de la billetterie, les redevances et la location des espaces.

Il faut rappeler, que cette réussite d'insérer ce site dans la vie des riverains tout en assurant sa pérennité à l'aide des retombées économiques engendrées par le tourisme culturel n'est pas seulement le résultat, de la mise en place d'une réglementation, d'outils et un système d'acteurs ; œuvrant pour la mise en tourisme du patrimoine bâti mais aussi :

- Une forte décision politique pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, tout projet de mise en tourisme doit être déclenché par une décision politique. La décision de mise en tourisme du Fort est prise à la suite de la volonté de convertir la zone du vieux port en un nouveau centre économique et redynamiser le centre-ville et le port en créant des connexions entre eux par l'aménagement d'un nouveau quartier où il fait bon vivre, sortir et travailler. Cette volonté s'est accélérée depuis la désignation de Marseille comme Capitale Européenne de la Culture en 2013.
- Associer les riverains et les futurs usagers à la sauvegarde et la promotion du patrimoine bâti, à travers leur participation dans les nombreuses étapes de mise en tourisme du Fort. La participation des citoyens aux différentes décisions relatives à la mise en tourisme du Fort, était un élément incontournable de ce projet. En termes de culture civique, la participation des Marseillais s'est véritablement illustrée à travers la participation des citoyens aux différentes phases d'élaboration du projet ; mise en place des propositions, analyse des différentes propositions de réhabilitation. Le fait de faire participer le public au processus de préservation du patrimoine est un autre aspect du développement durable. Notons que la participation des Français est largement associée aux politiques patrimoniales. Un lien explicite entre développement durable, participation des citoyens et patrimoine s'instaure en effet au début des années 1990.
- Considérer le Fort Saint Jean comme une ressource économique importante, redynamiser la ville de Marseille et attirer encore plus de

touristes locaux et étrangers à travers l'accueil de celui-ci des activités économiques et culturelles qui garantissent sa survie et son entretien.

- Des processus de mise en tourisme très élaborés et très fiables qui émanent d'un arsenal juridique et institutionnel assez élaboré, ainsi qu'un système d'acteurs privés et publics.
- La mise en tourisme du Fort se traduit par des aspects et des politiques conciliant et réconciliant l'intérêt des Marseillais et des touristes.
- Les décideurs locaux aspirent, à promouvoir le Fort Saint Jean comme un site à la fois historique, animé et innovant, grâce à une programmation d'événements d'envergure nationale et internationale, mais aussi à des aménagements associant le tourisme aux évolutions urbaines de la ville de Marseille.
- Une communication à destination des touristes, qui embellit l'image de la ville auprès de ces derniers. La ville de Marseille s'est beaucoup investie dans ce champ, en diffusant sur supports papier et en ligne, les qualités de la cité qu'elle désire véhiculer : patrimoine, animations, négoce, culture, événements, convivialité, accessibilité.

L'étude du Fort Saint Jean permet de saisir davantage les processus de mise en tourisme d'un édifice historique. Ce processus découle de la combinaison de plusieurs facteurs qui placent les touristes au cœur du double phénomène de touristification et de patrimonialisation. Le rôle des touristes est donc fondamental dans la mise en tourisme d'un édifice touristique. La forte implication des décideurs locaux semble aussi indispensable, ainsi que l'adhésion au processus des riverains et usagers.

CONCLUSION :

Ce chapitre, nous a permis de constater que le patrimoine bâti Français, à l'instar du Fort Saint Jean, bénéficie d'un intérêt et d'une reconnaissance croissante, particulièrement après l'approbation de la loi N : ° 2000-1208 du 13 Décembre 2000, cette loi a profondément transformé l'approche de la protection des édifices historiques et traduit une forte volonté de promouvoir l'aménagement du cadre de vie et d'insérer le monument dans un processus de développement durable, en se basant sur la récupération des édifices et leur mise en tourisme à des fins didactiques et culturelles.

Le projet de mise en tourisme du Fort Saint Jean, est la résultante d'une démarche de projet complète et intégrale qui a permis de reconverter ce site en une cité culturelle à rayonnement locale, régionale et internationale.

Ce long et complexe processus de mise en tourisme du Fort a permis de réaliser et concrétiser les objectifs assignés avant le début de ce projet qui sont :

- La réutilisation de ce site à des fins culturelles, qui respectent l'authenticité des lieux ainsi que leurs mémoires et sens.
- La mise en place d'une politique de promotion et d'entretien du Fort grâce aux nombreuses retombées économiques dû aux visites et à l'accès du public au musée, qui peuvent atteindre plus de 10 Millions d'Euro par an grâce à la vente de la billetterie, les redevances et la location des espaces.

Il faut rappeler, que cette réussite d'insérer ce site dans la vie des riverains tout en assurant sa pérennité à l'aide des retombées économiques engendrées par le tourisme culturel n'est pas seulement le résultat, de la mise en place d'une réglementation, d'outils et un système d'acteurs ; œuvrant pour la mise en tourisme du patrimoine bâti mais aussi :

- Une forte décision politique pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, tout projet de mise en tourisme doit être déclenché par une décision politique. La décision de mise en tourisme du Fort est prise à la suite de la volonté de convertir la zone du vieux port en un nouveau centre économique et redynamiser le centre-ville et le port en créant des connexions entre eux par l'aménagement d'un nouveau quartier où il fait bon vivre, sortir et travailler. Cette volonté s'est accélérée depuis la désignation de Marseille comme Capitale Européenne de la Culture en 2013.
- Associer les riverains et les futurs usagers à la sauvegarde et la promotion du patrimoine bâti, à travers leur participation dans les nombreuses étapes de mise en tourisme du Fort. La participation des citoyens aux différentes décisions relatives à la mise en tourisme du Fort, était un élément incontournable de ce projet. En termes de culture civique, la participation des Marseillais s'est véritablement illustrée à travers la participation des citoyens aux différentes phases d'élaboration du projet ; mise en place des propositions, analyse des différentes propositions de réhabilitation. Le fait de faire participer le public au processus de préservation du patrimoine est un autre aspect du développement durable. Notons que la participation des Français est largement associée aux

politiques patrimoniales. Un lien explicite entre développement durable, participation des citoyens et patrimoine s'instaure en effet au début des années 1990.

- Considérer le Fort Saint Jean comme une ressource économique importante, redynamiser la ville de Marseille et attirer encore plus de touristes locaux et étrangers à travers l'accueil de celui-ci des activités économiques et culturelles qui garantissent sa survie et son entretien.
- Des processus de mise en tourisme très élaborés et très fiables qui émanent d'un arsenal juridique et institutionnel assez élaboré, ainsi qu'un système d'acteurs privés et publics.
- La mise en tourisme du Fort se traduit par des aspects et des politiques conciliant et réconciliant l'intérêt des Marseillais et des touristes.
- Les décideurs locaux aspirent, à promouvoir le Fort Saint Jean comme un site à la fois historique, animé et innovant, grâce à une programmation d'événements d'envergure nationale et internationale, mais aussi à des aménagements associant le tourisme aux évolutions urbaines de la ville de Marseille.
- Une communication à destination des touristes, qui embellit l'image de la ville auprès de ces derniers. La ville de Marseille s'est beaucoup investie dans ce champ, en diffusant sur supports papier et en ligne, les qualités de la cité qu'elle désire véhiculer : patrimoine, animations, négoce, culture, événements, convivialité, accessibilité.

L'étude du Fort Saint Jean permet de saisir davantage les processus de mise en tourisme d'un édifice historique. Ce processus découle de la combinaison de plusieurs facteurs qui placent les touristes au cœur du double phénomène de touristification et de patrimonialisation. Le rôle des touristes est donc fondamental dans la mise en tourisme d'un édifice touristique. La forte implication des décideurs locaux semble aussi indispensable, ainsi que l'adhésion au processus des riverains et usagers.

Chapitre IV : Evolutions Des
Politiques Patrimoniales &
Touristiques en Algérie :
Etudes Rétrospectives De 1962
à Nos Jours.

INTRODUCTION :

Notre pays dispose d'un potentiel patrimonial et touristique exceptionnel, richissime et varié. D'une part L'Algérie compte plus de 420 monuments historiques classés au niveau national, dont sept classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : la Casbah d'Alger en 1992, les ruines Romaines de Tipaza en 1982, les ruines Romaines de Djemila en 1982, La vallée du M'Zab en 1982, la Forteresse de Bani Hammad en 1980, le site antique de Timgad en 1982 et le parc du Tassili N'Ajjer en 1982. De plus chaque région de notre pays renferme des particularités, des habitudes, des traditions, des coutumes et des fêtes locales contribuant à promouvoir et encourager un tourisme culturel et durable.

Cependant nous constatons depuis plusieurs années, que ce patrimoine est en péril et tombe en ruine à cause des nombreuses dégradations naturelles et celles causées par l'activité humaine. Selon plusieurs experts, l'état actuel du patrimoine est déplorable et choquant, y compris des sites qui ont déjà bénéficié d'opérations de restauration et de sauvegarde.¹ Il faut rappeler que les biens patrimoniaux aujourd'hui disparus, ou réduits à l'état de ruines après l'indépendance, ne sont pas le résultat de l'incurie, ou simplement de la négligence ou encore de l'absence de moyens humains ou matériels, mais bien la conséquence d'une vision exagérément tournée vers le futur, malheureusement trop imprégnée de préjugés à l'égard du patrimoine historique et de la tradition d'une façon générale. Malgré l'existence d'une loi, bien que très discutable, protégeant le patrimoine historique, ce dernier s'est retrouvé de fait condamné par l'opinion de l'époque à disparaître en raison de son incapacité à assumer la modernité.²

C'est pourquoi nous tenterons dans un premier temps à travers ce chapitre, d'analyser les politiques patrimoniales et touristiques mises en place, les outils juridiques dont se sont dotée l'Algérie et les acteurs et les différents intervenants ainsi que leurs rôles dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine à travers la mise en tourisme et la touristification des édifices historiques.

Dans un second temps, nous essayerons de comprendre pourquoi de telles procédures et processus restent très peu envisagés dans la protection de notre patrimoine.

¹ Même les sites cités précédemment et classés sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour la science et la culture (Unesco) n'échappent pas aux destructions et à l'abandon. Selon le rapport annuel de l'état de conservation du patrimoine, les ruines Romaines de Tipaza ont subi plus de 07 tentatives de destruction délibérée depuis 2005.

² OUAGUENI Yassine. *ALGERIE L'Etat du Patrimoine - un Constat Mitige*. Revue Heritage at Risk. p. 22. 2002.

Enfin ce chapitre aura la finalité de clarifier le rôle de chaque politique mise en place ainsi que son degré d'implication dans la sauvegarde de notre patrimoine. En effet nous vivons une époque où il faut préserver et transmettre notre patrimoine, qui constituera un gisement au service d'une politique touristique efficace, qui commence tout doucement à trouver ses marques dans notre pays.

I-SITUATION ET EVOLUTION DE LA POLITIQUE PATRIMONIALE EN ALGERIE :

I-1-Etape de 1830 à 1962 : Politique et stratégies coloniales :

Au début de l'occupation Française, la question du patrimoine local culturel a été traitée dans un esprit purement colonialiste « *Héritière de Rome, la France était chargée de rétablir la continuité latine et chrétienne au Maghreb* »¹ en suggérant l'utilisation des travaux de RAVOISIE² comme référence pour protéger les traces de la présence Romaine en Algérie.

C'est bien après la fin de la conquête du territoire vers les 1880, qu'on se rend compte que de nombreux monuments et édifices historiques de l'architecture Musulmane sont détruits et laissés à l'abandon. Pour remédier à cette situation, l'architecte attaché au service des Monuments Historiques en France, Edmond Clément Marie Louis DUTHOIT est envoyé en Algérie pour cataloguer et établir les monographies des monuments, particulièrement ceux de la période musulmane du centre et de l'Ouest du pays. En 1880 il est le premier architecte en chef des monuments historiques en Algérie.

Il visite plusieurs grandes villes Algériennes, où il s'attarde sur la ville de Tlemcen, qui constitue un riche lieu pour ces travaux. EDMOND s'intéresse aux édifices les plus représentatifs de l'architecture musulmane, s'attardant essentiellement sur les mosquées, qu'il représente sur des toiles d'aquarelles, permettant ainsi de constituer des documents de référence en matière d'inventaire des monuments. EDMOND organise ainsi des opérations de restauration, de fouilles archéologiques

¹ OULEBSIR Nabila. *La découverte des monuments de l'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880)*. Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée. p 73-74. 1994.

² Bonaventure-Amable Ravoisié, né à Paris le 9 août 1801 et mort dans le 1er février 1867, est un architecte et archéologue français, qui fut le premier à avoir procédé à des relevés de monuments en Afrique. Désigné en 1839 en qualité de membre de la Commission pour l'exploration scientifique de l'Algérie. Ravoisié en préside la section beaux-arts, architecture et sculpture, responsable de la section archéologie. Il reste en Algérie jusqu'en mars 1842 comme rapporteur de la Commission des bâtiments civils, où il accomplit de nombreuses missions et parcourt d'est en ouest le pays en suivant l'armée. Il visite ainsi les provinces de Constantine, d'Alger et d'Oran, relevant en priorité les monuments menacés par les troupes d'occupation, établissant dessins et plans.

ainsi que la sélection des quelques monuments qui méritent de figurer dans les archives de la commission des monuments historiques.¹ C'est à lui que revient le privilège d'établir la première liste des monuments classés d'Algérie ; celle de 1900.²

Nous pouvons citer quelques textes réglementaires pris entre 1830 et 1962 relatives aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels des départements d'Algérie :

I-1-1-La loi du 30 mars 1887 : relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayants un intérêt historique et artistique :

La loi du 30 mars 1887 pour les sites et monuments naturels, a été longtemps l'élément majeur d'un droit patrimonial naissant, avant d'être complétés, durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, par des dispositifs législatifs et réglementaires de plus en plus précis et complexes, issus des droits spécialisés de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement.³

Cette loi unifie les règles de la protection du patrimoine et définit les conditions de l'intervention de l'Etat pour la protection des monuments et édifices historiques. Quoique, sa portée soit très limitée car elle réduit le classement aux monuments appartenant à des institutions publiques.⁴ Elle contient également des dispositions instituant le corps des architectes en chef des monuments historiques de France.⁵

Cette loi fut amendée par arrêté du 03 janvier 1889, par deux décrets :

- Premièrement celui permettant la création du Touring club de France (TCF), association dont l'objectif est de « *développer le tourisme sous toutes ses formes* ». Dissoute le 23 octobre 1983.
- Deuxièmement, celui annonçant la création de la « *Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France* » (SPPEF) afin de faire respecter les sites protégés et les textes légaux en matière de protection des paysages et du patrimoine bâti et mieux faire connaître la richesse du patrimoine paysager et

¹KOUMAS A, *L'Algérie et son patrimoine*. Ed du patrimoine Paris 2003. p.206.

² En 1900 Les départements d'Algérie comptaient 84 édifices comportant au moins une protection au titre des monuments historiques.

³ Colloque : *Une nouvelle gouvernance pour la gestion du patrimoine architectural et paysager français : des ZPPAUP aux AVAP du Grenelle II*. Février 2011.

⁴ Le consentement des propriétaires privés étant exigé pour le classement.

⁵ D'un nombre réduit, ces architectes ont une compétence reconnue pour la restauration des monuments historiques. Héritage de cette époque, leur statut est assez particulier, puisque ce sont des architectes privés rémunérés au pourcentage des travaux réalisés, tout en bénéficiant de compétences propres aux fonctionnaires.

architectural de la France et d'outre mer sont les deux objectifs poursuivis par l'association.¹

Grâce à cette loi, les monuments historiques de la Médina de Tlemcen et ses alentours ont pu être classés sur la liste de 1900 des monuments historiques, tels que la mosquée Abou El Hassan, la mosquée Sidi El Haloui, la mosquée de Sidi Abou Mediene et ses annexes.

I-1-2-La loi du 31 décembre 1913 :

La loi de 1913 se réfère aux précédentes lois sur les monuments historiques, particulièrement celle du 30 mars 1887, mais elle ne se contente pas d'amendements mineurs. Trois nouvelles notions sont introduites dans ce nouveau texte : « *l'intérêt public, la protection et la connaissance* ».

Selon l'article 01, la nouvelle législation remplace en l'intérêt public à celui historique ou artistique, l'autorisant ainsi à porter atteinte au droit de propriété au regard de cet intérêt : « *A défaut de consentement du propriétaire, le classement est prononcé par décret en Conseil d'Etat.* ». De plus les diverses formes de la protection des immeubles sont principalement traitées par cette loi. La reconnaissance des monuments historiques est assurée par la tenue et la mise à jour de listes des immeubles et objets classés, listes établies par le ministère de la culture. Ainsi la loi de 1913 assure à l'État les moyens pour la pérennité d'édifices relevant désormais du patrimoine commun de l'état, et pose les premières notions du droit du patrimoine.²

Les principales innovations sont les suivantes :³

- ✓ Institution de la possibilité de classer des biens immeubles ou meubles même en l'absence de consentement du propriétaire.
- ✓ Rattachement des immeubles par destination aux objets mobiliers par dérogation au droit commun et contrairement au dispositif de la loi de 1887.
- ✓ Création de l'inscription à l'inventaire supplémentaire pour les édifices. Qui, sans justifier un classement immédiat, présentent cependant un intérêt archéologique suffisant pour en rendre désirable la préservation.
- ✓ Immuabilité des objets classés.

¹ Ministère de la culture et de la communication de la république Française. Direction générale des patrimoines. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr>. Consulté le 12 Janvier 2018.

² *Quelle protection pour le patrimoine architectural ? Quelques éléments juridiques et historiques.* [En ligne]. Disponible sur : <http://inventaire-rra.hypotheses.org/3344>. Consulté le 12 Janvier 2018.

³ Ministère de la culture et de la communication de la république Française. Direction générale des patrimoines. Op. Cit.

✓ Contrôle des transferts des objets classés.

Le décret du 14 septembre 1925 rend applicable en Algérie les dispositions de la loi de 1913.¹

Ces lois ont permis en Algérie de protéger les édifices des destructions multiples, des transformations et des restaurations arbitraires. Malgré que plusieurs personnes aient dénoncé l'inefficacité de ces textes comme, ALBERTINI Eugène, professeur de lettres à la faculté d'Alger, soulève des interrogations sur l'efficacité de l'application directe de cette loi adaptée aux monuments historiques de la métropole et qui est applicable aux monuments d'Algérie. Il souligne l'obligation d'élaborer de textes législatifs propres aux monuments d'Algérie, en ces termes « *On légifère en France, avant tout pour des cathédrales, des maisons du Moyen Âge, des châteaux de la Renaissance ; ce sont les monuments de ce genre qui étaient au premier plan dans la pensée de ceux qui élaboraient et discutaient les textes, en 1887 comme en 1913. Nous voyons les choses tout autrement, ici, en présence des ruines romaines perdues dans le Bled, si aisément transformées en carrières. Des mesures s'imposeraient surtout pour la sauvegarde de vieilles agglomérations indigènes, formées de bâtisses, qui sont le plus souvent, ni historiques, ni très anciennes, ni bien construites, mais dans l'ensemble ont une valeur pittoresque et un intérêt documentaire de premier ordre. Aucune réglementation métropolitaine de premier ordre ne s'y appliquera jamais convenablement : il faut chercher quelque chose de topique* ». ²

I-2-Etape de 1962 à 1967 : Prolongation de la législation Française correspondante aux monuments et sites historiques Algériens.

I-2-1-L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 : relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

Cette loi relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques qui ont découlé d'une façon générale des textes législatifs légués par l'occupant Français, est le premier texte législatif ayant donné un cadre légal général à la question du patrimoine culturel.³

Cette ordonnance fut promulguée afin de :

¹ALBERTINI Eugène, *La réglementation nouvelle des monuments historiques*. Société de géographie et d'archéologie d'Oran 1926. p 129.

²ALBERTINI Eugène, *La réglementation nouvelle des monuments historiques*. Idem.

³KHELIFA F, *Analyse de la politique patrimoniale en Algérie*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.uniroma1.it>. Consulté le 10 juin 2009.

- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur du patrimoine.
- Protéger les monuments et site classés contre le pillage et la destruction.
- Procéder au classement et à l'inventaire des monuments et sites historiques et naturels du patrimoine national.¹

Cette loi a aussi pour objectif de préciser la composition de la nouvelle commission nationale des Monuments Historiques, qui avait pour mission le classement des monuments et sites historiques.

Ce texte législatif préconise la protection du patrimoine architectural à l'aide de :

- **Le classement :**

L'article 21 de l'ordonnance 67-281 préconise le classement comme manière de protection des monuments.²

Quoique l'ordonnance du 31 décembre 1967, consacre deux sections pour la procédure de classement des monuments, elle reste toujours ambiguë, notamment dans le choix des critères de classement, cette loi précise que le classement des monuments se fait selon deux principes :

- ✓ L'histoire : le texte ne fait aucune référence à la période privilégiée ou choisie, (époque de référence).
- ✓ L'art : le texte n'éclaircit pas les critères qui définissent l'appartenance des objets dans le domaine de l'art.

Cette confusion de la loi pourra provoquer le classement de tous les monuments ayants un intérêt du point de vue historique, artistique et archéologique. L'état aura la lourde tâche de gérer une centaine des monuments et sites.

L'autre réserve qui peut être signalée à l'encontre de cette loi, est l'absence de procédure opérationnelle réglementaire et supplémentaire qui doit accompagner toute opération de classement, ou d'inscription sur l'inventaire supplémentaire.¹

¹Article 1 de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967, définit le caractère et l'objectif de cette loi. Journal officiel de la République Algérienne n : °7 du 23 janvier 1968. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.joradp.dz>. Consulté le 16 juin 2019.

²Journal officiel de la République Algérienne n : °7 du 23 janvier 1968. Article 129 de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.joradp.dz>. Consulté le 16 juin 2019.

▪ **L’inscription sur l’inventaire supplémentaire :**

L’ordonnance 67-281 n’aborde d’aucune façon les procédures d’intervention pour la conservation des monuments, malgré l’utilisation dans l’article 43 des termes, «réparation», «consolidation», et «restauration».² Celles-ci ne restent que des notions théoriques sans procédure opérationnelle et réglementaire d’intervention pratique sur les monuments.

L’ordonnance instaure la préservation (celle-ci est définie par deux principes ; qui sont le classement et l’inventaire supplémentaire) comme seul outil de sauvegarde des monuments et sites.³

Il est à constater que l’ordonnance 67-284 n’a fait aucune référence aux modalités d’intervention sur les monuments et sites historiques, mais elle a au moins le mérite d’avoir reconnu à cette époque les sites naturels comme monument historique et cela dans l’article 78.⁴ La figure suivante (*figure 21*), schématise l’élargissement du champ patrimonial par l’ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967.⁵

¹ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d’El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 66-67.

² Selon l’ordonnance 67-281, peut toujours faire exécuter par ses services et frais de l’état, avec le concours éventuel des intéressés, les travaux de consolidation, de réparation ou d’entretien qui sont jugés indispensables à la conservation ou à la préservation des sites et monuments historiques.

³ Cette ordonnance a été reprise dans tous les textes fondamentaux du pays comme une référence en matière de protection des Monuments et Sites, jusqu’en 1998. Une loi qui, en 37 ans de pratique, a véhiculé un lourd ancrage juridique colonial.

⁴ Selon l’ordonnance 67-281, peut être considéré comme site ou monument naturel, tout paysage ou lieu naturel présentant un caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui justifie sa protection et sa conservation dans l’intérêt national.

⁵ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d’El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. Op.Cit.

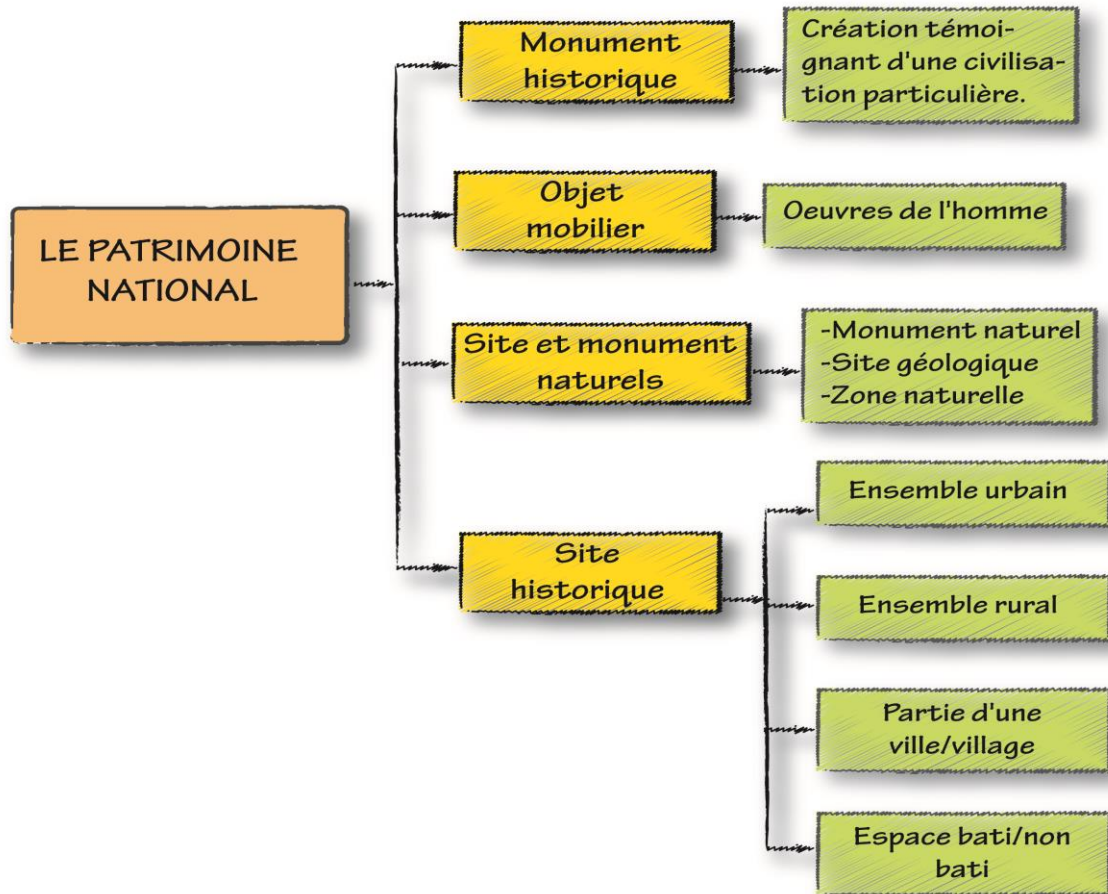


Figure 21 : L'ordonnance 67-281 Du 20 Décembre 1967, Relative Aux Fouilles Et A La Protection Des Sites Et Monuments Historiques Et Naturels.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 67.)

I-3-Etape de 1968 à 1998 : Promulgation la première loi Algérienne sur les monuments et sites historiques.

Cette période a été marquée par deux dates majeures, la première est la mise en place au début des années 1970, d'un ministère totalement consacré à la culture. Désormais le ministère de la culture et de l'information¹ sera dédié en outre de la gestion et sauvegarde du patrimoine local.

La seconde date aussi importante que la précédente, est la promulgation de la première loi relative à la protection du patrimoine culturel et sa prise en charge, la loi 04-98 du 15 Juin 1998. Le patrimoine culturel national est défini par cette loi, dans

¹ Cet organisme central de gestion, changera plusieurs fois d'appellation et d'organisation, il regroupait les trois sous directions : Des musées, D'archéologie et Des sites et monuments historiques.

l'article 02, comme étant : « *Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours* ».

I-3-1-Décret 83-684 du 26 novembre 1983, fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant :

Le décret du 83-684 du 26 Novembre sera promulgué par le Ministère de l'Habitat. Afin de fixer les modes d'intervention sur le tissu urbain existant. Le décret définit quatre types d'opérations d'intervention sur les tissus urbains existants comprenant :

- **La rénovation urbaine :** est une opération physique, qui sans modifier le caractère principal d'un quartier. Constitue une opération profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et la reconstruction d'immeubles de même nature sur le même site.
- **La rénovation urbaine :** est une opération qui consiste en une intervention sur la voirie et les réseaux divers et en implantation de nouveaux équipements.
Elle peut comporter une destruction d'ilots et une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation.
- **La réhabilitation :** est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles ou d'équipements, en vue de leur donner les commodités essentielles.
- **La restauration immobilière :** est une opération permettant la mise en valeur d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique sans apporter préjudice aux bâtiments.

L'analyse de ses différentes interventions, par rapport à notre sujet d'étude, montre que le décret 83-684 ne reconnaisse qu'un seul type d'intervention sur les monuments historiques, qui est la restauration immobilière, aucune des autres interventions ne fait allusion aux modalités de préservation et de conservation des monuments et le souci de les intégrer dans la vie contemporaine. Toutes les autres

interventions préconisent de transformer et de modifier le monument afin qu'il réponde à de nouveaux usages, sans se soucier des valeurs qu'il représente.¹

I-3-2-Loi 90-29 du 1 décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme :

Cette loi fixe les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique.²

Cette loi fut modifiée par plusieurs décrets exécutifs, mettant ainsi en place de nouveaux outils d'action (P.D.A.U/P.O.S), pour une gestion plus efficace du secteur de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction. Par contre son apport pour la gestion et la sauvegarde du patrimoine est très limité à cause de :

- Absence de plan précis de bornage des monuments et sites historiques.
- Elaboration des P.D.A.U et P.O.S des monuments et sites historiques sans l'analyse approfondie des tissus existants.

Car ces instruments concernent la gestion des opérations d'extension nouvelle plutôt que les opérations d'intervention sur les tissus existants, ainsi que l'absence de précision dans le mode d'interventions, malgré que le P.O.S soit considéré comme un instrument de niveau exécutif.³

I-3-3-Loi Loi 04-98 du 15 juin 1998 ; relative à la protection du patrimoine culturel :

La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre. Les biens culturels relevant du domaine privé de l'Etat et des collectivités locales peuvent faire l'objet d'actes de gestion par leurs titulaires dans les formes prévues par la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 relative au domaine national. Les règles de gestion des biens culturels Wakfs sont

¹ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 69.

² ² Disponible sur : <http://www.joradp.dz>. Consulté le 13 Juin 2019.

³ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. Ibidem.

régies par la loi n° 91-10 du 27 avril 1991. Il est établi par le ministère chargé de la culture un inventaire général des biens culturels classés, inscrits sur l'inventaire supplémentaire ou créés en secteurs sauvegardés. Sont érigés en secteurs sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.

Cette nouvelle loi cerne des thématiques nouvelles, jusque-là jamais abordées. Il est certain que cette nouvelle disposition vient remédier aux orientations de la précédente ordonnance et fournit ainsi, une vision moderne du concept de patrimoine local. Elle forme dans un sens, une avancée tangible en développant la notion de biens culturels au patrimoine immatériel inexploré jusque-là

La figure suivante (figure 22), illustre les nouvelles thématiques investies par la loi 04-98 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

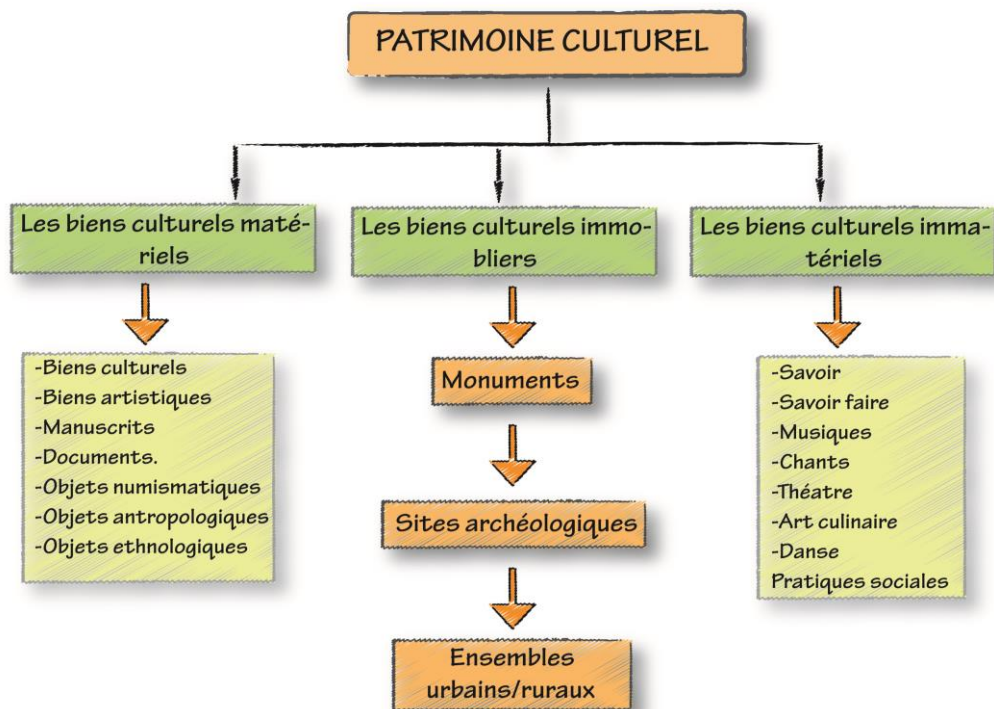


Figure 22 : Loi 04-98 Du 15 Juin 1998 ; Relative A La Protection Du Patrimoine Culturel.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. P74.)

Nous avons dû attendre la loi 04-98, pour voir introduire la notion de secteurs sauvegardés, bien que dans les faits, ceci n'empêchera pas le classement de nombreux villages avant la promulgation de cette dernière.

Cette loi précise qu'un bien culturel immobilier peut être soumis à l'une des trois formes de protection :

▪ **Le classement des biens culturels immobiliers :**

Est une mesure de protection définitive. Les biens culturels immobiliers classés appartenant à des propriétaires privés sont cessibles. Les effets du classement suivent ces biens culturels immobiliers classés en quelques mains qu'ils passent. Aucune servitude ne peut être établie par convention sur un bien culturel classé sans l'autorisation du ministre chargé de la culture.

Ils sont soumis au classement par arrêté du Ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels, sur sa propre initiative ou de toute personne y ayant intérêt. L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ces abords desquels il est inséparable. Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un minimum de deux cents (200) mètres peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone; son extension est laissée à l'appréciation du ministre chargé de la culture sur proposition de la commission nationale des biens culturels.¹

▪ **L'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers :**

Les biens culturels immobiliers qui, sans justifier un classement immédiat, présentent un intérêt du point de vue de l'histoire, de l'archéologie, des sciences, de l'ethnographie, de l'anthropologie, de l'art ou de la culture appelant une préservation, peuvent être inscrits sur l'inventaire supplémentaire. Les biens culturels immobiliers inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire qui ne font pas l'objet d'un classement définitif dans un délai de dix (10) ans sont radiés de la liste dudit inventaire.²

¹ Journal officiel de la République Algérienne, n : °44 du 17 Juin 1998. Disponible sur : http://www.pci-algerie.dz/sites/plateforme.local/files/Loi-n_-98-04-protection-du-patrimoine.pdf

² Journal officiel de la République Algérienne, n : °44 du 17 Juin 1998. Idem.

▪ **Les secteurs sauvegardés :**

Sont érigés en secteur sauvegardé, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.¹

L'analyse du contenu de la loi 98-04 du 15 Juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel national, nous a permis de constater que ce texte réglementaire, présente plusieurs lacunes et insuffisances, plus particulièrement dans les modes d'intervention sur les édifices historiques. Cette loi ne fait aucune indication précise sur la nécessité et l'obligation d'intégration des monuments historiques dans la vie socio-économique, et de considérer la mise en tourisme comme un procédé de sauvegarde de mise en valeur.²

I-3-4-Loi Loi 06-06 du 20 février 2006 ; portant orientation de la ville.

La Loi 06-06 portant loi d'orientation de la ville vise à définir la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable ; elle est conçue et élaborée suivant un processus concerté et coordonné, elle est mise en œuvre dans le cadre de la déconcentration, de la décentralisation et de la gestion de proximité. Cette loi comporte plusieurs volets : concernant le volet urbain, elle a pour objectifs, entre autres, la maîtrise de la croissance urbaine, la correction des déséquilibres urbains, la restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel. Concernant le volet social, elle vise, entre autres, la lutte contre la dégradation de la vie dans les quartiers, la promotion et la préservation de l'hygiène et de la santé publique. Pour le volet de la gestion, elle a pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance par, entre autres, la réaffirmation de la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif et des citoyens dans la gestion de leur ville. Par ailleurs la Loi conforte les instruments de planification urbaine déjà existants « PDAU et POS », dans leur rôle.³ Bien que cette loi soit une avancée concrète en matière de gestion de la ville, il existe néanmoins des décalages importants entre les textes promulgués et leur mise en œuvre et faute de décrets d'application, la loi devient inopérante dans plusieurs cas.

¹ Journal officiel de la République Algérienne, n : °44 du 17 Juin 1998. Op. Cit.

² Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. Op. Cit. p 72.

³ *La politique de la ville en Algérie.* [En ligne]. Disponible sur : <http://ruralm.hypotheses.org/1065>. Consulté le 13 Janvier 2018.

II-SITUATION ET ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE HISTORIQUE EN ALGERIE :

II-1-La protection du patrimoine culturel avant 2002 :

Malgré l'adoption d'une nouvelle législation sur le patrimoine culturel à travers la loi 04-98 de Juin 1998, l'absence de textes d'application de cette dernière a entraîné une situation de vide juridique, qui a eu pour résultat de graves détériorations et préjudices pour notre patrimoine culturel tel que le vol et le trafic des pièces archéologiques, la destruction des édifices historiques et la dégradation des sites et monuments.

II-1-1-L'inventaire des biens culturels matériels¹ :

Les opérations d'inventaires menées de 1962 à 2002 se caractérisent par :

- ✓ Les inventaires ne sont pas effectués suivant une méthode normalisée et standardisée, répondant aux exigences de la conservation, d'exploitation et de la mise en valeur du patrimoine bâti. Il s'agit plutôt de recueil thématique.
- ✓ L'inventaire des biens culturels n'a jamais été envisagé comme une entreprise d'urgence et de nécessité nationale qui aurait conduit à l'élaboration d'un programme national d'inventaire formulé en termes d'objectifs, de moyens et d'échéances.²
- ✓ Absence d'inventaire général des biens culturels mobiliers et immobiliers et impossibilité d'évaluer, d'apprécier et de quantifier le capital bien culturel notamment en termes de dommage, de perte et de dégradation.³

II-1-2-Le classement des biens culturels matériels :

En 1962, l'Algérie a reconduit le classement colonial, constitué de 293 monuments et sites dont 64 sites naturels. Ces classements intéressent plusieurs

¹ Les musées et autres structures qui ont hérité de la colonisation des stocks considérables d'objets et collections archéologiques sont généralement dépourvus de véritables registres et de fiches d'inventaires, notamment les réserves de musées nationaux et des musées de sites. Certains lieux de dépôts ont fait, jusque-là, fonction de réserves sans pour autant en avoir le statut, une situation qui a donné naissance à toutes les formes de manipulations, déperditions et déstructurations des collections.

² Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.m-culture.gov.dz/.../Schema%20directeur%20des%20zones%20archeolo>. Consulté le 13 Janvier 2018.

³ Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques. Idem.

périodes historiques (préhistoire, Antique, Médiéval, Moderne, Sites naturels). Nous relevons, que des villages traditionnels, tout particulièrement dans les régions à haute charge symbolique, ont été classés comme Sites naturels au même titre que la forêt de Bainem à Alger, leur niant toute consistance culturelle et civilisationnelle, nous pouvons citer les villages de Tafessera, de Sahra et de Tlata à Tlemcen.¹

Le tableau (*Tableau 10*) ci-dessous regroupe l'ensemble des sites et monuments historiques classés entre la période de 1830 et 2002.

Catégorie de patrimoine	Classement de la période coloniale reconduit en 1968	Classement national entre 1968 - 2002	Total des classements
Moderne	00	53	53
Médiévale / Ottomane	121	39	160
Antique	76	34	110
Protohistoire	13	01	14
Préhistoire	19	15	34
Naturel	64	02	66
Totaux	293	144	437

Tableau 10 : l'ensemble des sites et monuments historiques classés entre La période de 1830 et 2002.

(Source : Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel du Ministère De La Culture Algérien.)

II-1-3-La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti :

Entre 1962 et 2002, plus de 16 établissements chargés de la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine voient le jour, leurs rôles se résument essentiellement en :

- ✓ Fournir les moyens techniques et scientifiques afin d'assurer la pérennité des biens culturels.
- ✓ Insertion des biens culturels dans le tissu socio-économique et culturel actuel.

Nous pouvons citer à titre d'exemple quelques établissements qui existent encore à nos jours :

¹ Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques. Op. Cit.

- ✓ En 1972, création du parc et de l'Office du parc national du Tassili.
- ✓ En 1987, création de l'Agence Nationale d'Archéologie, des Monuments et Sites Historiques (ANAPSMH).
- ✓ Entre 1985 et 1993, 08 musées nationaux ont été créé juridiquement, ils existaient physiquement.
- ✓ En 1987, création de l'Office du parc National de l'Ahaggar.
- ✓ En 1992, création de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab.
- ✓ En 1993, création du Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs.
- ✓ En 1993, transformation du Centre National des Etudes Historiques en Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques.

II-1-4-La restauration du patrimoine culturel bâti :

Entre 1998 et 2001, pas moins de vingt cinq opérations et projets de restauration des biens culturels immobiliers furent menés, pour un montant global avoisinant les 800 millions de Dinars, mais la majorité d'entre eux n'ont pas abouti aux objectifs espérés, pire encore certaines opérations n'ont même pas démarré malgré la consécration d'énormes fonds financiers, cette situation catastrophique peut s'expliquer par :

- ✓ Absence d'une politique et une démarche normalisée d'organisation des opérations de restauration et mise en valeur des édifices historiques.
- ✓ Manque d'architectes et techniciens spécialistes dans la restauration des biens culturels immobiliers. Il faut signaler que l'Algérie compte à peine une centaine d'architectes restaurateurs.
- ✓ Manque d'intérêt accordé aux études de restauration et de mise en valeur des biens culturels immobiliers, particulièrement par les maîtres d'ouvrage.
- ✓ Absence de stratégie nationale d'exploitation et de réutilisation des biens culturels immobiliers restaurés.
- ✓ Manque d'outils réglementaires et juridiques gérant la maîtrise d'œuvre en matière des biens culturels immobiliers. Nous pouvons citer à titre d'exemple la majorité des travaux de mise en valeur des monuments historiques de Tlemcen menés en 2011 ont été réalisées en dehors de tout système de contrôle, de conformité et de critères de qualification des intervenants.
- ✓ Déséquilibre régional des opérations de restauration, la majorité des opérations de restauration étaient concentrés au niveau du centre du pays alors que les autres régions étaient totalement occultes.

Il ressort de la figure suivante (Figure 23), que durant la période de 1998 à 2001, seize opérations de restauration furent menées, mais seulement trois d'entre elles ont bénéficié de phase d'études.

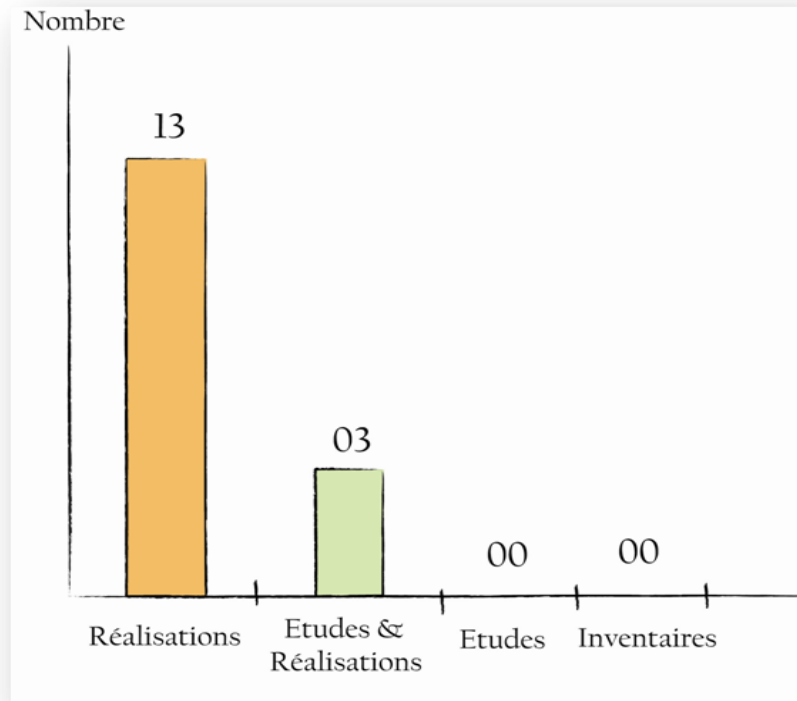


Figure 23 : Les Projets De Restaurations Menées Pour La Période De 1998 Et 2001.
(Source : Auteur D'après Des Statistiques De La Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel du Ministère De La Culture Algérien.)

II-2-La protection du patrimoine culturel à partir des années 2002 :

II-2-1-Consolidation des outils de juridiques et institutionnels des biens culturels immobiliers :

Il faut attendre le début des années 2000, afin que la loi 04-98 de juin 1998 soit enfin applicable et cela grâce au parachèvement de la batterie des textes juridiques et réglementaires nécessaires pour l'application de cette dernière. Car il faut rappeler que cette loi est restée plusieurs années inefficace pour fautes de décrets d'application.

Ces nouveaux décrets exécutifs, particulièrement celui du 26 Février 2005 ont permis une réorganisation du secteur du patrimoine culturel ainsi que l'administration centrale du ministère de la culture. Deux grandes directions du patrimoine culturel ont été mises en place.

▪ **La Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel est chargée de :¹**

- ✓ Initier, de proposer et d'évaluer les actions relatives à la protection légale des biens culturels.
- ✓ Veiller au respect de l'application de la législation et de la réglementation relatives à la protection du patrimoine culturel.
- ✓ Se prononcer sur toutes demandes d'autorisations légales et administratives.
- ✓ Veiller à la mise en œuvre des procédures administratives requises pour l'exécution des délibérations des commissions nationales respectives des biens et de l'acquisition des biens culturels.
- ✓ Etablir les plans et programmes de mise en valeur du patrimoine culturel et de veiller à leur mise en œuvre.

▪ **La Direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel est chargée de :²**

- ✓ Mettre en œuvre la politique de recherche scientifique dans le domaine du patrimoine culturel.
- ✓ Veiller à la bonne gestion des inventaires et de la banque des données des biens culturels.
- ✓ Etudier les dossiers de classement et d'acquisition des biens culturels dans le cadre des commissions nationales dont elle Assure le secrétariat.
- ✓ Etablir les plans et programmes de conservation et de restauration du patrimoine culturel et de veiller à leur mise en œuvre.

L'autre avancée remarquable de ce décret exécutif est la consolidation des pouvoirs et prérogatives des directions de la culture de Wilaya comme représentations locales chargées de l'application de la politique du ministère de la culture en matière de patrimoine culturel. Les missions de puissance publique de l'ex. Agence Nationale

¹ Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.m-culture.gov.dz/.../Schema%20directeur%20des%20zones%20archeolo>. Consulté le 13 Janvier 2018.

² Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques. Idem

d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques, créée sous l'empire de l'Ordonnance 67-281, ont été dévolues aux directions de la culture des wilayas.¹

II-2-2- Renforcement des opérations d'inscription des biens culturels immobiliers sur la liste de l'inventaire supplémentaire :

À partir de 2002, le Ministère de la Culture a lancé plus de dix-huit opérations d'inventaire des biens culturels et élaboration de la banque de données des biens culturels immatériels pour un montant global de 175.000.000,00 de dinars.² En plus de ses nombreuses opérations d'inventaire le Ministère de la Culture a entrepris différentes actions afin de faciliter l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers :

- ✓ L'utilisation des nouvelles technologies, comme le système d'informations géographiques (SIG) pour une gestion efficace des biens culturels.
- ✓ Mise en conformité des registres d'inventaire des musées nationaux.
- ✓ Classer tous les biens culturels immobiliers à travers le pays par les directions de culture de chaque Wilaya.
- ✓ Répertorier les biens culturels mobiliers mis en entrepôt depuis l'indépendance.

II-2-3- Multiplication des opérations de classement des biens culturels immobilier :

Depuis 2002, les différentes directions de la Culture du territoire national, ont soumis une quinzaine de dossiers de classement des biens culturels à la commission nationale des biens culturels, parmi eux figure la proposition de création de deux secteurs sauvegardés ainsi que de trois propositions de création de parcs culturels. Il faut rappeler qu'à ce jour une bonne partie des dossiers sont élaborés et sont en attente d'une ouverture d'instance de classement d'office.

II-2-4- La restauration du patrimoine culturel :

Plusieurs initiatives de restauration des édifices historiques ont été entreprises, sur tout le territoire national.

Ces projets ont été engagés à un moment où est mis en place un décret portant la maîtrise d'œuvre sur les biens culturels immobiliers, qui réclame forcément une

¹ Direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel du Ministère de la Culture Algérien.

² Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques. Op. Cit.

qualification et spécialisation des architectes intervenants. Ce nouveau dispositif juridique a nécessité et nécessite encore un changement radical dans nos rapports avec le patrimoine culturel ; les bureaux d'études, les entreprises, les différents acteurs doivent nécessairement se conformer à cette nouvelle disposition.¹

La figure suivante (Figure 24), illustre la volonté des pouvoirs publics d'asseoir chaque opération de restauration d'édifice historique sur des études pluridisciplinaires, comme l'exige la loi 98-04 portant protection du patrimoine culturel.

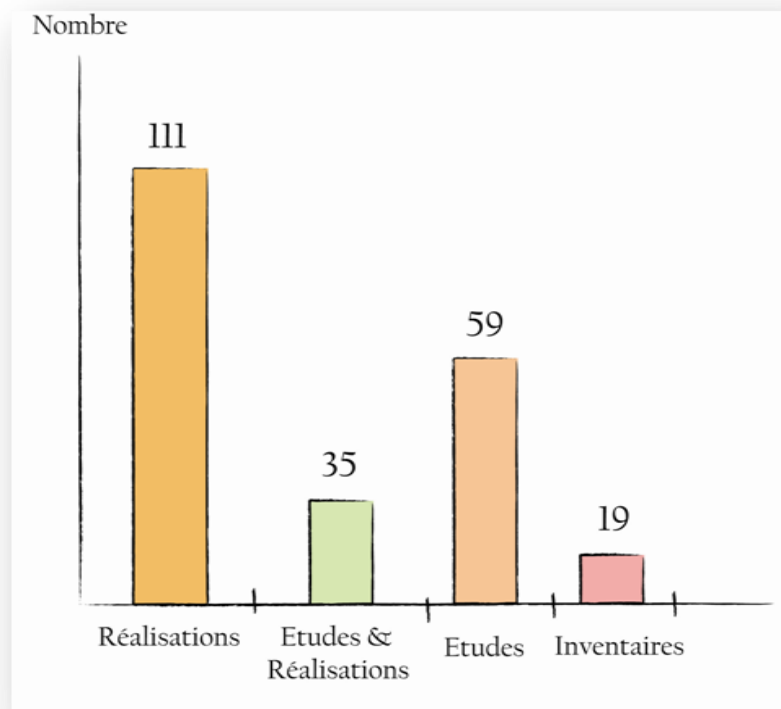


Figure 24 : La Détermination Des Pouvoirs Publics D'asseoir Toute Intervention Physique Sur Le Patrimoine Sur Des Etudes Conformes.

(Source : Auteur D'après Des Statistiques De La Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel du Ministère De La Culture Algérien.)

III- LES ORGANISMES ET ACTEURS CHARGÉS DE LA GESTION ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMOBLIER EN ALGERIE :

De nos jours, nombreux et multiples, les acteurs concernés par la sauvegarde et la promotion de notre patrimoine culturel immobilier. Ces acteurs peuvent être partagés en deux familles.

¹ Les grands projets de restauration : la Citadelle d'Alger, Les demeures et palais de la casbah d'Alger et de son Fahs, le palais du bey de Constantine, les centres historiques de la Casbah d'Alger, de Constantine, de Ghardaïa, de Delles, les ksour de Kenadsa, de Béni Abbes et de Taghit, la villa Abdelatif et la villa Mohiédine.

III-1-Les acteurs administratifs :

III-1-1-Le Ministère de la Culture et ses différentes directions :

Le ministère de la Culture a pour vocation :

- De mettre en œuvre les stratégies et les projets de nature à garantir la protection et la mise en valeur du patrimoine, en collaboration avec les structures intéressées.
- Protéger, conserver et restaurer les sites archéologiques, les monuments historiques et les ensembles urbains traditionnels.
- De développer les programmes de coopération internationale dans les domaines de la culture et de la préservation du patrimoine.

La figure suivante (figure 25) récapitule l'organisation et la composition du Ministère de la Culture et de l'Information.

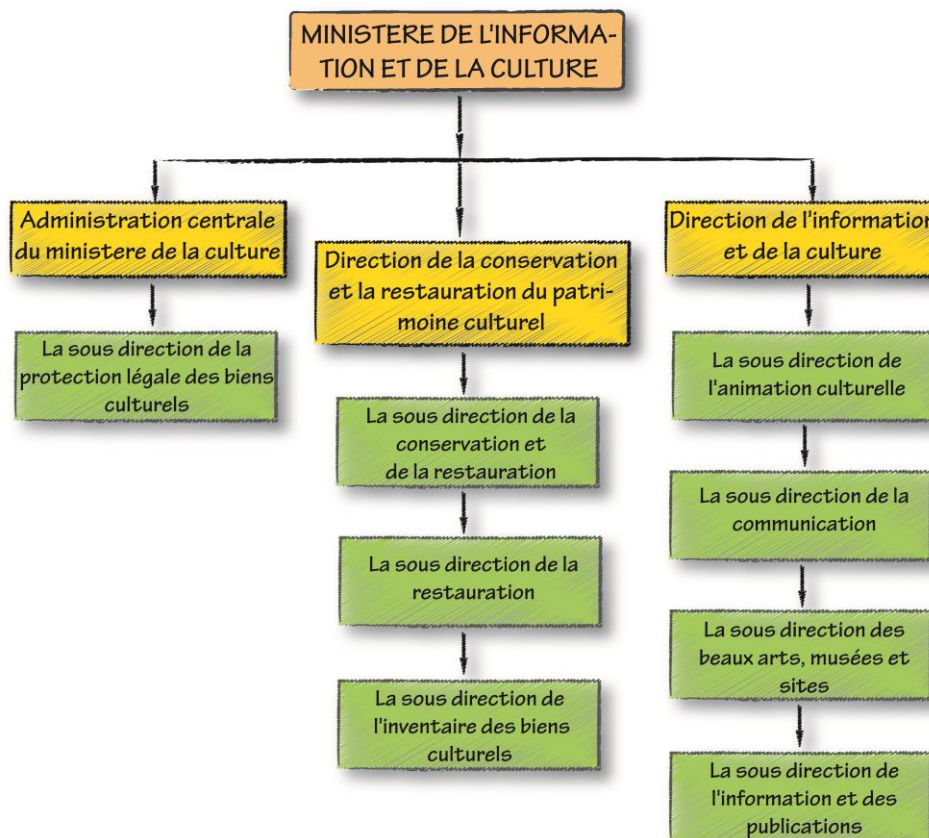


Figure 25 : L'organisation Du Ministère De La Culture Avec Ses Principales Directions Responsables De La Protection Et De La Valorisation Du patrimoine Culturel.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. P74.)

III-1-2-Le Ministère de l'Habitat :

Il constitue dans le cadre actuel l'organe qui détient les prérogatives de planification et de réglementation dans les territoires urbains à caractère patrimonial par l'intermédiaire du P.O.S. Le ministère devient donc un acteur complémentaire pour l'instauration des périmètres de protection et de sauvegarde des monuments (P.P.S.M.).

III-1-3-L'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (ex ANAPSMH) :

L'office est chargé de gérer et d'exploiter les biens culturels protégés au titre de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisée, à l'exception des collections nationales se trouvant dans les musées nationaux.

III-1-4-L'agence d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques :

Le rôle de l'agence est partagé entre les actions d'étude, d'inventaire, de conservation, de restauration et de mise en valeur historique et culturel ainsi que les actions relatives à l'information, la sensibilisation du public, des professionnels et la réalisation des programmes d'animation. Elle participe dans les commissions qui s'occupent des monuments classés. Mais devant les grandes mutations survenues au cours de la dernière décennie, cette agence montre d'énormes difficultés à assumer les missions, pour lesquelles elle a été créée.

III-1-5-L'entreprise de restauration du patrimoine culturel :

Créée en 1988 par décret n : ° 88-09, elle a pour rôle l'établissement des opérations de restauration dans les secteurs protégés.

III-1-6-Le centre des arts et de la culture du palais des Rais (Bastion 23):

Le centre a pour mission d'assurer la gestion, l'organisation, le fonctionnement et l'animation d'un ensemble culturel polyvalent ayant pour cadre le monument historique classé, dénommé « *groupe de maisons mauresques, bastion 23* ».

III-1-7-L'office de gestion et d'exploitation culturelle et du patrimoine (O.G.E.C.P) :

Ce service sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, a pour mission la production culturelle, la gestion du tourisme culturel en collaboration avec le ministère de tutelle.

III-1-8-Centre National de Restauration des biens culturels mobiliers et immobiliers :

Ce centre dont le but est de mener des opérations de restauration des biens mobiliers et immobiliers ainsi que l'apprentissage et la formation des différents intervenants sur le patrimoine.

III-1-9-Les musées :

Les musées Algériens, ont le devoir de promouvoir le patrimoine local et national ainsi que de participer à sensibiliser et éduquer les jeunes générations sur la nécessité de protéger et soutenir la sauvegarde de notre patrimoine.

Les musées peuvent aussi jouer un rôle aussi important que le premier à travers des publications régulières fessons découvrir leur œuvre à un public plus large.

III-1-10-Les walis et les collectivités locales et leurs services :

Le décret n : °381-81 du 26 décembre 1981 détermine les compétences et les attributions de la commune et de la wilaya dans le secteur de la protection du patrimoine.

Le transfert de pouvoir s'est accompagné d'un transfert de responsabilité, mais le manque de spécialistes et d'expérience dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine, a fait que les problèmes relatifs à la prise en charge réelle des éléments patrimoniaux sont abordés de manière superficielle.

III-2-Les acteurs civils :

III-2-1-Le mouvement associatif :

Leur statut fut officiel par l'intermédiaire de la loi 90-31 du 01 décembre 1990,¹ mais leur rôle reste très limité. Il est considéré dans les institutions comme un organe consultatif, sans pouvoir juridique. Malgré cela le mouvement associatif contribue à :

¹BOUMEDIENE Amel, *Reconnaissance patrimoniale : acteurs, représentation et stratégie-le cas de Sidi Bel Abbes*, Thèse de Magister en matériaux de construction et conservation du patrimoine de la ville. USTO. 2009. p. 77.

- ✓ Attirer l'attention des pouvoirs publics et décideurs à la nécessité d'intervenir pour la sauvegarde du patrimoine culturel.
- ✓ Promouvoir l'appropriation collective et la diffusion du patrimoine.

III-2-2-La société civile :

Une prise de conscience locale est plus que nécessaire pour la protection de notre patrimoine. Il doit y avoir un lien fort entre les populations locales et son territoire, c'est ce que précise TRABELSI Salma dans ces travaux sur le développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile ¹: « *Un citoyen partage un territoire commun et entre en communication avec ses acteurs. Il ne peut se détacher de son milieu et du contexte dans lequel il se retrouve. Par la suite, la notion de citoyenneté pose justement une logique d'interaction, entre une dimension dynamique et une dimension statique, entre un mouvement et un repère, entre un (des) individu(s) et un territoire. Entrer en relation avec un territoire c'est définir les droits et devoirs humains envers ce territoire ainsi que les rapports avec les autres individus qui partagent le même espace* ».

III-2-3-Les universitaires et intellectuels :

L'enseignement, doit contribuer à travers le processus éducatif à préparer les jeunes générations aux activités sociales relatives à la protection du patrimoine.

Les enseignants universitaires doivent participer à l'élaboration des études académiques et professionnelles relatives aux nombreuses questions du patrimoine ainsi que de les publier.

Le tableau suivant (*tableau 11*), résume le rôle des acteurs du patrimoine en Algérie.

¹ TRABELSI Salma. *Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien*. Thèse de Doctorat en arts et sciences humaines. Université Nice Sophia Antipolis. France. 2016. p 88.

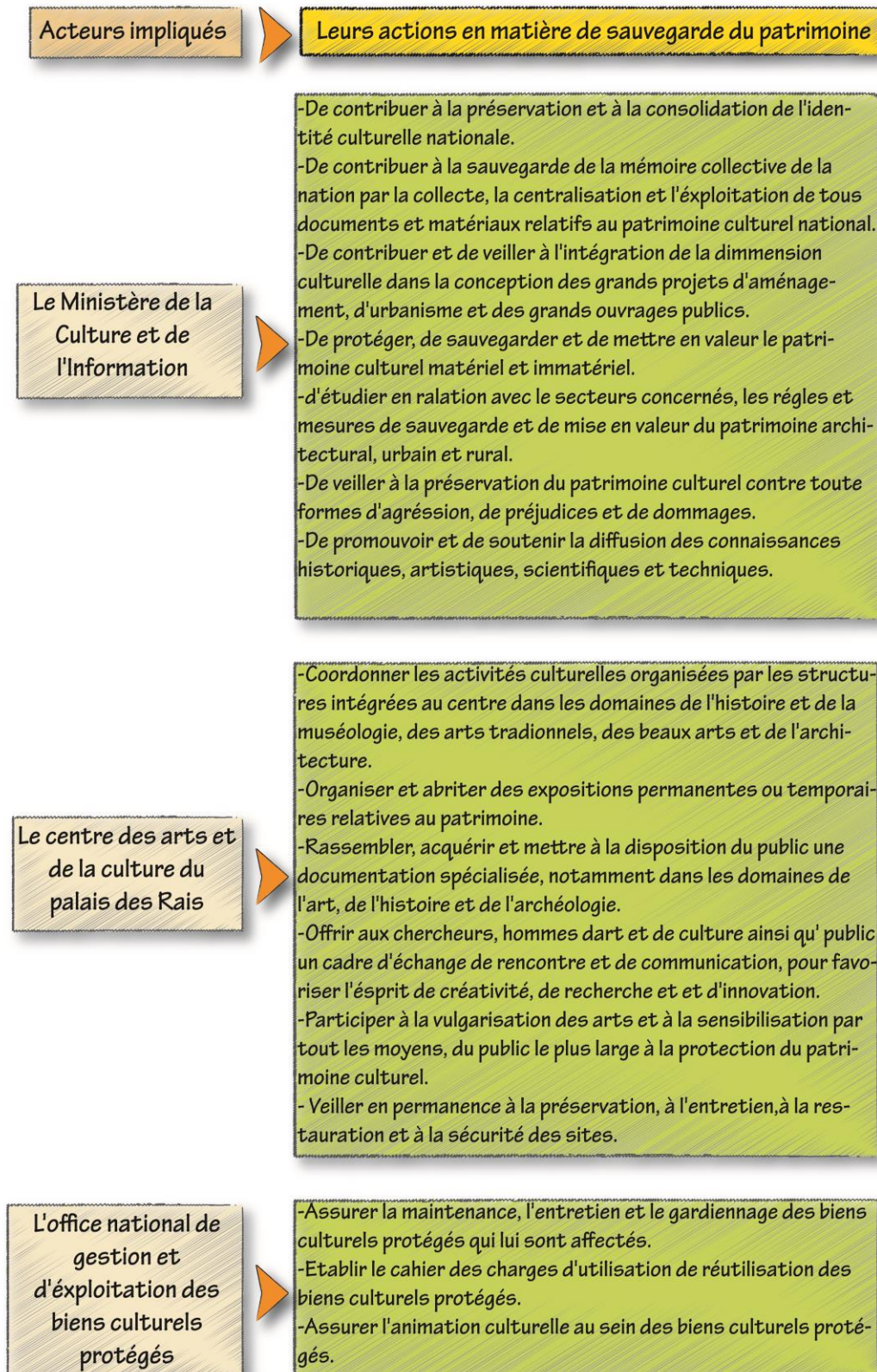


Tableau 11 : Les Acteurs Du Patrimoine En Algérie.

(Source : Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. P76.)

IV- TOURISME EN ALGERIE : SITUATION ACTUELLE & LES ENJEUX POUR L'ALGERIE DU XXI^{ème} SIECLE :

IV-1- Les politiques touristiques en Algérie de 1962 à nos jours :

IV-1-1- La période de 1962 à 1979 : L'adoption du socialisme comme model économique.

Au lendemain de l'indépendance, notre pays a hérité de plusieurs structures touristiques, majoritairement des hôtels concentrés dans les grandes villes d'Algérie ; Alger, Oran et Constantine. Toutefois vu la situation désastreuse des conditions économiques et sociales que vivait le pays, les pouvoirs publics décidèrent de privilégier les investissements dans les secteurs industriels et agricoles aux dépens de celui du tourisme, le considérant comme un secteur négligeable.

En 1966, le parc hôtelier Algérien comptait plus de 800 lits, mais seulement la moitié était exploitée. A cette époque, nombreux les hôtels qui étaient fermés et abandonnés. C'est à ce moment-là, que les pouvoirs centralisés se rendirent compte de la nécessité et l'urgence de la remise en état des structures touristiques abandonnées depuis 1962. Dans la même année fut élaborée la première charte du tourisme en Algérie qui reconnaissait que le tourisme : « *Comme un moteur potentiel de développement économique local qui doit participer à l'amélioration du niveau de vie de la population* »¹. Mais cette charte a eu des avancées très timide pour le développement du secteur touristique, néanmoins cette dernière a eu le mérite de :

- ✓ Etablissement du premier inventaire des biens culturels mobiliers et immobiliers que recelait le pays.
- ✓ La centralisation des investissements dans ce secteur.
- ✓ La création d'emplois.
- ✓ L'apport de la devise.
- ✓ La valorisation des richesses culturelles du pays.
- ✓ La mise en place des premiers instituts de formation des professionnels du tourisme.

À partir de 1975, l'Algérie connaît un important flux de touristes étrangers, grâce à la construction des hôtels de haut standing à l'instar de l'hôtel El Aurassi d'Alger. La conception de la plupart des projets lancés a été confiée à l'architecte Fernand Pouillon qui venait de s'installer en Algérie. Ses œuvres se caractérisent par

¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme -Livre 1 : le diagnostic : audit du tourisme algérien -. *Schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 »*.

un style typique qui réinterprète l'architecture locale. Il s'est inspiré, particulièrement, de la Casbah d'Alger, des villes du M'Zab, des sites reconnus, aujourd'hui, patrimoine mondial par l'UNESCO. Pour rappel, la région algéroise est restée le lieu de concentration du tourisme avec 40 % de la capacité d'accueil du pays. Jusqu'à nos jours, la ville d'Alger est la première destination touristique du pays, tant pour le tourisme national que le tourisme international. Porte ouverte sur l'international, par les voies aériennes.¹

Cette période fut aussi marquée par la mise en place de trois plans de développement ouvrant la période allant de 1967 jusqu'à 1977. Le constat que nous pouvons apporter en analysant ses trois plans de planification, c'est que le secteur touristique reste toujours marginalisé et relégué au second rang.

▪ **Le plan triennal de 1967 à 1969 :**

Le premier objectif de ce plan était de développer la capacité d'accueil du parc hôtelier afin d'atteindre le seuil des 13000 lits, mais seulement 2370 lits furent réalisés, soit un taux de réalisation de 23%. Ce programme avait d'autres objectifs, que malheureusement ils n'ont jamais été atteints :

- ✓ Atténuer les déséquilibres régionaux en matière d'implantation des infrastructures touristiques.
- ✓ Lancement des programmes spéciaux pour les régions désavantagées.
- ✓ La réorganisation et la décentralisation de l'administration centrale.

▪ **Le plan quadriennal de 1970 à 1973 :**

L'objectif exprimé par ce plan était, d'augmenter les capacités en matière d'hébergements pour atteindre 70 000 à 90 000 lits à la fin de la décennie, avec 35 000 lits programmés au cours de la période 1970-1973, et ce dans le but de Répondre d'un tourisme interne et international et de compléter et achever le programme antérieur avec un budget de 700 Millions de Dinars.²

¹ *Le Fahs d'Alger : une alternative pour la requalification du tourisme littoral ?* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10829>. Consulté le 19 Janvier 2018.

² AMRAH Yasmina. *Les Contraintes Socioculturelles du Développement de l'Activité Touristique en Algérie. Cas Pratique : Hôtel Etatique les Hammadides*. Thèse de Magister en sociologie. Option sociologie du travail et des ressources humaines. Université Abderrahmane MIRA de Bejaïa. 2013. p 38.

▪ **Le plan quadriennal de 1974 à 1977 et la charte du tourisme de 1976**
:

Malgré la multiplication des plans de planification et de développement de la part de l'état, le tourisme reste constamment le petit poussé de l'économie nationale et les chiffres sont là pour le confirmer. Le montant financier consacré à l'élaboration de ce programme quadriennal était de 28 Milliards de Dinars par contre le montant des investissements consacré au secteur du tourisme atteignait à peine la somme de 700 Millions de Dinars, ce qui représente 2,50% du montant global des investissements.

Ce plan prévoyait la réalisation de 35000 lits, mais à la fin de ce programme seulement 9222 lits furent réalisés, d'où un manque de 26789 lits, par contre pour le secteur agricole le taux de réalisation dépassait les 120% et 142% pour l'industrie. Cela peut être expliqué par ; que notre pays a opté pour une indépendance économique en se basant sur l'industrialisation qui prenait 43% des investissements. En 1973 le pétrole a fourni à lui seul 95% des exportations et 50% du produit intérieur brut.¹

Rappelons qu'en matière d'infrastructures touristiques, cette période a connu la réalisation des complexes touristiques de *Moretti*, *Zeralda* et *Sidi Fredj* à Alger et *les Andalous* à Oran haut de gamme destinée à la promotion du tourisme international.² D'une manière générale, à la fin de la période, l'infrastructure hôtelière restait largement insuffisante et inégalement répartie entre les régions, quand bien même celles-ci avaient des vocations touristiques. En 1977, le nombre d'établissements hôteliers s'élevait à 131 au niveau national dont 25% étaient localisés dans la wilaya d'Alger. 11% dans la wilaya d'Oran, 9 % dans la wilaya d'Annaba, une wilaya à vocation touristique comme Skikda ne disposait que d'un seul hôtel.³

Selon les statistiques du Ministère du tourisme, le nombre de voyageurs non-résidents, indicateur de mesure du tourisme international, n'a jamais dépassé les 280000 touristes durant la période 1970-1979, avec en moyenne 2380000 touristes par an.

¹ SBIHI Samia, ACHERAOUI Ouafia, *Essai d'analyse de l'impact socio économique de l'activité touristique sur la commune d'Azzefoune*. Université MAAMRI Mouloud Tizi Ouzou.2013. p 33.

² AMRAH Yasmina. *Les Contraintes Socioculturelles du Développement de l'Activité Touristique en Algérie. Cas Pratique : Hôtel Etatique les Hammadides*. Op. Cit. p 38.

³ Rapport : *contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme*. C.N.E.S. 2000. p 27.

IV-1-2- La période de 1979 à 1990 : La disette économique.

En 1980, le pouvoir central à Alger, se rend compte de la limite de ses politiques touristiques mises en place depuis 1962, de nouvelles stratégies et de nouveaux objectifs furent pris lors de la troisième session du comité central du front de libération nationale :

- ✓ La mise en place de nouveaux outils de gestion du secteur touristique tel que le SDAT (Schéma Directeur D'Aménagement Touristique).
- ✓ La création de nouveaux centres de formation des professionnels du tourisme.
- ✓ La promotion de la destination Algérie à l'étranger.
- ✓ La mise en place d'une politique nationale d'animation et de loisir afin d'encourager le tourisme domestique.
- ✓ La promotion de l'artisanat et des arts des métiers.
- ✓ L'établissement d'une carte des projets et investissements touristiques nationaux.
- ✓ Achèvement des anciens plans et programmes.

■ Le plan quinquennal de 1980 à 1984 :

Un ambitieux et généreux programme avait été lancé avec plus de 400 Millions de Dinars d'investissement avec comme objectif de réaliser plus de 20000 lits. Ce programme avait aussi comme ambition d'encourager le tourisme domestique à travers la promotion de l'activité du camping et la création de plusieurs stations thermales et climatiques. Notons qu'à la fin de ce projet quinquennal aucun projet n'a été concrétisé à cause de la lourde crise économique que vivait le pays. Ce constat n'a fait qu'aggraver encore d'avantage la situation du secteur touristique.

■ Le plan quinquennal de 1985 à 1989 :

Un autre plan aussi ambitieux que le précédent, mais qu'il n'a jamais atteint ses objectifs à cause de l'aggravation de la crise économique dû aux chutes brusques des prix du pétrole. Les autorités centrales prévoyaient d'investir 3500 Millions de Dinars.

Durant cette décennie, les infrastructures d'hébergement n'ont pas connu un développement notable, malgré les mesures réglementaires mises en œuvre pour favoriser l'investissement touristique. La situation de crise qui a caractérisé cette période a lourdement paralysé le secteur du tourisme. En 1985, avec une capacité totale d'hébergement de 39 213 lits, l'Algérie se classait au 5ème rang des pays Africains derrière la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et le Nigeria. A la fin des années 1980, la capacité d'accueil a atteint 48 302 lits.¹

IV-1-3- La période de 1990 à 1999 : Crise sécuritaire et politique combinées avec une ouverture vers le marché international.

Cette décennie est marquée par deux événements majeurs, qui marqueront à jamais l'histoire de notre pays. D'abord la dégradation de la situation sécuritaire, qui a fortement altéré les flux touristiques, cette situation a poussé l'état à négliger encore plus ce secteur stratégique, suite à cela nombreux hôtels furent fermés faute de touristes ou par manque de sécurité. En effet l'Algérie a enregistré une baisse de 70% de ces recettes issues du tourisme. Ensuite il y a eu l'émergence d'une forte volonté politique de permettre les investissements privés dans le secteur touristique à travers la mise en place de textes législatifs et réglementaires le permettant. Tous ces changements sont dûs aux grandes pressions du FMI, obligeant l'état Algérien à s'ouvrir sur l'économie du marché international.

En 1994, la privatisation des structures touristiques bas son plein, elle est devenue l'une des priorités du gouvernement Algérien, par conséquent le Ministère du tourisme de l'époque a élaboré un vaste programme de privatisation des hôtels, dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ Mise en place d'une industrie touristique dominée par le secteur privé.
- ✓ L'instauration d'une compétitivité entre les partenaires privés.
- ✓ Une privatisation totale ou partielle des structures touristiques par la vente des établissements et l'ouverture des capitaux.

IV-1-4- La période de 2000 à nos jours : Premier pas d'une politique touristique.

¹ IMEDJDOUBENE Riad, Zouak Adil. *Le partenaire public-privé dans le tourisme en Algérie*. Mémoire de fin d'étude en Gestion Hôtelière touristique. 2000. p 34.

Depuis le début des années 2000, l'Algérie connaît un retour à la normale, tous les indicateurs sont au vert. Le chiffre d'affaires du tourisme est de 3622,1 Millions de Dinars soit une augmentation de 26% par rapport à la même période de l'année 1999, la valeur ajoutée quand elle s'est accrue de 31%, on mesure alors le degré d'attrait que pourrait constituer la destination Algérie dans des conditions optimales d'accueil. En effet, c'est dans l'entreprise de gestion hôtelière El-Aurassi que l'accroissement du chiffre d'affaires a été la plus élevée, ce qui laisse conclure que cette amélioration exerce d'abord son influence sur le tourisme d'affaire.¹ La croissance du secteur s'est accompagnée par une augmentation de l'emploi qui est passé de 11 298 au premier semestre 1999 à 12 514 au premier semestre 2000, ce qui confirme, l'impact à court terme, du flux touristique sur la sphère sociale.²

L'année 2004, connaît un tournant remarquable de la vision de l'état sur le secteur touristique, suite au discours du Président de la république lors de la célébration de la journée mondiale du tourisme le 27 Septembre 2004, il déclare que : « *le tourisme est devenu notre priorité* ».

Cette déclaration a eu des effets inespérés sur les chiffres relatifs aux touristes nationaux et internationaux. À la fin de l'année 2005, le nombre de touristes était de 1 443 090, dont 441 206 touristes étrangers, soit 30,57% de nombre total de touristes Le nombre de touristes étrangers a enregistré, pour sa part, une augmentation de près de 20,24%. Le nombre de touristes Algériens résidants à l'étranger a atteint 1 001 884, soit 69,43% de nombre total de touristes. La proportion de touristes venus en Algérie en vacances a atteint 73,20% tandis que celle des touristes en voyage d'affaires était de 24,65%.³

IV-2- Situation actuelle du tourisme en Algérie :

En 2005 la part du tourisme dans le Produit Intérieur Brut *PIB* n'a été que de 1,70 %. Cette très faible contribution résulte des effets du désinvestissement en matière d'équipements touristiques liés aux questions sécuritaires qu'a connues le pays qui a engendré une cessation d'activités traduites à travers le changement de vocation et de destination de certaines structures à vocation hôtelière, de restauration et de services (transformation d'hôtels en dortoirs, transformation de la plupart des hôtels de l'ex-chaîne transatlantique à d'autres activités, fermeture de certains hôtels à l'instar de l'hôtel Grand Erg de Béni Abbés , expatriation de beaucoup d'agences de voyages

¹ AMRAH Yasmina. *Les Contraintes Socioculturelles du Développement de l'Activité Touristique en Algérie. Cas Pratique : Hôtel Etatique les Hammadides.* Op. Cit. p 46.

² Rapport : *contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme.* C.N.E.S. 2000. p 41.

³ AMRAH Yasmina. *Les Contraintes Socioculturelles du Développement de l'Activité Touristique en Algérie. Cas Pratique : Hôtel Etatique les Hammadides.* Op. Cit. p 50.

vers les pays limitrophes et location des équipements de transport à certaines entreprises opérant dans le Sud du pays. Enfin s'est ajoutée l'absence de nouveaux projets touristiques d'envergure créateurs de richesses et en mesure d'influer sur Produit Intérieur Brut PIB. Le défi du tourisme est de rehausser sa place et son poids dans la structure du PIB, ceci est possible à condition d'accorder dans les faits, au tourisme une priorité nationale.¹

IV-3-Décalage entre les performances du secteur touristique et les potentialités touristiques du pays :

La figure suivante (Figure 26) résume les forces du tourisme en Algérie :

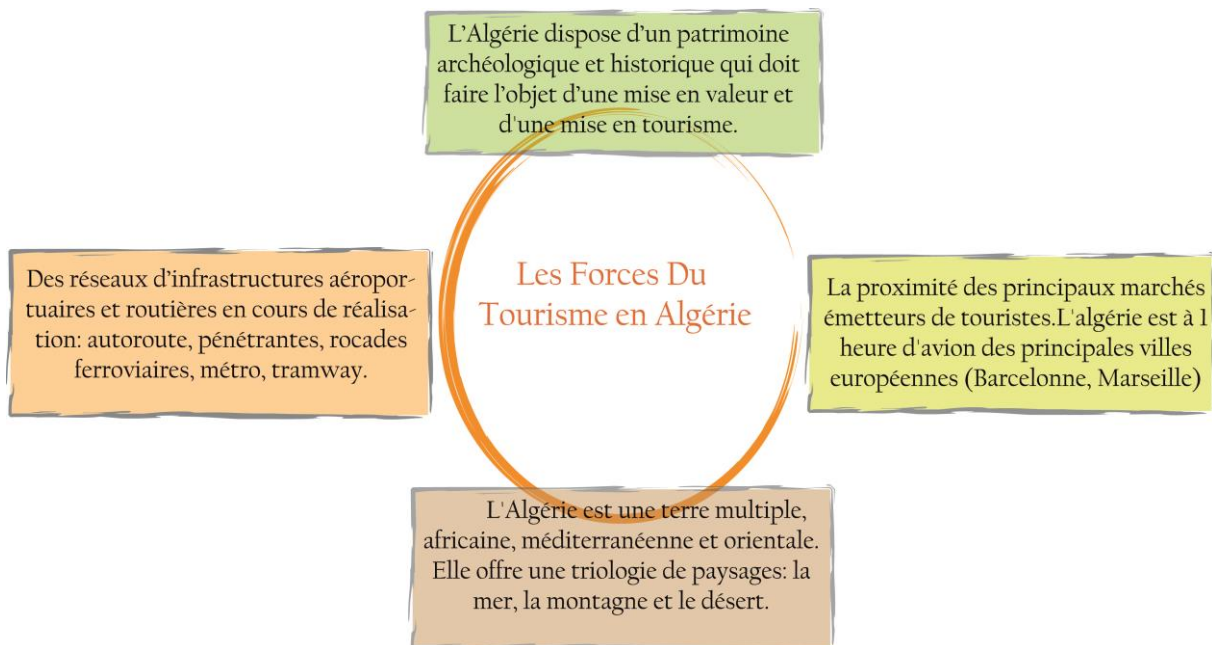


Figure 26 : Les Forces Du Tourisme En Algérie.

(Source : Auteur)

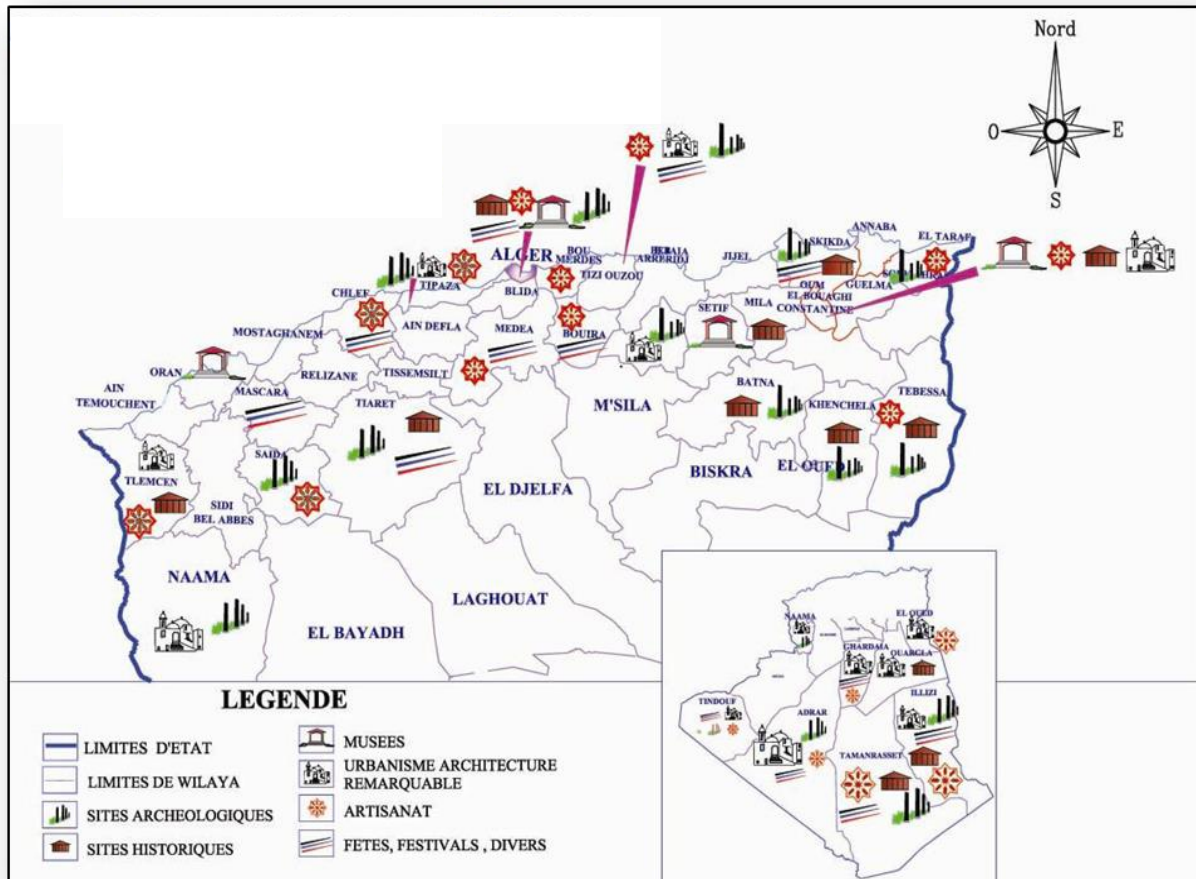
IV-3-1-Des potentialités culturels et naturels exceptionnels et sous-exploités :

L'Algérie dispose à 2 heures d'avion de l'Europe riche et pluvieuse d'attraits exceptionnels : un climat ensoleillé, un espace non mesuré, des paysages contrastés, originaux, envoûtants et des sites historiques variés. L'Algérie, terre multiple, africaine, méditerranéenne et orientale offre une triologie de paysages : la mer, la

¹ Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- [En ligne]. Disponible sur : <http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf>. Consulté le 26 Janvier 2018.

montagne et le désert. Le littoral étire 1200 kilomètres de côtes avec d'immenses plages de sable fin ou des criques escarpées, une mer plus chaude qu'en Italie ou en Espagne, propice aux baignades et aux sports nautiques. Ce littoral, encore vierge, peut attirer le citadin et convenir au tourisme de séjour. L'arrière-pays montagneux est plus favorable au tourisme de randonnée et de découverte et au tourisme intérieur de weekend. La Kabylie avec le Djurdjura, l'Atlas Blidéen offrent à quelques heures d'Alger des possibilités d'alpinisme et de ski 1 à 3 mois par an. D'autres montagnes sauvages et austères comme les massifs du Dahra et de l'Ouarsenis, rutilantes comme les Aurès mériteraient l'aménagement de circuits touristiques. Des stations thermales s'insèrent dans les montagnes, elles attirent surtout les touristes locaux : il reste au touriste étranger, l'autre Algérie, la plus magique, l'Algérie du Sahara. Le désert apporte le dépaysement absolu et l'exotisme si recherchés par le touriste. L'Algérie détient avec le Hoggar et le Tassili un joyau touristique unique au monde. Mais le tourisme saharien, limité à la saison d'hiver, est un tourisme de circuit et il peut être éprouvant selon le mode de transport choisi.¹ La carte suivante (*Carte 02*) illustre l'important gisement culturel du pays.

¹ M. WIDMANN. *Le tourisme en Algérie.* [En ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/docAsPDF/medit_0025-8296_1976_num_25_2_1663.pdf. Consulté le 27 Janvier 2018.



Carte 02 : La Diversité Du Gisement Culturel De L'Algérie.

(Source : Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- p 40.)

IV-3-2-Une infrastructure d'hébergement et d'hôtellerie obsolète, insuffisante et chère :

En analysant les statistiques établies par le Ministère du Tourisme en 2014, nous constatons que la capacité hôtelière de l'Algérie est très insuffisante et très en dessous de celle de nos voisins Marocains et Tunisiens. Le Maroc à lui seul cumule plus de 242 624 lits, par contre l'Algérie ne comptait que 99 605 lits à la fin de 2014, malgré que le nombre d'hôtels et des structures d'hébergement ait été multiplié entre 1993 et 2006 : de 537 à 1064 hôtels. Cette offre reste principalement axée sur l'urbain et le balnéaire, 48% des hôtels sont situés dans les chefs lieux de six Wilayas du pays (Alger, Annaba, Oran, Tlemcen, El-Oued, Ain Témouchent) et 32% au bord de mer (Tableau 12).

Vocation	Année 2013		Année 2014	
	Nbre Hôtels	Nbre Lits	Nbre Hôtels	Nbre Lits
Urbaine	798	55 988	872	61 012
Balnéaire	219	29 866	209	27 962
Saharienne	94	6 058	60	4 547
Thérmale	46	5 467	26	4 259
Climatique	19	1 405	18	1 825

Tableau 12 : Répartition Des Hôtels Par Vocation.

(Source : Auteur D'après Des Statistiques Du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et Du Tourisme.)

La répartition de l'hôtellerie par catégorie (*tableau 13*) précise les carences de l'équipement touristique. L'hôtellerie de luxe et de 1ère catégorie susceptible de répondre aux besoins des touristes étrangers est peu représentée : 10 % du total, très inférieure à celle du Maroc 41,5%.¹

¹ M. WIDMANN. *Le tourisme en Algérie*. Op. Cit.

Catégories	Année 2013		Année 2014	
	Nbre Hôtels	Nbre Lits	Nbre Hôtels	Nbre Lits
Hôtels 5*	08	4 242	08	4 242
Hôtels 4*	05	1 600	06	1 800
Hôtels 3*	38	5 775	39	5 829
Hôtels 2*	46	4 605	46	4 605
Hôtels 1*	149	10 639	149	10 639
Hôtels 0*	156	8 406	156	8 406
RT	03	700	03	700
Hôtels Relais	04	140	04	140
Auberges	02	36	02	36
Gîtes	202	9 551	202	9 551
Villages Vacances	13	517	13	517
TOTAL	1 176	98 804	1 185	99 605

RT :Résidences Touristiques

Tableau 13 : Répartition Des Hôtels Par Catégorie de Classement.
(Source : Auteur D'après Des Statistiques Du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et Du Tourisme.)

L'opérateur privé est le principal gestionnaire (*tableau 14*), il représente 70% du secteur, sa place doit être renforcée afin de répondre au besoin croissant de la demande en matière d'hébergement.¹

¹ Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- [En ligne]. Disponible sur : <http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf>. Consulté le 26 Janvier 2018.

Secteur	Année 2013		Année 2014	
	Nbre Etablissement	Nbre Lits	Nbre Etablissement	Nbre Lits
Public	65	18 613	65	18 613
Privé	1 062	74 313	1 059	74 744
Colléctivité Locale	42	2 006	54	3 134
Mixte	07	3 872	07	3 114
Total	1 176	1 405	1 185	99 605

Tableau 14 : Répartition Des Hôtels Par Secteur Juridique.

(Source : Auteur D'après Des Statistiques Du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et Du Tourisme.)

En 2008, le Ministère du Tourisme a procédé à un audit de son secteur qui a permis de déceler les faiblesses de l'activité d'hôtellerie en Algérie :

- ✓ Des Hôtels souvent obsolètes et relativement chers pour le touriste local.
- ✓ Les Infrastructures d'hébergement de moyenne gamme nécessitent une réhabilitation importante et urgente.
- ✓ Absence de professionnalisme et de qualité dans les services rendus aux touristes.
- ✓ Sérieux problèmes d'entretien et de propreté générale (espaces publics, sanitaires).

IV-3-3- Une main d'œuvre rare et non qualifiée dans le secteur du tourisme :

« Le peu d'empressement du personnel, la passagère agressivité de la population ont sans doute leurs motivations mais elles n'attirent pas le touriste. Si beau soit le cadre, il ne peut être apprécié du touriste si le service n'est pas assuré

avec compétence », s'est en ces termes que M. WIDMANN¹ décrit la qualité des services et prestations proposés aux touristes. Aujourd'hui le touriste local ou international cherche la qualité des produits et des prestations. Il désire qu'il soit correctement accueilli, mieux informés et mieux servis. De nos jours on est très sensible à la qualité des prestations et services.

Ce secteur clé de notre économie locale et nationale, souffre d'un manque accru en main-d'œuvre qualifiée et spécialisée. Le besoin en main-d'œuvre est grand et, pour l'heure, le nombre de professionnels issus des centres de formation ou des écoles de tourisme peine à répondre à la demande à un tel point que certains hôtels et restaurants doivent parfois faire appel à une main-d'œuvre internationale afin de pourvoir des postes, c'est ce qui vient de se passer à Skikda, à l'Est du pays, où la chaîne hôtelière Golden Tulip Algérie, a été contrainte d'aller en Ile Maurice pour recruter des employés qualifiés.² Cette situation est inédite, au moment où notre pays souffre d'un taux record de chômage.

À cela s'ajoute le manque de compétence de nos responsables et gestionnaires, comme le confirme Mohamed HAFFAD « *Il faut dire que l'intelligence est exclue dans le secteur touristique et pourtant nos écoles ont formé beaucoup de personnel. Au-delà de 700 cadres gestionnaires pour la seule école supérieure de l'hôtellerie et du tourisme de l'hôtel El Aurassi. Des milliers de techniciens des écoles de Tizi Ouzou, de Boussaâda, de Constantine et d'Oran. Des cadres et des agents de maîtrise bien formés qui auraient fait le bonheur du secteur du tourisme mais qui se trouvent aujourd'hui marginalisés et exclus. Pire encore, des cadres supérieurs spécialistes en tourisme, formés au prix fort, dans de grandes universités étrangères par l'Algérie sont exclus du secteur* ». ³

IV-3-4- Des prestations touristiques médiocres, de faible qualité et inabondables : Le maillon faible du tourisme Algérien.

Plusieurs études et particulièrement celle de BOUKHELIFA Saïd, ont démontré que les hôtels Algériens étaient les plus chers du Maghreb et même parmi les plus chers du bassin méditerranéen, il affirme que cette cherté ; « *c'est un frein au développement du tourisme, ce qui les incite les touristes à partir ailleurs pour des*

¹ M. WIDMANN. *Le tourisme en Algérie*. [En ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/docAsPDF/medit_0025-8296_1976_num_25_2_1663.pdf. Consulté le 27 Janvier 2018.

² Journal Algérie Focus. Pénurie de main d'œuvre. L'Ile Maurice à la rescousse de Skikda. Parue le 13 Aout 2015.

³ HAFFAD Mohamed. *Le tourisme en Algérie. Nous sommes capables de le réussir*. Engageons-nous. [En ligne]. Disponible sur : <fr.linkedin.com/pulse/le-tourisme-en-algérie-nous-sommes-capables-de-réussir-mohamed-haffad>. Consulté le 28 Janvier 2018.

tarifs moins chers et pour une qualité de prestation supérieure. Ce paradoxe est le résultat des sous-capacités hôtelières. Nous avons actuellement en Algérie une capacité d'accueil de 96 000 lits dont plus de la moitié dans des établissements non-classés (zéro étoile). Ce qui va favoriser la spéculation tarifaire ».¹

En plus de cette contrainte, on peut ajouter la cherté des billets d'avion pour la destination Algérie, ce qui dissuade de nombreux touristes étrangers à se rendre en Algérie. Cette difficulté empêche aussi les touristes locaux de se rendre dans les régions les plus éloignées du pays, comme le Sahara. Selon le site comparateur de vol et billet « *lilligo* » qui souligne que le vol Paris-Alger est le plus cher au monde puisque le prix moyen constaté au km du Paris-Bangkok s'élève à 0.04 Euro,² le Paris-New York 0.08 centimes d'euro, le Paris-Montréal 0.08 centimes d'Euro alors que le Paris-Alger s'élève à 0.14 Euro au kilomètre. En somme, si le prix au km du Paris-Bangkok était appliqué au trajet vers l'Algérie, le prix moyen estival du billet Paris-Alger serait de 108 Euros alors qu'il est actuellement à 550 Euros.³

Par ailleurs, ce secteur souffre cruellement d'un manque de professionnalisme, de sérieux et de performance des personnels des différentes structures touristiques. Les touristes étrangers et locaux se plaignent souvent du manque de convivialité, de jovialité ou d'un simple sourire de la part du personnel d'un restaurant ou d'un hôtel. Pourtant il existe des écoles privées qui inculquent les notions de base, l'accueil, le sourire, les bonnes informations, l'empathie dans le cadre de formation de techniciens en tourisme. L'Ecole nationale supérieure de tourisme d'El Aurassi a formé, depuis son ouverture en 1976, près de 1260 cadres (licenciés en gestion hôtelière et touristique). Les écoles de Tizi-Ouzou et de Boussaâda ont formé quelque 6000 cadres moyens et agents d'exécution. On a donc formé en tout, environ moins de 8 000 ressources entre cadres, agents d'exécutions, techniciens et agents de maîtrise. Cela apparaît suffisant mais il y a eu une déperdition. Ces ressources sont parties travailler ailleurs dans les bases des compagnies pétrolières au Sud du pays mais aussi à l'étranger.⁴ D'après des statistiques récentes plus de 5000 cadres Algériens travaillent dans le secteur touristique en France, en Suisse et au Canada.

IV-3-5- Des structures d'accompagnement inadaptées aux exigences des touristes :

¹ Journal Le Quotidien D'Oran. Plaidoyer et questionnements sur l'Algérie touristique. Parue le 08 Novembre 2014.

² Un Euro=141.50 Dinars.

³ Journal Le Temps. Parue le 06 Juin 2014.

⁴ Journal Le Quotidien D'Oran. Plaidoyer et questionnements sur l'Algérie touristique. Op Cit.

Nos établissements touristiques sont encore inadaptés à recevoir et accueillir des touristes étrangers, la majorité de ses établissements ne dispose pas de terminaux de paiement électronique et préfèrent recourir au paiement par liquide « *cash* ». De plus on peut citer, le manque de sécurité alimentaire et sanitaire de nos restaurants et cafés, chaque année des milliers de cas d'intoxication alimentaire sont enregistrés, même les restaurants les plus réputés de la capitale n'échappent pas à ce problème récurrent. À cela s'ajoute le manque accru des structures pour l'hygiène et les toilettes publiques. Ses structures sont devenues très rares, à Tlemcen une ville de 220 000 habitants, on compte qu'une seule structure située au centre ville. Pire encore à Alger centre on compte que deux, l'une située à la place Audin et l'autre du côté de la place des Martyrs.¹

IV-3-6- Des moyens de communication variés mais incapable de satisfaire des besoins de déplacements croissants :

Le dernier audit du Ministère du Tourisme, dresse un constat sombre sur l'état des transports en Algérie et leur rôle dans la promotion du tourisme à l'échelle locale et internationale. Le diagnostic est accablant. Le transport en Algérie souffre de plusieurs défaillances et cela malgré d'importants investissements ces dernières années.

Le transport aérien reste le moyen de transport le plus privilégié par les touristes étrangers, 46% des arrivées aux frontières se font en avion.² L'Algérie compte 35 aéroports, dont 13 internationaux. Le plus important est l'Aéroport d'Alger avec une capacité, de plus de 6 millions de passagers par an.³ Air Algérie est la compagnie aérienne nationale, elle domine le marché du transport aérien qui compte depuis son ouverture à la concurrence huit autres compagnies privées. Elle s'occupe de plusieurs lignes vers l'Europe, l'Afrique, le Canada, la Chine, le Moyen-Orient. Plusieurs compagnies aériennes étrangères ont des vols vers l'Algérie à savoir : Tunis air, Royal Air Maroc, Air France, Air Italie, Aigle Azur, Lufthansa, Turkish Airlines, British Airways. Toutefois ce secteur n'arrête pas de cumuler les problèmes et les défaillances :

- ✓ Vieillesse des flottes particulièrement pour la compagnie nationale.

¹ Journal Liberté. Parue le 15 Mai 2015.

² Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- [En ligne]. Disponible sur : <http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf>. Consulté le 26 Janvier 2018.

³ Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- Idem.

- ✓ Pas suffisamment de concurrence sur les lignes internationales.
- ✓ Forte saisonnalité, pics de fréquentation l'été et volumes internationaux très faibles à certaines périodes.
- ✓ Vols domestiques : fréquences des annulations et reports de vols et offre aérienne chère et insatisfaisante.
- ✓ International : Tarifs jugés excessifs.
- ✓ Pas de compagnie low cost.¹

IV-3-7- Recours au numérique et aux TIC très limité pour la promotion du tourisme :

L'industrie touristique regroupe un grand nombre d'acteurs et d'intermédiaires. Elle est sans doute celle qui a connu la transformation la plus profonde du fait de l'explosion du e-commerce. Pour la première fois en 2005, la vente en ligne de voyages a dépassé le canal de distribution traditionnel que constituait jusqu'à présent l'agence de voyages. C'est désormais une majorité de touristes qui ont recours à l'outil Internet pour préparer leurs vacances.²

Malgré les 15 800 000 internautes que compte le pays et un taux de pénétration d'internet et des nouvelles technologies estimé à 46%, la visibilité sur internet de la destination Algérie reste très faible. Nombreuses sont les structures touristiques ayant choisi d'ignorer les potentialités de ces nouveaux moyens de promotion et de publicité. La majorité des hôtels en Algérie n'accepte pas les réservations en ligne. Aucun effort n'est accordé afin d'améliorer l'image des établissements sur internet, une visite rapide de leur site web le confirme :

- ✓ Une navigation lente et confuse à l'intérieur du site.
- ✓ Absence de clarté d'informations.
- ✓ Un graphisme et habillage peu attrayant.
- ✓ Une architecture des sites complexe.

¹ Les compagnies aériennes à bas coûts (en anglais low cost Airlines) sont des sociétés spécialisées pour vendre des vols à des tarifs inférieurs à ceux proposés par les compagnies aériennes classiques ou régulières, en général sur les courts et moyen courriers. Le concept semble avoir été inventé par la compagnie américaine Southwest Airlines au début des années 1970.

² *Les Technologies de l'Information et de la Communication au service des professionnels du tourisme en Rhône-Alpes*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.agencenumerique.org>. Consulté le 30 Janvier 2018.

- ✓ Absence d'arguments forts et vendeurs du produit touristique.
- ✓ Des contenus peu diversifiés et peu alléchants.
- ✓ Des sites disponibles en une seule langue.
- ✓ Des sites rarement actualisés et maintenus.

IV-3-8- Une commercialisation difficile : Un énorme déficit en matière de marketing et de prospection de nouveaux marchés.

Lors de notre participation aux 9^{ème} journées du marketing touristique organisées le 24 Janvier 2018 à l'hôtel El Aurassi, nous avons assisté à plusieurs communications ayant pour thème la promotion de la destination Algérie à travers la publicité et le marketing. Toutes ces communications mettaient en évidence l'absence ou le peu d'investissement publicitaire des institutions touristiques. La promotion de la destination Algérie dans les médias couvre à peine 0.9% de la part du marché publicitaire. Selon AIT OUADIA Ria¹ : *«La publicité est un investissement. Cela est nécessaire pour promouvoir ou améliorer l'image d'un produit à l'échelle d'un pays, cela se fait également pour promouvoir l'image du pays. La publicité, ce n'est pas seulement de la promotion commerciale, c'est aussi un travail sur l'image d'un pays, elle est très importante, surtout aujourd'hui, dans un monde globalisé ».*

Deux recommandations phares ont été prises à la fin de ses journées pour améliorer la situation du marketing touristique en Algérie :

- ✓ L'implication de tous les acteurs et opérateurs ; agences de voyages, hôtels, restaurants...particulièrement ceux du secteur privé à la promotion de l'image du pays.
- ✓ Profiter de l'engouement des jeunes pour les réseaux sociaux afin de promouvoir le tourisme en Algérie.

IV-3-9-Manque de coordination des acteurs et une mauvaise gestion administrative face au tourisme moderne : Amateurisme et pilotage à vue.

Dans son audit publié en 2014, le Ministère du Tourisme n'était guère tendre à la façon de laquelle son secteur est géré. D'emblée le rapport dénonce l'incapacité des différents opérateurs du secteur à atteindre les objectifs désignés en début du nouveau millénaire, il s'agit d'atteindre le flux de trois Millions de touristes étrangers et une

¹ PDG de MediAlgeria, un groupe de communication créé en 2002.

contribution de son secteur dans le PIB de l'ordre de 10% à l'horizon de 2013. Plusieurs d'autres insuffisances ont été mises en évidence par cet audit :

- ✓ L'absence d'un système de contrôle et vérification des résultats.
- ✓ L'absence d'indices d'évaluation des activités financières et non financières liées au tourisme.
- ✓ L'absence d'outils d'information appropriés permettant le suivi continu et permanent des indices du secteur touristique.
- ✓ Des dessertes aériennes insuffisantes.

Le présent rapport regrette, aussi que des segments importants de notre tourisme, dont le potentiel est confirmé et avéré, auraient pu participer positivement et efficacement à la valorisation du tourisme Algérien s'ils avaient reçu un intérêt remarquable de la part de nos différents intervenants de ce secteur.

IV-3-10- Les lourdeurs et lenteurs administratives demeurent un sérieux handicap à la promotion du tourisme :

Tous les experts nationaux et étrangers dressent un constat peu reluisant de la réalité du climat d'investissement dans le secteur touristique en dépit des nombreuses actions entreprises ces dernières années pour lutter contre la corruption, la bureaucratie et les malversations.

À tout cela s'ajoutent les difficultés pour les touristes étrangers d'obtenir un visa d'entrée pour l'Algérie. Le visa est devenu le premier obstacle pour la venue des touristes étrangers dans notre pays. Selon le site d'informations Algérie Part, certains touristes chinois ont dû attendre plus d'un an et demi pour obtenir leur visa touristique pour entrée en Algérie, sachant que le marché chinois est le premier émetteur de touristes au monde avec plus de 120 millions de voyageurs par an, de plus ce sont les touristes les plus dépensiers au monde.¹ Signalons que le voisin Marocain a supprimé les visas d'entrée pour les ressortissants Chinois, car pour les autorités Marocaines, un marché comme la Chine, ne peut qu'avoir des impacts positifs sur l'économie du royaume.

¹ *Tourisme : Objectif 1 Million de Chinois.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.leconomiste.com/article/1019458-tourisme-objectif-1-million-de-chinois>. Consulté le 31 Janvier 2018.

IV-4- La mise en tourisme de l'Algérie : Priorité absolue de l'état Algérien.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique SDAT 2030 constitue une partie intégrante du Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT 2030, il est ainsi l'acte par lequel l'État affiche pour tous les acteurs, pour tous les secteurs, pour toutes les régions, et collectivités territoriales son projet territorial à l'horizon 2030.

S'inscrivant dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques du pays, le gouvernement œuvre pour la mise en place d'une économie diversifiée. Dans cette optique, le programme du gouvernement, a consacré pour le tourisme la poursuite de la dynamique visant la réalisation d'une véritable industrie touristique.¹

D'ailleurs ce programme vise à :

- ✓ L'amélioration et l'accroissement de la capacité d'accueil du parc hôtelier.
- ✓ Le marketing et la publicité pour la promotion de la destination Algérie à l'étranger.
- ✓ Encouragement et facilitation pour les investissements dans le secteur touristique.

Afin de concrétiser ce programme audacieux, des efforts devront être entrepris afin de promulguer et adapter des textes législatifs à cette nouvelle vision de l'état, la réorganisation de l'administration centrale, créer un climat d'investissement plus attractif et enfin lutter contre la bureaucratie et les lourdeurs administratives très répondues dans notre pays.

Cette démarche est encouragée par les résultats optimistes obtenus ces dernières années dans le secteur touristique :²

- ✓ Une progression importante des arrivées internationales des touristes passant de près de 1,8 Millions en 2008 à 2,7 en 2014.
- ✓ L'acceptation par le ministère depuis 2008, de 980 projets d'hôtels d'une capacité totale de 123 000 lits.

¹Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme. *Politique gouvernementale dans le domaine de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.*

² Des statistiques établies par le rapport : *Politique gouvernementale dans le domaine de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.* Du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme.

- ✓ La réalisation de 428 projets d'une capacité de 61 777 nouveaux lits générant la création de plus de 26.917 emplois.
- ✓ La nette progression de la population active du tourisme dans la branche d'activité « hôtels, cafés et restaurants », passant de 320.000 en 2008 à près de 500.000 à fin 2013.

IV-4-1- La stratégie nationale de mise en tourisme de l'Algérie à l'horizon de 2030 : Les nouvelles dynamiques approuvées par l'état.

L'état Algérien, mise sur une touristification progressive et durable de l'Algérie, en mettant d'abord les fondements d'une destination authentique et concurrentielle, capable de rendre notre pays, une destination de choix dans le bassin méditerranéen dans un premier temps et ensuite une destination internationale reconnue dans un second temps.

Pour atteindre ces objectifs, l'état compte :

- ✓ La promotion de la destination Algérie à travers la mise en valeur de ses potentiels culturels et naturels.
- ✓ La multiplication des investissements nationaux et étrangers pour la création des projets touristiques.
- ✓ Le déploiement d'un plan qualité tourisme PQT pour le développement de l'excellence de l'offre touristique nationale intégrant la formation par l'élévation professionnelle, l'éducation, l'ouverture aux technologies de l'information et de la communication TIC et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales.¹
- ✓ Développement du partenariat public privé.
- ✓ La multiplication des investissements publics, privés, nationaux et internationaux.

IV-4-2- L'adoption par l'état de nouveaux concepts pour le tourisme en Algérie :

¹ Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- [En ligne]. Disponible sur : <http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf>. Consulté le 06 Février 2018.

Une mise en tourisme authentique, originale et graduelle de l'Algérie, nécessite forcément un remaniement total des stratégies déjà mises en place et la promotion d'une nouvelle politique forte et apte à élever le tourisme au niveau des autres activités économiques du pays particulièrement l'exportation des hydrocarbures.

Une stratégie à long terme devra être adoptée tout en faisant valoir les nombreux atouts que comptent notre pays et les attentes d'une clientèle nombreuse et impatiente de visiter l'Algérie. Cette nouvelle stratégie devra :

- ✓ Proposer des offres et des produits uniques et propres à notre pays afin de pouvoir concurrencer nos voisins Marocains et Tunisiens.
- ✓ S'adapter aux nouveaux modes de consommation et d'exigences des touristes.
- ✓ Encourager le tourisme local.
- ✓ Remédier à la médiocrité du niveau des prestations touristiques.
- ✓ Hisser la notoriété de la destination Algérie à la hauteur des destinations régionales et méditerranéennes.
- ✓ La facilité d'accès notamment pour les marchés européens.
- ✓ Encourager la densité des échanges culturels et les facilités linguistiques.

Toujours dans cette perspective, l'Algérie doit obligatoirement varier ses offres touristiques ainsi que sa clientèle afin que ce secteur soit le moins vulnérable, plus réactif et plus flexible face aux revirements et instabilités du marché touristique mondial. Pour cela l'état Algérien doit :

▪ **Opter pour un tourisme de qualité et durable plutôt qu'un tourisme de masse :**

Les fondements de qualité et de durabilité des activités touristiques concernent les formes environnementales, économiques et socioculturelles de l'activité touristique dans notre pays. Pour garantir le plus longtemps possible la durabilité de ces derniers, il faut parvenir à un bon équilibre entre ces trois formes. De ce fait, le tourisme en Algérie Devra :

- ✓ Faire une utilisation optimale des ressources naturelles du pays, et les considérés comme un élément clé dans le développement du tourisme, tout en sauvegardant ces ressources et la biodiversité.
- ✓ Mettre en valeur, nos traditions, coutumes et croyances et les utiliser comme atouts pour attirer des voyageurs curieux à la recherche de l'entente et la tolérance interculturelles.
- ✓ Réussir à mettre en place une économie viable à long terme, permettant à toutes les catégories de la société de bénéficier équitablement des retombés socioéconomiques de l'activité touristique.

Un développement durable du tourisme Algérien requiert aussi la participation massive et active de tous les acteurs concernés (*figure 27*), particulièrement une forte direction politique, car elle seule garantira une large participation des opérateurs du tourisme et un large consensus entre les populations cibles et à convaincre, qui sont au nombre de cinq :¹

- ✓ Le simple citoyen a besoin d'être sensibilisé aux effets positifs du tourisme, avertis sur son effet pervers toujours possible, informé sur le fait qu'il peut directement contribuer à l'émergence d'un tourisme durable et de qualité et aussi bénéficier de ses retombées économiques.
- ✓ Les professionnelles du secteur : hôteliers, les restaurateurs, les transporteurs.
- ✓ Les investisseurs, promoteurs, développeur qui veulent légitimement la garantie d'un retour sur investissement rapide et sécurisé.
- ✓ Les prescripteurs : agence de voyages, transporteurs, guides, journalistes, leaders d'opinion, intermédiaires marchands ou non marchands.
- ✓ Les touristes qui deviennent davantage très attentifs et exigeants aux produits proposés par des destinations concurrentes. Ils ont besoin d'être rassurés et qu'on les fasse rêver.

¹ Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 1- Idem.

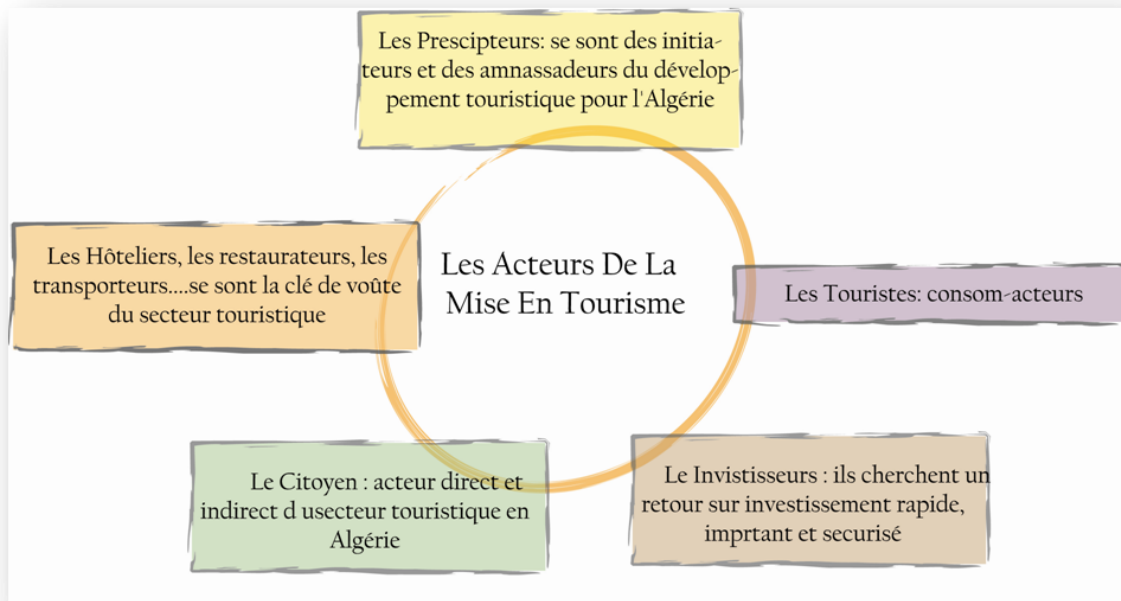


Figure 27 : Les 5 Acteurs Et Partenaires, Cibles De La Stratégie De Mise En Tourisme De L'Algérie.

(Source : Auteur D'après Les recommandations du Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livres 02- p 09.)

Cette nouvelle vision sur le tourisme Algérien devra aussi :

- ✓ Fidéliser des clients et touristes des marchés prioritaires (le marché local, France, Espagne et Italie). C'est des touristes qui reviennent très souvent au même endroit d'une année sur l'autre. Leurs motivations sont le soleil, le dépassement, la recherche de la tranquillité, la sécurité et la nature.
- ✓ Prospecter des marchés prometteurs (Grande Bretagne, Pays Bas et la Suisse) dans un premier temps. Les touristes issus de ces pays sont à la recherche du luxe et du haut de gamme ainsi que d'environnement calme avec haute qualité d'hébergement et une bonne gastronomie.
- ✓ Dans un second temps prospecter des marchés lointains mais d'avenir (Russie, Chine, Canada, Japon, Etats Unis D'Amérique et les Pays du Golf). Pour ces pays les voyages en famille sont privilégiés ainsi que les voyages organisés.

Enfin pour renforcer l'attractivité de la destination Algérie, l'état doit se positionner sur de nouveaux filons et l'exploitation de nouvelles filières et thématiques jusqu'à la abandonnées et négligées. Par conséquent nous considérons que nous devons opter délibérément et durablement pour un « *tourisme culturel, cultuel et événementiel* ». Le tableau suivant (*tableau 15*) résume les thématiques proposées dans cette perspective ainsi que les actions à menées pour les concrétiser.

Les Thématiques	Les Actions
Les sites historiques	-Mise en valeur et en lumière des sites antiques et des sites archéologiques. -Politique de préservation. -Création de circuits.
L'offre muséographique	-Schéma national de structuration et d'enrichissement de l'offre actuelle. -Mise en réseau des musées. -Politique active de promotion pour la population.
Sites commémoratifs	-Développer le tourisme de mémoire.
Découverte des sciences et des techniques	-Structuration de l'offre autour d'espaces forts comme: Les planétariums. Les palais des sciences. Les espaces thématiques comme la. -Créer un réseau de Maisons du patrimoine et d'Eco-musées pour les métiers à préserver.
L'offre culturelle et festive Le tourisme culturel Le tourisme culturel	-Structurer l'existant et faire connaître d'abord aux habitants et dans un second temps aux touristes Développer les grands rendez-vous avec la mise en place d'un schéma national de l'événementiel autour de moments forts comme: Le festival du cinéma du monde arabe La semaine de l'Environnement : l'eau et la vie La journée de la côte La Biennale du carnet de voyage africain Les courses d'orientation Planète Raï, R and B -L'Algérie peut appuyer sa mise en tourisme sur de nombreuses fêtes locales traditionnelles et événements culturels assurant une veille permanente, un marquage dans la mémoire du visiteur. Ces fêtes sont également des supports possibles à la valorisation d'un tourisme culturel et culturel ou de mémoire comme : Mawlid El Nabaoui. Zaouïa Tidjania à Ain Madhi. Saint Augustin.

Tableau 15 : Le Tourisme Culturel, Culturel Et Événementiel.

(Source : Auteur D'après Les recommandations du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme.)

CONCLUSION :

Nous considérons, ce chapitre comme étant la pierre angulaire de notre travail de recherche sur le rôle du patrimoine bâti dans la promotion d'un tourisme durable, car ce chapitre nous a permis tout d'abord d'analyser et de saisir l'évolution de la politique patrimoniale en Algérie à travers une étude détaillée des textes législatifs et réglementaires promulgués depuis 1962 et même avant, ainsi que les outils mis en place pour la sauvegarde et la protection du riche patrimoine que recèle notre pays et enfin l'analyse du rôle de chaque acteur et opérateur chargé de la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie était plus préoccupée de protéger son patrimoine contre les pillages et les destructions que de mettre en place un nouveau cadre juridique pour sauvegarder et promouvoir son patrimoine. C'est pourquoi la loi du 31 Décembre 1962 a reconduit toutes les lois promulguées pendant la présence Française en Algérie et cela jusqu' à Juillet 1973, puis réitéré jusqu'à Juillet 1975, date qui marque la fin de la phase transitoire et la promulgation de la première loi Algérienne en matière de sauvegarde et protection du patrimoine culturel *« Cependant, il est regrettable que ce texte n'ait pas repris la loi française de 1964, loi qui consacrait une vision nouvelle et innovante en matière de prise en charge des centres anciens, considérés comme de véritables organismes vivants pour lesquels de nouveaux instruments ont été mis en place alliant gestion urbaine et conservation du patrimoine architectural dans une même logique d'intervention »*.¹

Dès le début des années 90 et plus activement en 1998, l'Algérie a mis en œuvre une politique patrimoniale plus organisée et plus orientée vers des actions de valorisation, sauvegarde ainsi que l'animation du patrimoine architectural et urbain, cette politique est incarnée par la promulgation de la loi 98-04 du 15 Juin 1998, *« Ce texte qui s'écarte d'une vision restrictive où la dimension patrimoniale réduite aux seuls monuments, sites et objets est élargie à la notion plus vaste de biens culturels matériels et immatériels dont les contenus renvoient à l'histoire et à la mémoire. Notre patrimoine architectural est un moment d'histoire et un bien mémoire, nos casbah, médina, ksours, villages traditionnels font partie du patrimoine culturel de la nation et à ce titre, ils sont protégés par la loi 98-04 du 15 Juin 1998 qui les définit et légitime leur sauvegarde en les érigeant en secteurs sauvegardés. Depuis 2005, cinq*

¹ ZADEM Rachida, *Contribution pour une mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde des ensembles urbains ou ruraux d'intérêt historique ou architectural, organisation statuaire et modalités de financement, constat et propositions.*

*secteurs sauvegardés ont été créés dont la Casbah d'Alger, classée site du patrimoine mondial ».*¹

Malgré tous ces arsenaux juridiques, hérités de la France coloniale et nouvellement promulgués, les politiques patrimoniales mises en œuvre depuis 1962, restent inopérantes et inefficaces :

- En premier lieu, la législation algérienne en matière de gestion et de sauvegarde du patrimoine, ne définit qu'un seul type d'intervention et de préservation du patrimoine, qui est la restauration immobilière à travers l'article 2 du décret 83-684 du 26 novembre 1983, fixant les conditions d'intervention sur les tissus existants. De ce fait nous pouvons conclure que la politique patrimoniale Algérienne, ne fait à aucun moment appel à la réutilisation et à l'intégration des monuments et sites historiques dans la vie contemporaine, comme mode de sauvegarde et de pérennisation du patrimoine.²
- Ensuite, l'autre point faible des politiques patrimoniales actuelles est sans doute l'absence totale de concertation et de coordination entre les différents acteurs intervenants dans le secteur de sauvegarde et la promotion patrimoniale (architectes, décideurs, responsables administratifs et associatifs), ce qui a induit dans de nombreux cas à des décisions et actions hâtives et irréversibles, causant la perte définitive du monument. De nombreux édifices historiques furent démolis par des responsables locaux, croyant que la destruction de ces édifices est la meilleure façon de régler le problème de la préservation du patrimoine, sans prêter attention aux nombreuses valeurs véhiculées par ce dernier.
- En troisième point, les dispositifs de sauvegarde instaurés tels que le P.O.S. et le P.D.A.U, sont des outils juridiques et réglementaires qui ne permettent pas, l'élaboration de plan de sauvegarde et de mise en valeur, car ils ne font guère référence aux règles générales, ni aux servitudes d'usage, ni l'indication des immeubles à protéger (restauration, réhabilitation...), ils ne fixent pas non plus les conditions architecturales des édifices historiques.³

¹ ZADEM Rachida, Idem.

² Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 82.

³ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Idem.

La deuxième partie de ce chapitre était consacrée à une étude approfondie du secteur touristique Algérien via les nombreuses politiques et stratégies touristiques élaborées depuis l'indépendance du pays afin d'une meilleure connaissance du tourisme.

L'Algérie dispose d'importants atouts naturels et d'un patrimoine culturel riche et diversifié, n'a pas considéré le tourisme en priorité économique nationale et aucune stratégie de développement volontariste n'a été mise en place pour impulser l'économie du pays, notamment par le lancement de plusieurs projets d'envergure dans le domaine. Mais la réalisation nécessite la mobilisation de l'ensemble des intervenants du secteur (opérateurs publics et privés) pour la concrétisation des plans stratégiques définis conjointement avec les objectifs clairs et ambitieux. La plupart des dirigeants et décideurs ne sont pas encore sensibles à cette dimension stratégique du secteur dans le développement socio-économique.¹

MADIOT Yves affirme que : *« Depuis son indépendance, l'Algérie n'a pas donné au secteur touristique un rôle important dans ses différents plans de développement. Bien que le discours des pouvoirs publics lui attribue des objectifs ambitieux en matière d'apport en devises et création d'emplois. Le développement touristique est souvent présenté comme étant un vecteur et solution non pas seulement aux problèmes à la fois de désertification des territoires, mais également d'emploi et de développement économique ».*²

Toutes les stratégies entreprises à ce jour ont échoué à hisser le tourisme national au niveau des autres activités économiques du pays telle l'industrie et l'agriculture, la part du tourisme dans le produit intérieur brut n'atteint guère les 03% par contre le taux chez nos voisins Marocains et Tunisiens est en moyenne de 13 à 17%. Ce secteur souffre de nombreuses défaillances, recensées dans le premier rapport lors de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement touristique 2025 :³

- ✓ Une absence de lisibilité des produits du tourisme Algérien.
- ✓ Un hébergement et une hôtellerie très insuffisants et de mauvaise qualité.
- ✓ Un manque de maîtrise de nouvelles techniques de prospection du marché par les voyagistes.

¹ KOURI Djamel. *Le tourisme et le développement économique en Algérie*. Université Blida 2.

² MADIOT Y. *Aménagement du territoire*. Paris, Masson et Arnand Colin, 1996.

³ Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"-Livre 1- Ibidem.

- ✓ Un manque de qualification et de performance du personnel.
- ✓ Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme algérien.
- ✓ Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme.
- ✓ Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité.
- ✓ Des banques et des services financiers inadaptés au tourisme moderne
- ✓ Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante.
- ✓ Une gouvernance, une organisation et une culture inadaptées au tourisme moderne.
- ✓ Un grand déficit du marketing de l'image de la destination Algérie.

Nous restons très confiant et très optimiste pour l'avenir de ce secteur en Algérie à condition d'œuvrer pour une politique intelligente, basée sur la promotion d'un tourisme durable, respectueux de nos traditions et mœurs, équitable vis-à-vis toutes les catégories de la société, producteur de devises, créateur d'emploi, associant plusieurs acteurs, créateur de richesses et ce tourisme ne peut être qu'un tourisme culturel, culturel et événementiel.

Chapitre V :
Tlemcen, Entre Un Passé
Prestigieux & Un Avenir
Prometteur.

INTRODUCTION :

Ce chapitre cinq, sera la première partie de notre travail d'investigation et de recherche sur le terrain, d'abord en élaborant un inventaire du patrimoine culturel matériel de Tlemcen et de sa région en se basant sur un processus opérationnel, permettant de réconcilier un travail personnel et les contributions de l'administration publique chargée de la gestion de ce patrimoine (Office National De Gestion & D'exploitation Des Biens Culturels, Direction de la Culture...), les experts et les techniciens locaux (Architecte restaurateurs, bureau d'études spécialisées...) intervenants dans la promotion et la sauvegarde patrimoniale et enfin les personnes et individus qui recréent et transmettent ce patrimoine. Le but de ce travail est essentiellement d'avoir une première approche de la réalité du patrimoine architectural, permettant de connaître quels sont les éléments dans lesquels il se manifeste et servant de base pour des actions de sauvegarde. Cet inventaire permettra aussi de sensibiliser sur la valeur du patrimoine local, pour le faire connaître, pour en faciliter sa transmission et enfin garantir sa continuité.

L'élaboration de cet inventaire, même s'il se réfère à un petit territoire a été un processus complexe, car il a impliqué différentes phases (Relevé métriques, prise de photographies, réalisation d'entretien...) et beaucoup d'activités, parfois parallèle ou simultanée afin d'obtenir des résultats escomptés. Cette tâche a requis un travail de plusieurs semaines.

En parallèle à ce travail, nous avons essayé de rassembler le maximum d'informations publiées sur le patrimoine bâti Tlemcenien, cette tâche s'est poursuivie tout au long de ce processus afin de vérifier ou chercher des informations complémentaires pour mieux comprendre le travail de terrain.

Dans un second temps, nous nous sommes penchés sur les potentialités touristiques et des nouvelles formes de patrimoine que recèlent Tlemcen et sa région, capable de drainer des dizaines de milliers sinon des centaines de milliers de touristes locaux et internationaux. Cette suite de notre travail nous a permis d'inventorier toutes potentialités de Tlemcen hors le patrimoine bâti, capable de rendre cette ville et cette région un pôle touristique culturel par excellence. À la fin de cette partie, nous avons dressé une étude critique et évaluatrice de ces potentialités afin de vérifier si ses dernières sont réellement mises en lumière afin de rendre Tlemcen la destination numéro une des touristes à la recherche de séjours culturels.

I-EVOLUTION HISTORIQUE DE LA MEDINA DE TLEMCEN :

L'histoire de Tlemcen, remonte à la préhistoire comme en témoignent les traces paléolithiques, des tribus Troglodytes ont habité les grottes au faubourg d'El Kalaa, sous le plateau de Lalla Setti et au village de Béni Boubléne, près de Mansourah à l'époque préhistorique.

La présence Romaine à Tlemcen, commence en 32 après J-C et dure jusqu'à 430 après J-C, les Romains lui donnent le nom de Pomaria.¹ Une garnison militaire sur sept hectares fut installée par les Romains en pays Mauritanien conquis.

La position géographique de Tlemcen faisait d'elle, le carrefour des routes militaires et commerciales. À partir du VII^{ème} siècle, commence la période Islamique, c'est en 671 que débute l'occupation permanente au Maghreb par les Arabes. En 675 la conquête musulmane atteint Tlemcen et en 790, Tlemcen est occupée par les Idrissides de Fès, le fondateur de cette dernière conquiert Agadir et construisit la mosquée d'Agadir.²

En 1079, Tlemcen fut conquise par les Almoravides, sous la conduite de « Youcef Ben Tachafine », qui érigea Tagrart,³ il édifia aussi la Grande Mosquée en 1102. (carte 03)



Carte 03 : Tlemcen Sous L'occupation Almoravide Au XI Siècle.

(Source : Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen. ANAT Tlemcen. Décembre 2005.).

Au moment où s'embellissait la ville de Tlemcen, une nouvelle puissance grandissait au Maroc, c'est la dynastie des Almohades. En 1143, sous la conduite de « Ibn Toumert », les Almohades sont devant Tlemcen et deux ans plus tard, les almoravides sont vaincus. Les Almohades reprirent l'embellissement de Tlemcen et c'est à cette période que les remparts de la ville furent édifiés.

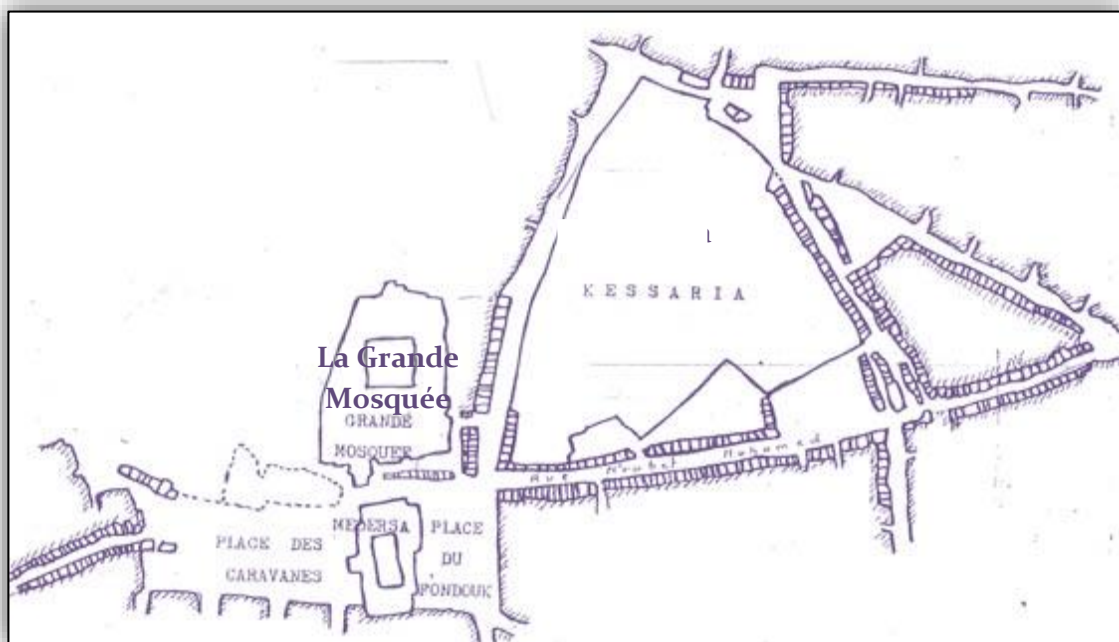
¹Nom Romain Qui signifie les vergers.

²Agadir fut reconstruite pas les Idrissides sur les ruines de l'ancien campement militaire romain transformé en cité.

³Tagrart est la partie basse de la médina, situé au Nord-Est, surplombant l'ancienne Agadir.

Au XIII^{ème} siècle, la dynastie Abdalwadide fondée en 1235 par « *Yaghmoracen* » prit Tlemcen pour capitale. Il dota les deux mosquées d'Agadir et de la Grande Mosquée d'un minaret et il fit construire le palais d'El Mechouar. Les rois Zianides confèrent à Tlemcen la prospérité économique et le rayonnement intellectuel et religieux, Tlemcen fut élevée au rang de ville royale.

- La fonction culturelle se développe grâce à la présence de nombreux savants et aussi au mécénat de certains princes.
- De par sa position géographique, Tlemcen développe des relations économiques avec l'Europe et l'Afrique, elle devient un grand centre commercial avec un quartier franc, El Kissaria.¹ (carte 04)



Carte 04 : Organisation Du Noyau Central De La Medina De Tlemcen.

(Source : Tlemcen au passé retrouvé d'ABADIE Louis, Ed. J. GANDINI 1994).

Tlemcen n'échappe pas à la conquête des Mérinides, ils installèrent un premier siège de neuf ans (1298-1307). Le sultan Mérinide installe son camp sur les hauteurs de Mansourah sur environ cent hectares de superficie. Tlemcen fut sur le point de céder, mais le sultan Mérinide « *Abou Yacoub* » fut tué et les Mérinides quittèrent Mansourah. Un deuxième siège de Tlemcen fut entrepris en 1335 par « *Abou El Hassan* », cette fois, Tlemcen céda mais le nouveau conquérant n'abandonnera pas son camp pour sa nouvelle conquête et fit de Mansourah, la ville officielle de la présence Mérinide à Tlemcen. Le règne des Mérinides ne durera que 25 ans et les Zianides occupèrent de nouveau Tlemcen.

¹El Kissaria constituait une zone franche de transactions commerciales, elle était constituée de boutiques, entrepôts, des fondouks et autres comptoirs d'agences commerciales.

Tlemcen est prise par les Turcs en 1555 et devient une ville garnison. Durant cette occupation Tlemcen a vu son importance décliner malgré quelques travaux de restauration des édifices religieux tels que Sidi Aby Mediene et Sidi El Haloui entrepris par les Ottomans.

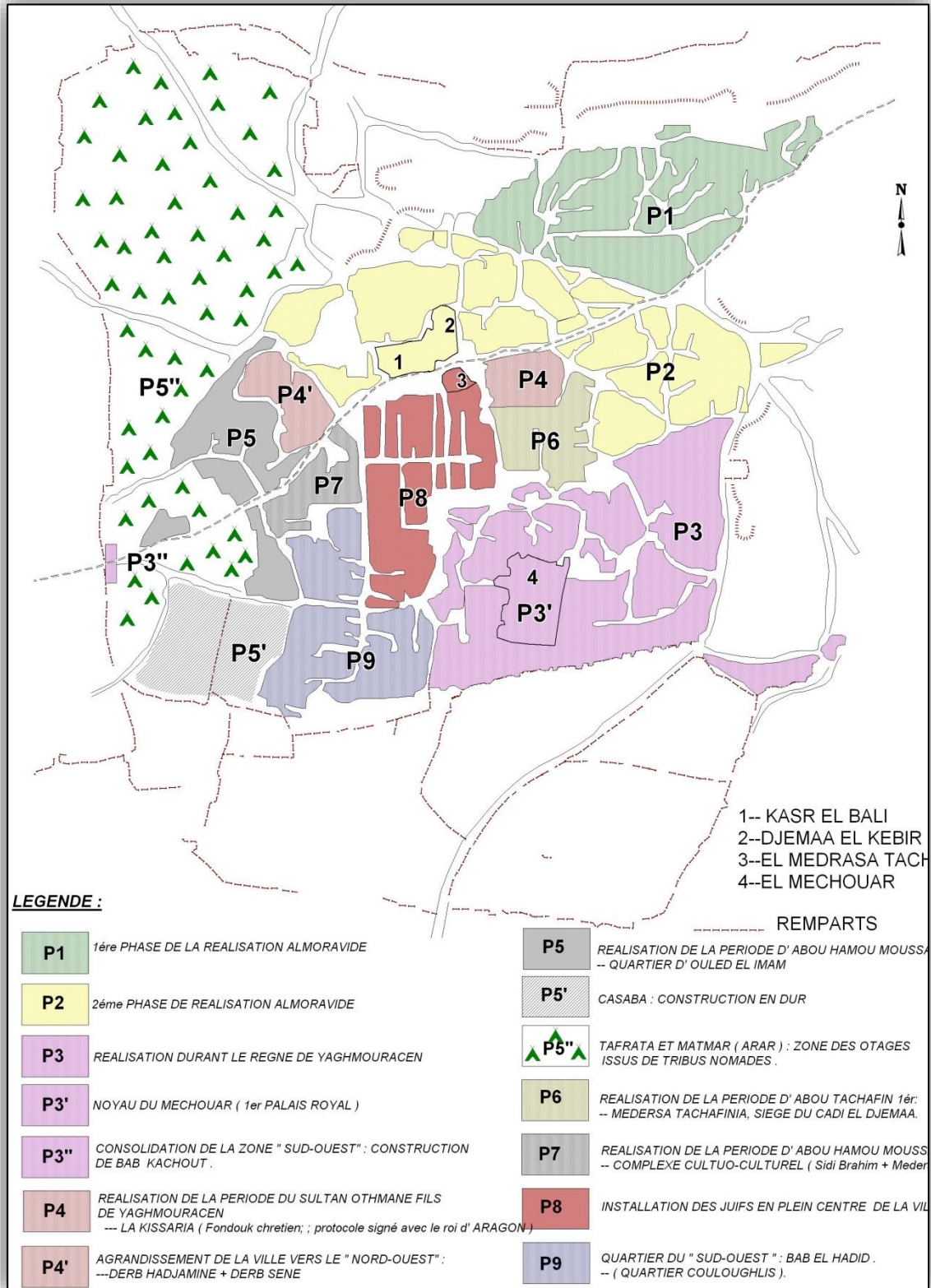
La période coloniale Française commence en 1842 avec l'occupation définitive de Tlemcen, par les Français, la ville s'étend au Nord-Ouest avec la construction du quartier de Tafrata.¹ (*carte 05*) & (*photographie 20*).



Photographie 20 : Vue D'ensemble De La Medina De Tlemcen.

(Source : Disponible sur : <http://www.dzscoop.com/fr/index>,
Consulté le 28 juillet 2009).

¹Partie situé au Nord de la Grande Mosquée.



Carte 05 : Etape D'Evolution De La Medina De Tlemcen.

(Source : Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen. ANAT Tlemcen. Décembre 2005).

Tlemcen a constitué une place forte dans la sphère des pays du Maghreb et d’Afrique, le nombre et la qualité de ses monuments historiques en font la capitale de l’art arabo-mauresque. Parmi les trois villes successives formant Tlemcen, Agadir à l’Est, Tagrart au centre et Mansourah à l’Ouest, seule celle du centre subsiste encore avec ses qualités architecturales et urbaines précoloniales et ceci s’explique par l’attachement des habitants à leur médina. L’intérêt historique, culturel, spirituel et touristique que revêt la cité Tlemcenienne, dont la médina constitue l’élément central, n’échappe à personne. Tlemcen évoque toujours en nous la capitale de l’Algérie indépendante au Moyen Âge. Après des siècles d’un développement harmonieux survint la colonisation avec son empreinte sociale, économique et écologique. Le transfert du centre vers la périphérie ainsi que la désertion des métiers traditionnels ont marqué la fin du rayonnement culturel de la prééminence d’une médina également privée de centres de décision et de nombreux équipements administratifs.¹ Malgré l’état d’abandon que connaît une bonne partie des monuments historiques de la médina, celle-ci représente un formidable patrimoine architectural et urbain à valoriser. Le (*tableau 16*) résume les caractéristiques de la médina de Tlemcen.

¹Synthèse de la phase I de l’élaboration du plan d’occupation du sol de la médina de Tlemcen P.O.S. ANAT Tlemcen. Décembre 2005. p.15.

Site et situation	Versant septentrional des monts de Tlemcen, site abrité des vents chauds, abondance d'eau, sol stable.															
Superficie	Environ 40 hectares.															
Nombre de parcelle	1557 parcelles.															
Type de construction	<table border="1"> <tr> <td>Construction traditionnelle:</td> <td>960</td> <td>60 %.</td> </tr> <tr> <td>Construction coloniale:</td> <td>380</td> <td>26 %.</td> </tr> <tr> <td>Construction post-coloniale :</td> <td>109</td> <td>08 %.</td> </tr> </table>	Construction traditionnelle:	960	60 %.	Construction coloniale:	380	26 %.	Construction post-coloniale :	109	08 %.						
Construction traditionnelle:	960	60 %.														
Construction coloniale:	380	26 %.														
Construction post-coloniale :	109	08 %.														
construction à usage d'habitat	<table border="1"> <tr> <td>Constructions habitées :</td> <td>991</td> <td>84%.</td> </tr> <tr> <td>Inoccupées :</td> <td>223</td> <td>26%.</td> </tr> <tr> <td>Total:</td> <td>1214</td> <td>100%.</td> </tr> </table>	Constructions habitées :	991	84%.	Inoccupées :	223	26%.	Total:	1214	100%.						
Constructions habitées :	991	84%.														
Inoccupées :	223	26%.														
Total:	1214	100%.														
Etat du bati	<table border="1"> <tr> <td>Bon état</td> <td>367</td> <td>24 %.</td> </tr> <tr> <td>Etat Moyen</td> <td>478</td> <td>31 %.</td> </tr> <tr> <td>Etat dégradé</td> <td>457</td> <td>29 %.</td> </tr> <tr> <td>Menace Ruine</td> <td>147</td> <td>09 %.</td> </tr> <tr> <td>En Ruine</td> <td>106</td> <td>07 %.</td> </tr> </table>	Bon état	367	24 %.	Etat Moyen	478	31 %.	Etat dégradé	457	29 %.	Menace Ruine	147	09 %.	En Ruine	106	07 %.
Bon état	367	24 %.														
Etat Moyen	478	31 %.														
Etat dégradé	457	29 %.														
Menace Ruine	147	09 %.														
En Ruine	106	07 %.														
Etat des hauteurs	<table border="1"> <tr> <td>Rez de chaussée</td> <td>371</td> <td>26 %.</td> </tr> <tr> <td>R + 1</td> <td>927</td> <td>64 %.</td> </tr> <tr> <td>R + 2</td> <td>133</td> <td>09 %.</td> </tr> <tr> <td>R + 3</td> <td>018</td> <td>01 %.</td> </tr> </table>	Rez de chaussée	371	26 %.	R + 1	927	64 %.	R + 2	133	09 %.	R + 3	018	01 %.			
Rez de chaussée	371	26 %.														
R + 1	927	64 %.														
R + 2	133	09 %.														
R + 3	018	01 %.														
Statut des occupants	<table border="1"> <tr> <td>Propriétaire</td> <td>591</td> <td>30 %.</td> </tr> <tr> <td>Locataire</td> <td>899</td> <td>46 %.</td> </tr> <tr> <td>Copropriétaire</td> <td>383</td> <td>19 %.</td> </tr> <tr> <td>Logé gratuitement</td> <td>66</td> <td>03 %.</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>38</td> <td>02 %.</td> </tr> </table>	Propriétaire	591	30 %.	Locataire	899	46 %.	Copropriétaire	383	19 %.	Logé gratuitement	66	03 %.	Autres	38	02 %.
Propriétaire	591	30 %.														
Locataire	899	46 %.														
Copropriétaire	383	19 %.														
Logé gratuitement	66	03 %.														
Autres	38	02 %.														
Profil démographique	<table border="1"> <tr> <td>Population</td> <td>8851.</td> </tr> <tr> <td>43 % de la population a moins</td> <td>21 ans.</td> </tr> <tr> <td>Densité population</td> <td>200habitants/hectare.</td> </tr> <tr> <td>Densité habitat</td> <td>30 Logts/hectare.</td> </tr> </table>	Population	8851.	43 % de la population a moins	21 ans.	Densité population	200habitants/hectare.	Densité habitat	30 Logts/hectare.							
Population	8851.															
43 % de la population a moins	21 ans.															
Densité population	200habitants/hectare.															
Densité habitat	30 Logts/hectare.															

Tableau 16 : Les Caractéristiques De La Medina De Tlemcen.

(Source : Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen. A.N.A.T Tlemcen. Décembre 2015. p. 45)

II-LES POINTS FORTS DE L'OFFRE : LES REGLES DU SUCCES :

II-1-Un patrimoine abondant et très diversifié :

Tlemcen dispose d'un patrimoine culturel parmi les plus riches en Algérie comprenant notamment des sites archéologiques (fouilles autour du minaret de la mosquée d'Agadir), des monuments historiques (Fondouks, Hammams, Mosquées, Musées, Églises et Places), des quartiers historiques (El Medress, Bâb Zir, Quartier Juif...). Ainsi que des arts et pratiques populaires (Musique Andalouse, Gastronomie, Fête berbère de Yannayar, Carnaval, Bijoux et Gâteaux).

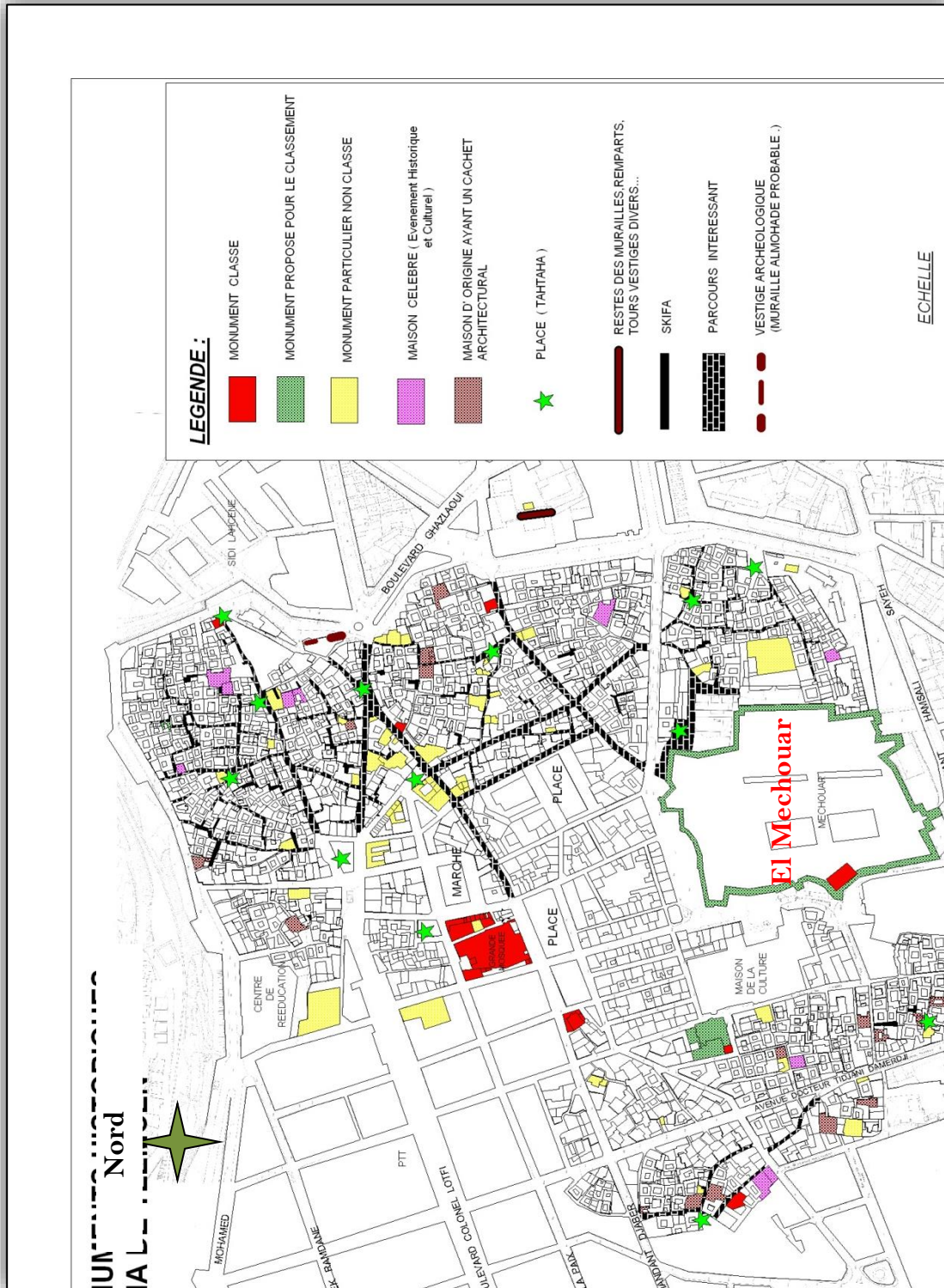
Rappelons que le patrimoine architectural de la Médina de Tlemcen est illustré par divers types d'architectures :

- **L'architecture religieuse** : mosquées, médersas et moussalas : ces dernières sont particulièrement reconnaissables par leur architecture et leur centralité par rapport aux autres éléments de la Médinas dont les souks et fondouks. Elles sont le lieu de la spiritualité et la pratique du culte musulman.
- **L'architecture publique** : hammams, fondouks, souks, places : dans souvent des cas c'est des espaces disposés en linéaire et en face à face par rapport à un axe de circulation qui est en même temps un lieu d'exercice du commerce. Généralement, cet axe les relie à la mosquée. Ces lieux publics rassemblent les activités artisanales et commerciales. Ce sont aussi les lieux du savoir-faire et de l'échange de la ville et du pouvoir économique. Il est en relation très étroite avec le fondouk (lieux d'hébergement et d'entrepôt de marchandises). Les souks sont spécialisés et hiérarchisés.
- **L'architecture funéraire** : Zawiyas, marabouts, tombeaux, cimetières.
L'architecture militaire : casernes, portes, forteresses.
- **L'architecture privée** : palais, demeures royales ou ordinaires.

Indéniablement, Tlemcen est la plus représentative du patrimoine architectural Arabo Musulman. Ce riche patrimoine souffre de la destruction et de l'absence des mesures élémentaires nécessaires pour sa sauvegarde, sa protection, sa conservation et sa réhabilitation.¹

Pour mieux faire connaître ce patrimoine et sensibiliser les différents intervenants à la nécessité de sa sauvegarde et de sa mise en valeur, nous avons décidé de faire un inventaire de tous les monuments majeurs de la Médina de Tlemcen. (*carte 06*).

¹SARI Djilali, *Tlemcen, la cité patrimoine à sauvegarder*. Alger, ANEP 2006, p.117.



Carte 06 : Sites Et Monuments Historique De La Medina De Tlemcen.
(Source : Enquête A.N.A.T. Direction de la Culture de Tlemcen).

II-1-1-Architecture Religieuse :

▪ Les Mosquées :

Dans les Médinas du Maghreb comme celle de Tlemcen (*carte 07*), les mosquées n'étaient pas seulement des lieux de pratiques religieuses et de spiritualité, mais elles étaient aussi considérées comme de hauts lieux d'échanges et de rencontre politique, économique et juridique. C'était à la fois l'espace de prière, le tribunal et l'école coranique.¹

L'organisation de la Médina de Tlemcen ne diffère pas des autres Médinas, où nous constatons la présence d'une Grande Mosquée-Djamaa El Kabîr- qui rassemble les croyants pour la prière et le prêche du Vendredi, souvent elle se trouve au centre, entourée par des artères commerciales (*carte 07*). Elle se caractérise par son volume imposant par rapport aux autres mosquées de la Médina et aussi par son minaret élancé qui prévient de loin tout visiteur que la cité est sous pouvoir musulman.

Selon les historiens, les mosquées de la Médina étaient répertoriées en cinq catégories, selon le nombre des prières de la journée pratiquée au sein de ces lieux de culte, mais aussi selon leur éloignement par rapport au centre économique et politique de la cité.

-Catégorie Une : la Grande Mosquée-Djamaa El Kabîr-(*photographie 21*).

-Catégorie Deux : mosquée de Sidi Boumediene.

-Catégorie Trois : mosquée Sidi El Haloui.

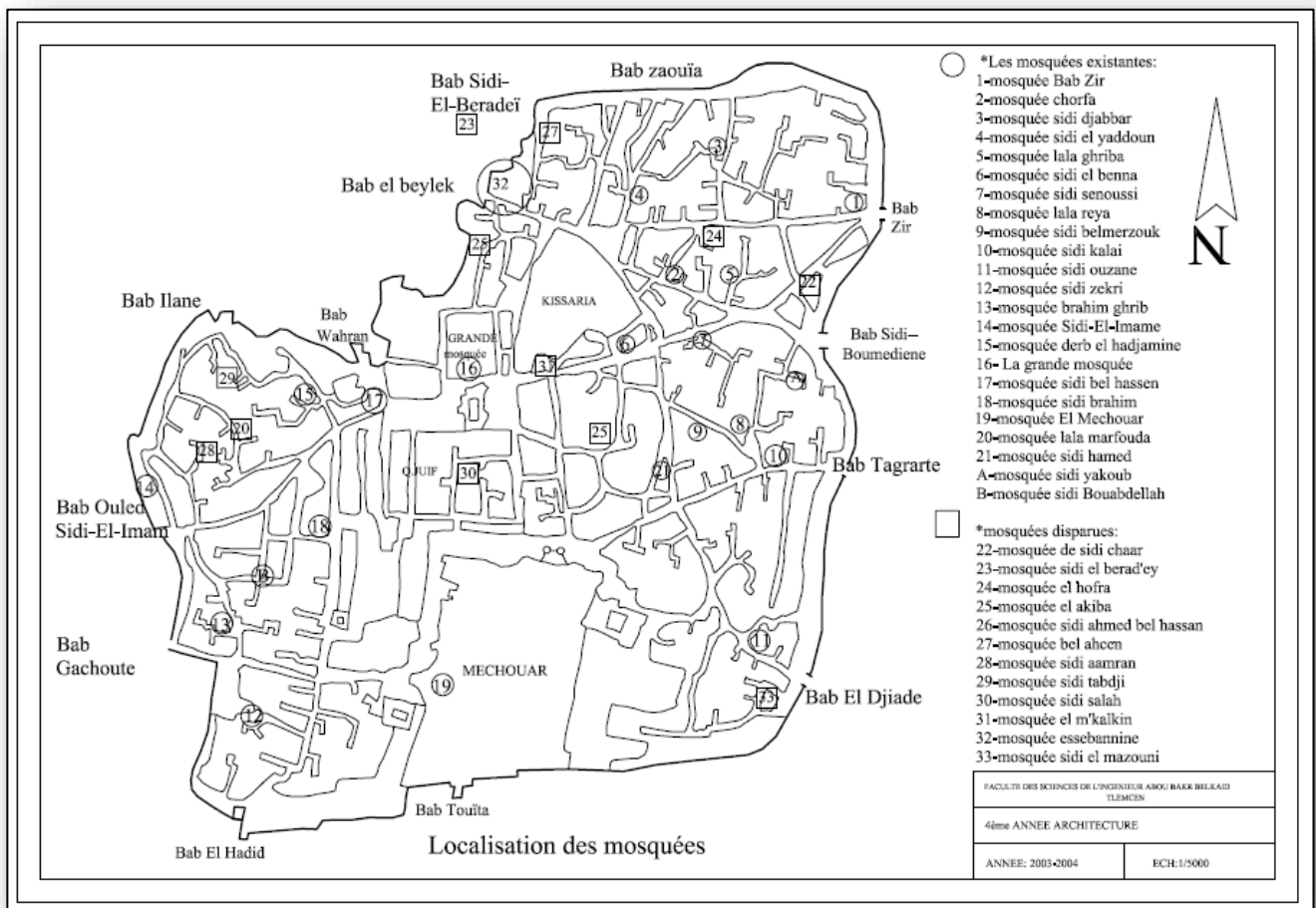
-Catégorie Quatre : mosquée Sidi El Yaddoun.

-Catégorie Cinq : mosquée Oueled El Imam.

¹ DAHMANI Sabrina Naima, *Inventaire des monuments et sites historiques de la Médina de Tlemcen*, Thèse de Doctorat en Archéologie. Université Abou Bakeur BELKAID Tlemcen. p. 29.



Photographie 21 : Vue D'ensemble De La Grande Mosquée De Tlemcen.
(Source : Auteur. Photographie prise le 18 Août 2018).



Carte 07 : Localisation Des Mosquée De La Médina De Tlemcen.
(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

▪ **Les Médersas:¹**

Ce sont des écoles d'enseignement des sciences religieuses et maisons d'hébergement des étudiants (*photographie 22*). Selon Charles Terrasse² les Médersas sont des collèges fondés dans une intention à la fois pieuse et caritative. Elles sont destinées à servir d'abris à des étudiants sans fortune, ou étrangers, venus s'instruire (*carte 08*).

Les Médersas sont organisées autour d'un patio central, tous autours des chambres et des salles font office de salles de cours et de prière.

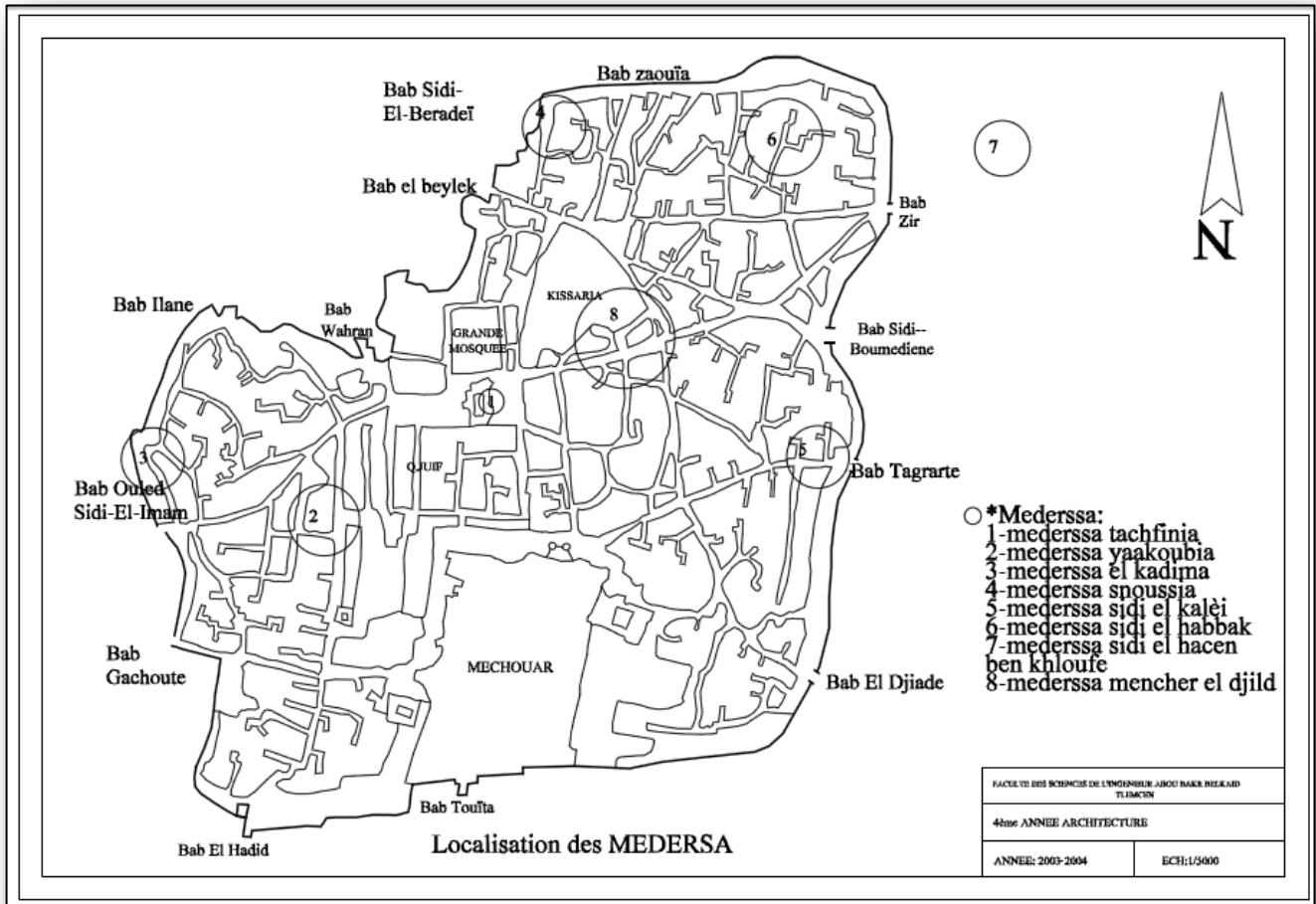


Photographie 22 : Vue D'Ensemble De La Médersa La Mosquée de Sidi Senoussi.

(Source : DAHMANI Sabrina Naima, Inventaire des monuments et sites historiques de la Médina de Tlemcen, Thèse de Doctorat en Archéologie. Université Abou Bakeur BELKAID Tlemcen).

¹ Ecoles Coraniques.

² TERRASSE Charles, *Médersas du Maroc*. Ed Albert Morancé, 1928, p.7.



Carte 08 : Localisation Des Medersas De La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

II-1-2-Architecture Funéraire :

■ Les Mausolées et Tombeaux :

Il s'avère nécessaire d'établir une liste des mausolées et tombeaux qui pourraient allonger la liste des monuments historiques de la Médina de Tlemcen, car longtemps, ces monuments furent ignorés et abandonnés par les autorités de tutelle. En établissant l'inventaire de ces lieux funéraires nous nous sommes rendu compte que si la majorité de ces édifices subsistent encore, c'est en grande partie grâce aux efforts de la population locale, qui tient à les restaurer et à les sauvegarder.

À travers ce travail de recherche, on remarque une série de petits mausolées (*photographie 23 & 24*), reliés à un réseau de tombeaux de saints¹ qui s'étend dans toute la Médina. Le terme de mausolée s'est établi dans la littérature spécialisée pour désigner les tombeaux principaux de saints, soulignant leur importance spirituelle. Les sépultures sont nombreuses, et se trouvent partout, dans les rues, dans les mosquées. Elles constituent un rempart psychologique solide autour de la ville, la protègent de tout malheur, selon les croyances locales. Le grand nombre de ces lieux est dû au fait que chaque tombeau est entouré par les tombeaux de ses compagnons.²

La majorité des informations obtenues sur ces monuments sont dues aux nombreux et différents entretiens établis avec les gestionnaires de ces sites « *Magaddam* » qui sont considérés comme les maîtres de ces lieux.



Photographie 23 : Vue D'Ensemble Du Mausolée De Sidi Daoudi.

(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Septembre 2018).

¹ On considère en effet comme saints des personnages, ou parfois des groupes de personnes, qui se sont distingués par leur piété, qui ont souffert jusqu'au martyre pour défendre leurs idées ou qui ont fait des actes remarquables dans la vie politique et sociale ; et des personnages qui auraient une sagesse spéciale.

² *Mausolées sites du patrimoine mondial de l'UNESCO – Mausolées.* [En ligne]. Disponible sur <https://journals.openedition.org/ema/2903?lang=en>. Consulté le 29 Octobre 2017.



Photographie 24 : Vue Du Tombeau De Sidi El Baradai L'un Des Monuments Les Plus Insolites, La Tombe Est Situee Dans L'une Des Chambres De La Maison Qui Appartient A La Famille Debbal Dans Le Quartier Des Fakhharines (Les Potiers).

(Source : DAHMANI Sabrina Naima, Inventaire des monuments et sites historiques de la Médina de Tlemcen, Thèse de Doctorat en Archéologie. Université Abou Bakeur BELKAID Tlemcen).

II-1-3-ARCHITECTURE PRIVÉE :

Dans les quartiers de la Médina de Tlemcen, les unités d'habitation s'agglomèrent en îlots compacts percés de courtes impasses et des voies de circulation semis-privées donnant accès à de petits ensembles enclavés de parcelles contiguës. Les îlots s'articulent et forment des quartiers sillonnés de ruelles et de rues ou s'étirent des rangées de maisons interrompues par des équipements collectifs de quartiers : petite mosquée, hammam, four à pain, école coranique, fontaine, petits commerces.

■ Les demeures (Maisons) :

La maison traditionnelle Tlemcenienne s'organise autour d'un espace central, la cour ou le patio. Ce patio au milieu de la demeure est l'espace de vie par excellence, là où se déroulent toutes les activités quotidiennes et collectives du foyer, en plus il assure le noyau spatial de l'habitation toute entière. La maison est fermée sur le reste du quartier, cachée derrière des murs hauts et épais, l'enclos que forme la maison reste ouvert vers le ciel, organisant autour de lui des cellules d'habitation (*photographie 25*). C'est par la cour intérieure que s'ouvrent les espaces qui l'entourent recevant de l'aération et de l'éclairage.

Du fait de sa position centrale, la cour, sur laquelle on accède par l'un des angles, est le principal espace de circulation. Son importance, son volume et ses proportions varient assez largement selon les régions et le degré d'aisance. Elle est souvent ornée d'un

bassin ou d'une fontaine, qui ombrage une vigne, un figuier, un grenadier ou un oranger.¹
(Figure 28) & (Figure 29)

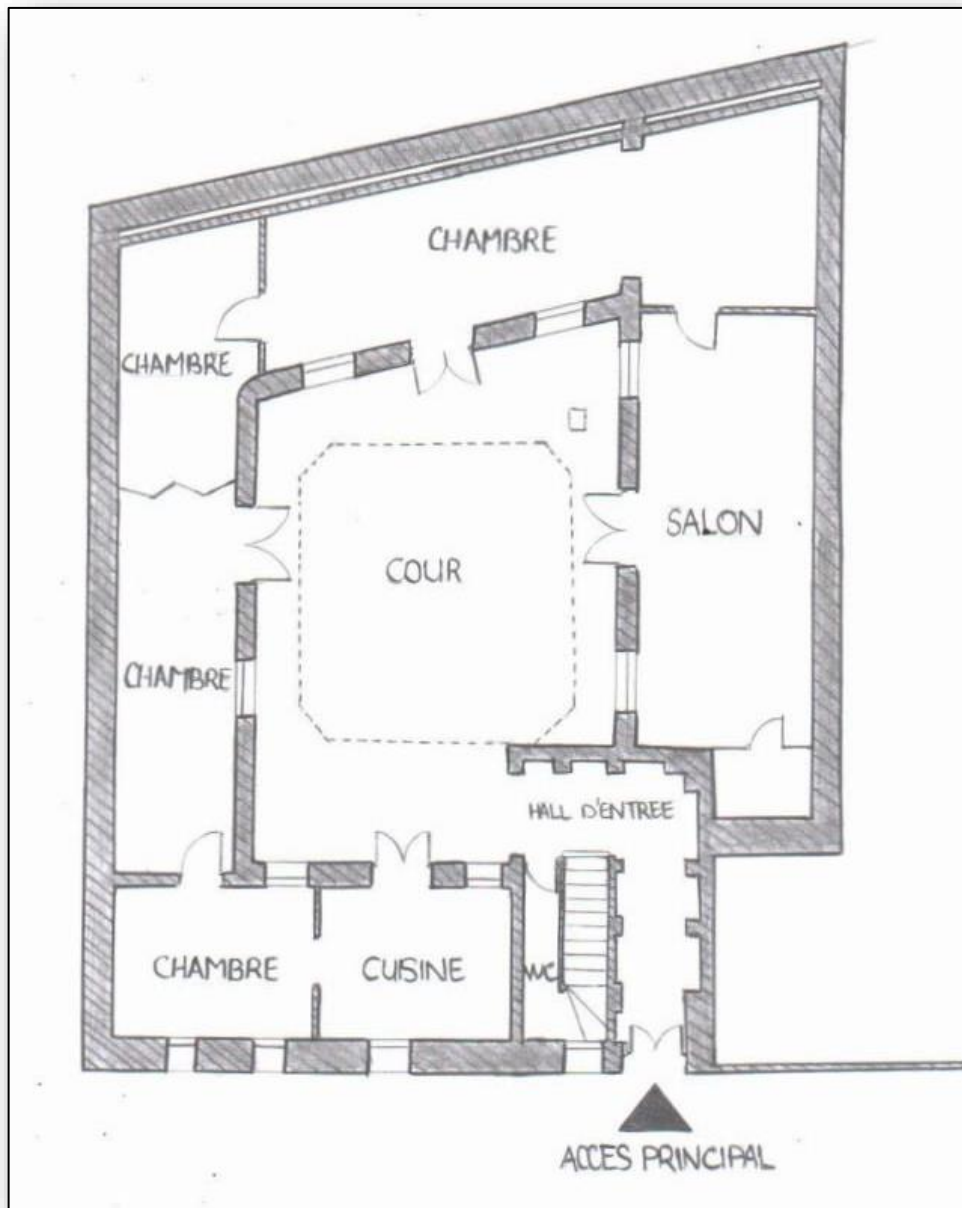


Figure 28 : Plan Du R.D.C D'Une Demeure Traditionnelle Tlemcenienne.
(Source : Auteur)

¹ Disponible sur : notes/الإسلامية-الثقافة-عاصمة-تلمسان/la-maison-traditionnelle-a-mcen/384305651525.
Consulté le 27 Octobre 2017.

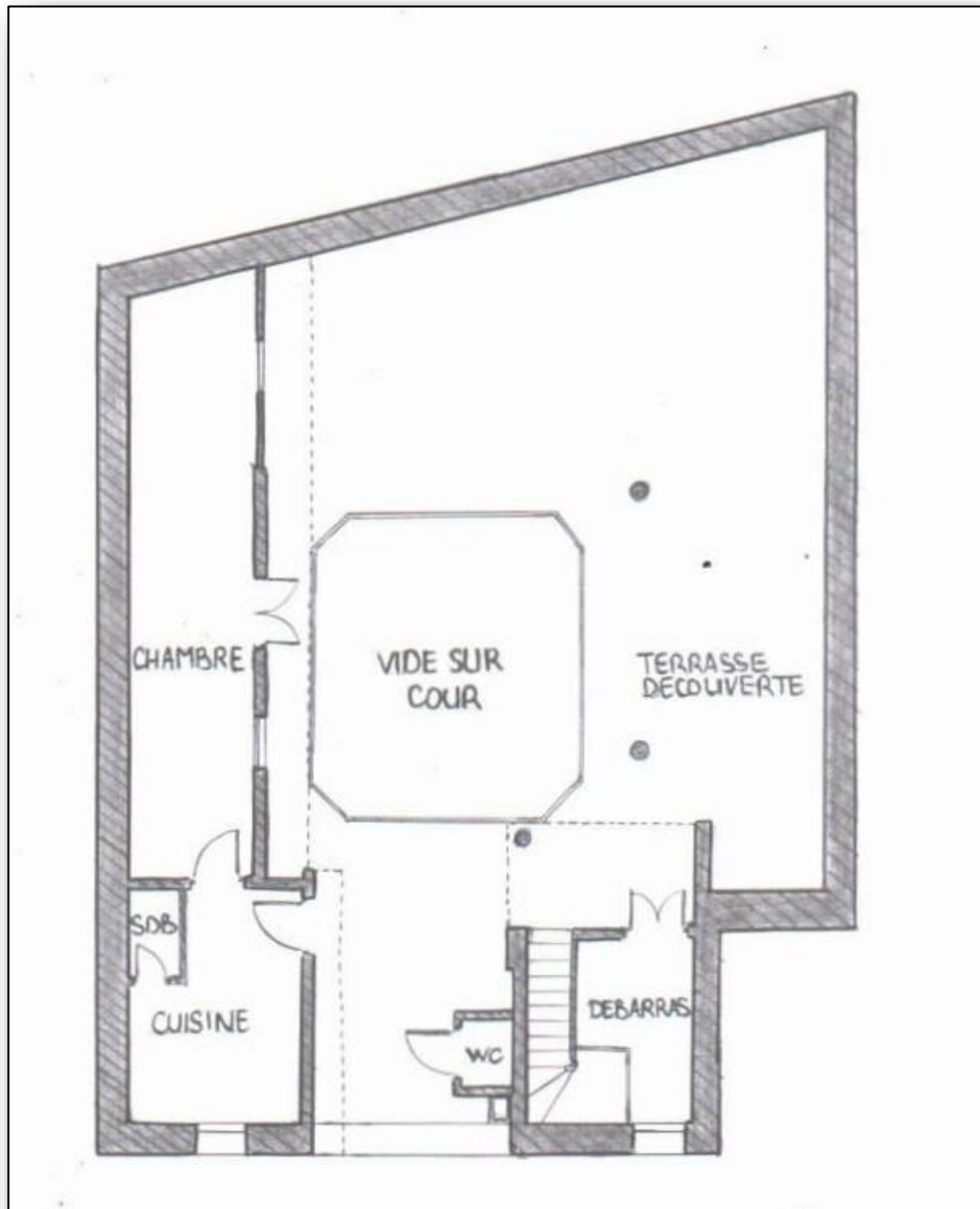
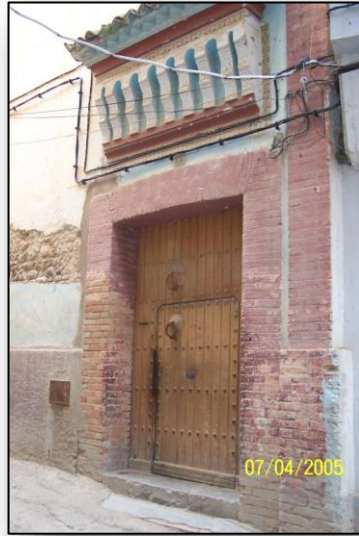


Figure 29 : Plan D'Etage D'Une Demeure Traditionnelle Tlemcenienne.
(Source : Auteur)



Photographie 25 : Vue D'Ensemble D'Une Maison Traditionnelle.

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

À travers nos nombreuses visites et travaux de recherche sur les demeures traditionnelles Tlemceniennes, nous constatons que chacune d'elles est composée de dix éléments, qui se répètent dans toutes les maisons sans exception, qu'elles soient de somptueuses ou de modestes demeures :

✓ **L'entrée (Bâb Eddar) :**

L'entrée se fait en chicane, elle constitue un ou plusieurs écrans de séparation entre le monde intérieur et le monde extérieur. L'entrée de la maison est marqué par :

a-El Atbaa (le seuil):

L'entrée de la maison est marquée par un seuil d'une hauteur moyenne de 20 cm. Ce seuil se trouve dans toutes les maisons traditionnelles Tlemceniennes, il remplit des rôles différents ; il protège contre les animaux nuisibles, les vents froids d'hivers et les infiltrations des eaux.

b-Kbou (préau):

C'est la partie couverte au-dessus de la porte d'entrée, elle permet de protéger la porte contre les pluies.

c-Skiffa :

Elle est considérée comme une antichambre qui permet de recevoir les visiteurs sans les faire entrer dans la maison même, elle permet de protéger ceux qui sont dans la cour du regard direct et enfin une insonorisation

phonique, parce que la profondeur du passage permet l'isolation phonique (*photographie 26*).



Photographie 26 : Vue D'Une Skiffa.

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

e-Dekanet (niches) :

C'est des aménagements conçus dans la Skiffa en forme d'arcades plein cintres outrepassés peu profondes, permettant aux invités de se reposer avant d'accéder à la cour centrale (*photographie 27*).



Photographie 27 : Vue D'Une Dekanet.

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

✓ **Wast Eddar (Le patio) :**

Tous les espaces de la maison s'organisent autour d'une cour centrale où se déroule une grande part des activités habituelles, mais aussi pour les fêtes familiales. Le patio, dallé généralement de carreaux de terre cuite ou Zellige,¹ il permet l'aération et l'éclairage des espaces intérieurs de la demeure qui s'organisent autour du patio et qui les desserts directement.

Dans l'espace du patio, on retrouve, presque inévitablement, des sahridjs² pour collecter l'eau de pluie, un puits et aussi des citronniers et orangers (*photographie 28*).



Photographie 28 : Vue De Wast Eddar.

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

✓ **Le Derbouz (La galerie) :**

C'est le passage couvert qui entoure le patio, le Derbouz constitue la partie périphérique couverte du patio, il le délimite par des colonnes importantes qui assurent la stabilité de la demeure. Ces colonnes sont reliées entre elles par des arcades. Chacune d'elles a un rôle structurel et symbolique à la fois (*photographie 29*).

¹ Une mosaïque dont les éléments, appelés tesselles, sont des morceaux de carreaux de faïence colorés. Ces morceaux de terre cuite émaillée sont découpés un à un et assemblés sur un lit de mortier pour former un assemblage géométrique.

² Bassin d'eau construit en dure.



Photographie 29 : Vue De Derbouz.

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

✓ **Lebyouts (Les chambres) :**

Trois à quatre pièces d'habitation s'organisent autour du patio qui les dessert directement (*Photographie 30*). Ces pièces sont souvent de forme rectangulaire. On peut les répertorier en trois catégories :



Photographie 30 : Vue D'Une Chambre.

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

a-El Ghorfa (La grande chambre):

Orientée généralement Est ou Sud Est, el Ghorfa constitue la pièce principale de la maison traditionnelle Tlemcenienne, elle est subdivisée en deux sous espaces, l'espace central de la chambre est appelé *Sdar*, il fait usage d'espace familial, et deux alcôves latérales *Srir* équipées de lit et surélevées de quinze centimètres.

b-Beyt Lagaed (Le séjour):

C'est une pièce rectangulaire avec souvent, une alcôve latérale de moindre importance que celle d'el Ghorfa. Sa forme est particulièrement longitudinale. Elle sert de chambre à coucher, de salle à manger, mais aussi de pièce de séjour, pour les femmes de la demeure, c'est là où elles passent la majorité de leur temps afin d'exécuter les tâches ménagères.

c-Bouyita (La petite chambre):

C'est la plus petite chambre des demeures Tlemceniennes, conçue pour une seule personne, elle abrite généralement une personne âgée.

✓ **Erriwaa (les étables) :**

C'est la partie de la maison réservée à recevoir des animaux, et plus particulièrement des ânes. Erriwaa peut se matérialiser également sous la forme d'une pièce dissociée de la demeure principale. Il est souvent placé à côté de la Skiffa ou en arrière de la maison.

✓ **El Makhzen (Le grenier) :**

Accessible à partir du patio et éclairé par des petites fenêtres donnant sur le patio et le Derb. Dans cet espace, sont entreposées d'énormes jarres de stockage des vivres (l'huile d'olive, miel, blé) qui bénéficient d'une température ambiante quasi-constante permettant leur conservation pendant plusieurs mois. Dans les demeures plus modestes, cet espace sert aussi comme coin de cuisine équipée d'un four en terre cuite.

✓ **Esstah (La terrasse) :**

La terrasse est accessible soit à partir du patio ou de la Skiffa grâce à des petits escaliers balancés, elle est considérée comme un lieu de vie on y étend le linge, on sèche le couscous et le piment, elle accueille aussi les fêtes de mariages (*photographie 31*).



Photographie 31 : Vue D'Estah

(Source : Travaux des étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2005).

✓ Byt El Ma (Les sanitaires) :

Appelés aussi *El Mnif*, ils sont aménagés sous les escaliers.

✓ El Masrya (La chambre des invités) :

Il s'agit d'une ou de plusieurs chambres, située à l'étage et accessible à partir de Skiffa elles sont utilisées comme dépôt pour séchage de la laine et au stockage des graines, mais qui peuvent aussi servir comme chambre pour invites ou domestiques.

✓ El Byr (Le puit) :

La majorité des maisons Tlemceniennes possèdent leurs propres puits.

Les procédés et les matériaux de construction traditionnels utilisés pour la construction des maisons Tlemceniennes sont :

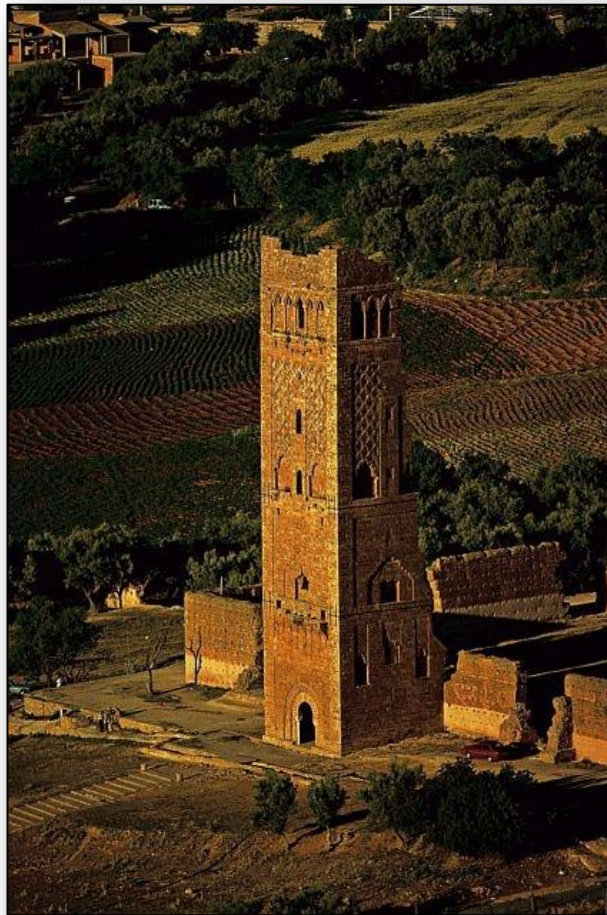
Les fondations sont réalisées à partir d'un mélange de résidus de briques avec du sable et de la chaux compressée chaque dix à quinze centimètres, ainsi que de la cendre des fours de briques qui entouraient la ville afin d'assurer l'isolation des fondations contre les remontées capillaires.

Pour l'édification des murs, on utilise de la pierre taillée de gros calibre et des briques cuites. Les liants sont composés d'argile mélangée à de la chaux. Les constructions sont badigeonnées de chaux distillée qui assure une protection de la maison contre l'humidité.

La majorité des toitures sont réalisées à partir de poutres en rondins de bois de cèdre, recouvertes de nattes tressées de roseaux par contre les voûtes d'arêtes ou en berceau et les coupoles étaient utilisées rarement pour les toitures.

- **Les complexes, palais et demeures royales :**

Bien que la ville de Tlemcen ait perdu rapidement son rang de capitale au profit de Fez et Marrakech, elle a vu la construction d'importants édifices et complexes royaux connus pour leur architecture admirable et somptueuse (*photographie 32*).



Photographie 32 : Le Minaret Du Complexe De Mansourah.

(Source : Disponible sur [http:// https:// http://www.yannarthusbertrand2.org/index.php?option](http://https://http://www.yannarthusbertrand2.org/index.php?option)
. Consulté le 22 Novembre 2017)

- **Les Fondouks :**

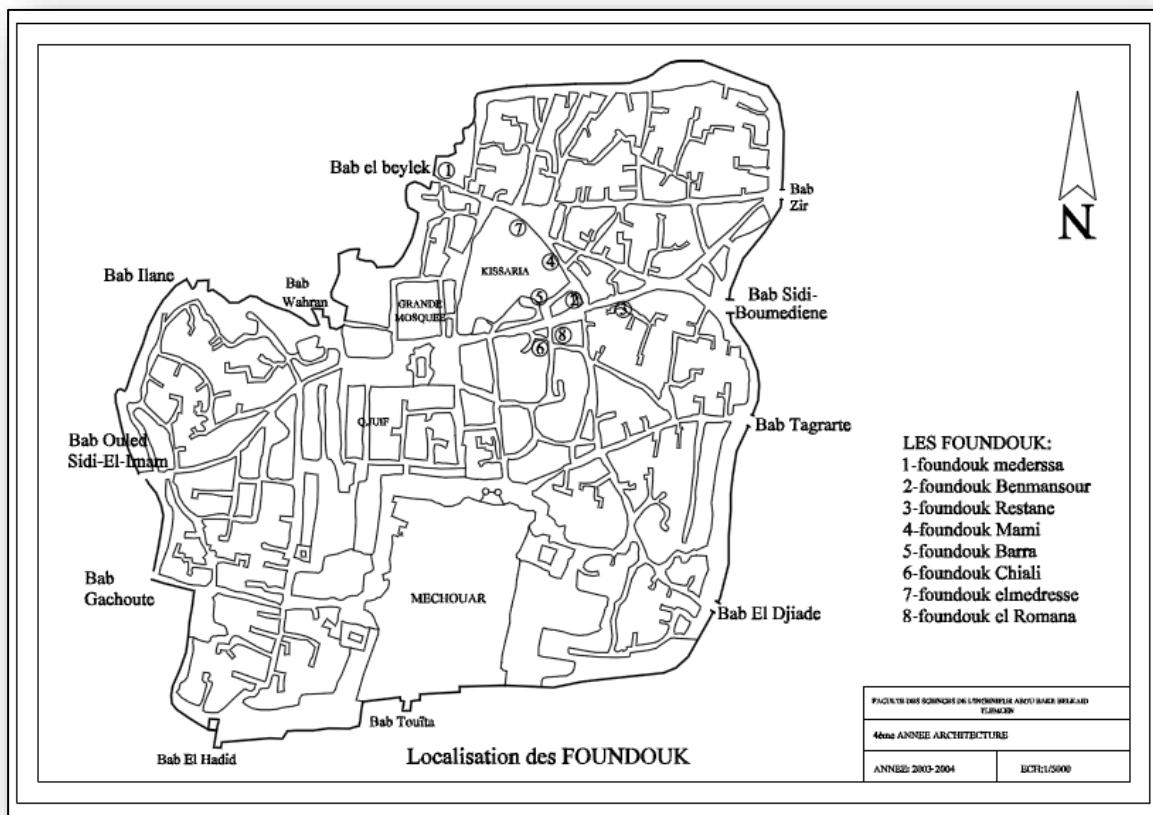
C'étaient des édifices essentiels pour le développement économique et commercial de la Médina de Tlemcen (*carte 09*). On y trouvait des chambres pour l'hébergement des étrangers, des écuries pour les bestiaux, des entrepôts et des comptoirs de vente pour la

marchandise qu'ils importaient. Leur plan ressemble à celui de la maison Tlemcenienne sauf que l'entrée est plus large et rectiligne, le patio est souvent très grand, tandis que les chambres situées à l'étage sont très étroites (photographie 33).



Photographie 33 : Vue D'Ensemble De Fondouk Rommana.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Septembre 2018).



Carte 09 : Localisation Des Fondouks De La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

■ **Les Hammams (Bains Maures) :**

Aussi appelés bains turcs, les hammams sont nés vraisemblablement sous l'Empire Omeyyade.¹ (*carte 10*). Leur développement est fortement lié aux préoccupations sanitaires, mais aussi à un souci de respect des préceptes religieux. En effet au 7^{ème} siècle, l'Islam est en pleine expansion. Ses traditions, dont les prières, incluent des ablutions et incitent à une hygiène minutieuse.

Traditionnellement, le hammam se divise en trois pièces où les températures augmentent graduellement. La première salle, est toujours à température ambiante. On y trouve des vestiaires et des douches, c'est une salle de détente. Lorsqu'on progresse dans la seconde pièce, la chaleur augmente légèrement, mais reste tiède, c'est une pièce de transition. Enfin, la chambre la plus chaude est réservée à la sudation.² (*photographie 34*).

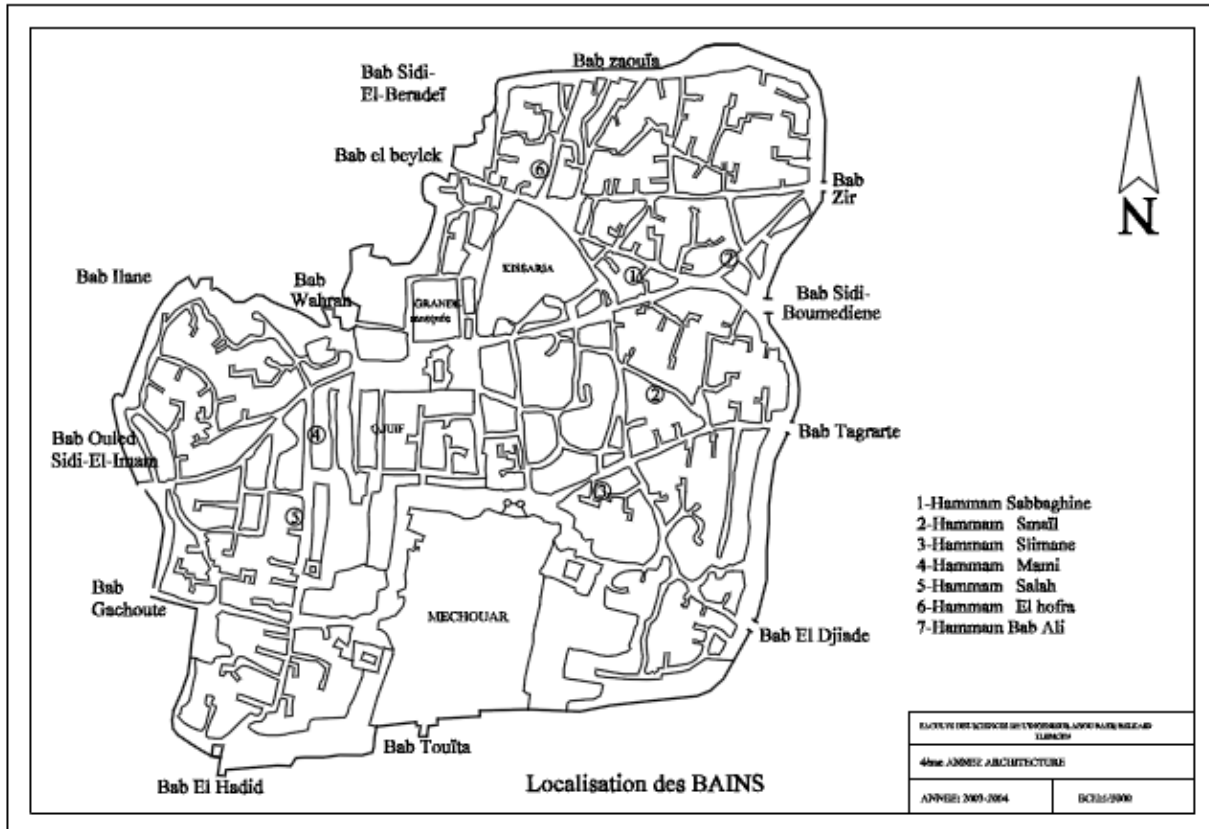


Photographie 34 : Vue De L'Intérieur De Hammam Ismaïl.

(Source : Auteur. Photographie prise le 14 Juin 2018).

¹ Les Omeyyades, ou Umayyades, sont une dynastie arabe de califes qui gouvernent le monde musulman de 661 à 750.

²La petite histoire du Hammam. [En ligne]. Disponible sur <http://www.pre-ti-france.com/histoire-du-hammam>. Consulté le 17 Novembre 2017.



Carte 10 : Localisation Des Hammams De La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

Le statut du hammam traditionnel à Tlemcen reflète l'état du patrimoine et des traditions mais il constitue aussi une composante culturelle et identitaire de la société locale de Tlemcen.

■ Les Sakkaias (Les Fontaines Publiques) :

Les fontaines publiques dans l'ancienne Médina de Tlemcen constituent des points d'approvisionnement en eau aussi bien pour les habitants de la ville, que pour ses visiteurs (*photographie 35*).



Photographie 35 : Fontaine D'El Eubad.

(Source : Auteur. Photographie prise le 19 Juin 2018).

Ces fontaines font partie intégrante du patrimoine architectural de l'ancienne capitale du Maghreb, qu'il faut sauvegarder. Selon des récits retrouvés aux archives de la Mairie de Tlemcen, la Médina comptait presque une centaine de fontaines publiques réparties dans tous les quartiers. À travers le (*tableau 17*), nous avons essayé de recenser les fontaines de la Médina.

Fontaines	Localisation	Datation	Remarques
Fontaine Sidi El Haloui	Mosqué Sidi El Haloui	/	Coule Encore
Fontaine Sidi Ishak El Tayar	El Eubad	/	Coule Encore
Fontaine Sidi Abou Mediene	El Eubad	/	Coule Encore
Fontaine Ain Debagh	Agadir	/	Coule Encore

Tableau 17 : Les Fontaines Publiques De La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur)

■ **Les Ferrans (Fours Traditionnels) :**

Ouvrage en maçonnerie, généralement voûté, ouvert par-devant, fonctionnant au bois, permettant de cuire le pain des familles résidentes dans le quartier ou occasionnellement des gâteaux et autres plats moyennant une redevance (*carte 11*) & (*photographie 36*).

Chaque quartier de la Médina de Tlemcen avait son four qui était composé de :

- **El Koucha:**¹
- **Doukana** : Espace d'entreposage du pain cuit.
- **La réserve de bois** : espace couvert situé à l'extérieur du Ferran pour le stockage du bois.



Photographie 36 : Vue De L'Intérieur D'Un Four Traditionnel.

(Source : Auteur. Photographie prise le 07 Septembre 2018).

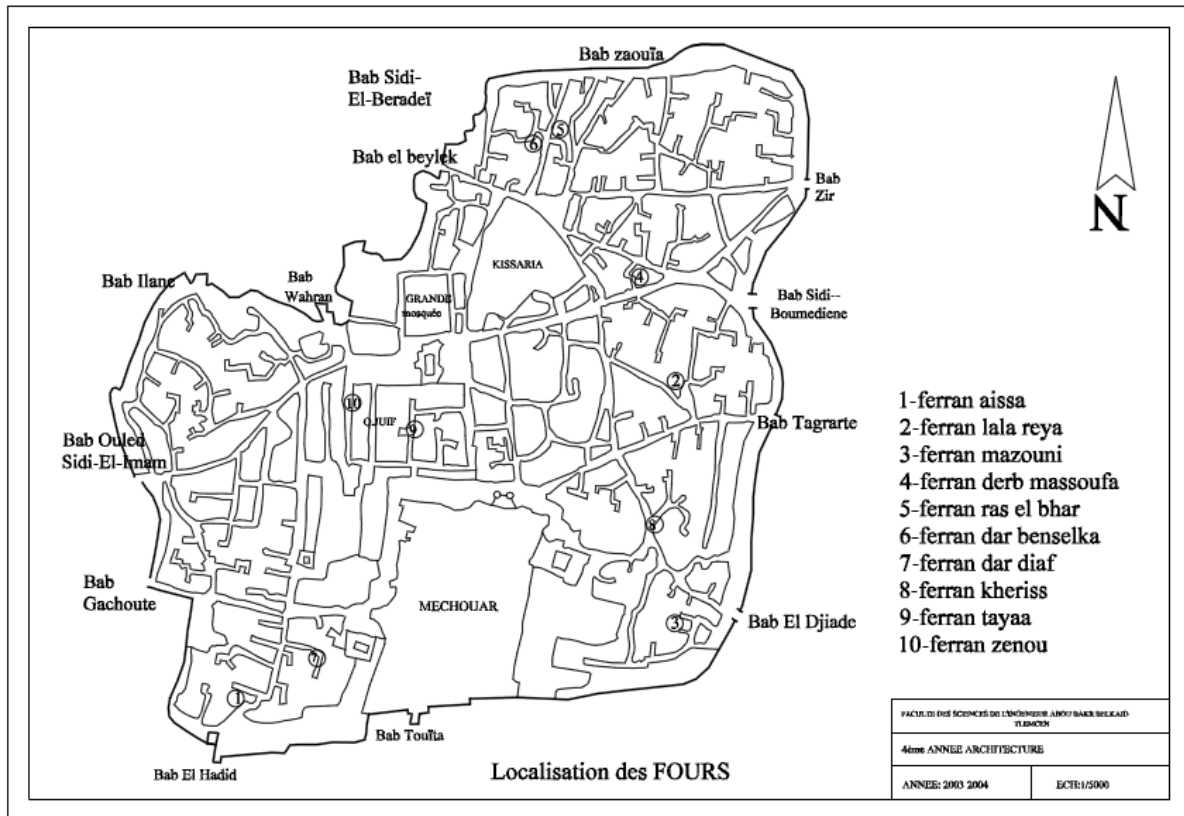
Le tableau (*tableau 18*) inventorie tous les Ferrans en état de marche ou non dans la Médina de Tlemcen.

¹ Le four.

Ferran/Four	Localisation	Datation	Remarques
Ferran El Abd	Quartier Ouled El Imman	/	Fonctionne Toujours
Ferran El Tahaha	Bab El Hadid	/	Fonctionne Toujours
Ferran Dar Eddiaf	Riat Ben Fares	/	/
Ferran Zounou	Quartier Juif	/	/
Ferran Tayaa	Quartier Juif	/	/
Ferran Derb El Hadjamine	Derb El Hadjamine	/	Fonctionne Toujours
Ferran Ben Selka	Derb Essabaghine	/	Fonctionne Toujours
Ferran Bab Ali	Derb Bab Ali	/	/
Ferran Derb Messouffa	Derb Messouffa	/	Ne Fonctionne pas
Ferran Lalla Roya	/	/	Fonctionne Toujours
Ferran Khriss	Rue De Bel Abbess	/	Ne Fonctionne pas
Ferran Sidi El Mazouni	R'Hibba	Début Du X X Siècle	Fonctionne Toujours

Tableau 18 : Les Fours Traditionnels De La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur)



Carte 11 : Localisation Des Ferrans De La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

■ **El Houma (Le Quartier) :**

Dans l'ancienne Médina, l'espace urbain est très catégorisé entre lieux publics (rue), semi-public (Derb et Tahtaha), semi privé (impasse) et enfin privé (demeure). En effet, la médina est organisée en rues principales et fonctionnelles à vocation commerciale, artisanale, qui conduisent aux nombreuses portes de la ville ainsi qu'aux places et esplanades réparties dans la Médina. Des artères attenantes parcourent la Médina à partir des rues principales. Ces artères mènent aux impasses dont l'accès est marqué par une Skiffa. Ces culs-de-sac sont des lieux semi-privés qui conduisent enfin à l'espace privé, qui est la demeure (*figure 30*).

✓ **Derb :**

C'est un parcours semi-public, accessible uniquement pour les piétons où circulent un groupe d'individus bien défini, ce système viaire particulier aux Médinas peut se diviser en trois catégories ; primaire, secondaire et tertiaire. Les deux premiers sont connus pour être des parcours assez larges et rectilignes, accueillant des Fondouks, bains et Ferrans par contre le dernier type se ramifie en impasse et se caractérise par un ensemble d'arcades ayant des significations sociales (*photographie 37*).

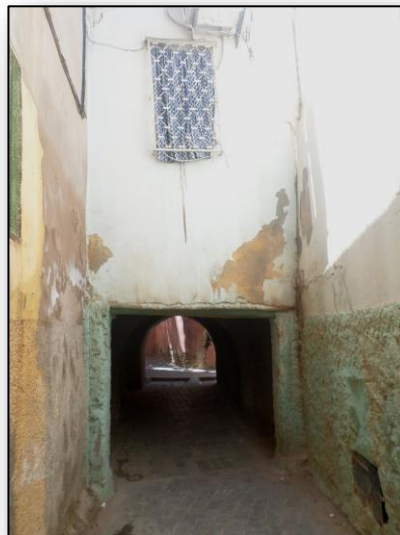


Photographie 37 : Derb Essansla A La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur. Photographie prise le 28 Mars 2018).

✓ **Skiffa :**

C'est un passage couvert du Derb, il est appelé Sabbat, si le dessus du passage est habité, il doit mesurer au moins 2,50 m de hauteur, afin de permettre le passage d'un homme sur sa monture. S'il ne comporte aucun arc, ça signifie que ce Derb peut être emprunté par n'importe qui, si c'est le contraire, ça signifie que le passage dans ce Derb est interdit aux étrangers. (*photographie 38*).

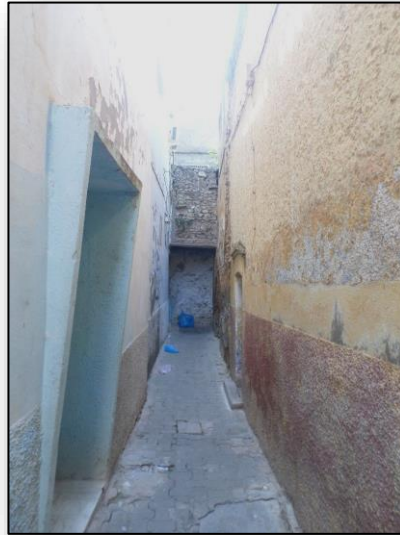


Photographie 38 : Skiffa A Der Essansla.

(Source : Auteur. Photographie prise le 28 Mars 2018).

✓ **L'Impasse :**

Une impasse, aussi appelée cul-de-sac, c'est un Derb sans issue, constituant ainsi un espace semi-privé, procurant aux riverains de l'intimité. Elle constitue le prolongement de la maison, offrant ainsi un espace de rencontre des femmes du quartier (*photographie 39*).



Photographie 39 : Derb Avec Impasse A La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur. Photographie prise le 27 Mars 2018).

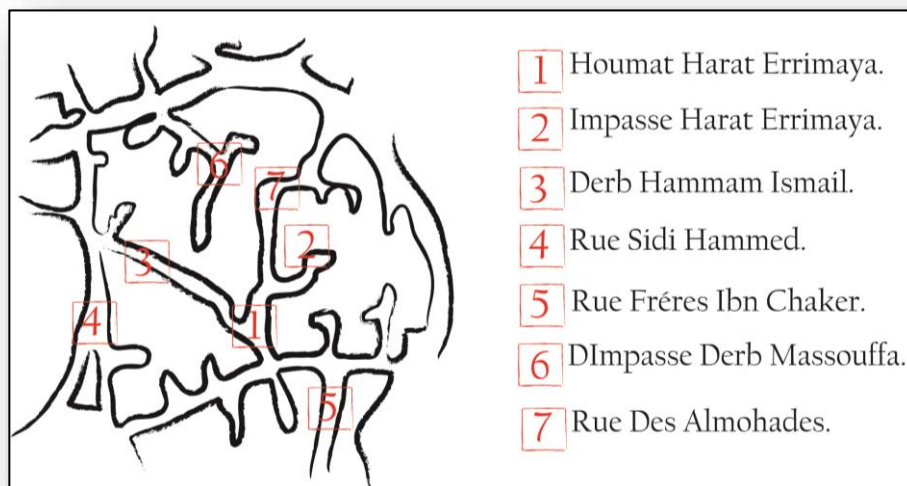
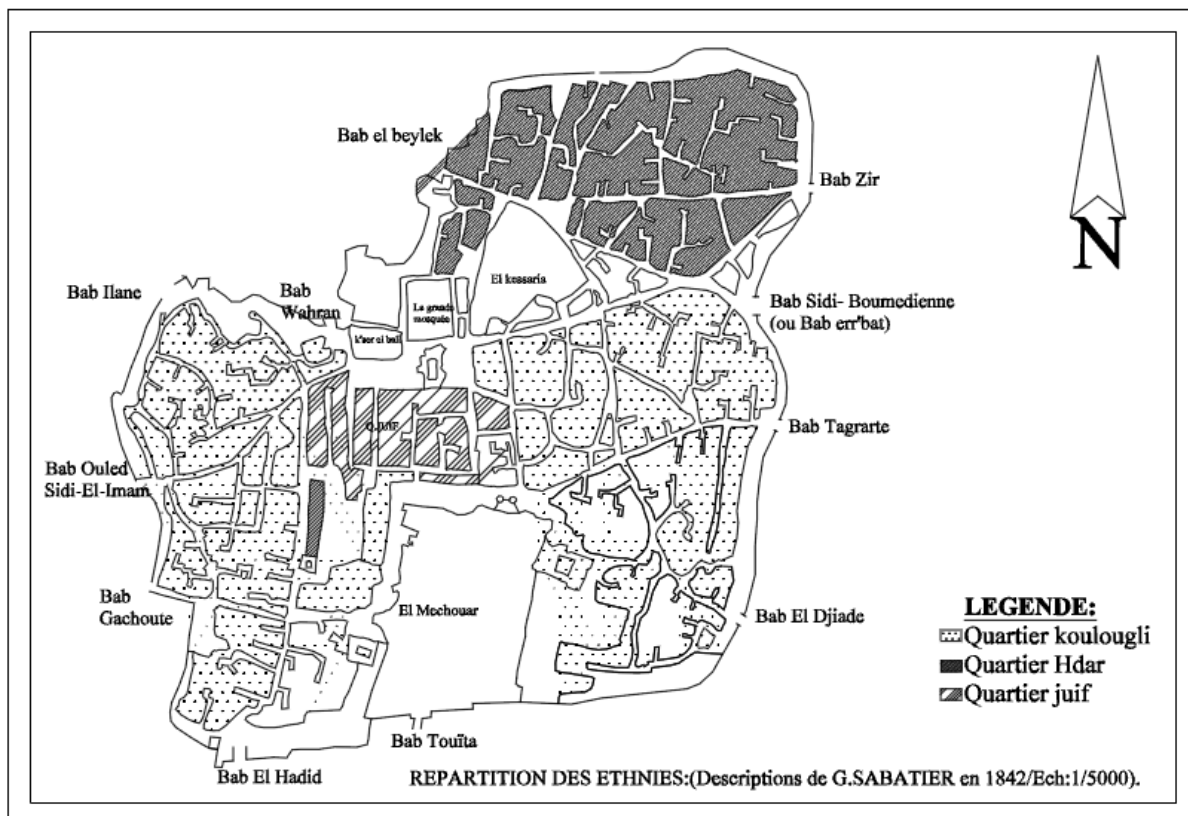


Figure 30 : Composition Des Quartiers De La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur)

Il faut savoir que lorsque Tlemcen était capitale du Maghreb, elle comptait plus de 220 000 habitants, car elle était un haut lieu d'échanges culturels et économiques. Elle était connue pour la cohabitation de plusieurs populations venues d'horizons divers, essentiellement (carte 12) :

- ✓ **El Hdars** : les populations constituées des mariages mixtes entre des Berbères autochtones, des Arabes et des Espagnoles issues de l'exode massif des Musulmans de la péninsule Ibérique en 1492.
- ✓ **Les Kouloughlis** : les populations issues des mariages mixtes entre arabo-berbères et turcs.
- ✓ **Les Juifs** : c'est la communauté israélite, installée dans la Médina à partir de 1390.



Carte 12 : Répartition Des Ethnies Dans La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

■ **Souk (Le Marché) :**

Les souks sont le cœur économique de la Médina de Tlemcen, en permettant l'échange commercial avec l'étranger, la production artisanale, artistique et le négoce des

denrées agricoles provenant des campagnes proches. Les souks Tlemceniens sont organisés selon un schéma simple et logique. Les arts et les métiers nobles (joaillier) étaient regroupés au cœur de la Médina, non loin de la Grande Mosquée et du Palais d'El Mechouar, car ils ne causaient aucune gêne sonore ou odorante par contre les autres métiers (teinturier) étaient déplacés vers la périphérie de la ville (Bâb Zir et Bâb El Hadid), alors il apparaît ce qu'on nomme une hiérarchie des métiers au sein des souks de la Médina Tlemcenienne.

Le marché le plus important de cette ancienne capitale était la Kissaria, ce quartier qui conserve encore aujourd'hui sa vocation commerciale qu'il a eue depuis le 13^{ème} siècle, grâce aux importantes relations économiques entre les différents ports du bassin Méditerranéen.

Elle s'étendait sur cinq hectares, constituant alors un vaste caravansérail, une véritable cité construite sous les Zianides, avec une enceinte crénelée, comportant deux portes, traduisant tout l'esprit de tolérance des souverains musulmans à l'égard des 2.000 marchands et des artisans qui y résidaient. Ces occupants avaient une liberté totale de culte, en ayant la possibilité d'avoir leurs prêtres, leurs couvents et leur église, alors que la même tolérance n'existait pas pour les marchands arabes, en Europe. À cette tolérance religieuse, s'associait une tolérance administrative puisque seul leur consul était chargé d'administrer leurs affaires et de régler leurs différends. C'est là aussi que l'on a trouvé la tablette de marbre où figure la mesure de longueur type du commerce ou coudée royale promulguée par « *Abou Tachafine* » conservée actuellement au Musée de Tlemcen (*photographie 40*).

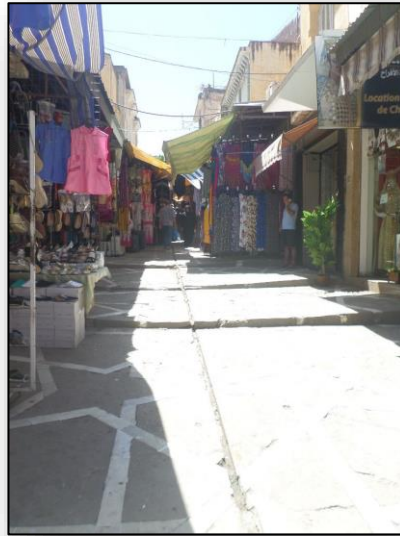


Photographie 40 : La Tablette De Marbre.

(Source : Disponible sur : <http://ville-de-tlemcen.skyrock.com/740073908-La-Kissaria-Tlemcen.html>. Consulté le 30 Novembre 2017)

Elle fut occupée par les militaires Français après la conquête de l'Algérie, puis détruite à la fin du 19^{ème} siècle (emplacement actuel du marché couvert). Ce quartier est axé sur la rue « *Mrabet Mohamed* », devenue rue piétonnière (*photographie 41*). Il y règne tout au

long de la journée une activité commerciale intense avec prédominance d'un public féminin qui s'affaire dans les différents magasins de tissus, bijoux et objets artisanaux.¹



Photographie 41 : Vue D'Ensemble D'El Kissaria.

(Source : Auteur. Photographie prise le 25 Mars 2018).

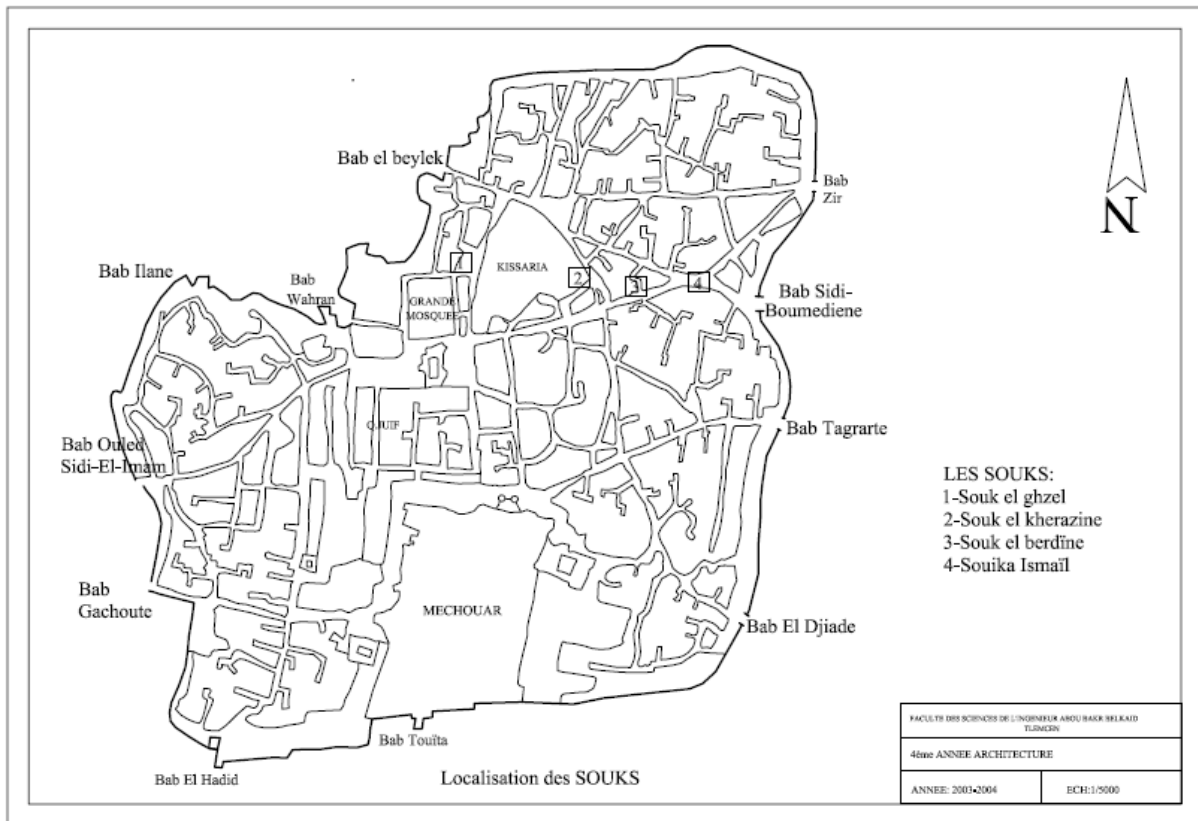
Selon Tsouria Baba Ahmed Tlemcen comptait des dizaines d'autres marchés (*carte 13*) mais malheureusement nous n'avons pu trouver les traces que de cinq marchés. Le tableau (*tableau 19*) inventorie tous les marchés disparus de la Médina de Tlemcen.

Marché/Souk	Localisation	Datation	Remarques
Souk Ismail	Rue Ibn Khal-doun	12ème Siècle	Disparu
Souk El Barradine	Derb Massouffa	/	Disparu
Souk El El Kharrazine	A Proximité Mosquée Sidi El Benna	/	Disparu
Souk El El Foukki	Sud Est De La Médina	14ème Siècle	Marché Aux Bestiaux
Souk El El Ghzel	Rue De La Paix	14ème Siècle	Disparu

Tableau 19 : Les Différents Marché De La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur)

¹ Disponible sur <http://ville-de-tlemcen.skyrock.com/740073908-La-Kissaria-Tlemcen.html>. Consulté le 30 Novembre 2017.



Carte 13 : La Localisation Des Souks Dans La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

■ Tahtaha (La Placette) :

C'est des placettes à l'intérieur des quartiers (*carte 14*), comportant le bain, le four et le Moçalla. Le tableau (*tableau 20*) inventorie toutes les placettes de la Médina de Tlemcen (*photographie 42*).



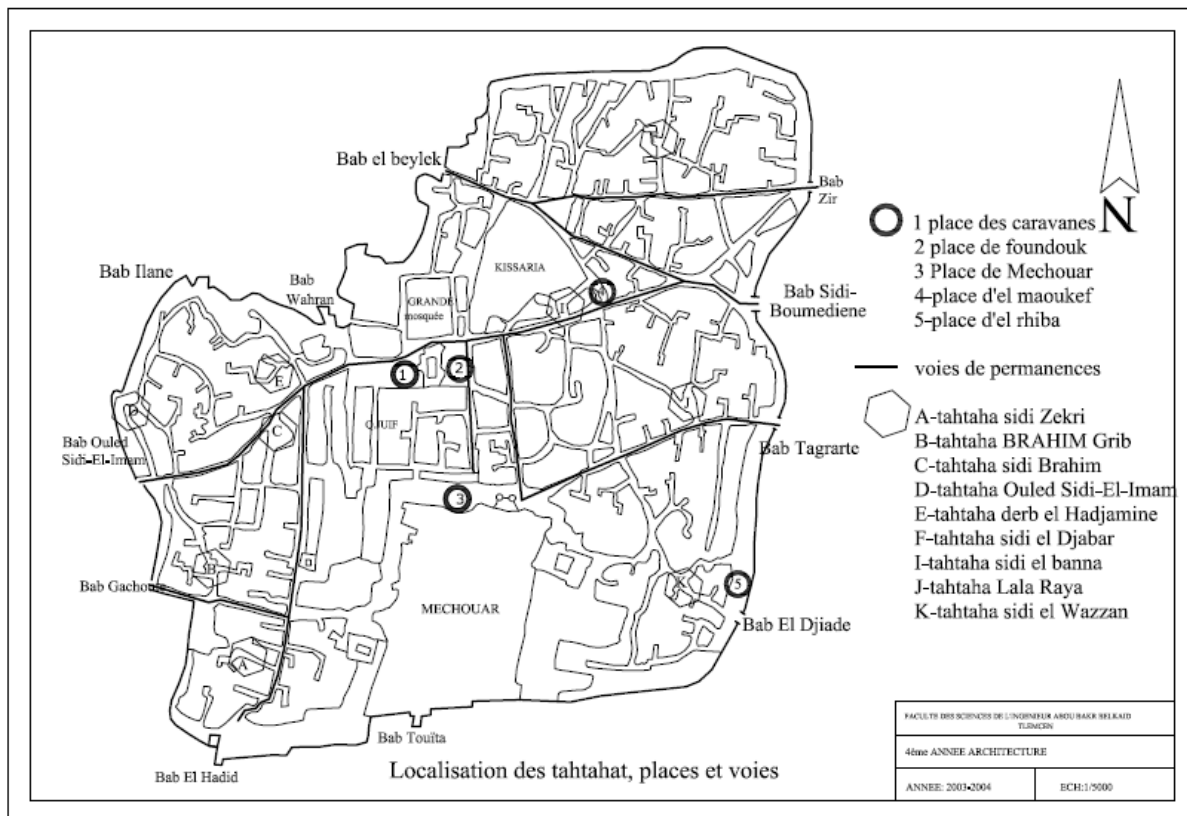
Photographie 42 : Vue D'Ensemble De La Placette De Sidi El Djebbar.

(Source : Auteur. Photographie prise le 28 Mars 2018).

Placettes	Localisation	Datation	Remarques
Placette Sidi El Djabar	Mosquée Sidi El Djabar	/	/
Placette Bab Ali	Quartier De Bab Ali	/	Disparu
Placette Harrat Erri-maya	A Proximité Mosquée Lalla Royya	13ème Siècle	Elle Existe Encore
Placette Ouled El Imam	A Proximité Mosquée Ouled Imam	14ème Siècle	/
Placette Sidi Zekri	Derb Sidi Zekri	16ème Siècle	Elle Existe Encore

Tableau 20 : Les Placette De La Médina De Tlemcen.

(Source : Auteur)



Carte 14 : La Localisation Des Placette De La Médina De Tlemcen.

(Source : Analyse Urbaine Du Noyau Historique De Tlemcen. Étudiants 4^{ème} Année Architecture. 2004).

II-1-4-Architecture Militaire :

La Médina de Tlemcen formait un espace clos, un intérieur cintré de remparts percés de portes à partir desquelles partaient les voies principales et à leur intersection se trouvent la Grande Mosquée et les espaces aménagés pour le commerce et le négoce (le système des souks qui se développe autour d'elle).

La Médina de Tlemcen était protégée par une série de remparts, tourelles et cinq portes monumentales résultant des différents aménagements entrepris au cours son histoire. Cependant, plusieurs brèches ont été aménagées au cours du XXI^{ème} siècle afin de permettre la circulation mécanique entre la médina et la nouvelle ville coloniale qui venue s'accoler à elle (*photographie 43*).

Actuellement, des nombreuses fortifications extérieures de la Médina de Tlemcen, il ne subsiste encore que des segments éparpillés un peu partout, autour de la Vieille ville.



Photographie 43 : Les Fragments De La Muraille D'Agadir.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

II-2- Une Nouvelle Forme De Patrimoine :

Lorsqu'on évoque Tlemcen, nos regards s'orientent le plus souvent vers la splendeur des monuments historiques (la Grande Mosquée, les murailles de Mansourah, El Mechouar, le Mausolée de Sidi-Boumediene, quartier d'El Medress...) cette ville qui, pendant des siècles, est restée un haut lieu d'échanges, de cultures, de traditions et de savoir-faire. Cependant, Tlemcen et sa région recèlent un patrimoine immatériel et naturel très riche et très diversifié, capable de drainer des milliers de touristes chaque année. Dans cette partie de notre travail, nous essayerons de faire l'inventaire de tout ce patrimoine naturel et immatériel, capable de faire de Tlemcen, un pôle touristique par excellence.

II-2-1-Le Plateau De Lalla Setti :¹

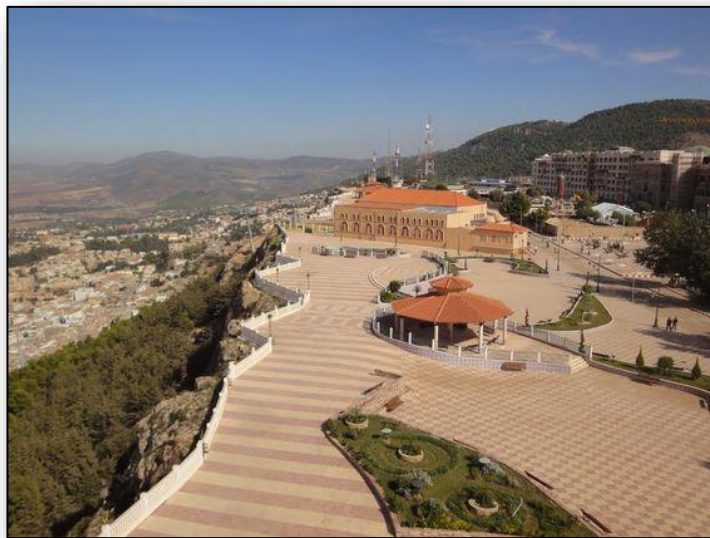
C'est que dernièrement que notre pays a compris l'importance du tourisme et le rôle qui peut jouer autant qu'un secteur économique de premier choix. C'est dans cette

¹ C'est la fille de Sidi Abdelkader El Jilanni. C'est la cadette de ses sœurs ayant vécue au 13^{ème} siècle, venue de Bagdad, s'établir à Tlemcen. Avait plusieurs dons et a tissé autour d'elle de nombreux comptes populaires. Après sa mort elle fut enterrée au lieu où elle méditait au plateau qui porte son nom.

perspective que des travaux d'aménagement du plateau de « *Lalla Setti* » furent entamés dès le début des années 2000.

Pour un cout des travaux dépassant les 200 millions de Dinars,¹ le plateau de Lalla Setti, implanté sur une superficie de 74 hectares, est doté d'une esplanade de 4 hectares et longue de 1200 mètres linéaires. Cette dernière, susceptible d'abriter toutes sortes d'activités récréatives et musicales, constitue une sorte de balcon qui offre une vue panoramique de la ville et de sa périphérie. Ce site, signale-t-on, est doté d'un téléphérique qui assurera le transport aux visiteurs à partir du centre-ville en direction du plateau (*photographie 44*).

À ces projets s'ajouteront, également, un complexe sportif couvrant une superficie de six hectares et un complexe pour les moudjahidines de la Wilaya Cinq historique qui comportera entre autres, un musée constituant la mémoire de la guerre de Libération nationale dans cette région du pays. La Maison du parc national, également réalisée sur le plateau et comprenant des laboratoires de recherche et d'expérimentation outre des salles de conférences, n'a fait que renforcer le tourisme scientifique. Le plateau de Lalla Setti est devenu indubitablement un lieu touristique privilégié, notamment avec la réalisation d'infrastructures annexes telle que les cafétérias, restaurants, hôtels et autres structures nécessaires à même de constituer un lieu privilégié pour touristes locaux et internationaux.²



Photographie 44 : Le Plateau De Lalla Setti.

(Source : DEJROUROU A)

II-2-2-Le Parc National De Tlemcen :

Ce parc, créé en 1993, s'étend sur une superficie de 8 225 hectares est riche en biodiversité avec une variété de faunes et de flores. La majorité du parc comprend des

¹ Un Dinar Algérien vaut 0,0073 Euro.

² MEDJAHID Med. *Tlemcen à travers un grand homme*. Ed Ahhdad, Algérie. p.118.

montagnes de moyenne altitude (1100 m) ce qui donne au parc un caractère assez montagneux.¹

Aujourd'hui, ce parc est devenu un lieu très prisé des randonneurs, promeneurs et des touristes qui aiment séjourner en pleine nature (*photographie 45*).



Photographie 45 : Le Parc National De Tlemcen.

(Source : Disponible sur http://www.vitaminedz.org/parc-national-de-tlemcen-foret-du/Photos_362_110195_13_1.html. Consulté le 30 Novembre 2017.)

II-2-3-Les Grottes De Béni Aad :

C'est des grottes qui se situent au parc national de Tlemcen, qui est à environ 10 minutes de la ville de Tlemcen. Ces grottes ont environ 65 000 ans, selon les techniciens du Parc national de Tlemcen, celles-ci ont été découvertes par les Berbères entre la période de la 1^{re} ère et la 2^e ère. Les grottes, ou du moins celles qui sont ouvertes aux visites, s'étalent sur 700 m, avec une profondeur atteignant 57 m (*photographie 46*).

Longtemps utilisées comme entrepôts par les agriculteurs de la région, pour la conservation de leurs produits, notamment, la pomme de terre, les oignons, la tomate et les fruits, ont été rouvertes en juillet 2006. Entièrement rénovées, les grottes de Béni Aad font l'objet, depuis, de visites guidées, notamment les week-ends et les jours fériés.²

Une enveloppe de 200 millions de dinars a été allouée pour la réalisation d'un complexe de tourisme de montagne à proximité des grottes de Béni Aad. Initié par la direction de l'Environnement, le projet porte également sur la réalisation d'espaces commerciaux, de loisirs et de détente. Il est prévu également le traçage d'une nouvelle

¹ Disponible sur : <https://hawesse.dz/places/parc-national/parc-national-de-tlemcen>. Consulté le 30 Novembre 2017.

² Disponible sur : <http://saidabiida.canalblog.com/archives/2014/10/01/30685047.html>. Consulté le 30 Novembre 2017.

route pour faciliter le transport.¹ Ce site est très visité par les habitants de la région les touristes locaux et internationaux. Ils viennent découvrir les voûtes de ces grottes ainsi que les stalagmites et les stalactites formées au fil des siècles.



Photographie 46 : Les Grottes De Béni Aad.

(Source : Disponible sur [http:// www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=1087721&page=31](http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=1087721&page=31). Consulté le 30 Novembre 2017.)

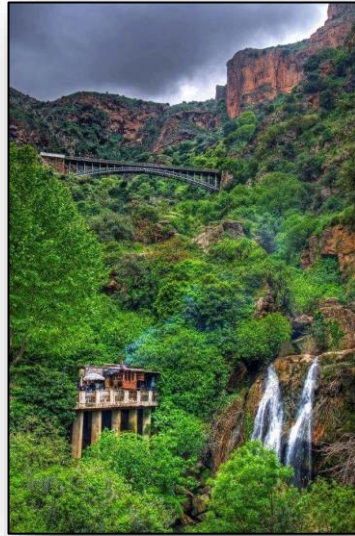
II-2-4-Les Cascades D’el Ourit Et Le Pont Eiffel :

Situés dans une zone montagneuse, à quelques encablures de la ville de Tlemcen, les eaux des cascades sont issues du barrage d’El Meffrouch² qui est destiné essentiellement à l’alimentation en eau potable des populations du grand Tlemcen. Les cascades d’El Ourit abritent un pont de voie ferrée qui a été conçu par Gustave Eiffel au XIXe siècle, perché à 1208 m d’altitude (*photographie 47*). Depuis 1993, elles font partie du Parc national.³

¹Disponible sur : <http://niarunblog.unblog.fr/lieux-touristiques-algerie/les-grottes-de-beni-add-tlemcen>. Consulté le 30 Novembre 2017.

² Considéré comme l’un des plus anciens ouvrages hydrauliques de la région, avec une capacité de 30 millions de mètres cubes.

³ Disponible sur : <http://tlemcen13.com/cascades-el-ourit-tlemcen>. Consulté le 30 Novembre 2017.



Photographie 47 : Les Cascades D’el Ourit Et Le Pont Eiffel.

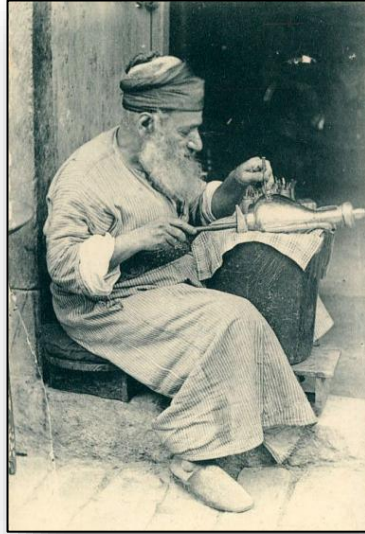
(Source : Disponible sur [http:// : http://tlemcen13.com/cascades-el-ourit-tlemcenl](http://tlemcen13.com/cascades-el-ourit-tlemcenl). Consulté le 30 Novembre 2017.)

II-2-5-L’artisanat A Tlemcen :

L’artisanat à Tlemcen fait partie d’une longue tradition historique, d’abord grâce à sa situation géographique, au carrefour des voies de communication terrestres (la route du sel) et maritimes (proximité des ports de Honaine et d’Oran) mais aussi grâce à la présence d’ « *El Kissaria* », ce quartier entièrement dédié à la production et la vente des produits artisanaux (*photographie 48*).

Pour rappel, « *la Kissaria* » était un foyer d’artisanat florissant, dans ses Derbs, on contemplait les fakhharines (faïenciers), les quermadines (tuiliers), les debaghines (teinturiers et tanneurs), mais il y avait aussi, des armuriers, des dinanderies (nehassines), des bijoutiers (ceyyaghine)s, des brodeurs (terrazins) sur cuir et sur velours (madjboud), des tisserands (nessadjines) aussi bien de soie, de brochés et de tissus précieux (harrir, mensoudj et medgougue) que des couvertures (bourabahs battaniyas ; hambal et haytis) mais aussi des haïks, sans compter le tissage de tapis de différentes variétés alimentés par un important marché des filés souk el ghzel ou des fileuses à domicile venaient vendre le produit de leur travail, des tailleurs (khiyattines), des brachmiyas ,des attarines (parfumeurs), des boulangers, des matelassiers (terrahines), des ferronniers et bien entendu à l’instar des grandes villes musulmanes de l’époque :des forgerons, des enlumineurs (décor d’un texte), des orfèvres, des céramistes, des verriers, des selliers, des passementiers (production de fil de toute nature). De plus, Tlemcen détenait de maîtres artisans réputés en matière de fabrication des instruments de musique.¹

¹BELARBI Leila, Musée de l’artisanat à Tlemcen. p.09.



Photographie 48 : Artisan Juif De La Médina De Tlemcen.

(Source : Disponible sur <https://www.judaicalgeria.com/pages/photos-d-hier/scenes-de-vie.html>. Consulté le 22 Novembre 2017.)

Cette production artisanale très prospère a duré jusqu' au début des années 1970, où Tlemcen seul exportait chaque année plus 480 000 mètres carrés de tapis traditionnel vers des pays tels que la France, la Suisse et les Etas Unis, et ce secteur employait plus de 10% de la main-d'œuvre active. Actuellement, on ne peut nier le déclin qu'a connu ce secteur, dû à l'absence de la matière première, manque de la main-d'œuvre qualifiée.¹

Actuellement dans la Médina de Tlemcen, la majorité des ateliers de fabrication des produits artisanaux sont fermés ou convertis en échoppe de vente de produits artisanaux contrefait venus de Chine, tels que les babouches,² les gandouras,³ les instruments de musique et les ustensiles en cuivre ou en argent.

La seule activité artisanale qui a pu échapper à cette régression, est la confection des habits de mariée, spécialement la « *chadda Tlemcenienne* », la longévité de cette tenue vieille de plusieurs centaines d'années est due particulièrement à l'attachement des femmes Tlemceniennes à leurs traditions et coutumes héritées de leurs aïeuls venus d'Espagne.

Cette tenue est considérée à Tlemcen, comme le plus cher et le plus bel habit que porte la mariée le jour de ses noces, mais également les autres femmes lors des mariages. Cet habit est porté par les mariées avec d'autres bijoux comme les perles. La tête est

¹ « Une grande dynamique de relance de l'artisanat est en train de s'opérer ». [En ligne]. Disponible sur : http://www.leconews.com/fr/entretiens/decideurs/une-grande-dynamique-de-relance-de-l-artisanat-est-en-train-de-s-operer-25-03-2012-156859_281.php 25 mars 2012. Consulté le 22 Novembre 2017.

² C'est une chaussure en cuir traditionnelle.

³ La gandoura est une longue tunique sans manches et sans capuchon.

coiffée d'un chapeau conique brodé de fils d'or sur laquelle est noué le mandil de mensoudj, genre de foulard où sont posés les zerrouf (couronne).¹

Depuis 2012, la « *chadda Tlemcenienne* » (photographie 49), est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, en tant que costume nuptial de Tlemcen et les rites ; et les savoir-faire artisanaux qui y sont associés.²



Photographie 49 : Chadda Tlemcenienne.

(Source : Disponible sur https://pbs.twimg.com/media/CLBncN8WIAEOBP_.jpg. Consulté le 22 Novembre 2017.)

II-2-6-Les Festivités De Yannayar De Béni Snous :

Béni Snous est une région montagneuse, située au Sud-Ouest de Tlemcen, connue pour abriter les ruines de nombreux villages anciens qui attestent une extension beaucoup plus grande des populations notamment avant le XIIe siècle.³

Chaque année, on célèbre la fête de « *Yannayar* », qui est le premier jour de l'an du calendrier agraire utilisé depuis l'Antiquité par les Berbères de l'Afrique du Nord. Fêté selon les régions du 12 au 14 janvier de chaque année. Pour l'occasion, des expositions mettant en valeur l'art culinaire local, l'habit traditionnel et les métiers du terroir seront proposés au public. Des kermesses populaires sont organisées un peu partout dans la région. La célébration sera l'occasion pour des citoyens de fêter le nouvel an berbère, en organisant des

¹ « Habit traditionnel d'Algérie : Le caftan Tlemcenien », El Watan du 18 Novembre 2004.

² « Les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen ». Disponible sur le site de l'UNESCO. [En ligne]. Consulté le 8 Décembre 2012.

³ COTE Marc, *Guide d'Algérie : paysages et patrimoine*, Ed Média-Plus, 1996.p. 45

conférences-débats autour de l'histoire amazighe, des expositions de robes kabyles et des pièces théâtrales.¹

Rappelons que cette fête est aussi célébrée par un carnaval appelé « *Ayred* ». ² Il est le patrimoine d'une identité millénaire dont les populations s'attachent et s'identifient. Il est célébré avec faste pour marquer le nouvel an Amazigh et s'inscrit en plus dans l'esprit de la solidarité communautaire. Le carnaval sillonne les petites artères accompagnées du groupe folklorique (*photographie 50*). Ce carnaval avec en tête le chef *Ayred* déguisé en lion passe de maison en maison. À la clôture de ce carnaval, tout le monde est gâté grâce à la distribution de denrées alimentaires aux personnes nécessiteuses et des prières sont accomplies pour que l'an passe sous de bons auspices.³



Photographie 50 : Les Festivités De Yannayar De Béni Snous.

(Source : Disponible sur http://www.vitamedz.org/carnaval-ayred-beni-snous-personnages/Photos_15777_186185_13_1.html. Consulté le 23 Novembre 2017.)

II-2-7-La Musique Andalouse & Hawzi :

C'est un style musical, d'origine arabe, qui a vécu durant des siècles, sous différentes influences. C'est vers le XVe siècle qu'il évolue en tant que « science musicale » avec la conquête de l'Occident et la colonisation de l'Andalousie par les musulmans. Elle fut, bien plus tard, appelée « musique andalouse » en raison de sa deuxième naissance dans cette terre ibérique. Cette musique a pu se conserver jusqu'à nos jours, à part quelques défaillances dues essentiellement à la transmission orale qui a toujours fait

¹ Disponible sur : <http://niarunblog.unblog.fr/patrimoine-et-identite/ennayerle-12-janvier>. Consulté le 01 Décembre 2017.

² Le lion en langue Berbère.

³ « AYRED, Enneyer chez les Béni Snous ». Disponible sur <http://ajec.01.ma/64973.htm>. Consulté le 12 Novembre 2017.

preuve d'imperfection.¹ Si cette musique profane est toujours présente, aussi riche et aussi performante, c'est grâce à des musiciens et musicologues tels que « *El Arbi Ben Sari* »² (photographie 51) et « *Chikha Tetma* ».³



Photographie 51 : El Arbi Ben Sari.

(Source : Disponible sur <http://www.association-gharnata.skyrock.com>. Consulté le 23 Novembre 2017.)

II-2-8-L'art Culinaire :

La multitude de plats, de gâteaux, de conserves, de desserts qui remontent à l'ère de nos ancêtres et qui se transmettent de génération en génération se sont perpétués. Cependant, nous remarquons que certains mets anciens comme la grande soupe⁴ sont menacés de disparition, car ils ne sont connus que par quelques vieilles femmes. Plusieurs plats et gâteaux ont tendance à être délaissés car leurs préparations demandent beaucoup de temps et reviennent trop chères. Malgré la richesse et la diversité de notre cuisine, qui reflète notre identité culturelle (photographies 52, 53 & 54). Nous constatons avec beaucoup de regret qu'à parts certains plats, tel le couscous, ayant conquis à une date récente les places fortes dans certaines régions du globe, les autres demeurent méconnues.⁵

¹ « La Musique Andalouse à Tlemcen ». Disponible sur http://www.vitamedz.org/la-musique-andalouse-a-tlemcen/Articles_377_2328583_13_1.html. [En ligne]. Consulté le 12 Novembre 2017.

² Né à Oueled Sid el Hadj, dans la wilaya de Tlemcen en 1867, et mort à Tlemcen en 1964, est le maître de la senâa et du hawzi Tlemcenien. C'est l'artiste le plus en vue de l'école de Tlemcen au début du XX^e siècle.

³ Brillante interprète du genre Tlemcenien le Haoufi. Parfaite instrumentiste de la Kouitra et du violon, elle fait partie de ces grandes Algériennes qui ont su imposer leur talent dans un genre musical qui a fait école.

⁴ Soupe à base de légumes.

⁵ HASSAIN Zakaria, *L'élément de lexique culinaire à Tlemcen*. Les cahiers du CRASC. N°3-2002. P.98.



Photographie 52 : El Hrira.
(Source : Auteur.)



Photographie 53 : Kaak.
(Source : Auteur.)



Photographie 54 : Couscous.
(Source : Auteur.)

II-3- DES INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES ET CULTURELLES, DENSES ET MODERNES :

Depuis le début des années 2000 et l'avenue au pouvoir de l'ancien président de la République, la ville de Tlemcen et sa région ont connu d'énormes investissements pour l'amélioration des infrastructures routières, sanitaires, culturelles, économiques, tertiaires et sécuritaires. En 2011 avec l'événement de « Tlemcen Capitale de la culture islamique 2011 », ces investissements ont été multipliés et reconduits.

Cette stratégie a été matérialisée par la mise en place des équipements suivants :

II-3-1- Le Nouveau Aéroport Messali El Hadj Zenâta :

L'aéroport a été refaite à neuf, selon des normes internationales en 2007 avec un coût des travaux dépassant les 800 millions de Dinars. Il est doté d'une salle d'accueil, de deux salles d'embarquement, d'une zone de douane, d'une zone fret, d'une cafeteria, d'un restaurant et de magasins (*photographie 55*). Cette infrastructure, qui a vu également la réalisation d'un salon d'honneur, avec une suite présidentielle, est caractérisée par son architecture arabo-islamique.¹



Photographie 55 : Le Nouveau Aéroport Messali El Hadj Zenâta.

(Source : MEHADJI Med)

II-3-2- La Nouvelle Gare Routière Abou Tachafine :

Cette infrastructure, qui couvre une superficie de 70 000 m² dont 3 900 m² réservés pour le hall d'accueil, les guichets, les bureaux et les boutiques. Cette nouvelle infrastructure moderne, située à l'entrée nord de Tlemcen, elle est dotée de plateformes de manœuvre et de stationnement pour les autobus, bus et véhicules particuliers, d'une superficie totale de 45.500 m² (60 quais), de plateformes d'embarquement et de débarquement (18 quais) pour le transport inter-wilayas (25 lignes), de 42 quais pour le

¹ Disponible sur <http://www.egsaoran.com/index.php?rubrique=aeroports>. Consulté le 01 Décembre 2017.

transport intercommunal (26 lignes), de 7 quais pour le transport urbain (3 lignes de l'ETUT), de quais pour les taxis urbains (20 places), de quais pour les taxis inter-wilayas (60 places), de quais inter-communes (80 places) et quais pour véhicules particuliers (120 places).¹

II-3-3- La Proximité De L'autoroute Est Ouest :

Tlemcen est reliée à l'autoroute Est-Ouest, longue de 1 216 km, dont elle est proche de l'extrémité occidentale. Elle permet de relier Tlemcen à Annaba, ville située à son extrémité orientale, en 10 heures de route.²

II-3-4- Le Téléphérique :

La ville dispose d'un téléphérique (*photographie 56*), inauguré en 2009, qui relie les quartiers Ouest de la ville au plateau de Lalla Seti, à plus de 1 200 m d'altitude ; il est très fréquenté durant le week-end par les familles en quête de divertissements.³



Photographie 56 : Le Téléphérique.

(Source : Disponible sur <http://www.tlemcen-dz.com/photos/telepherique-tlemcen.jpg>. Consulté le 02 Décembre 2017)

II-3-5- Le Port De Ghazaouet :

Le port de Ghazaouet (*photographie 57*) se situe à une heure de route de Tlemcen et à une centaine de Milles nautiques d'Almeria. Il s'étend sur 23 hectares de terre-plein et 25 hectares de plan d'eau. Il comprend 10 quais et 5 moles. Le port de Ghazaouet est relié de manière régulière aux ports européens d'Anvers, d'Alicante, de Marseille, de Valence et de Malte, pour le trafic des marchandises et d'Almeria pour le trafic des passagers et auto passagers.⁴

¹ Disponible sur <http://toutsurtlemcen.info/nouvelle-gare-routiere-ouverte-incessamment>. Consulté le 02 Décembre 2017.

² AÏT-HATRIT Saïd, *Algérie : une autoroute est-ouest pour 2009*.

³ SERENI Jean-Pierre, *Jours tranquilles en Algérie*, Ed Monde Echo, février 2010, p. 18 et 19.

⁴ Disponible sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ghazaouet>. Consulté le 02 Décembre 2017.



Photographie 57 : Le Port De Ghazaouet.

(Source : Disponible sur <http://www.almeria-ghazaouet.com/blog.php?p=7>. Consulté le 02 Décembre 2017)

II-3-6- Le Grand Bassin :

Le grand bassin de Tlemcen qui est aujourd'hui un jardin public aménagé où l'on y organise des soirées andalouses. Ce site, est devenu le poumon de Tlemcen puisque il est situé en plein centre-ville (*photographie 58*). Il était autrefois l'une des résidences royales des princes Zianides. Ce grand bassin qui est le plus grand du Maghreb après celui de Marrakech servait d'espaces de jeux aux gens de la cour. Malheureusement, il ne reste aucunes trace des palais.¹



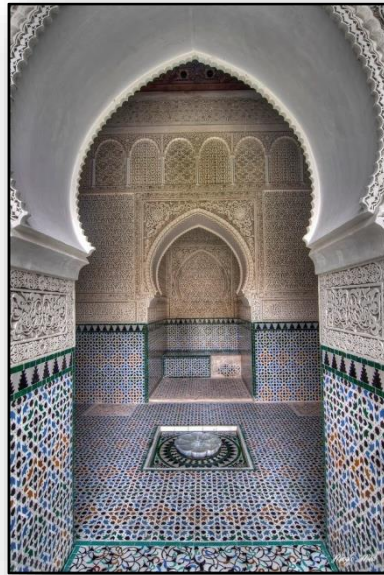
Photographie 58 : Le Grand Bassin.

(Source : Disponible sur <http://tlemcen.e-monsite.com/pages/tlemcen-aujourd-hui/grand-bassin.html>
Consulté le 05 Décembre 2017)

¹ Disponible sur <http://yaghmoracen.over-blog.com/2014/09/le-grand-bassin-de-tlemcen.html>. Consulté le 02 Décembre 2017.

II-3-7- Le Palais D'el Mechouar :

L'édifice de couleur blanche est de toute beauté, avec une grande cour intérieure donnant sur des salles diverses (*photographies 59 & 60*). Les mosaïques et les gravures sur les murs ont été reconstruites presque à l'identique. Ce palais restauré n'est qu'une partie de ce qui devait former un ensemble bien plus important : il s'agit en fait des anciens appartements privés du roi.¹



Photographie 59 : L'Intérieur Du Palais D'el Mechouar.

(Source : Disponible sur <http://algerie.voyage.over-blog.com/la-citadelle-d-el-mechouar>. Consulté le 05 Décembre 2017)



Photographie 60 : Le Palais D'el Mechouar.

(Source : Disponible sur <http://algerie.voyage.over-blog.com/la-citadelle-d-el-mechouar>. Consulté le 05 Décembre 2017)

¹ MEDJAHID Med. *Tlemcen à travers un grand homme*. Ed Ahhdad, Algérie. p. 35.

II-3-8-Le Centre D'études Andalouse :

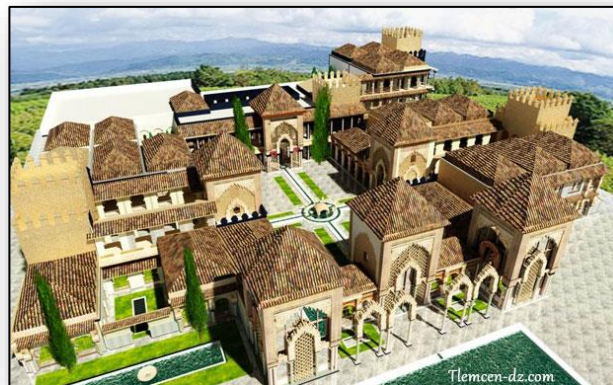
Le centre d'études andalouses de Tlemcen est un joyau architectural inspiré de l'art mauresque andalou. Il s'articule autour de patios thématiques, selon les fonctions de chaque partie comme c'est le cas pour la partie pédagogique qui a été appelée « patio du savoir ». Tous ces petits patios donnent sur un grand patio appelé « patio des gazelles » où un grand jet d'eau est réalisé avec des gazelles tout autour (*Photographies 61 & 62*).

Sa fonction essentielle est de promouvoir la recherche dans la civilisation andalouse et d'encourager les chercheurs à étudier différentes facettes de l'art et la culture andalouse telle que la décoration, la poésie, la littérature, la philosophie et autres.¹



Photographie 61 : Le Centre D'études Andalouse.

(Source : Disponible sur [http:// www.tlemcen-dz.com/projets/centre-etudes-andalouses-tlemcen.html](http://www.tlemcen-dz.com/projets/centre-etudes-andalouses-tlemcen.html). Consulté le 04 Décembre 2017)



Photographie 62: Vue D'Ensemble Du Centre D'études Andalouse.

(Source : Disponible sur [http:// www.tlemcen-dz.com/projets/centre-etudes-andalouses-tlemcen.html](http://www.tlemcen-dz.com/projets/centre-etudes-andalouses-tlemcen.html). Consulté le 04 Décembre 2017)

¹ Disponible sur : <http://www.tlemcen-dz.com/projets/centre-etudes-andalouses-tlemcen.html>. Consulté le 05 Décembre 2017.

II-3-9- Le Palais De La Culture Imama :

Le Palais de la Culture d'Imama est un bâtiment culturel. Il se situe à proximité des sites et monuments historiques de Mansourah. Son emplacement demeure adjacent au Centre d'études Andalouses. Il a été inauguré le 11 Avril 2011 à l'occasion de la manifestation culturelle qu'a abritée la ville : « Tlemcen Capitale de la culture islamique ». Ce nouveau temple culturel dispose de toutes les commodités nécessaires à l'instar des salles de conférences, des salles d'exposition outre la salle des spectacles d'une capacité de 2500 personnes (*photographie 63*).



Photographie 63 : Le Palais De La Culture Imama.

(Source : Disponible sur http://www.vitamedz.org/palais-de-la-culture/Photos_331_27001_13_1.html. Consulté le 04 Décembre 2017)

II-3-10- Le Théâtre De Verdure :

Le Théâtre de Verdure de Tlemcen fut inauguré durant l'événement « Tlemcen, Capitale de la Culture Islamique ». D'une capacité d'accueil de 3 000 personnes, la scène s'étale sur un espace de 1 700 M² (*photographie 64*). Il a d'ailleurs abrité en 2011 divers festivals internationaux dont notamment le festival international du diwan et celui des danses populaires.



Photographie 64 : Le Théâtre De Verdure.

(Source : Disponible sur <http://www.tlemcen-dz.com/theatres/theatre-de-verdure-tlemcen.html>. Consulté le 04 Décembre 2017)

II-3-11- La Salle De Conférence De La Faculté De Médecine :

Cette salle de conçue dans un style architecturale magnifique est d'une capacité de 250 places (*photographie 65*).



Photographie 65: La Salle De Conférence De La Faculté De Médecine.

(Source : Disponible sur <http://www.tlemcen-dz.com/theatres/theatre-de-verdure-tlemcen.html>. Consulté le 04 Décembre 2017).

II-3-12- Le Musée D'art Et D'histoire De La Ville De Tlemcen :

C'est l'ancienne Mairie construite en 1875 dans le cadre du nouveau développement urbain, qui accueille les locaux du nouveau musée Tlemcenien.

L'inauguration du musée public National d'art et d'histoire de Tlemcen s'est faite le 25 Avril 2012 (*photographie 66*).



Photographie 66 : Le Musée D'art Et D'histoire De La Ville De Tlemcen.

(Source : Auteur. Photographie prise le 02 Octobre 2018).

Ces infrastructures, représentant la richesse de l'histoire de Tlemcen, ont pu drainer plus de 500.000 visiteurs en l'espace d'une année (2011), c'est dire l'engouement d'un public avide de se réapproprier son histoire ou tout simplement son identité.

La ville de Tlemcen a bénéficié de la réalisation de grands projets structurants qui seront d'un apport considérable pour le secteur de la culture et un acquis pour les générations futures. Il s'agit du Palais de la culture, du Centre des arts et des expositions, du Musée d'art et d'histoire (ex-mairie du centre-ville), du Musée d'archéologie islamique, du Théâtre de verdure, du Centre des études andalouses (annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques), de la Bibliothèque régionale de lecture publique, de la Cinémathèque Djamel-Eddine-Chanderli (ex-Colisée), du Centre d'interprétation du costume au Palais royal, du Centre Ibn-Khaldoun des manuscrits (annexe du Centre national des manuscrits) et du Musée de la calligraphie islamique. Certaines de ces infrastructures ont fait l'objet de décret exécutif de création lors de la réunion du conseil du gouvernement du 28 mars 2012 (le Palais de la culture, le Centre des arts et des expositions, le Musée d'art et d'histoire et le Musée d'archéologie islamique).

III- LES POINTS FAIBLES DE L'OFFRE FACE A LA DEMANDE :

III-1-DES STRUCTURES D'HEBERGEMENTS, VIEILLISSANTES, RARES ET INABORDABLES :

Pour attirer plus de touristes et rester une destination prisée par les touristes locaux et internationaux, Tlemcen doit développer son parc hôtelier, mais étonnamment, le développement des structures d'hébergement Tlemceniennes est en recul depuis plusieurs années. Ceci peut s'expliquer par le coût très élevé du foncier au sein de la ville, dû à la très faible disponibilité des terrains et à l'inflation, et par les contraintes administratives imposées par les différents organismes étatiques. Ainsi, on s'aperçoit globalement que le parc hôtelier a très peu évolué ces dernières années : une centaine de chambres. Malheureusement, ce faible développement ne peut aider la ville de Tlemcen à devenir une destination touristique majeure.

Il faut rappeler aussi que la majorité des hôtels existant à Tlemcen sont essentiellement destinés à une clientèle assez aisée. Cette problématique des prix élevés adoptés par les hôtels Tlemceniens, s'explique par la faiblesse de la capacité d'accueil des structures d'hébergement. On constate que le prix moyen d'une nuitée pour une personne à Tlemcen avoisine ou dépasse les dix mille Dinars, ce qui ne permet d'accueillir qu'un certain type de clientèle.

D'une capacité d'accueil ne dépassant pas les mille lits et des prestations de services qui ne sont pas toujours au niveau du standing des hôtels, c'est ce qui caractérise le parc hôtelier de la ville de Tlemcen. Pour rappel que dans le cadre « Tlemcen Capitale de la culture islamique 2011 » choisit par l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Tlemcen a bénéficié de deux grands projets hôteliers, le premier concerne la construction de l'hôtel Renaissance sur le plateau de « Lalla Setti » (*photographie 67*), un cinq étoiles géré par le groupe américain Marriott. Avec 12 suites et 192 chambres à 12 000 Dinars la nuit, l'établissement cible, à long terme, la clientèle apportée par l'université de Tlemcen, mais aussi par les compagnies pharmaceutiques et gazières qui se réunissent fréquemment en symposium dans la région. Le second projet s'agit de la réhabilitation de l'hôtel Les Zianides un quatre étoiles (*photographie 68*). Construit par l'architecte Fernand Pouillon et inauguré en 1975, cet établissement de l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen a été rénové avant de rouvrir ses portes le 31 mars 2011. Il se compose de sept suites et de 142 chambres avec un restaurant proposant plus de 400 couverts.¹

¹ « Economie et finance. Tlemcen drague des touristes ». Revue Jeune Afrique.



Photographie 67 : L'Hôtel Renaissance Tlemcen.

(Source : Disponible sur <http://www.panoramio.com/photo/62909448>. Consulté le 01 Décembre 2017)



Photographie 68 : L'Hôtel Les Zianides De Tlemcen.

(Source : Disponible sur <http://www.tlemcen-dz.com/hotels/hotel-les-zianides-tlemcen.html>. Consulté le 01 Décembre 2017)

III-2-DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENTS OBSOLETES :

Les services relatifs au tourisme comprennent les services de restauration, les services d'agences de voyages et d'organismes touristiques, les services de guides touristiques et les commerces ainsi que toute prestation liée au tourisme.

La situation de ces prestations est encore plus préoccupante que celle de l'hébergement touristique, nous pouvons citer l'exemple des commerces, qui ont des amplitudes d'ouverture très modérées, la majorité des commerces de la ville de Tlemcen ferment entre 12H00 et 16H00, ceux qui n'encouragent pas la fréquentation de ces lieux,

malgré qu'on constate que le commerce est devenu une partie intégrante du secteur touristique. Il figure parmi les principales attractions pour les touristes, juste après le patrimoine et l'offre culturelle et cela est très visible en se promenant dans la ville.

Comme le commerce, la restauration fait partie intégrante de l'activité touristique locale, permettant de découvrir la culture et les traditions culinaires de la ville. Malheureusement les produits alimentaires locaux, les plats traditionnels et populaires ne tiennent pas une place de premier ordre dans les menus des restaurants. Actuellement l'offre de la restauration est plus portée sur les Fast-food, les sandwicheries et la cuisine internationale.

III-3- UN MANQUE DE QUALIFICATION ET DE PERFORMANCE DU PERSONNEL :

Ce secteur clé de notre économie locale et nationale, souffre d'un manque accru en main-d'œuvre qualifiée et spécialisée. Le besoin en main-d'œuvre est grand et, pour l'heure, le nombre de professionnels issus des centres de formation ou des écoles de tourisme peine à répondre à la demande à un tel point que certains hôtels et restaurants de Tlemcen doivent parfois faire appel à une main-d'œuvre internationale afin de pourvoir des postes.¹

Aujourd'hui, le touriste local ou international cherche la qualité des produits et des prestations. Il désire qu'il soit correctement accueilli, mieux informés et mieux servis. De nos jours, on est très sensible à la qualité des prestations et services.

Malheureusement, à Tlemcen, beaucoup de visiteurs et de touristes se plaignent de la qualité des services, offerts dans les différents d'établissements touristiques de la ville. La majorité du personnel de ces établissements n'a aucune formation théorique ou professionnelle des métiers du tourisme. Nous constatons aussi le refus des stagiaires et apprentis des centres de formations d'intégrer les différents apprentissages des métiers de tourisme, cela peut s'expliquer par les niveaux des salaires dans ce secteur qui sont significativement inférieurs à ceux des autres secteurs.

Aujourd'hui, l'adaptation aux normes internationales et le recrutement d'une main- d'œuvre compétente et productive sont devenue une nécessité pour faire face à la concurrence internationale.

¹ La majorité de la main d'œuvre internationale est Tunisienne et Libanaise.

III-4- L'ACCUEIL :

La diversification de la clientèle (touristes internationaux, locaux, des étudiants...) rend obligatoire un accueil adapté aux exigences particulières de ces clientèles. Cela passe par :

■ Le multilinguisme :

Un constat s'impose en visitant les nombreux monuments historiques de la Médina, est l'absence de signalisations ou de notices pour touristes en multilingue. La majorité des planchettes placées à l'entrée des sites historiques sont écrites en langue Arabe, c'est aussi le cas pour la majorité des prospectus et les brochures distribuées par l'office du tourisme et la direction de la culture locale (*photographie 69*).

Si on désire attirer des touristes de divers horizons, la traduction des notices et des panneaux signalétiques en langue Française et Anglaise serait bien venus et appréciés de nos visiteurs étrangers.



Photographie 69 : Signalisations Pour Touristes En Langue Arabe.

(Source : Disponible sur <https://cdn1.foap.com/images/d77441af-d67e-4c37-ac7c-775f05cd1527/w1920.jpg?1431005107>. Consulté le 01 Décembre 2017)

■ Accommoder les horaires d'ouvertures et de fermeture :

Tous les monuments et les établissements culturels (musées...) de la ville de Tlemcen sont fermés entre 12H00 et 14H00 ou en fin de journée, c'est ainsi qu'une clientèle considérable se trouve perdue et désemparée.

De nombreux pays comme la Tunisie et le Maroc ont adopté le concept de la journée continue, où on peut accéder aux sites et aux musées le long de la journée sans se préoccuper des horaires d'ouverture ou de fermetures. À Marrakech au Maroc, les musées sont ouverts en nocturne à cause des fortes chaleurs de la journée. L'application de ces nouvelles idées dans la ville de Tlemcen aura des conséquences positives sur la fréquentation.

■ **La signalétique et l'information :**

La situation de la signalétique informative est désastreuse. Quasiment absente même au voisinage des plus grands monuments et musées de la Médina, il ne comporte que rarement des indications d'horaires d'ouverture et de fermeture sans jamais présenter des plans des édifices ou des informations historiques détaillées (photographie 70). Ces informations sont rarement traduites en une langue autre que l'Arabe. À aucun moment, en visitant la Médina, on trouve un balisage informatif indiquant les monuments à visiter.

Un effort considérable doit être entrepris pour établir un balisage informatif dans toute la Médina et pourquoi pas un balisage sophistiqué à l'aide des nouvelles technologies telles que le GPS, le WIFI.



Photographie 70 : Manque De Signalétique Informative.

(Source : Disponible sur http://bentriki.canalblog.com/albums/tlemcen_d_autrefois/photos/69557935-sidi_boumediene_xii.html . Consulté le 02 Décembre 2017)

■ **L'animation et les guides touristiques :**

La majorité des guides travaillant dans la Médina de Tlemcen, sont des personnes qui n'ont jamais été formés à ce métier, souvent c'est des amoureux du patrimoine, membre des associations de sauvegarde et même des enseignants universitaires désireux de faire connaître leur richesse et héritage. Malheureusement à l'heure actuelle la ville de Tlemcen ne c'est pas encore dotée de guide en ouvrage, ce qui peut constituer un moyen efficace pour la découverte de la ville.

L'autre reproche qu'on peut faire en visitant nos musées est l'absence des animations et des activités interactives avec le patrimoine, on a la sensation que nos musées sont figés et vides de toutes âmes.

Les spectacles, les concerts, les circuits de découverte, les soirées sont des compléments indispensables si on veut inciter des gens à visiter notre patrimoine.

IV-INITIATIVES ET DEMARCHES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LOCAL :

IV-1-LES OPERATIONS MENEES DANS LE CADRE DE TLEMCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011 :

IV-1-1-Le choix de Tlemcen capitale de la culture islamique pour l'année 2011 :

Ce n'est guère un hasard si Tlemcen a été choisi « Capitale de la culture islamique 2011 » pour la région arabe (*photographie 71*). Sa longue histoire, ses bijoux architecturaux musulmans, son rayonnement spirituel et culturel ont plaidé en sa faveur. Bien entendu, on ne peut, en quelques mots, résumer le parcours d'une cité aussi prestigieuse où la vie intellectuelle était particulièrement dense quand on sait, à titre seulement indicatif, qu'un auteur du XVI^e siècle, Ibn Maryam El Meleti, a recensé dans son Bostan assez connu, pas moins de 182 saints et savants de Tlemcen. Ibn Khaldoun, le brillant sociologue, y a séjourné et la liste des savants, des artistes, des souverains éclairés, est réellement longue. La place qu'elle a occupée et qu'elle continue d'avoir dans l'histoire de la culture algérienne et maghrébine autant Arabe que Musulmane est d'une densité telle qu'elle n'a rien à envier aux autres grandes cités musulmanes.

Le chef de l'État, dans une lettre datée de décembre 2010 concernant la manifestation, écrit : « *En élisant Tlemcen capitale de la culture islamique pour l'année 2011, l'Organisation islamique pour l'éducation, la culture et les sciences a fait le bon choix, pour ce que cette ville recèle de patrimoine riche et de monuments historiques dont, le symbole et la réputation expriment la créativité algérienne, témoin de la grandeur de la civilisation islamique en ces contrées.* » Il ajoute : « *Nul doute que cet événement revêt une grande importance pour l'Algérie qui s'appliquera à mettre en valeur son apport et son rôle dans l'enrichissement de la culture islamique, et sera un livre ouvert dont nous ferons revenir le souvenir de ses pages éclatantes et les enseignements en elles contenus, et desquelles nous tirerons la force, la détermination et la confiance en nous-mêmes et révélerons le prestige de cette ville séculaire et sa contribution à la pensée, à l'inspiration et à la vaillance à travers les âges* ».¹

¹ MEDJAHID Med. *Tlemcen à travers un grand homme*. Ed Ahhdad, Algérie. p.37.



Photographie 71 : Tlemcen Capitale De La Culture Islamique.

(Source : Disponible sur <http://www.vitamedz.org/photos/21/21140-le-logo-officiel-de-tlemcen-capitale-de-la-culture-islamique.jpg> .Consulté le 02 Décembre 2017)

IV-1-2-Réalisation de grands projets, restauration et réhabilitation du patrimoine culturel :

De nombreuses opérations de restauration et de réhabilitation furent entamées depuis le début des préparatifs de cette manifestation fin 2009. Ces opérations furent gérées par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Elles consistaient en des opérations de sauvegarde et de mise en valeur sur le tissu urbain de la Médina ainsi que sur les monuments historiques majeurs, les pans de murailles, l'architecture publique traditionnelle (petites mosquées de quartiers, hammams, mausolées, médersas et écoles coraniques) et les Derbs, places et placettes menant à ces édifices et constituant le réseau viaire de la Médina Tlemcenienne.

Selon Saïd BELARBI,¹ architecte coordinateur à l'Office National de Gestion Et d'exploitation Des Biens Culturels Protégés de Tlemcen, le programme initial prévoyait 99 monuments ou sites à rénover, restaurer ou réhabiliter. Ces opérations sont encadrées par 23 bureaux d'études et 50 entreprises Algériennes (90 % des intervenants sont de la wilaya), et suivies par les structures du ministère de la Culture et les services de la wilaya.

¹ Entretien réalisée avec BELARBI Saïd, Architecte coordinateur à OGEBC Tlemcen, le 22 Octobre 2017.

Malheureusement peu de projets furent achevés pour accueillir les manifestations de « Tlemcen Capitale de la culture islamique 2011 ». Jusqu'à aujourd'hui, seulement 50 % des opérations de mise en valeur furent achevés, malgré la somme colossale des investissements qui avoisine les 1.4 Milliards DA.

IV-1-3- L'attractivité touristique :

Forte de son titre de « Capitale de la culture islamique 2011 », Tlemcen a su profiter de cet élan et de ses avantages pour développer encore plus son attrait touristique. Les projets culturels, urbains et logistiques mis en place pour l'événement de 2011 ont permis à Tlemcen de devenir l'une des villes les plus prisées par les visiteurs de tout le territoire national.

En 2011, Tlemcen a accueilli plus de 500 mille visiteurs, dont 3800 visiteurs étrangers, majoritairement invités par le ministère de la culture afin d'animer les semaines culturelles des 55 pays arabes et musulmans participant à cet événement. ¹

Si la réussite touristique de cette année, pouvait se poursuivre dans l'avenir, cela permettrait un développement culturel, social, économique et urbain de Tlemcen, mais malheureusement ce chiffre est loin d'être égalé. Selon un rapport de la direction du tourisme et de l'artisanat de Tlemcen, le nombre de touristes visitant Tlemcen ces dernières années, dépasse de peu les 220 000 visiteurs par an.

IV-1-4- Des retombées économiques importantes :

Cette affluence exceptionnelle a également engendré des retombées économiques, en particulier pour le milieu de l'hôtellerie, provoquant un taux d'occupation qui avoisine les 75 %.² Grâce à cette année Capitale, la ville de Tlemcen a réussi à se positionner sur le plan national comme une destination de choix, pour les touristes nationaux. Mais malgré tous ces efforts et investissement, le nombre de touristes étrangers n'arrive pas à dépasser le seuil de 4000 touristes par an.³

Nous ne disposons pas de statistiques permettant d'évaluer les retombées éventuelles de l'événement sur les restaurateurs, les transporteurs et les prestataires de services.

IV-1-5- L'impact social de cet événement :

Il s'est manifesté par une adhésion massive de la population Tlemcenienne, qui a manifesté un appétit insatiable pour les arts et la culture.

¹ Journal L'Expression du 24 Avril 2012.

² Revue Jeune Afrique.

³ Direction du tourisme et de l'artisanat De Tlemcen.

IV-1-6- L'impact spatial de cet événement :

Parallèlement, 2011 a également permis une restructuration urbaine en profondeur de Tlemcen. L'entrée Nord de la ville s'est entièrement transformée par la création de plusieurs trémies avec une réorganisation totale de la circulation automobile sur son pourtour et la création d'une nouvelle rocade permettant de relier le quartier d'Imama à celui d'Abou Tachafine. Le quartier défavorisé d'El Koudia¹, lui aussi a bénéficié d'énormes travaux d'amélioration urbaine, particulièrement remise en état de son réseau d'assainissement, raccordement de la population au réseau d'eau potable, ravalement des façades et création de nouvelles lignes de bus permettant de relier ce quartier aux autres pôles urbain de la ville (*photographie 72*).



Photographie 72 : Le Quartier Défavorisé d'El Koudia.

(Source : Disponible sur http://www.elwatan.com/images/2017/11/12/sans-titre-1_2631076_465x348p.gif
.Consulté le 05 Décembre 2017)

L'année 2011 restera dans l'histoire de Tlemcen une empreinte essentielle de son développement. Sa capacité de création, la diversité des spectacles proposés et des expositions montrées ont déclenché durablement une évolution positive de l'image de la ville.

IV-2-LES BUS TOURISTIQUES :

En évoquant les visites guidées dans la Médina de Tlemcen, la première image nous parvienne est celle des visiteurs installés dans des calèches, mais depuis peu un nouveau moyen de transport est venu concurrencer ce mode de transport traditionnel. Il s'agit des bus touristiques à l'instar de ceux utilisés à Paris ou Barcelone.

Ces bus assurent un circuit avec plusieurs haltes : les vestiges de Mansourah, le plateau de Lalla Setti, le mausolée de Sidi Boumediene, les cascades d'El-Ourit et les

¹ Ce quartier de près de 18 000 habitants est visiblement victime d'une grande disparité en matière de développement local.

grottes de Béni Ad, le trajet dur deux heures. À l'intérieur de ce bus, les sièges sont disposés en forme de salon traditionnel Tlemcenien, dans un climat convivial où l'on peut déguster du thé à la menthe.

Actuellement, c'est l'une des attractions les plus emblématiques offertes aux visiteurs de la Médina de Tlemcen (*photographie 73 & 74*).



Photographie 73 : L'Interieur Du Bus Touristique.

(Source : Disponible sur <https://www.google.dz/imgres?imgurl>. Consulté le 05 Décembre 2017)



Photographie 74 : Le Bus Touristique.

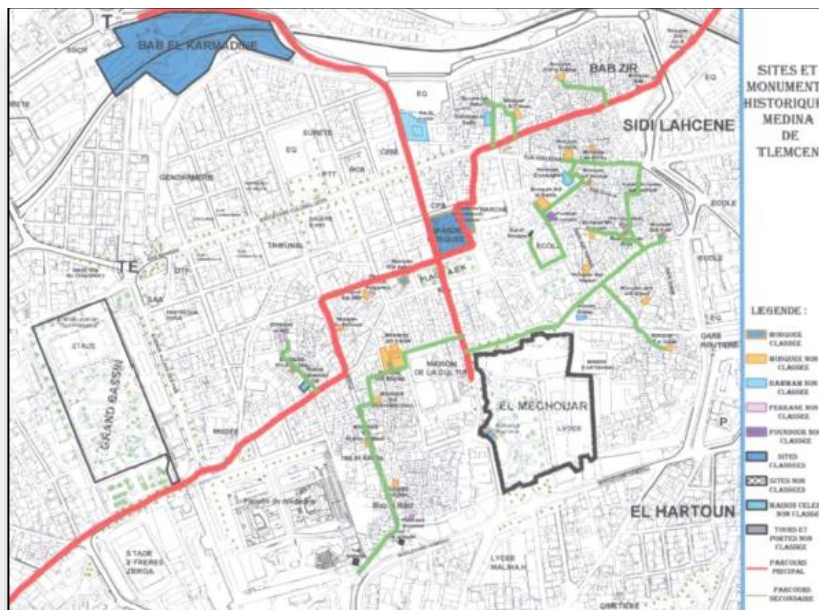
(Source : Auteur. Photographie prise le 02 Octobre 2018).

IV-3-LES CIRCUITS TOURISTIQUES :

En 2011, à l'occasion de « Tlemcen Capitale de la culture islamique 2011 », de nombreux circuits touristiques ont été lancés dans la Médina de Tlemcen, avec l'objectif d'augmenter la fréquentation des multiples sites et monuments historiques de la cité, cette démarche également pour but, de soutenir l'activité artisanale locale et de mettre en valeur sur le plan touristique les différents aspects du patrimoine immatériel de la ville de Tlemcen.

Selon Hakim BOUKANI,¹ ces circuits intra-muros sont au nombre de dix, deux principaux et huit secondaires, qui s'étendent sur une dizaine de km (*carte 15*).

Toujours, selon la même source, ces parcours n'ont jamais pu atteindre leurs objectifs initiaux, d'abord à cause de l'absence des panneaux de signalétique touristique directionnelle, informative et d'interprétation dans les différents lieux situés au long des circuits touristiques. Malheureusement, c'est le cas pour l'ensemble des monuments et sites historiques de la Médina qui souffrent d'une signalisation touristique inappropriée. Ensuite, l'absence d'une approche commune adoptée par la direction du tourisme avec tous les autres acteurs de la Médina (élus locaux, commerçants, habitants, artisans...) Pour assurer le succès de ce projet et sa pérennisation. Enfin, le visiteur de la Médina de Tlemcen, n'aime pas trop se figer dans des parcours bien définis, au contraire, il se laisse guider par la richesse architecturale et les hauts lieux d'histoire.



Carte 15 : Les Circuits Touristiques.

(Source : BELARBI Saïd)

¹ Entretien réalisée avec BOUKANI Hakim, Archéologue à OGEBC Tlemcen, le 21 Octobre 2017.

IV-4-LE PLAN DE SAUVEGARDE SOCIAL DE LA MEDINA DE TLEMCEN :

Ce projet mené en collaboration entre la commune de Tlemcen et le gouvernement Allemand, vise la mise en place d'un plan spécial de sauvegarde de la Médina de Tlemcen. Il sera l'outil de gestion de l'espace visant à préserver le patrimoine historique et noyau originel de la ville.

Ce plan de sauvegarde social permettra d'établir des mesures de sauvegarde dont notamment une charte communale entre la commune de Tlemcen et les différents acteurs, et ce, dans le cadre du développement durable de la Médina en mettant au profit l'expérience de réhabilitation acquise à l'occasion de la désignation de Tlemcen comme capitale du monde islamique.

CONCLUSION :

L'attractivité touristique de Tlemcen et sa Médina ne sont pas un phénomène nouveau, malgré sa prise de conscience très tardive par les décideurs locaux ou nationaux. Tlemcen comme de nombreuses villes du Grand Maghreb, constituait déjà dans le passé une étape ou une destination dès les premiers déplacements d'agrément, or cet intérêt s'est très atténué au cours des décennies passées. Mais il faut noter que cette attractivité s'est accentuée grâce aux nouvelles pratiques touristiques de ce début du 21^{ème} siècle et le choix de Tlemcen comme capitale de la culture islamique en 2011, comme l'affirme BRIXI Réda : *« Tlemcen est assurément, de toutes les villes musulmanes d'Algérie, celle qui conserve les monuments les plus riches et les plus précieux. Œuvres d'un art exquis, où s'allient le plaisir de l'œil et de l'esprit, la force et la grâce. L'art et l'histoire sont intimement liés, qu'il est impossible de parler du passé sans se référer aux monuments. Ressources identitaires par excellence soutenant une cohésion sociale, développant ainsi une impulsion économique et culturelle durable. Le choix en 2011 de Tlemcen, capitale de la culture islamique, n'a fait que confirmer la richesse de son patrimoine. Plus de 80% de l'art andalou est concentré dans son espace. La mise en valeur de son patrimoine, à cette occasion, place son architecture traditionnelle d'une ville pilote méditerranéenne sur l'orbite d'un classement d'une ville de patrimoine mondial. Cette ancienne capitale des Zianides tient encore, par son dynamisme, à concourir au dialogue culturel régional et interrégional »*.¹

L'attractivité de Tlemcen s'explique aussi par son accessibilité. Tlemcen jouit d'une situation privilégiée, mais aussi par sa localisation à proximité des frontières Ouest du pays. Elle est située à cinq heures de route de la capitale, à laquelle elle est reliée par autoroute. Cette proximité de la capitale et des autres villes grâce à un réseau routier dense

¹ BRIXI Réda, *Tlemcen : ville d'un patrimoine vivant*. [En ligne]. Disponible sur <https://www.aliat.net/article/tlemcen-ville-dun-patrimoine-vivant> Consulté le 10 Avril 2018.

est à un atout. En effet, elle favorise la fréquentation des touristes nationaux, qui sont des dizaines de milliers à se rendre chaque année à Tlemcen.

Grâce à un commerce très diversifié et très fleurissant, ayant un ciblage très large, depuis les produits de base jusqu'aux produits de luxe particulièrement la vente des bijoux et la confection des habits de mariées, spécialement la « *chadda Tlemcenienne* », des dizaines de restaurants et cafés, une vingtaine d'hôtels dominés par les 1 étoile, mais allant jusqu'aux 5 étoiles ; l'hôtel Renaissance et l'hôtel Les Zianides. Tlemcen constitue un pôle commercial à ciel ouvert. Cette richesse favorise la venue de la population locale, mais aussi des touristes étrangers.

Malgré cette richesse patrimoniale et les nombreux investissements menés depuis le début des années 2000, qui ont permis à Tlemcen d'être dotée d'infrastructures touristiques modernes et denses, la croissance du nombre de touristes est modeste, mais constante depuis 2005. Les statistiques indiquent que 500.000 personnes ont visité Tlemcen au cours de l'année 2011 sans pour autant préciser si ces personnes sont entrées en Algérie dans le cadre du tourisme ou s'il s'agissait de ressortissants Algériens revenus au pays pour des vacances. À titre d'exemple, la Ville de Marrakech a accueilli en 2013 près de 1.5 millions de passagers contre 900.000 pour la ville de Sousse en Tunisie.

Ainsi, on saisit mieux les processus de co-développement touristique et patrimonial de la ville de Tlemcen. Néanmoins, l'augmentation de sa fréquentation suppose d'autres composantes, qui permettent de poursuivre la touristification de la Médina de Tlemcen, tout en améliorant sa notoriété sur le plan national et international. Dans ce contexte, l'activité culturelle et événementielle devra s'octroyer un rôle essentiel, comme l'organisation de festivités et d'événements culturels et artistiques.

Chapitre VI : La Mise En
Tourisme Du Complexe De Sidi
Abou Mediene & De La
Citadelle D'El Mechouar De
Tlemcen.

INTRODUCTION :

Ce dernier chapitre, traitera des démarches et processus de mise en tourisme des édifices à caractère patrimonial de la Médina de Tlemcen à travers l'analyse des projets de touristification de deux édifices majeurs de la cité, la Citadelle d'El Mechouar ancienne résidence royale des Rois Zianides et le complexe funéraire de Sidi Abou Mediene. Ces deux édifices historiques sont classés monuments historiques.

Cette dernière partie portera tout d'abord sur les différents usages et transformations qu'ont subies les deux monuments, pour enfin traiter de la démarche engagée pour la mise en tourisme de ses deux monuments à partir des années 2010, afin d'être prêts pour accueillir les manifestations de Tlemcen Capitale De La Culture Islamique 2011.

I-PRESENTATION DU COMPLEXE FUNERAIRE DE SIDI ABOU MEDIENE :

Ce complexe se situe au village d'El Eubad à environ deux kilomètres au Sud-Est de la Médina de Tlemcen, de son nom d'origine « *Ribat El Eubad* », c'est-à-dire le campement d'El Eubad, le village se compose de deux parties, El Eubad El Ouloui (celui d'en haut), l'actuel El Eubad, est El Eubad Essoufli (celui d'en bas), qui aujourd'hui fusionne complètement avec l'extension Sud-Est de Tlemcen. L'intérêt de ce site réside dans la qualité exceptionnelle de l'ensemble architectural de ce complexe funéraire qui se compose du tombeau et de la mosquée Sidi Boumediene. Sidi Boumediene¹ est considéré comme le Saint patron de Tlemcen.

Le premier édifice qui fut érigé, est le mausolée Sidi Boumediene par le Calife Almohade « *Muhammad An Nasir* », honorant la mémoire du Saint au début du XIII^{ème} siècle.² Il est restauré et embelli par le Sultan Zianide « *Yaghmoracen* », puis par le Sultan Mérinide « *Abu Al Hasan Ali* » lui adjoignit un petit palais et une mosquée, ensuite le Bey d'Oran « *Mohammed El Kabîr* » entreprit d'énormes travaux de restauration et d'embellissement.³ L'édifice fut classé en 1900 comme monument historique.

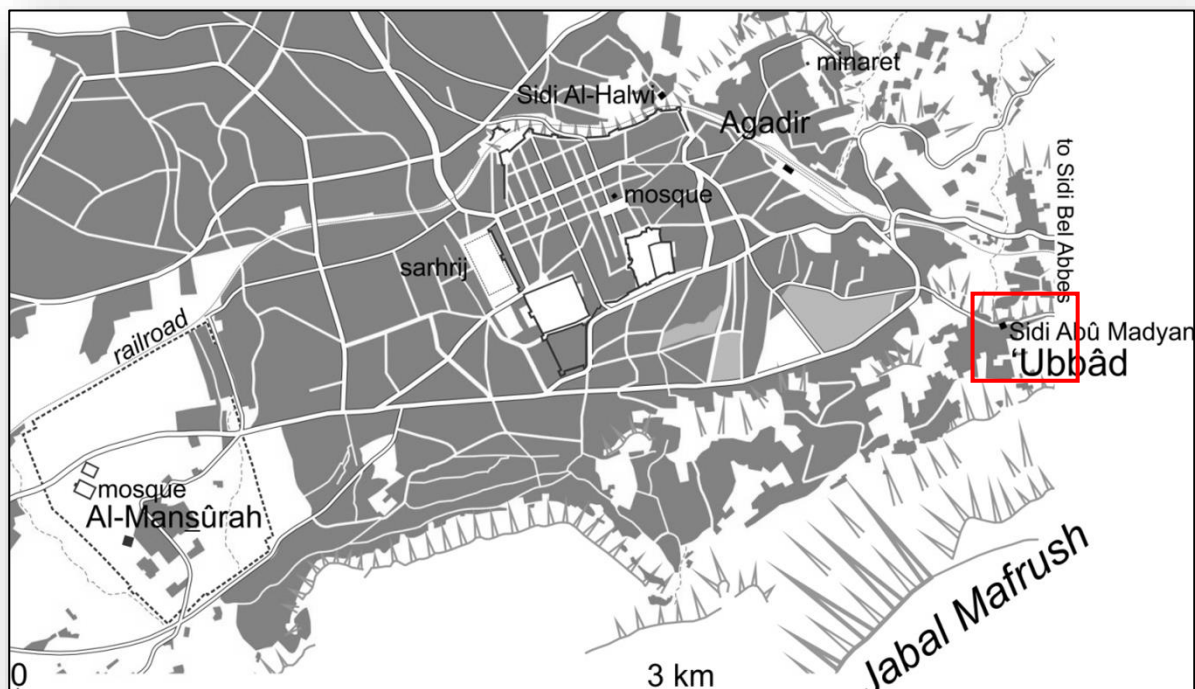
¹ Abou Mediene, de son nom complet Choâïb Abou Mediene El Andaloussi, Sidi Boumediene pour les algériens, est un professeur et poète du soufisme, il est considéré comme un pôle du soufisme en Algérie et au Maghreb d'une manière générale. On lui doit d'avoir introduit le soufisme en Afrique du Nord. Fondateur de la principale source initiatique du soufisme du Maghreb et de l'Andalousie, il est né à Cantillana dans la région de Séville en 1126. Après avoir étudié à Fès, il voyagea beaucoup en Orient pour parfaire son instruction. Il enseigna à Baghdâd, à Séville, à Cordoue, à Bejaïa. Il se retire finalement à Ain Tekbalet aux environs de Tlemcen où il meurt en 1197. Il est enterré à El Eubad.

² MEYNIER Gilbert, *L'Algérie, cœur du Maghreb classique : De l'ouverture islamo-arabe au repli (698-1518)*. Ed La Découverte, Paris, 2010, p. 123.

³ SEKKAL Sid Ahmed, *Un saint de première grandeur : Sidi Abou Madian*. Ed Sekkal, Tlemcen, 1993, p 79.

I-1-Localisation Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene :

Grâce à un petit chemin pour piétons qui monte à El Eubad, on atteint une grande cour couverte de marbre à travers une Skiffa (passage couvert). L'ensemble est érigé sur un plan rectangulaire et se partage entre, à gauche le mausolée et à droite la mosquée (carte 16).



Carte 16 : Localisation Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene.

(Source : Disponible sur <https://ericrossacademic.wordpress.com/2011/03/15/the-zawiya-of-sidi-boumediene-in-ubbâd-algeria/>. Consulté le 05 Mai 2018.)

I-2-Evolutions et transformations du complexe funéraire de Sidi Abou Mediene :

I-2-1-L'édification du mausolée de Sidi Abou Mediene par les Almohades :

L'édification du mausolée fut ordonnée par le Calife Almohade « *Muhammad An Nasir* » afin de commémorer Sidi Abou Boumediene, ainsi que sa bravoure et son courage lors de la bataille Hattin¹ en 1187, qui a permis la libération de Jérusalem des Croisés.

¹ La bataille de Hattin ou batailles des cornes de Hattin ou encore bataille de Tibériade a lieu le 4 juillet 1187 près du lac de Tibériade, en Galilée. Elle oppose les armées du royaume de Jérusalem, dirigées par Guy de Lusignan, aux forces de Saladin El Ayoubi. Ce dernier remporte une victoire écrasante, qui lui ouvre les portes de la Palestine.

I-2-2-L'Aggrandissement du complexe funéraire et la construction de la mosquée et la médersa adjacentes par les Mérinides :

Les Mérinides ayant assiégé Tlemcen, deux fois, le premier siège a duré huit ans de 1299 à 1307 qui a vu la fondation de la ville de Mansourah (la Victorieuse) au voisinage de la cité assiégée. Le second siège de 1337 à 1348, pendant ce siège le Sultan de Fès voulu doter Tlemcen l'extra muros d'un complexe cultuel et culturel digne d'une capitale du Maghreb Central. C'est à cette période que le Sultan « *Abu Al Hasan Ali* » adjoignit au mausolée tout d'abord une mosquée de 30x18 m, s'organise autour d'une cour carrée entourée d'un portique. La salle péristyle dédiée aux prières est retirée au fond de la cour face au porche d'entrée, est ordonnée en cinq travées soutenues par une série de quatre arcades portées par quatre piliers. Le minaret à droite de l'entrée est savamment orné par une composition géométrique en relief assez complexe. Huit ans après la construction de la mosquée, fut érigée la médersa, qui occupait un ancien palais partiellement détruit, qui fut reconstruit pour recevoir le collège des Hautes Etudes Théologiques.¹

I-2-3-L'embellissement et la restauration de ce monument funéraires par les Zianides :

Ce monument funéraire est devenu un lieu de pèlerinage et d'absolution très estimé et adoré des soufis. Il a été restauré et embelli par le sultan Zianide « *Yaghmoracen* ». Il lui joint tout d'abord un Hammam, qui représente à cette époque une pratique sociale associée aux rites religieux. Ce bain possède les caractéristiques des bains construits en Espagne pendant la présence Musulmane. Ensuite, il édifia d'autres dépendances, telles que la maison du Loukil², qui accueillait le gardien des lieux et sa famille. Le gardien devait être issu des notables de la ville de Tlemcen et choisi personnellement par le Roi Zianide. Cette tradition fut suivie jusqu'à la chute de la dynastie Zianide. Cette pratique fut aussi perpétrée par « *l'Emir Abdelkader* » en 1842 lorsqu'il s'installa avec ses troupes à l'intérieur de la Citadelle D'El Mechouar, puis suivie par l'administration Française et cela jusqu'à 1948. À cette époque, cette demeure fut transformée en Zaouïa et lieu d'accueil des pèlerins désirants rejoindre les lieux saints de La Mecque.

I-2-4-La réhabilitation du monument funéraire par les Ottomans :

Le Bey « *Mohamed El Kabîr* », le libérateur d'Oran en 1792, en dépit de ses tâches très absorbantes concentrées dans la reconstruction de la ville, suite au séisme de

¹ KOUMAS Ahmed, Chéharasade Nafa, *L'Algérie et son patrimoine. Dessin Français du XIX^{ème} siècle*. Ed Du patrimoine, Paris, 2003, p 100.

² Le représentant.

la ville, s'est bien acquitté de ses devoirs en ordonnant la réhabilitation du complexe en 1793 à la suite d'un incendie qui a tout ravagé.¹

I-2-5- Le complexe de Sidi Abou Mediene sous l'occupation Française :

Dès l'occupation de la ville par l'armée et l'administration Française en 1848, la Médersa fut transformée en annexe de la Mairie de Tlemcen. Les autres dépendances du site n'ont connu aucune transformation physique ou changement d'affectation, vraisemblablement par peur de provoquer la colère des habitants de la cité, qui considéraient Sidi Abou Mediene, comme le Saint patron et le protecteur de la ville et sa région.

I-2-6- Le complexe de Sidi Abou Mediene après 1962 :

Depuis l'indépendance, ce site historique n'a bénéficié d'aucune opération de restauration ou de réhabilitation, à part celles menées par les riverains et les nombreux visiteurs du mausolée, qui se résumaient souvent en simples travaux de peinture ou chaulage des murs. Cet abandon entraîna le complexe dans un long processus de dégradation. Cet état fut aggravé par la situation sécuritaire très précaire en ce début des années 1990. Au mois de Décembre de 1994, le mausolée de Sidi Abou Mediene a été incendié et malgré l'intervention des pompiers et riverains pour éteindre l'incendie, une partie du monument et plusieurs objets de valeur ont été détruits.

Jusqu'au début des années 2000, ce site historique est devenu un lieu presque fantomatique, où la majorité des habitants ont dû quitter le village d'El Eubad.

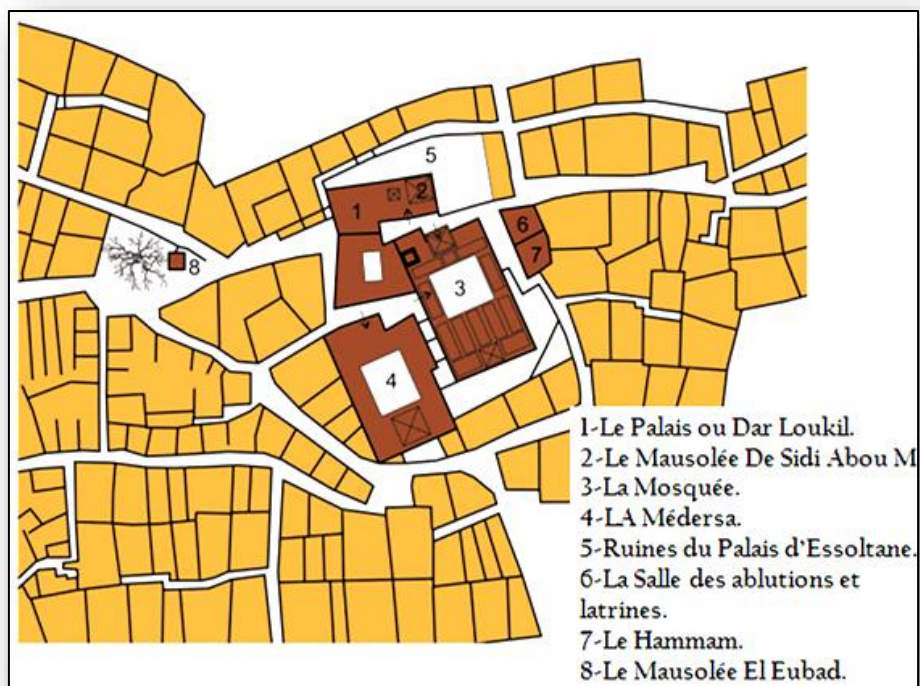
I-3-Edifices constituant le complexe funéraire de Sidi Abou Mediene :

Les premiers bâtisseurs de ce complexe ont usé de beaucoup d'ingéniosités et de subtilités pour contrecarrer la grande déclinaison du terrain, l'épaisse végétation, ainsi que la présence de nombreuses bâtisses afin de s'intégrer d'une manière gracieuse dans un environnement naturel et bâti déjà existant. Ils se sont aussi préoccupés de créer des décrochements et des retraits dans les bâtiments afin d'atténuer l'effet de masse de ces derniers. De plus le tout est structuré par l'axe indiquant la direction de la Qibla.² Il s'agit d'un ensemble organique caractérisé par des chemins très étroits, et inaccessibles aux véhicules (*photographie 75*) (*carte 17*). Il se compose de :

¹ *Le sanctuaire de Sidi Boumediene : Une architecture, une poésie à révéler.* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-le-sanctuaire-de-sidi-boumediene-une-architecture-une-poetique-a-reveler-1>. Consulté le 06 Mai 2018.

² *Le sanctuaire de Sidi Boumediene : Une architecture, une poésie à révéler.* Idem.

- Palais ou Dar Loukil.
- Le mausolée de Sidi Abou Mediene.
- La Mosquée.
- La Médersa.
- Les ruines de Dar Soltane.
- La salle des ablutions et des latrines.
- Le Hammam.
- La tombe de Sidi El Eubad.



Carte 17 : Edifices Constituants Le Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene.

(Source : Auteur D'Après Carte Disponible sur <https://ericrossacademic.wordpress.com/2011/03/15/the-zawiya-of-sidi-boumediene-in-ubbad-algeria/>. Consulté le 09 Mai 2018.)



Photographie 75 : Le Complexe De Sidi Abou Mediene.

(Source : Disponible sur : <http://> :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/3d/MaquetteSBM.JPG/1024px-MaquetteSBM.JPG?1511957867165>. Consulté le 29 Janvier 2008)

I-4-Le projet de mise en tourisme du complexe funéraire de Sidi Abou Mediene :

On commençant notre travail d'investigation et de recherche auprès de la Direction de la Culture de la Wilaya de Tlemcen, de l'O.G.E.B.C et auprès des différents acteurs intervenants dans la mise en tourisme de complexe funéraire, on ne se serait jamais douté de la mauvaise tournure qu'avait pris le déroulement de ce projet, preuve encore que le patrimoine bâti local est très loin d'être la priorité de nos responsables et de notre société.

Dans le cadre des préparatifs des festivités de l'ouverture officielle de Tlemcen Capitale de la Culture Islamique pour l'année 2011, il a été décidé à la fin de l'année 2009, que le coup d'envoi de cette grande manifestation culturelle, se fera le 16 Avril 2011 à partir du Mausolée de Sidi Abou Mediene de la part du Président de la République en présence de tous les membres de son gouvernement ainsi qu'une centaine de personnalités étrangères, militaires, culturelles et diplomatiques réunis pour assister au démarrage de cet événement inédit à Tlemcen et en Algérie .



Photographie 76 : Plaque Commémorative De L'Inauguration Du Complexe De Sidi Abou Mediene.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

Suite à cette décision hâtive et aux lourdes conséquences sur l'avenir et l'intégrité de ce fabuleux patrimoine, le 30 Septembre 2009, le Ministre de la Culture, procéda à l'installation d'une commission de Wilaya, qui sera chargée du suivi des infrastructures culturelles et culturelles existantes ou en cours de réalisation ainsi que tous les travaux de restauration et de réhabilitation de tous les monuments historiques classés patrimoine national, notamment les mosquées, le Palais Royal D'El Mechouar et le Complexe Funéraire de Sidi Abou Mediene, en plus d'initier un vaste et ambitieux plan de restauration et de préservation de la Médina de Tlemcen. Rappelons que cette commission comprenait tous les responsables locaux ayant un lien direct ou indirect avec l'organisation de cet événement, à cette occasion Madame la Ministre de la culture a déclaré à cet effet : « *L'occasion est offerte d'abord pour doter la ville de Tlemcen d'infrastructures culturelles à la mesure de sa dimension historique et culturelle et ensuite pour donner une image saine et réelle de l'appartenance à la nation islamique. Il convient de noter que la réussite de la manifestation Alger, capitale de la culture arabe et de celle du Festival panafricain incite à redoubler et à conjuguer les efforts pour assurer un plein succès à la manifestation Tlemcen, capitale de la culture islamique* ».

Cette commission se confrontera dès sa création à la lourde et difficile tâche, de choisir le maître d'œuvre chargé de l'opération de mise en valeur et de touristification du site d'El Eubad à quelques mois du début officielle des festivités.

En Janvier 2010, le choix de l'architecte restaurateur se porte très rapidement et de façon unanime sur l'architecte AIT OUHAMOU Malek, gérant et propriétaire du bureau d'études ATHAR domicilié à Tlemcen.

En posant la question à AIT OUHAMOU Malek, pourquoi la Direction de la Culture de Wilaya de Tlemcen a fait appel à lui et non à un autre architecte pour le pilotage des travaux de réhabilitation de ce complexe ? Il affirme que ce choix peut se justifier, par le fait qu'il a été le premier architecte en chef chargé des monuments historiques à Tlemcen. En 1994 il fut nommé à ce poste au sein de l'A.N.A.P.M.H (Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments Historiques) qui deviendra plus tard l'O.G.E.B.C (Office National De Gestion & D'exploitation Des Biens Culturels)¹ de 1994 à 2003. Grâce à cette fonction il a pu ordonner, gérer et superviser toutes les opérations de restauration et de mise en valeur des monuments historiques durant cette période pour les circonspections de Tlemcen et Ain T'émouchent. L'un de ses projets fut celui des travaux d'urgence de consolidation et de mise à l'abri du mausolée de Sidi Abou Mediene et de ses annexes qui furent détruits par un incendie criminel en Décembre 1994.

L'autre raison toujours selon notre interlocuteur, c'est que la maîtrise d'œuvre de ses travaux fut confiée à son épouse MECELEM Fadhila, qui était architecte associé au sein du bureau d'études AT.A.R.

Au lendemain de sa désignation pour le pilotage du projet d'El Eubad, AIT OUHAMOU Malek fut très surpris et très confus suite de la décision de la Direction de Culture d'entamer les travaux de réhabilitation tout de suite sans procéder aux études préalables comme le préconisent les procédures et les démarches de maîtrise d'œuvre pour un édifice historique. Pire encore dans la même journée fut désignée l'entreprise qui prendra en charge les travaux de restauration et de réhabilitation.

Notre interlocuteur, assure toujours qu'il était dans l'obligation de procéder très rapidement à un diagnostic pathologique, qui s'est résumé à une simple constatation visuelle des édifices afin que l'entreprise puisse très rapidement entamer les travaux de restauration.

Les travaux avancèrent le jour en jour aux grès des instructions et directives données par l'architecte et son équipe, qui était toute mobilisée sur le chantier afin de prendre la bonne décision et éviter tout choix ou procédé de travaux qui risquait d'endommager de façon irréversible les monuments. Une équipe de six personnes assurées le suivi et la coordination des travaux, elle comptait un architecte restaurateur principal TITOUCHE Ami, un architecte qualifié et coordinateur AIT OUHAMOU Malek, des architectes collaborateurs MEKKI Ben Aissa et BOUBEKEUR Youcef ainsi qu'un technicien BENZAZZA Hocine chargé de contrôle des travaux.

¹ L'OGEBBC est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous tutelle du Ministère de la Culture.

Plus le chantier avancé dans le temps, plus les difficultés et les contraintes s'accumulaient, au milieu de l'année 2010, un conflit entre le Wali de la Wilaya de Tlemcen et Madame la Ministre de la Culture empêcha la régularisation et le paiement des honoraires d'AIT OUHAMOU Malek, suite à cela, le Ministère de la Culture, décida de transférer la tutelle de ce projet de la Direction de la Culture locale à Office National De Gestion & D'exploitation Des Biens Culturels d'Alger. Ce changement de tutelle pénalisa énormément d'AIT OUHAMOU Malek, qui à ce jour et après huit ans de la fin des travaux n'a pas reçu la totalité de ses honoraires. Les travaux furent achevés et livrés à la veille de l'inauguration officielle par le Président de la République.

I-5-Les travaux menés lors du projet de la mise en tourisme du Complexe Funéraire de Sidi Abou Mediene :

La figure ci-dessus (*figure 31*) résume l'ensemble des travaux entrepris lors de la mise en tourisme du Complexe Funéraire Sidi Abou Mediene.

Nettoyage et Désherbage.



Le nettoyage a consisté à désherber l'épaisse végétation ayant poussé à l'intérieur du site et même sur les toitures des édifices ainsi que l'élimination des déchets très abondants à l'intérieur comme à l'extérieur du site.

Reprise Des Enduits Sur Murs



Les murs extérieurs et intérieurs ont été complètement décroutés et joints dégarnis sur 1 à 2 cm. Ainsi l'ensemble des murs ont pu être revêtis d'un enduit combinant sable, chaux vive et pate de ciment, exécuté à la taloche et en plusieurs couches. Le nouvel enduit a donné un très beau aspect à l'édifice.

Restitution De Zellige et Quiratti Démolis Ou Dégradé.

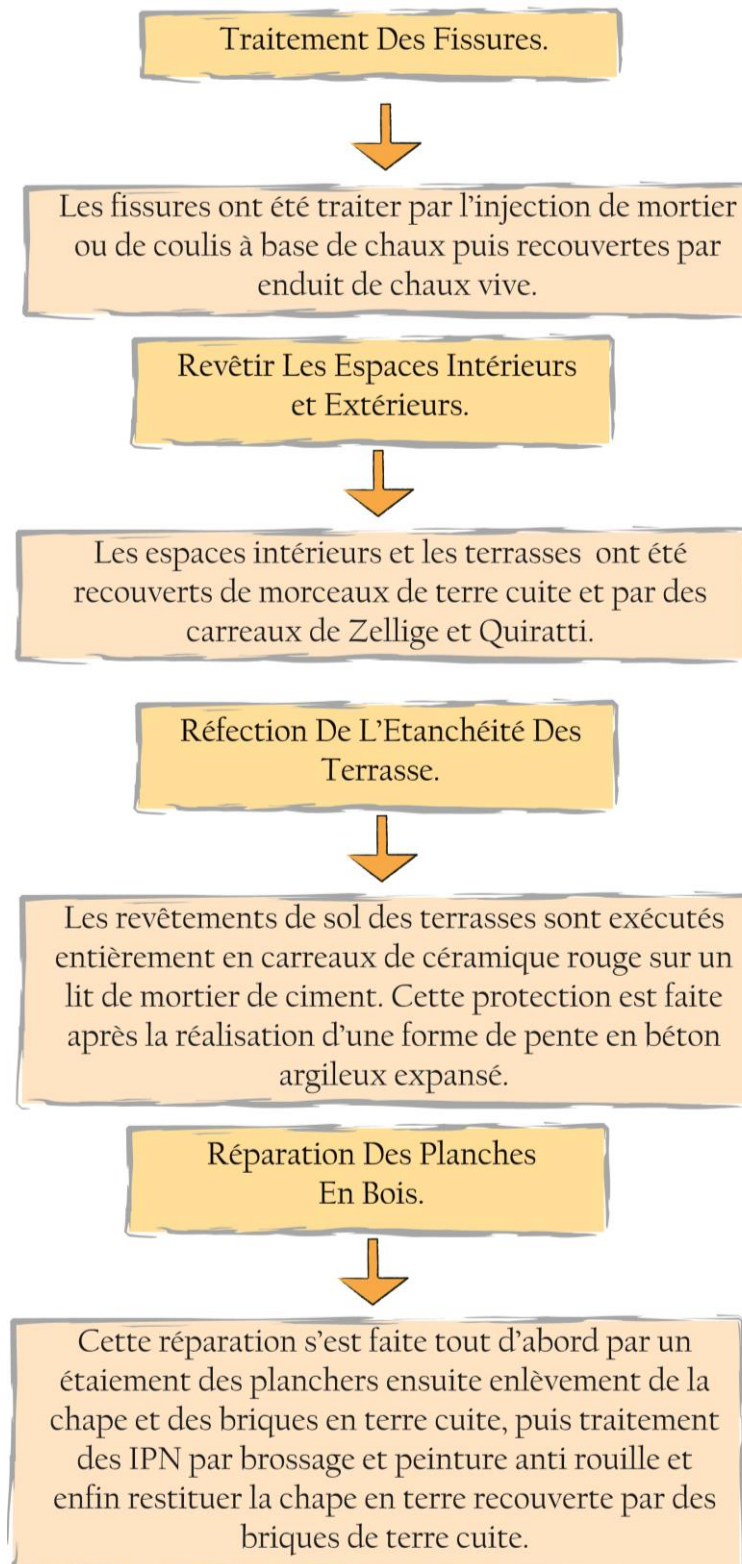


Les parties dégradées en été reprise par des carreaux de zellige, taillés à la main de diverses forme ; crois, étoile...de couleur émaillée ou naturelle comme le bleu, le brun ou le jaune.

Réfection Des Toitures En Bois et En Tuiles.



Les travaux sur la charpente en bois ont consisté à une remise en état des tuiles intactes et par la restitution des tuiles casées. On a aussi procédé au nettoyage et à la peinture des poutrelles en bois et au remplacement de celles endommagées.



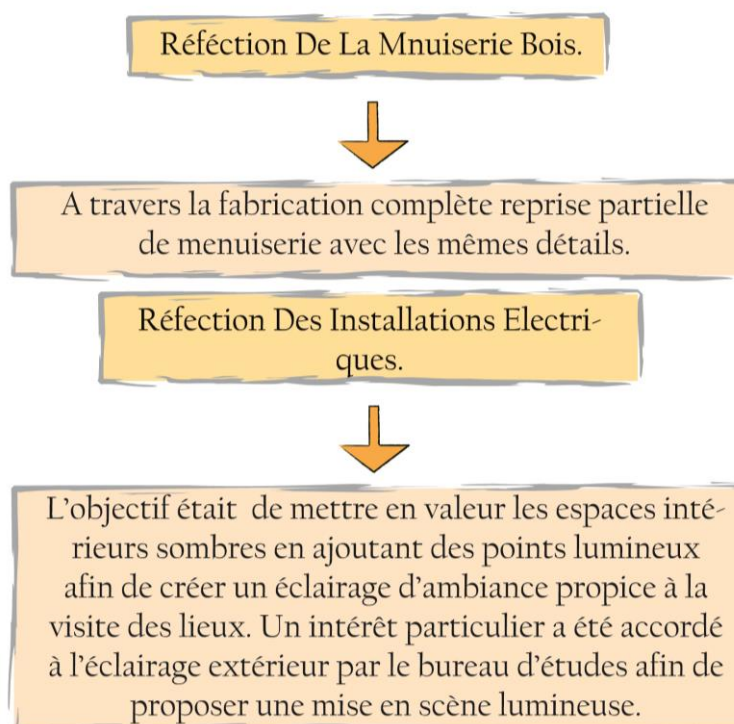


Figure 31 : Les Travaux Menés Lors Du Projet Du Mise En Tourisme Du Complexe Funéraire De Sidi Abou Mediene.

(Source : Auteur)

I-6- L'évaluation du projet de mise en tourisme du complexe funéraire :

Après avoir examiné et étudié les démarches de la mise en tourisme du complexe, la partie suivante permettra de vérifier si le mausolée et ses annexes furent bien réutilisés et intégrés dans le processus de touristification ainsi que l'analyse des nouvelles activités qu'accueillent les dépendances du mausolée.

I-6-1-Le mausolée :

Ce mausolée fut le noyau original, autour duquel viendront plus tard se greffer tous ses annexes ; Médersa, Mosquée, Hammam.... Construit par le Calife Almohade « *Muhammad An Nasir* » à la fin du XII^{ème} Siècle à l'emplacement ou Sidi Abou Mediene choisit d'être inhumé.

Après l'entrée du sanctuaire, une porte sur la gauche et un étroit escalier de quelques marches permettant d'accéder à une cour carrée, entourée par des arcades en forme de fer à cheval plein cintre, supportées par des colonnes en onyx, adjacentes à cette cour se trouve la salle qui abrite la sépulture du Saint Sidi Abou Mediene. Surmontée d'une coupole richement décorée, puis d'une toiture en bois à quatre pentes, recouverte de tuile canal (*photographie 77*) (*figure 32*).



Photographie 77 : Vue De L'Intérieur Du Mausolée.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

Le sanctuaire est ouvert au public tous les jours de la semaine de 8h à 16h à part le Vendredi où la visite est possible seulement à partir de l'extérieur. Une partie du site est accessible gratuitement mais la partie la plus captivante est payante notamment le Palais, La Médersa. Il faut compter 100 DA pour l'entrée. Selon des informations recueillies au niveau des responsables de la vente de la billetterie, le monument reçoit la visite de plus de 12 500 visiteurs par an, essentiellement les jours de fêtes religieuses et en période d'été.

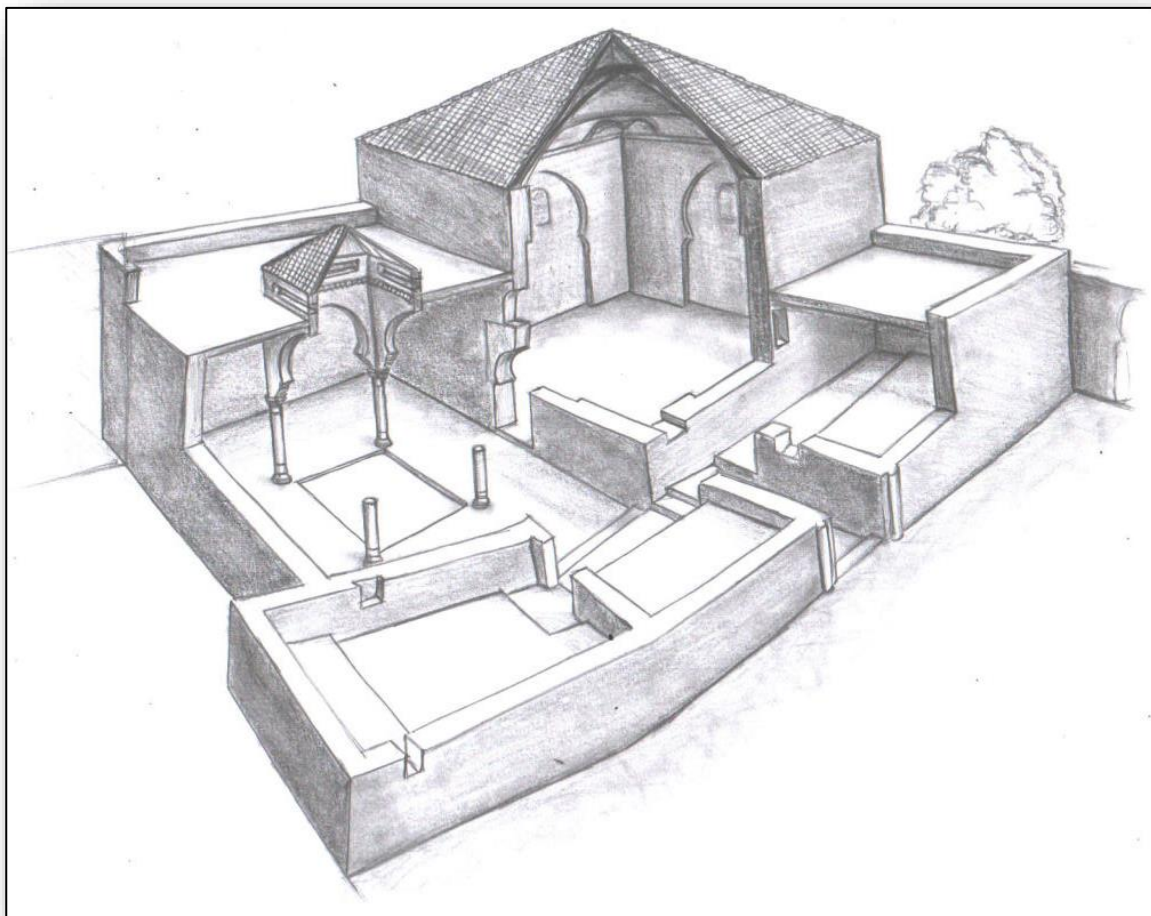


Figure 32 : Vue En Perspective Du Mausolée.
(Source : Auteur)

I-6-2-La mosquée :

Cette mosquée qui peut accueillir un peu plus de deux cent fidèles, fut bâti en 1339 par le Souverain Mérinide « *Abou El Hassan* », elle est construite selon un plan rectangulaire de 28,50 x 18,95 m. Elle est constituée de :

- **Le Grand Porche :** il constitue l'entrée principale de la mosquée, c'est une entrée monumentale et très richement décorée. Elle est composée d'une arcade en forme de fer à cheval à auvent, qui couvre les onze marches en onyx qui permettent d'accéder à la mosquée. Face à ses escaliers, une somptueuse porte à doubles vantaux, revêtue de bronze s'ouvre sur la cour intérieure de la mosquée (*photographie 78*) & (*figure 33*).



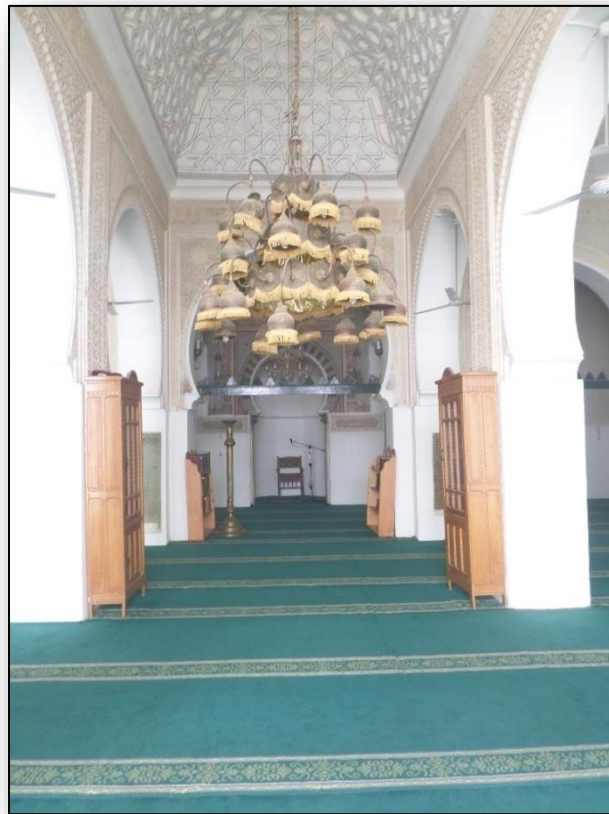
Photographie 78 : Le Grand Porsche De La Mosquée De Sidi Abou Mediene.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

- **La salle de prière :** c'est une salle qui s'ouvre par trois côtés sur la cour intérieure de la mosquée. Elle fait 18,90m de profondeur par 14 m de largeur. La salle de prières compte cinq nefs perpendiculaires au mur de la Qibla¹ séparées par des arcs outrepassés brisés reposant sur des piliers à base rectangulaire ou à redents. Les nefs sont rehaussées de voûtes à caissons en plâtre à motifs géométriques et couvertes d'une toiture à double pente en tuiles canal.² (photographie 79).

¹ Est la direction vers laquelle doit se tourner les fidèles pour effectuer leur prière. Dans les mosquées, cette orientation est indiquée par le Mihrab, une niche souvent encadrée de deux colonnes supportant une arcature.

² ALGÉRIE. *Une architecture de lumière Les arts de l'Islam en Algérie*. Disponible sur <https://www.archnet.org/publications/12034>. Consulté le 14 Mai 2018.



Photographie 79 : La Mosquée De Sidi Abou Mediene.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

- **La cour intérieure :** de forme carré, qui fait 13 m de côté, elle est bordée sur ses trois côtés Nord, Est et Ouest par les galeries de la mosquée. Une belle vasque en marbre massif au centre de la cour sert pour les ablutions des fidèles.
- **Le minaret :** il est situé à l'angle Nord-Ouest de la mosquée, ayant une forme carrée, il culmine à plus de 27,50 m de hauteur, faisant de lui l'un des plus hauts minarets de la Médina (*photographie 80*).



Photographie 80 : Le Minaret De La Mosquée De Sidi Abou Mediene.
(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

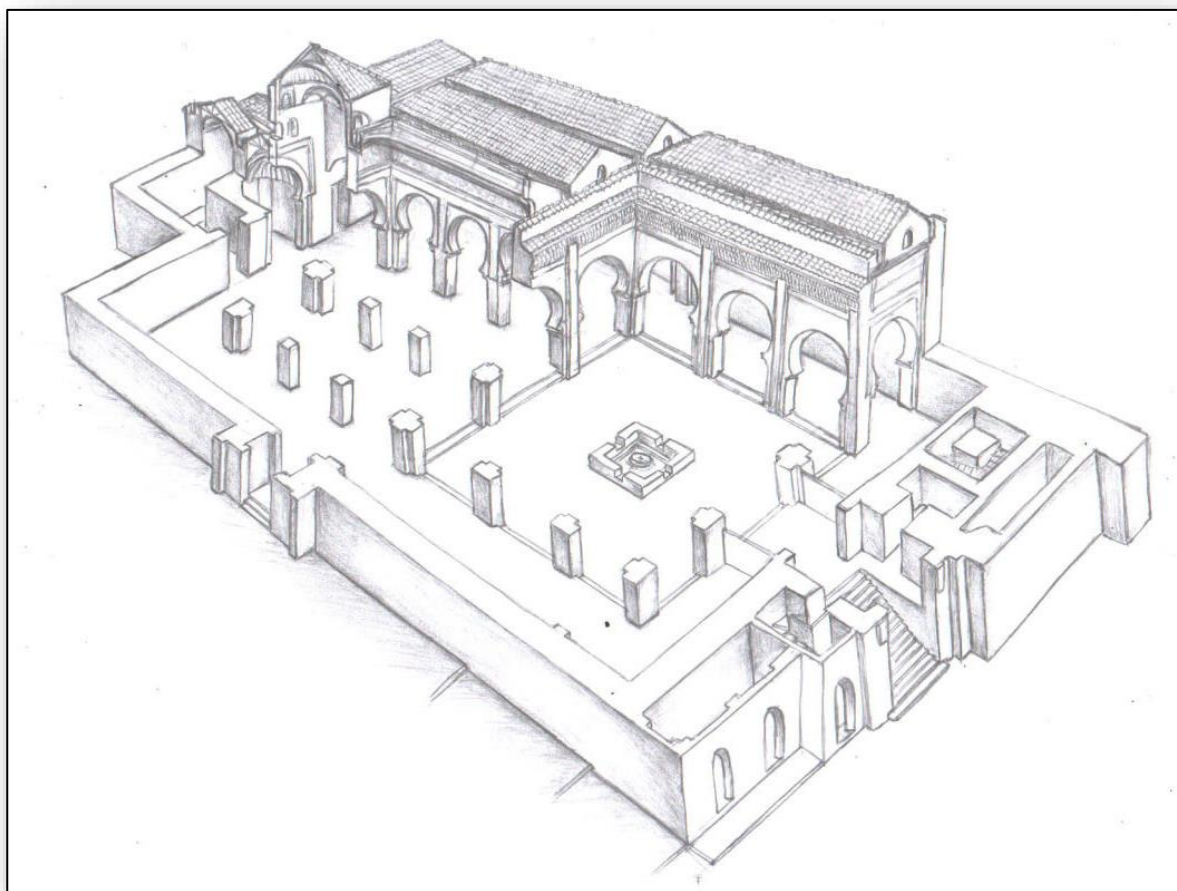


Figure 33 : Vue En Perspective De La Mosquée De Sidi Abou Mediene.
(Source : Auteur)

La mosquée est accessible aux fidèles seulement aux heures des prières, le reste du temps elle est fermée aux visiteurs. Elle se trouve dans un excellent état, car elle bénéficie d'un intérêt incessant et permanent des riverains, qui ne cessent de l'entretenir et la nettoyer afin de la sauvegarder et la préserver.

I-6-3-La Médersa :

Construite en 1347, huit ans après la mosquée, lors du second siège de Tlemcen, par le Souverain Mérinides « *Abou El Hassan* ». Située en hauteur à l'Ouest de la mosquée et séparée de celle-ci par un étroit passage. Elle constitue le dernier étage de la superposition des édifices du sanctuaire sur la colline d'El Eubad.

On y accède par un grand escalier de quinze marches qui donne sur un auvent, où on trouve une porte imposante, magnifiquement décorée. La cour dans laquelle on pénètre est entourée de quatre galeries, protégeant l'accès aux nombreuses loges qui servaient de chambrettes aux étudiants venus pour l'apprentissage de la théologie et des

sciences divines. Ces cellules sont disposées selon un plan invariable, elles mesurent 2,85 m de profondeur par 2 M de largeur.

Un couloir couvert par des petites voûtes, situé à droite de l'entrée de la Médersa permet de relier la grande cour aux latrines, composées de huit logettes.

Au fond de la cour, se dresse la salle principale de la Médersa utilisée aussi bien pour les cours que pour la prière (*photographie 81*) & (*figure 34*).



Photographie 81 : L'Intérieur De La Médersa.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

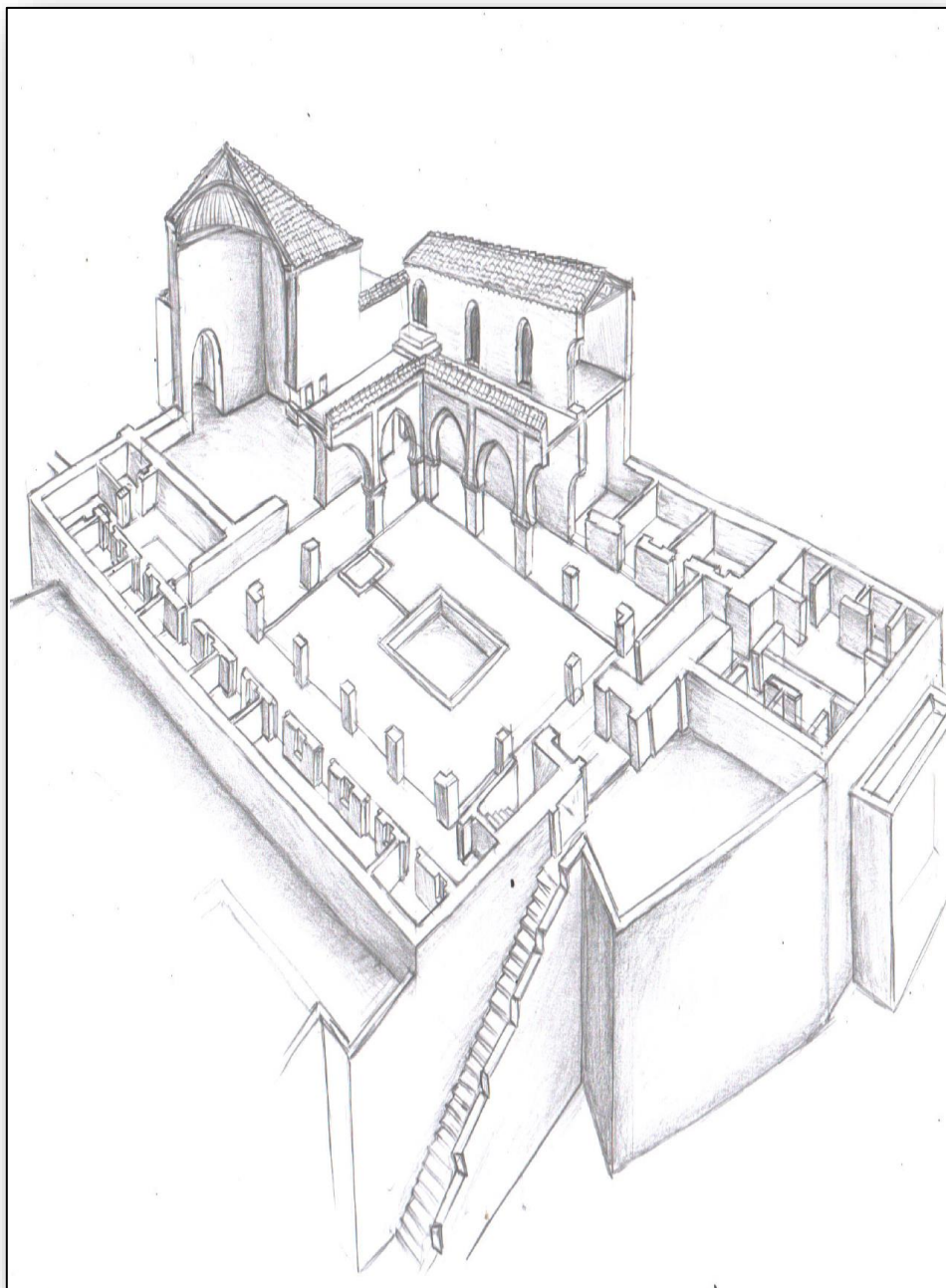


Figure 34 : Vue En Perspective De La Médersa De Sidi Abou Mediene.
(Source : Auteur)

Dès la fin des festivités de Tlemcen Capitale De La Culture Islamique, la Médersa fut transformée en une annexe du Centre National des Manuscrits¹ de la ville d'Adrar² (photographie 82). Cette annexe renferme et conserve différents manuscrits, particulièrement ceux qui appartenaient à l'ancienne Médersa Franco-Musulmane de Tlemcen.³



Photographie 82 : Annexe Du Centre National Des Manuscrits De La Ville D'Adrar.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

¹ L'intérêt porté par les pouvoirs publics à la sauvegarde des manuscrits a été concrétisé par la création et l'ouverture, en novembre 2006, du Centre national des manuscrits au niveau de la wilaya d'Adrar et qui, depuis, prend en charge la protection, la réhabilitation et la sauvegarde de ce patrimoine.

² Ville du Sud d'Algérie, située à 1400 Km d'Alger.

³ La Médersa de Tlemcen puis lycée Franco-musulman de Tlemcen était une institution d'enseignement supérieur située dans la ville de Tlemcen sous la domination Française. Fondée en 1850 et transformée en 1951 en lycée d'enseignement Franco-Musulman, elle fut l'un des principaux centres de l'orientalisme Français, avant de former de nombreux cadres du futur état Algérien indépendant. Actuellement la médersa est devenue siège de l'O.G.E.B.C.

Malheureusement, cette annexe va bientôt fermer ses portes, vraisemblablement avant la fin de l'année et cela, à cause de :

- Des touristes peu respectueux des œuvres exposées.
- Manque de sensibilité culturelle, ce qui a engendré un faible taux de visite du musée ne dépassant pas les 600 visiteurs par an.
- Des lieux d'expositions mal agencés et inappropriés pour une telle fonction à cause d'absence d'une étude de muséographie en amont du projet de réhabilitation de la Médersa.
- Absence d'études des publics, visant à connaître les publics intéressés par un tel événement.
- Des visiteurs locaux, trouvant les expositions peu attractives, vieillissantes et présentant peu d'intérêt pour eux.
- Pauvreté des collections.
- Manque de visibilité du musée, très peu les touristes et visiteurs du sanctuaire, qui sachent l'existence du musée.
- Dégradation de la Médersa à cause des remontés capillaires, infiltration des eaux et présence d'un taux d'humidité très élevée dans les locaux.

I-6-4-Les ruines du palais de Soltane :

Situées au Nord du sanctuaire et en cintre bas du mausolée de Sidi Boumediene. Cette construction date vraisemblablement de la même époque que la mosquée et la Médersa, elle servait comme résidence aux princes Mérinides venus à Tlemcen pour villégiature.

La découverte de cet édifice est très récente, il était enfoui sous une couche de terre et de décombres, jusqu'à ce que des fouilles faites, en 1885, 1886, par le Service des Monuments historiques en révélèrent l'existence.¹

Ce monument est constitué de plusieurs patios et une douzaine de chambres de dimensions très variables, possédants une ornementation somptueuse de mosaïque et de faïence à décor géométrique. Ses salles dont la construction fait intervenir à la fois pisé et brique de terre, sont couvertes par des voûtes en berceau (*photographie 83*) & (*figure 35*).

¹ MARÇAIS William et Georges, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Ed Albert Fontemoing, Paris, 1903, p223.



Photographie 83 : Les Ruines Du Palais De Soltane.
(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

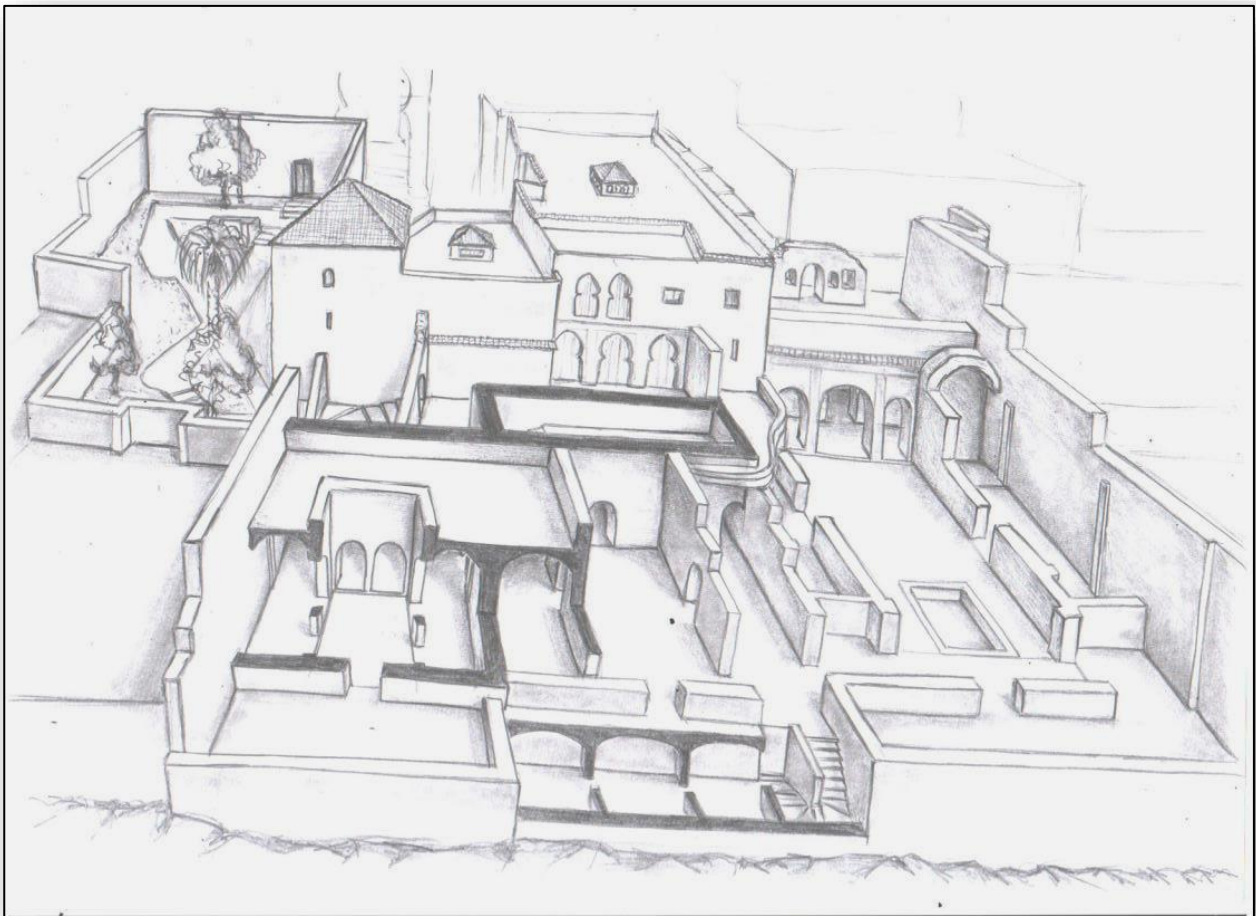


Figure 35 : Vue En Perspective Des Ruines Du Palais De Soltane.
(Source : Auteur)

I-6-5-Le palais ou Dar Loukil :

Cette demeure attenante à la partie Nord-Ouest de la mosquée, aurait été, jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle une Zawiya pour les pèlerins et aurait connu une disposition intérieure, toute différente ; c'est le Bey d'Oran « *Mohamed El Kabîr* » qui aurait substitué aux petites cellules, qui occupent d'ordinaire les côtés de la cour des Zawiya, les grandes pièces composant aujourd'hui le logement de Loukil du tombeau (*photographie 84*) & (*figure 36*). Aujourd'hui cet édifice n'offre plus le caractère que d'une simple mais assez élégante demeure arabe.¹

¹ MARÇAIS William et Georges, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Ed Albert Fontemoing, Paris, 1903, p223.



Photographie 84 : Le Palais Ou Dar Loukil.
(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

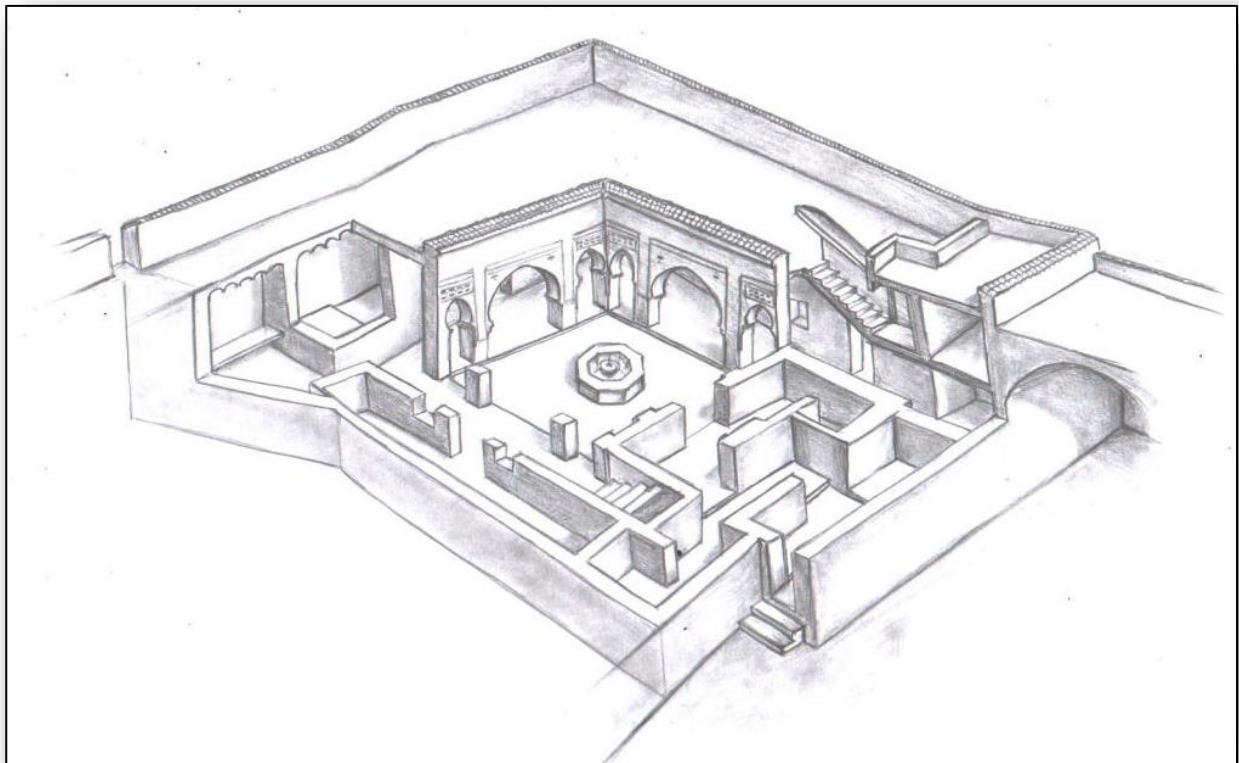


Figure 36 : Vue En Perspective Du Palais Ou Dar Loukil.
(Source : Auteur)

I-6-6-Les latrines et le bain public :

À l'Est de la mosquée et séparés d'elle par une ruelle assez large, se trouvent, des latrines et le bain public. Ce sont les lieux de purification rituelle, annexes naturelles du sanctuaire, et ils datent vraisemblablement de la même époque.¹

Les latrines occupent la partie Est de cet édifice, elles font 10 mètres de profondeur par 08 mètres de largeur. Le mur Est de ses latrines est occupé par un bassin rectangulaire pour les ablutions, construit en briques pleines. Les murs Nord et Sud sont occupés par des logettes cabinets (*photographie 85*).

¹ MARÇAIS William et Georges, *Les monuments arabes de Tlemcen*. Idem.



Photographie 85 : Les Latrines.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

On y accède au bain public (*photographie 86*) par un passage coudé qui dans une salle couverte d'un dôme. Cette salle, le classique apodyterium, se trouve contiguë au mur Sud des latrines. Elle est extrêmement simple, et nul relief n'orne sa coupole percée de jours. Par une large porte ouverte au Sud Est de Yapodyternim, on pénètre dans une première salle, puis de là dans une seconde, parallèle à la première et située à l'Est, et enfin dans une troisième parallèle aux deux premières. Ces trois salles ont une même longueur de 8 mètres. Seule la troisième a conservé son affectation primitive d'étuve. Les deux premières, munies de bassins et de piscines, ne servent plus que de débarras. Mais elles étaient assurément destinées, la première à jouer le rôle de frigidarium, et la deuxième celui de tepidarium. Des voûtes en berceau, traversées par des tubes en poteries couvrent ces trois salles parallèles.¹

¹ MARÇAIS William et Georges, *Les monuments arabes de Tlemcen*. Idem.



Photographie 86 : Le Bain Public.

(Source : Auteur. Photographie prise le 01 Octobre 2018).

II-PRESENTATION DE LA CITADELLE D'EL MECHOUAR :

El Mechouar est l'ancienne citadelle édifée par « *Yaghmoracen* »¹ 1234-1282 qui devint par la suite la résidence officielle des Zianides, rois de Tlemcen. La citadelle constitue par sa superficie et ses fonctions un monument majeur ayant marqué les différentes époques de l'évolution de la ville de Tlemcen, elle occupait un centre politique, économique, religieux et militaire (*photographie 87*). Digne de son étymologie « le lieu de Mouchawara » ou de « Conseil Consultatif ».²

Yahia IBN KHALDOUN parle d'El Mechouar en ces termes : « *Les Rois de Tlemcen y possèdent un palais où l'on remarque des édifices splendides, des pavillons très élevés, des jardins ornés de berceaux de verdure, et admirables tant par le goût avec lequel les plantes et les fleurs y sont disposées, que par la symétrie et les justes proportions qui y règnent dans leur distribution et leur plan, si bien que par sa magnificence et sa beauté cette demeure royale nuit à la renommée du Khawarnac, fait pâlir le Roçâfah et oublier le Sédyr* ».³

Le classement de l'édifice d'El Mechouar en 1900 comme monument historique n'a pas empêché la transformation et la dégradation de plusieurs parties de cette citadelle, en particulier depuis son affectation en une caserne militaire par l'occupant Français.⁴



Photographie 87 : Vue D'Ensemble De La Citadelle D'El Mechouar.

(Source : disponible sur : <http://www.dzscoop.com/fr/index>,
Consulté le 24 Mars 2019.)

¹ Premier souverain de la dynastie Berbère des Zianides.

² LACHACHI Hadj Omar, *Le passé prestigieux de Tlemcen*. Ed Ibn Khaldoun, Tlemcen 2002. p. 254.

³ IBN KHALDOUN Yahia cité par l'Abbé BARGES J.J.L, *Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom*. Ed Duprat, Paris 1859. p. 362.

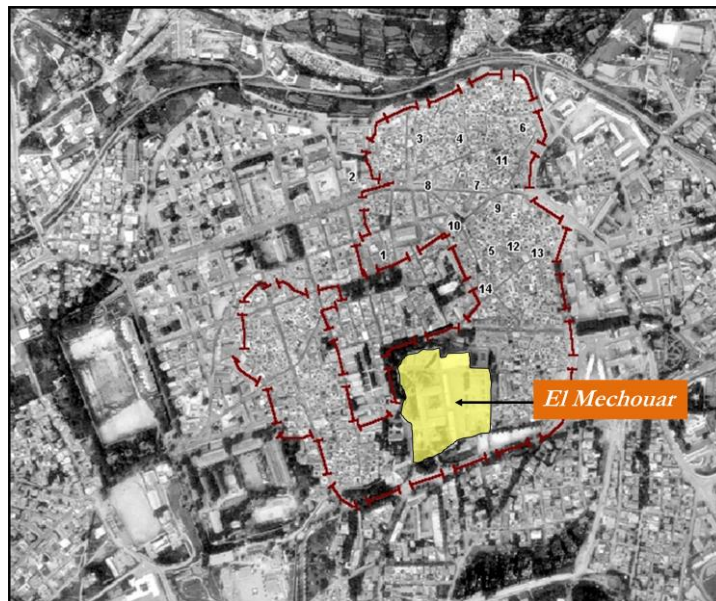
⁴ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 90.

II-1-Localisation de la Citadelle d'El Mechouar :

El Mechouar est une citadelle située au Sud-Ouest de la médina de Tlemcen (*carte 18*), accolé au rempart Sud de la Médina, sa surface est de trois hectares environs. Il est délimité par :

- La rue de Bel Abbesse au Nord.
- Quartier résidentiel traditionnel Er Rhiba à l'Ouest.
- Boulevard Hamsali au Sud.
- Rue de France à l'Est.

Et dont l'accès se fait à partir de la rue de France et du boulevard Hamsali.



Carte 18 : Localisation De La Citadelle d'El Mechouar.

(Source : Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen. ANAT Tlemcen. Décembre 2005 & <http://www.algeriepyrenees.com>. Consulté le 26 septembre 2009)

II-2-Usages et transformations de la Citadelle d'El Mechouar à travers l'histoire :

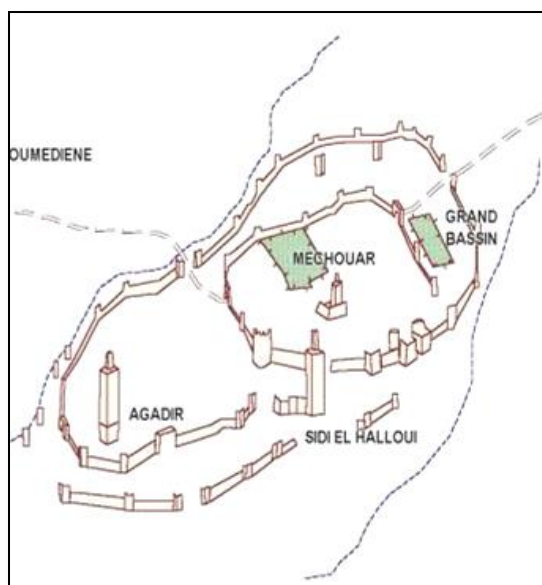
II-2-1-La fondation d'El Mechouar par les Almoravides :

Les Almoravides installèrent leur siège de pouvoir « *El Quasar El Bali* », non loin de la Grande Mosquée en même temps que la fondation de la nouvelle Tagrart par « *Youcef IBN TACHAFINE* » à l'image des grandes cités musulmanes de cette époque.

Ces deux édifices formaient un lieu privilégié de rencontre et d'échange par leur situation sur l'axe majeur Est-Ouest, qui reliait l'ancienne Agadir à la nouvelle Tagrart en passant par de nombreuses portes, tels que Bâb Kachoute et Bâb El Akaba.

Selon George MARCAIS, la proximité des deux édifices celui du pouvoir et celui du culte est confirmée par la forme encore existante de la Grande Mosquée. On constate que la partie Ouest de la Grande Mosquée fut amputée du Vieux Châteaux, résidence des Almoravides (*carte 19*). « *El Quasar El Bali* » fut occupé jusqu'au XIII^{ème} siècle, même après la chute de la dynastie Almoravide.¹

En même temps que la construction du Vieux Châteaux, plusieurs campements militaires qui portent les noms de Ribats furent installés à l'intérieur de la grande Cité,² qui était une véritable cité garnison. Le camp le plus important fut établi non loin même du futur site d'El Mechouar au Sud-Ouest de Tagrart, car cette partie de l'enceinte était la plus vulnérable, car elle subissait des attaques fréquentes.³



Carte 19 : Tlemcen et El Mechouar Sous l'Occupation Almoravide Au XI Siècle.

(Source : Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen. ANAT Tlemcen. Décembre 2005)

¹HAINÉ Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen*. Op Cit. p. 66.

²Elle englobait Tagrart et Agadir.

³ Auteur, *La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar*. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 92.

II-2-2-El Mechouar sous l'occupation Almohade :

Grâce à « *Abdel Moumen IBN ALI* »¹ et ses successeurs, Tlemcen connut une vaste période d'épanouissement et d'enrichissement. On construisit plusieurs palais et demeures royales. Selon IBN KHALDOUN : « *A cette période, Tlemcen devint une véritable métropole, où la construction de châteaux, de grandes maisons et des palais devenait nécessaire* ».²

À l'emplacement de l'ancien camp militaire Almoravide, on construisit une grande demeure où le gouverneur et ses officiers s'installèrent. À cette période, il n'existait aucune muraille qui séparait cette demeure du reste de la cité.³

II-2-3-El Mechouar sous l'occupation Zianide :

L'évolution de la citadelle d'El Mechouar pendant l'occupation Zianide, s'est faite en plusieurs étapes :

▪ Période de Yaghmoracen BEN ZIANE 1235-1283 :

Au début de la royauté de « *YAGHMORACEN* », il s'installa au niveau du Vieux Châteaux à proximité de la Grande Mosquée, mais rapidement il décida de transférer son lieu de pouvoir vers El Mechouar qui le transforma en résidence Royale et qui fut peu à peu agrandi et embelli, l'ensemble devint le siège officiel de la Dynastie Zianide.⁴

▪ Période d'Abou TACHAFINE I^{er} 1318-1336 :

On attribue à « *Abou TACHAFINE* », un grand nombre d'édifices, dont « *Dar Essourour* », « *Dar El Mulk* » et « *Dar Aby Fih*r », que certains chercheurs situent à l'intérieur même de la citadelle d'El Mechouar,⁵ sous le règne de ce roi, El Mechouar, connaît de grands travaux d'embellissement.

▪ Période d'Abou Moussa HAMOU II^{er} 1359-1381 :

À cette période, El Mechouar est devenu aussi le théâtre des plus importantes réjouissances que le Moyen Âge est vécu et la fête de célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif.⁶

¹ Abdel Moumen IBN ALI ; chef guerrier des Almohades, il a conduit les conquêtes Almohades en Maghreb Central. Il est natif de la région de Tlemcen.

² IBN KHALDOUN A, *Histoire des Berbères*. Trad DE SLANE. T III. Alger 1852-1856. p. 475.

³ EL IDRISSEI cité dans *An introduction muslim science*, Salah ZAIMECHE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.fstc.com>. Consulté le 10 Septembre 2010.

⁴ HAINE Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen* ». Op Cit. p. 109.

⁵ Rapport : *Restauration d'El Mechouar*, Bureau d'études B.T.M Tlemcen. Février 1996.

⁶ Anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed que le salut soit sur lui.

▪ Période d'Abou ZIANE II 1394-1399 :

À cette période, le Mechouar va devenir un palais des congrès, il devint aussi le lieu des réceptions érudites où se tenaient les assemblées des savants.¹

▪ Période d'Abou EL ABBESSE AHMED 1430-1462 :

Sous le règne de ce souverain, les défenses de la citadelle vont être renforcées. Vers le 16^{ème} siècle, Tlemcen qui était auparavant, un important centre d'échange entre l'Afrique et l'Europe, va peu à peu décliner, elle va devenir sous la domination Ottomane une simple dépendance du Beylik d'Oran.²

II-2-4-El Mechouar sous le contrôle Mérinide :

« *ABOU TACHAFINE* », le roi Zianide réussit en 1335 à repousser les attaques Mérinides, mais en 1337, ils parvenaient tout d'abord à assiéger Tlemcen puis à l'annexer au Royaume Mérinide.

Le gouverneur Mérinide de Tlemcen « *Abou EL HASSAN* » s'installa dans la nouvelle capitale régionale « *Mansourah* » à l'Est de Tlemcen (*figure 37*).

Pendant ce second siège, El Mechouar fut utilisé par les Mérinides comme garnison militaire.

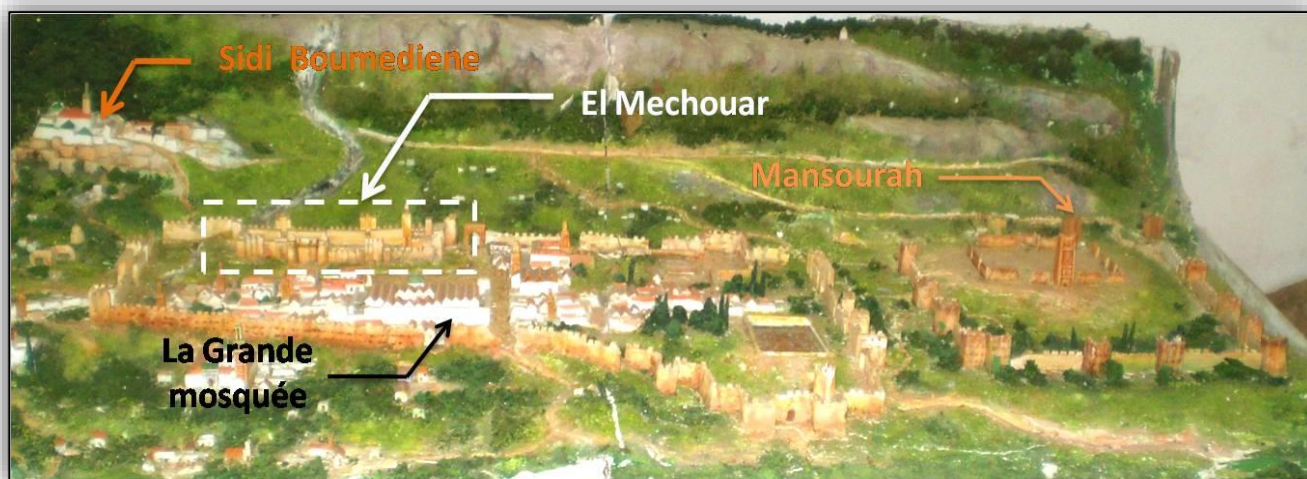


Figure 37 : Tlemcen Sous les Mérinides.

(Source : Maquette de restitution de la Médina de Tlemcen sous l'occupation Mérinide, musée de Tlemcen)

¹DHINA A, *Les états de l'occident Musulman du XIII, XIV et XV^{ème} siècle*. Ed des publications universitaires, Alger 1982. p. 131.

² *Restauration d'El Mechouar*. Op Cit. p. 04.

II-2-5-El Mechouar sous l'occupation Ottomane :

Après la chute de la dynastie Zianide, El Mechouar fut occupé par les Turcs, où ils stationnèrent leurs troupes nécessaires à la protection du gouverneur de la ville contre les perpétuelles attaques de l'ennemi Chérifien venu du Maroc. Ces nouveaux occupants n'apportèrent aucun entretien à cet édifice royal.¹

J.J.L Berges décrit l'état de la forteresse lors de son occupation par les Turcs : « *Les demeures et palais de la citadelle n'échappèrent guère au sort qui accabla tout le long de l'histoire les édifices des dynasties Musulmanes. Ils souffrirent de la négligence et des atteintes destructrices volontaires ; réservées aux édifices de ce genre, une fois que leurs maîtres étaient déchus et disparus* ». ²

En 1670, Le Mechouar subit plusieurs saccages de la part des habitants de Tlemcen, qui se sont révoltés contre la hausse des impôts et la cherté des denrées alimentaires.³

II-2-6-El Mechouar sous l'occupation Française :

Après que Le Mechouar eut été occupé pendant six années par l'Emir « *ABDEL EL KADER* », en 1842, les forces coloniales parviennent à investir la citadelle en chassant l'Emir de la ville de Tlemcen.⁴

Dès l'occupation militaire de la citadelle, ils édifièrent une nouvelle porte dans la partie Nord de l'enceinte afin de permettre l'accès à la citadelle pour les engins mécaniques militaires,⁵ des travaux de remise en état et de restauration furent entamés tels que, la réhabilitation de la rampe Nord qui permet d'accéder à la partie Nord des remparts afin de faire monter les canons sur les courtines.⁶

Dès 1848, Le Mechouar fut transformé en une caserne pour les troupes d'infanteries. La mosquée et ses dépendances sont transformées en annexes et magasins de l'hôpital militaire qui fut aménagé au milieu de la citadelle et qui pouvait contenir plus de deux cent lits.⁷

Selon A Lecocq, l'armée Française installée à l'intérieur de la citadelle, n'avait pas détruit tous les édifices du fort. Plusieurs demeures après avoir été restaurées,

¹ Atika HAINE, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen*. Op. Cit p. 136.

² BARGES J.J.L, *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*. Ed Internationale, Tanger 1940. p. 309.

³ BARGES J.J.L, *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*. Idem. p. 385.

⁴ Atika HAINE, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen*. Op. Cit p. 136.p. 149.

⁵ LECOCQ A, *Histoire de Tlemcen, ville Française*. Op Cit. p. 68.

⁶ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 95.

⁷ Auteur, La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar. Idem.

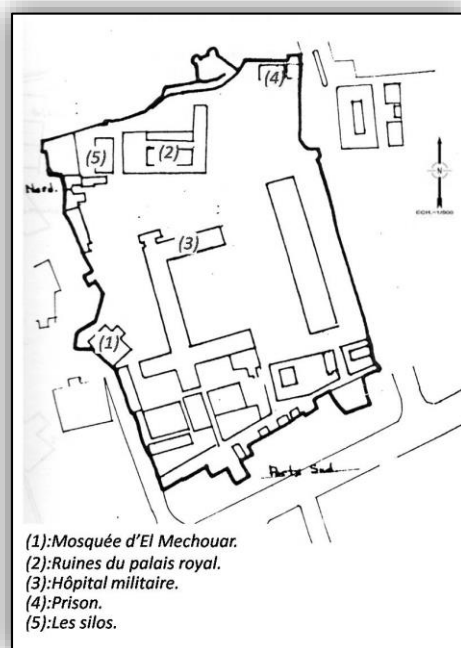
devinrent les logements des responsables militaires, les bureaux de l'administration et la gestion militaire. Ainsi que la mise en état des quatre silos à blé situés tout près de l'enceinte Nord.¹

II-2-7-El Mechouar après 1962 :

Dès l'indépendance, El Mechouar fut transformée en école militaire pour les cadets de la révolution. Elle sera gérée par le Ministère de la Défense.²

Au début des années 1990, la Wilaya de Tlemcen s'approprie El Mechouar et installa à l'intérieur l'Agence Nationale d'Archéologie et la Chambre Régionale des métiers et de l'Artisanat (*carte 20*).

En 1993, le Bureau d'Etudes de la Commune de Tlemcen établira une série de propositions d'aménagement de la Citadelle tel ; la réalisation d'une Maison de Presse ainsi que l'élaboration d'un code de gestion propre à ce monument, mais toutes ses tentatives de mise en valeur de l'édifice ne virent pas le jour, ce qui entraîna El Mechouar dans un long processus de dégradation et d'abandon.³



Carte 20 : Etat Des Lieux De La Citadelle D'el Mechouar Apres 1962.

(Source : Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen. Thèse de Magistère en Préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, Atika HAINE. E.P.A.U Décembre 2000. p. 155).

¹ LECOCQ A, *Histoire de Tlemcen, ville Française*. Idem. p. 72.

² Atika HAINE, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen*. Op. Cit. p. 153.

³ Auteur, *La réhabilitation des édifices à valeur patrimoniale de la Médina de Tlemcen-Cas de la citadelle d'El Mechouar*. Thèse de Magister en architecture et patrimoine. UABB Tlemcen 2009. p 96.

II-3-Edifices constituant la Citadelle d'El Mechouar :

La citadelle d'El Mechouar, constitue un monument à haute valeur historique dans la médina de Tlemcen. Ce monument est le résultat de combinaison et la superposition des techniques et méthodes de construction des différentes dynasties, qui occupèrent les lieux.

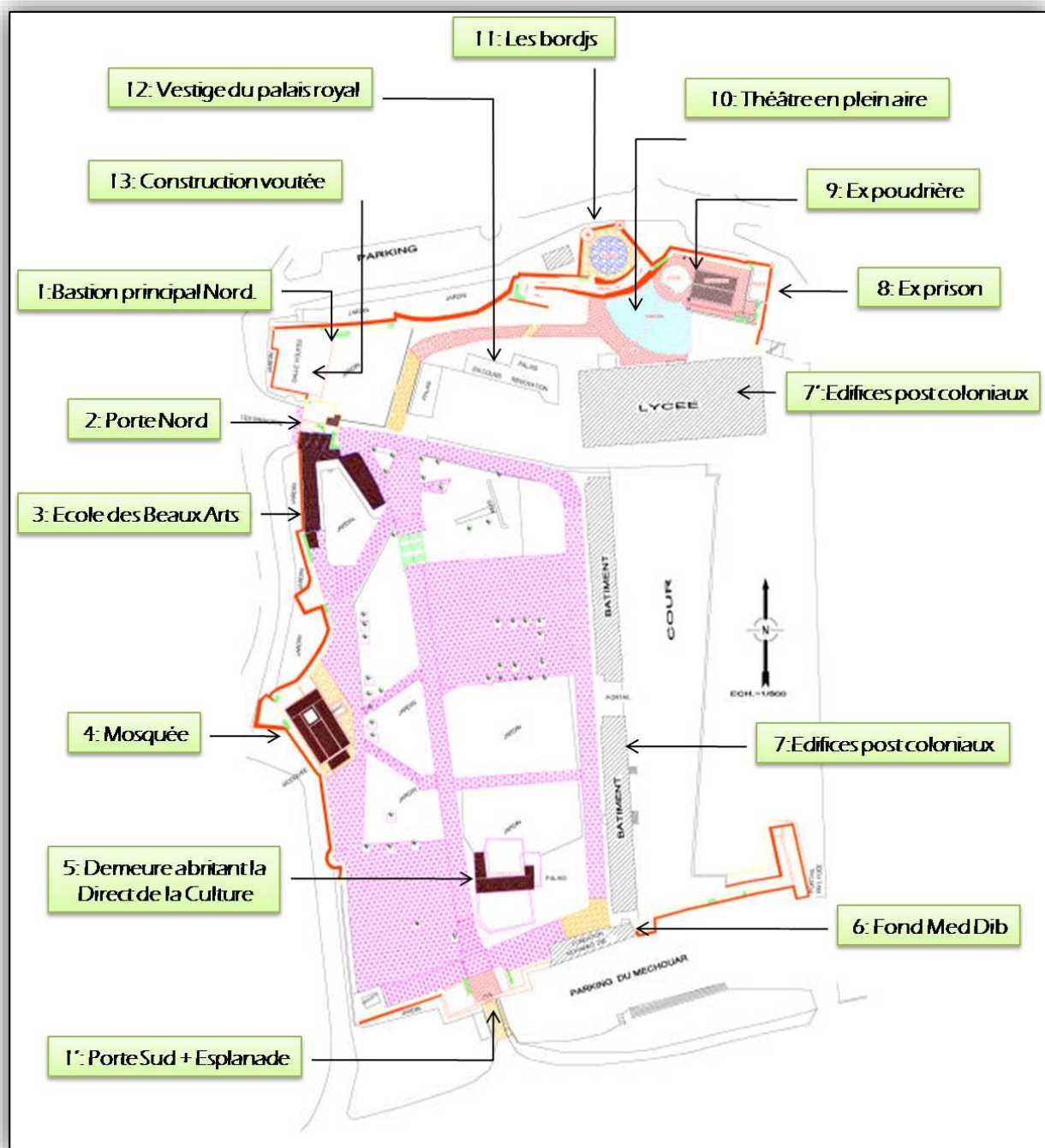
Cet ensemble est entouré par une enceinte qui donne au site un cachet particulier. Plusieurs édifices à caractère religieux, militaire et civile figurent parmi les composantes du fort (*photographie 88*) (*carte 21*) :

- L'enceinte (portes et bordjs).
- La mosquée et le minaret.
- La maison abritant la fondation Mohamed DIB.
- La maison abritant la direction de la culture.
- Les bâtiments posts coloniaux abritant les bureaux de la direction de la culture, direction du parc national et l'école de tourisme.
- Les constructions coloniales abritant les locaux de l'école régionale des beaux-arts. (Ex circonscription de l'archéologie).
- L'ex prison.
- La poudrière.
- Le théâtre de verdure.
- La salle voûtée.
- Le palais royal.



Photographie 88 : Vue Panoramique De La Citadelle D'el Mechouar.

(Source : l'Auteur. Photographie prise le 21 Septembre 2020)



Carte 21 : Etat Des Lieux Actuels De La Citadelle D'el Mechouar.

(Source : Notre expérience. A. CHIALI. Bureaux d'études techniques ARCADE. Disponible sur : <http://www.arcade-bet.8m.net>. Consulté le 29 Janvier 2008)

II-4-Le projet de mise en tourisme de la Citadelle d'El Mechouar :

Avant d'entamer l'analyse de la politique patrimoniale en Algérie, en matière de mise en tourisme des édifices à caractère patrimonial de la Médina de Tlemcen, rappelons que la Citadelle d'El Mechouar a fait l'objet de deux grands projets de

sauvegarde et de mise en valeur, le premier, se résume en un diagnostic préalable ainsi qu'un ensemble de travaux d'urgence envisageables pour ralentir l'état de ruine constaté. Ce travail fut établi par le bureau d'études techniques B.T.M TABTI Meriem en 1996. Le second projet, d'une envergure plus importante et des objectifs différents par rapport au premier, fut entamé en 1998. Ces deux projets furent longuement discutés et analysés lors de nos travaux de Magister. En 2010 un nouveau projet de mise en valeur et de sauvegarde de la citadelle d'El Mechouar fut initié par Ministère de La Culture. C'est ce projet que nous tenterons d'analyser afin de comprendre le processus de mise en tourisme de La Citadelle D'El Mechouar.

Il faut rappeler qu'avant que les travaux de mise en valeur de la citadelle soient entamés, une vaste opération de fouilles archéologiques a été menée sous la direction du Centre National de Recherches Archéologiques d'Alger. Ses fouilles qui s'avéreront très intéressantes puisqu'elles permettront de mettre au jour des traces de constructions de différentes époques, des pierres tombales, des espaces d'eau, des pièces de céramique, des passages souterrains. Selon CHENOUI Brahim, ancien conservateur du patrimoine archéologique, historique et muséal et responsable du musée de Tlemcen, cette étape était primordiale et obligatoire pour le bon déroulement de la suite des opérations : *« Le travail consiste à dégager les structures pour restituer fidèlement le palais royal qui servira de parcours culturel lors de l'important événement attendu en 2011 'Tlemcen, capitale de la culture islamique'. Cette recherche archéologique est intéressante à plus d'un titre et nous essayons de réussir fidèlement l'état initial du palais royal »* il ajouta aussi que : *« Notre objectif est de réhabiliter le palais royal en le reconstruisant à partir des résultats de la fouille archéologique et des documents graphiques à l'endroit même où se trouvent les ruines en intégrant toutes ces structures qui présentent des décors de zellige, des épitaphes, stuc, ainsi que l'ancienne maçonnerie en terre cuite. On suppose que le palais royal va au-delà de ses limites, et des sondages un peu éloignés de la structure centrale et des noyaux sont effectués par le CNRAA, l'université de Tlemcen et des professeurs Français de la Sorbonne ».*

II-5-La démarche du projet de mise en tourisme de la Citadelle d'El Mechouar :

La mission d'études et de mise en valeur est confiée à un architecte restaurateur qualifié, conformément aux dispositions du Décret exécutif N° 03-322 du 05 octobre 2003, qui stipule que le maître d'ouvrage est tenu de confier l'exécution de l'opération, objet de la maîtrise d'œuvre à un architecte chef de projet, spécialisé dans le domaine de la préservation et la mise en valeur des monuments et des sites protégés et dûment qualifié. La commande est établie par le Ministère de la Culture représenté par sa direction locale.

Cette étude (figure 38) aborde l'édifice dans sa globalité, elle se compose des approches suivantes :

II-5-1- Mission relevé et recherche historiques sur la Citadelle d'El Mechouar :

Cette phase a eu pour objectif de renseigner le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage sur l'état des ouvrages existants à travers :

▪ Le relevé architectural :

Ce travail a permis tout d'abord d'établir les plans, les coupes, les façades et les élévations intérieures des différents édifices composants de la Citadelle D'El Mechouar, ensuite grâce à ce travail de terrain l'architecte restaurateur a pu visualiser et comprendre les différentes époques d'édification de la Citadelle, son organisation originale, les différentes transformations opérées dans le temps.

Deux méthodes de relevé furent utilisées lors de ce travail : le relevé manuel qui a consisté à prendre des mesures directes en utilisant des instruments de mesure habituels et le relevé instrumental qui a consistait à utiliser des instruments de mesure optique.

▪ Etat Sanitaire et diagnostic pathologique de la Citadelle :

Cette étude avait pour but de définir l'état des constructions, de proposer leurs habilitations et enfin préparer les dossiers d'exécution nécessaires pour le début des travaux de mise en valeur du complexe. Cette étape s'est appuyée sur un long travail de terrain et la réalisation de relevés et de reportages photographiques, permettant de mettre en évidence les nombreuses dégradations qui touchent la Citadelle. Nous avons répertorié les désordres comme suit :

✓ L'enceinte (portes et bordjs) :

- Présence d'une forte végétation sur les murailles.
- Déjointement de la pierre.
- Dégradation des guérites.
- Présence de fissures très profondes.
- Erosion de la base des murailles.
- Décollement des enduits.
- Déjointement de la brique pleine.
- Présence de traces d'humidité.

✓ La mosquée :

- Présence d'une forte végétation sur les toitures en pente.
- Tuiles cassées.
- Dégradations des rigoles d'évacuation des eaux pluviales.

- Présence de fissures au niveau des murs et éléments porteurs.
- Présence de traces d'humidité.
- Décollement et fissuration des enduits.
- Décollement des revêtements en mosaïque de faïence.

- ✓ **La maison abritant la direction de la culture :**
 - Déjointement des tuiles.
 - Infiltrations des eaux de pluie.
 - Présence de traces d'humidité.

- ✓ **Les constructions coloniales abritant les locaux de l'école régionale des beaux-arts. (Ex circonscription de l'archéologie) :**
 - Infiltrations des eaux de pluie.
 - Présence d'une forte végétation sur les toitures en pente.
 - Décollement et fissuration des enduits.

- ✓ **La salle voutée :**
 - Décollement des enduits et de la peinture.
 - Dégradation des menuiseries.
 - Détérioration des pierres constituant les murs.
 - Présence de traces d'humidité.
 - Présence de nombreuses fissures dans les coupoles et voutes.

- ✓ **La prison :**
 - Détérioration des enduits.
 - Détérioration des revêtements de sols.
 - Présence de nombreuses fissures dans les planchers.
 - Présence de traces d'humidité.
 - Détérioration des installations électriques.

- ✓ **La poudrière :**
 - Détérioration du réseau d'évacuation des eaux pluviales.
 - Décrochement des briques.
 - Détérioration des enduits.
 - Détérioration des revêtements muraux.
 - Présence de traces d'humidité.

- ✓ **Aménagement extérieur et abord (Cours, places et jardins) :**
 - Détérioration des candélabres.

- Présence d'une forte végétation.
- Détérioration des pavés.

▪ **Etudes des matériaux et des techniques de leur mise en œuvre :**

En plus du levé architectural et du diagnostic pathologique, un relevé des matériaux fut entamé afin de déterminer la nature des matériaux de construction des différents édifices de la citadelle, ainsi que leur état de conservation et de vieillissement. Ce relevé a permis de lister un ensemble des matériaux et des techniques utilisées dans l'édification du Complexe, mais aussi d'avoir une vision critique sur l'influence des nouveaux matériaux introduits lors des opérations d'entretien et de réhabilitation menées dans le passé :

- ✓ **Le pisé :** La muraille d'environ cinq mètres de haut, à l'origine en pisé, fut renforcée à plusieurs endroits en pierre sous la colonisation Française.
- ✓ **La pierre :** Les fouilles archéologiques dirigées par le Centre National de Recherches Archéologiques d'Alger en 2010, permettent d'affirmer que la pierre est utilisée pour édifier les fondations de l'ensemble des édifices de la citadelle, ce system constructif d'une hauteur variant entre 50 et 80 cm, permet de consolider la base des murs contre les poussées d'eau et les remontées capillaires. Elle fut aussi utilisée dans la construction des murs, elle était parfois renforcée par des chaînes d'angle en pierre de taille ou en briques cuites comme c'est le cas pour la poudrière.
- ✓ **La brique pleine :** Tous les édifices antérieurs à l'occupation du Fort par les Français furent construits en briques cuites cimentées au mortier de chaux.
- ✓ **La chaux aérienne :** Les murs en pisé ou les façades réalisées en briques de terre cuite étaient dans la plupart des cas couverts d'un enduit Blanchart à base de mortier de sable et de chaux aérienne afin de les rendre mieux résistant à l'eau.
- ✓ **Le bois :** Le bois de cèdre constituait un matériau de choix pour les fondateurs d'El Mechouar. Résistant à la compression, mais surtout connu pour être un bois imputrescible, il était un matériau employé de manière quasi permanente dans la réalisation des toitures, des planchers ainsi que pour la menuiserie.
- ✓ **La mosaïque :** Ils sont de forme d'étoile, de triangles, d'octogones de céramique émaillée, polychrome. Les murs, les patios et les

embrasures des ouvertures du Palais Royal sont parés de ses mosaïques.

- ✓ **Le marbre :** Lors de l'édification du Palais Royal, le marbre a été préféré à la pierre pour le dallage des sols, ce matériau est fréquemment utilisé dans les patios, couloirs et chambres.
- ✓ **Le plâtre sculpté/Stuc :** Le stuc est constitué de gypse, mélangé habituellement avec la poudre de marbre, qui lui apporte résistance à l'humidité et solidité. Il était exclusivement utilisé à l'embellissement des cours centrales ainsi que les murs et les piliers des demeures et palais.

Grace à ce travail préliminaire, on a pu :

- Comprendre l'évolution architecturale du complexe et déterminer les dimensions et les proportions des différents édifices à l'intérieur de celui-ci.
- Saisir les différentes pathologies structurelles du Fort.
- Connaître les matériaux de construction et les éléments ornementaux.
- Etablir une banque de données précise de l'état actuel des bâtiments.

II-5-2- Mission état de conservation et proposition des mesures à entreprendre :

À l'issue des relevés architecturaux, pathologiques et études des matériaux, le maître d'œuvre a établi un rapport permettant de renseigner le maître d'ouvrage sur la série des mesures à entreprendre pour le projet de mise en valeur du Complexe. La figure suivante (*figure 39*) résume l'ensemble des interventions à réaliser dans le cadre du projet de la mise en tourisme de la Citadelle d'El Mechouar.

La Muraille.



Travaux Recommandés:

- Reprise des enduits à base de chaux aérienne.
 - Nettoyage & brossage de la pierre.
- Reprise des soubassements et fondations.
 - Traitement des fissures.
- Traitement & confortement des guérites.
- Repise de la chappe des chemins de ronde.
- Restitution des parties du mur démoli.

La Mosquée.



Travaux Recommandés:

- Reprise de l'étanchéité de la toiture en tuiles.
- Nettoyage & brossage des briques pleines.
- Réalisation d'une couverture en bois pour le pation de la mosquée.
- Restauration de la mosaïque du dallage du patio.

La Prison.



Travaux Recommandés:

- Reprise de enduis extérieurs.
- Reprise des revêtements de sol en terre cuite.

La Poudrière.



Travaux Recommandés:

- Reprise de enduis extérieurs et intérieurs.
- Reprise des revêtements de sol en plaques de terre cuite.

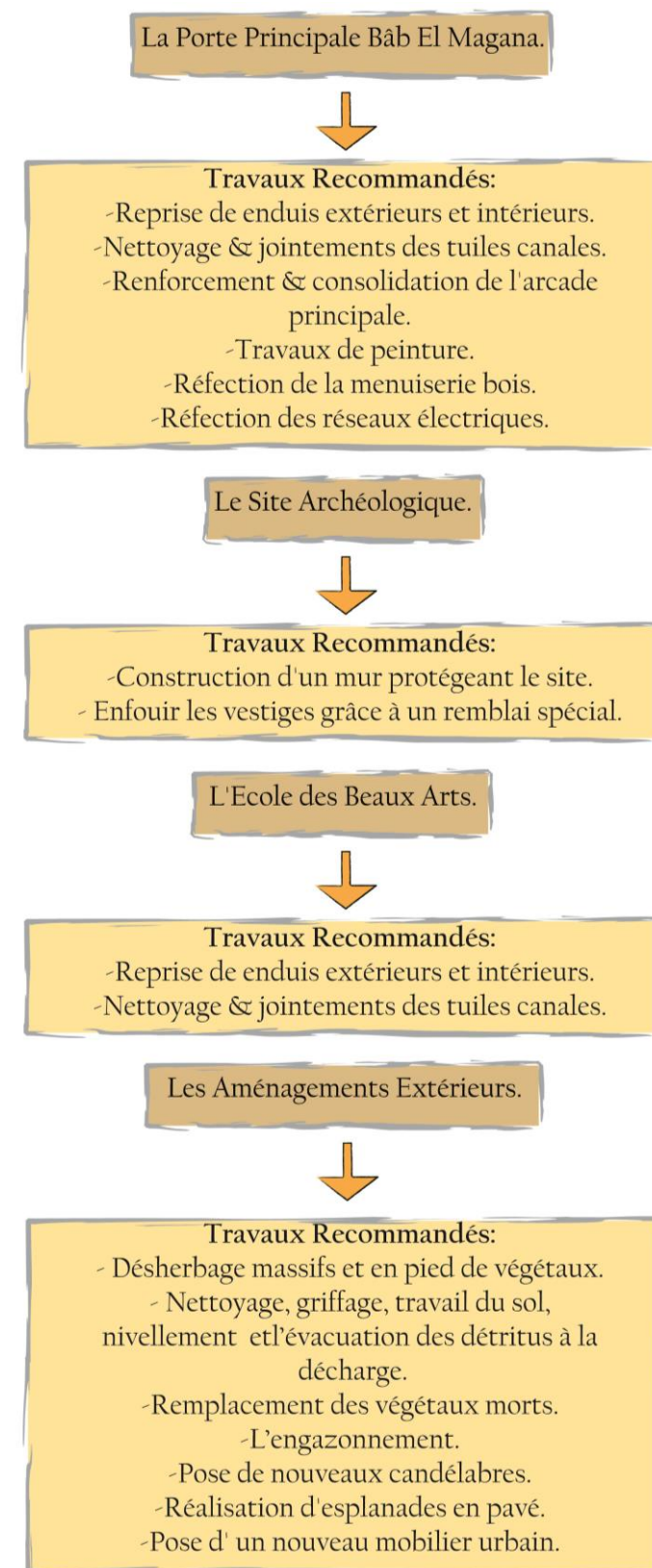


Figure 38 : Les Interventions Réalisées Dans Le Cadre Du Projet De La Mise En Tourisme De La Citadelle D'el Mechouar.

(Source : Auteur).

II-5-3- Mission suivi et contrôle des travaux :

Avant le début des travaux, l'architecte a dû avoir l'approbation et l'autorisation du maître d'ouvrage, qui s'est assuré de la faisabilité de l'opération à partir des résultats ; du diagnostic, du programme des travaux, des scénarios de réutilisation ainsi que de l'estimation des travaux. Suite à cela, le maître d'ouvrage à l'aide de l'architecte restaurateur a sélectionné quatre entreprises, qui se sont vu confier les travaux de mise en valeur du site.

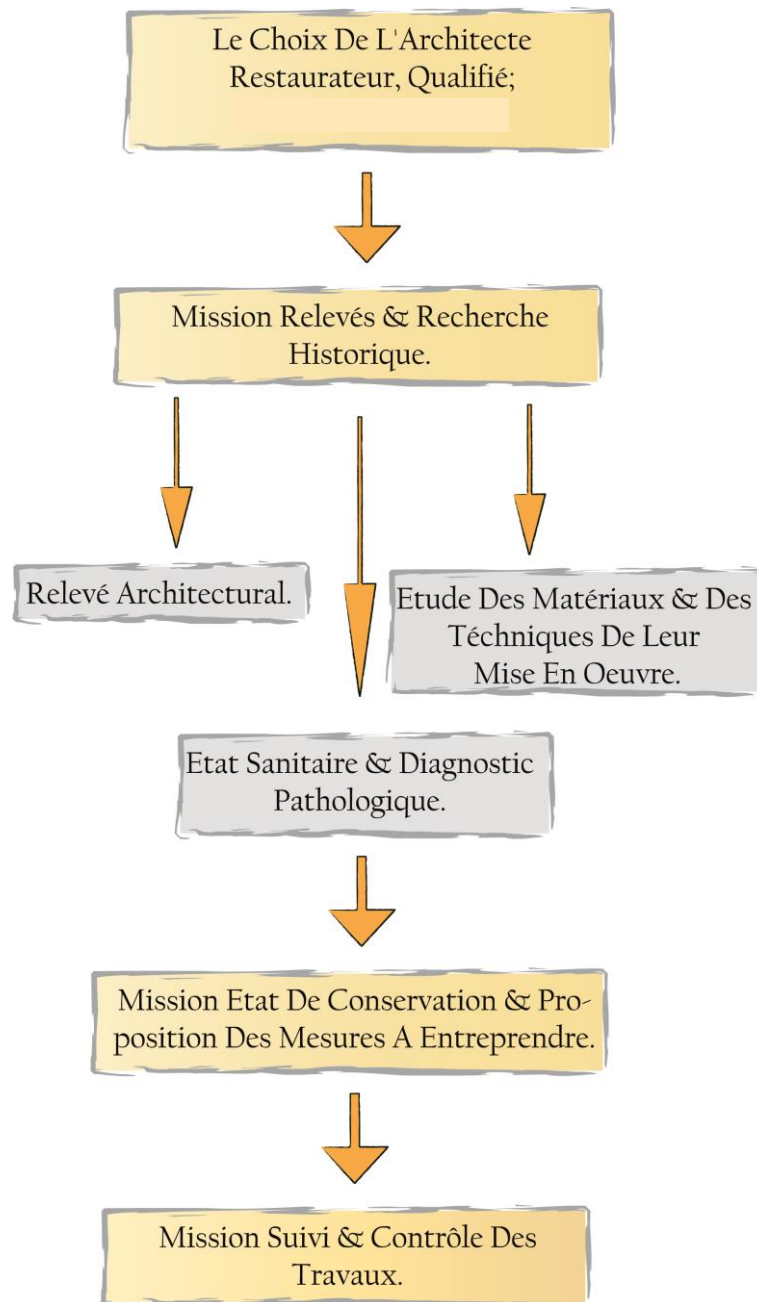


Figure 44 : La Démarche Du Projet De Mise En Tourisme De La Citadelle D'el Mechouar.
(Source : Auteur)

II-6- L'évaluation du projet de mise en tourisme de la Citadelle d'El Mechouar :

L'évaluation du projet de mise en tourisme de la citadelle d'El Mechouar se basera essentiellement sur l'étude de la réutilisation ou non des édifices à des fins touristiques ainsi que la nature des activités réaffectées aux différents bâtiments.

II-6-1-Les murailles :

L'enceinte d'El Mechouar (*photographie 89*) (*figure 45*) fut l'œuvre d'"*ABOU EL ABBAS* » entre 1431 et 1461.¹ Cette enceinte est composée de quatre parties selon leurs orientations :

- ✓ Enceinte Nord : on peut y accéder grâce à une rampe large et des escaliers, elle comporte deux bordjs.
- ✓ Enceinte Ouest : elle loge le prolongement de la rue de France, elle comporte la porte d'accès principale ainsi que la tour d'entrée.
- ✓ Enceinte Sud : comporte une entrée secondaire, qui permettait aux rois d'y accéder au hawz² d'à côté.
- ✓ Enceinte Est : elle a presque disparu à cause de la construction à l'indépendance des nouveaux bâtiments sur ses ruines (Lycée d'El Mechouar).

La longueur de l'enceinte est de 850 mètres et sa hauteur originelle varie de 7 à 12 mètres, les rehaussements entrepris aux époques ultérieures, lui ont fait atteindre 14 mètres de hauteur. À certaines parties de l'enceinte, elle présente une épaisseur moyenne de 3 mètres.



Photographie 89 : Bordj Nord De L'Enceinte De La Citadelle.

(Source : Auteur. Photographie prise le 21 Septembre 2020).

¹ BARGES J.J.L, *Histoire des Baní Zian, rois de Tlemcen*. Ed Benjamin Duprat, Paris 1852. p. 122-123.

² Partie entourant les médinas, qui englobait les activités agricoles et artisanales.

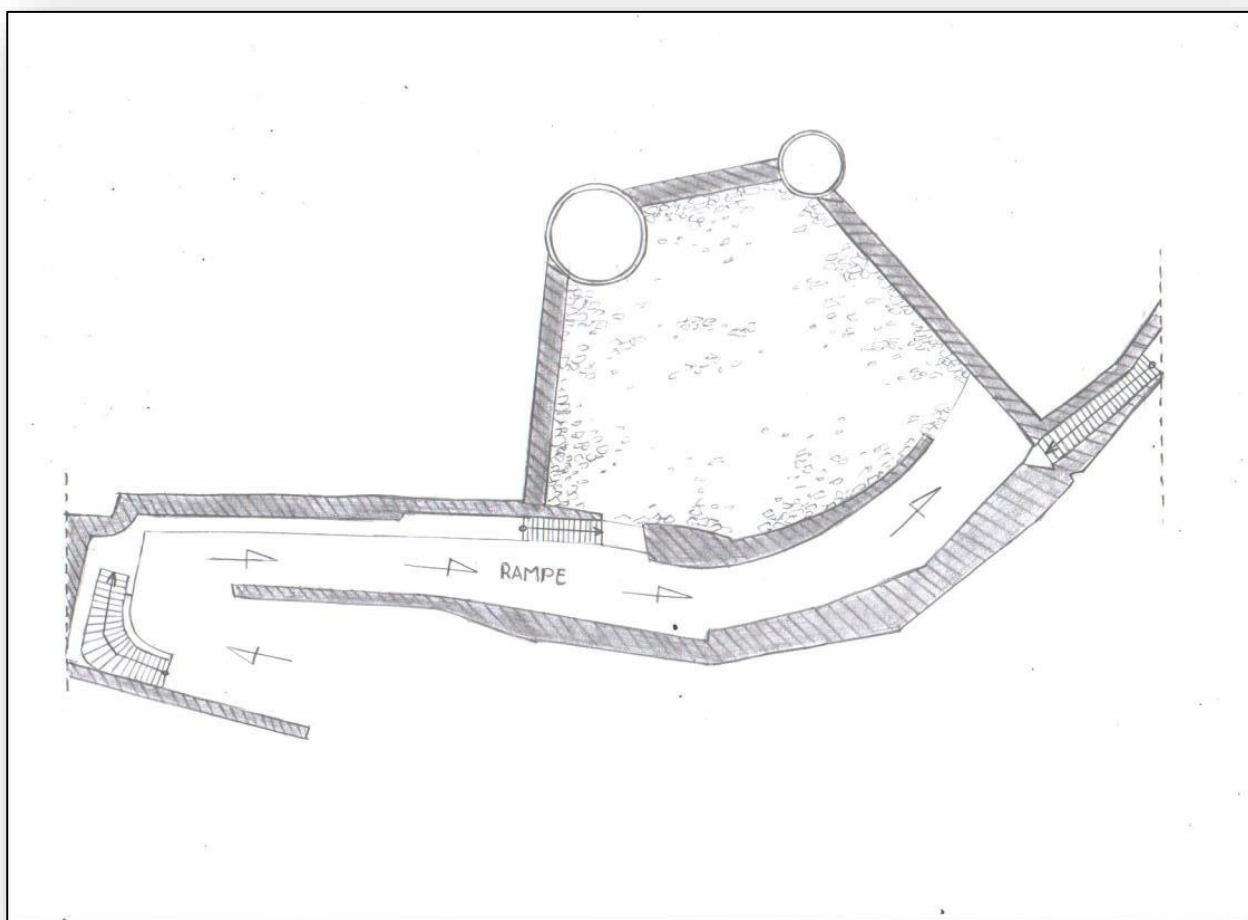


Figure 40 : Vue En Plan Des Murailles Nord De La Citadelle.

(Source : Auteur)

II-6-2-La mosquée :

Cette mosquée royale fut construite par le roi Zianide « *ABOU HAMOU 1^{er}* », dès le début de son règne. La forteresse d'El Mechouar fonctionnait comme une entité indépendante à l'intérieur de la ville, disposant de tous les services urbains, ainsi le Roi permit de construire cette mosquée royale, elle fut aussi destinée aux nombreux otages princiers retenus dans la citadelle.¹

La mosquée est adossée à l'enceinte Ouest, elle est composée d'une salle de prières de 23 x 15.80 mètres et d'un minaret de 5.40 x 5.10 mètres, d'une hauteur totale de 25.20 mètres (*photographie 90*) (*figure 41*).

¹BABA AHMED Tsouria, *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain Cas de Tlemcen*. Op. Cit. p. 264.



Photographie 90 : La Mosquée De La Citadelle.

(Source : Auteur. Photographie prise le 21 Septembre 2020).

Le système constructif de la mosquée est composé de murs porteurs de 1 mètre d'épaisseur, qui supportent la toiture en bois grâce à des voûtes longitudinales. Ces murs sont constitués en grande partie de briques pleines, moellons et pisé.

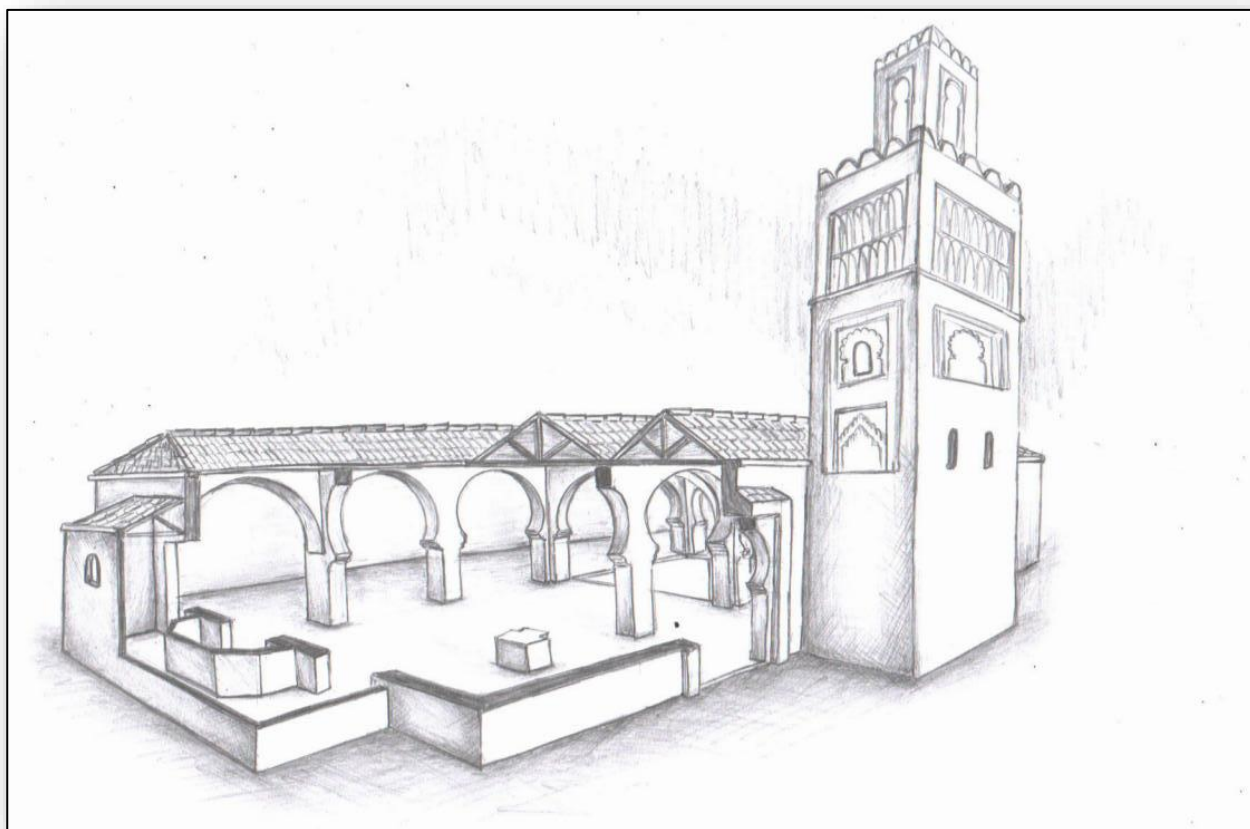


Figure 41 : Vue En Perspective De La Mosquée De La Citadelle.
(Source : Auteur)

En 1860, la mosquée fut transformée en chapelle catholique, causant la destruction du décor en plâtre de l'oratoire ainsi que de l'auvent et de l'entrée. La toiture originelle fut remplacée par une seule à deux versants. En 1887, le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts classa El Mechouar Monument Historique.¹

Dès le début du siècle passé, la mosquée fut de nouveau transformée en espace annexe à l'hôpital militaire Français installé au milieu de l'esplanade de la Citadelle. Après les derniers travaux de mise en valeur, elle n'a pas recouvert sa fonction d'origine comme c'est le cas pour la majorité des mosquées réhabilitées de la Médina de Tlemcen.

Aujourd'hui elle est utilisée de façon sporadique comme galerie d'art et espace d'exposition des artistes Tlemcenien. Nous considérons que l'attribution à cet édifice la fonction muséale de façon temporaire, constitue une réelle perte de ses valeurs historiques et architecturales. Cette réaffectation contraste énormément avec celle faite de

¹ Atika HAINE, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen*. Op. Cit. p. 227.

la chapelle du Fort Saint Jean, où nous constatons que cette dernière a gardé sa fonction originale, un lieu de passage et de prière pour tous les visiteurs catholiques du Fort, au même temps elle est utilisée de façon permanente pour des expositions et des événements culturels, qui drainent des milliers de visiteurs chaque année, grâce à sa situation sur un axe privilégié de promenade entre l'accès de la Tour Saint Jean et le MuCEM, rappelons que cette chapelle constitue un pôle historique exceptionnel du Fort, ce qui est loin d'être le cas pour la mosquée de la Citadelle, qui a été réaffecter à de nouvelles fonctions qui ne mettent guère en valeur ses caractéristiques patrimoniales.

En l'absence de statistiques officielles des nombres de visiteurs de ce monument, nous nous sommes confié la mission de déterminer à travers une opération de comptage effectuée sur plusieurs mois le nombre des visiteurs de ces lieux. Nous étions loin d'imaginer que cet édifice unique draine à peine une centaine de visiteurs par mois. On cherchant les raisons du refus des touristes à visiter ces lieux, malgré qu'ils sont plus nombreux à visiter les autres édifices du Complexe nous nous sommes très rapidement rendu compte que ce désintéressement pouvait s'expliquer par :

- Le manque d'intérêt porté par les touristes aux œuvres artistiques présentées à l'intérieur de la mosquée.
- Absence de guide et d'un personnel d'accueil, qui répond aux besoins des visiteurs.
- Manque de courtoisie chez le personnel.
- Offre artistique loin de la thématique et la vocation des lieux.
- Absence de signalisation qui offre aux visiteurs des informations complètes et succinctes.
- Absence des conditions d'un éclairage adéquat.

Enfin, nous pouvons affirmer que l'unique et premier objectif du maître d'ouvrage, était de ramener l'édifice à son état post colonial et d'éliminer les rajouts qui ont transformé cet espace en chapelle catholique, car selon les décideurs politiques, il était urgent de supprimer toutes traces de présence coloniale dans ce monument et non le préserver en l'intégrant dans un fort processus de touristification.

II-6-3- La maison abritant la fondation Mohamed Dib :

Cette bâtisse est de construction coloniale, elle servait de bureaux et d'annexes à l'administration Française lors de son occupation des lieux. C'est une construction qui s'étale sur deux niveaux avec une toiture en charpente de bois (*photographie 91*). Actuellement, ce bâtiment accueille le siège de l'association culturelle Mohamed DIB. À travers l'étude de cet exemple, nous avons constaté que la majorité des édifices

réhabilités de la Citadelle sont transformés en simple siège administratif ou culturel, contrairement à d'autres pays, comme la Tunisie, le Maroc et la Turquie, où la réutilisation des monuments historiques comme restaurants, cafés et structures d'hébergement, est très encouragée, car ce type d'établissements assurent parfaitement l'entretien régulier et permanent des monuments et dégagent même des gros bénéfices, susceptibles de financer d'autres projets de touristification d'édifices historiques. Nous sommes conscients que les profits et les gains ne sont pas les premiers objectifs d'une opération de réhabilitation, mais pourquoi ne pas bénéficier de telles opportunités, qui ont confirmé leur efficacité depuis plusieurs années.



Photographie 91 : La Maison Abritant La Fondation Mohamed Dib.

(Source : Auteur. Photographie prise le 10 Janvier 2009).

II-6-4- Le petit Palais :

Cette partie d'El Mechouar est l'un des rares édifices que les Français n'ont pas démolis. Cette demeure est constituée de deux pavillons couverts par une toiture en bois. Dès 1986, elle fut occupée par des citoyens, jusqu'à leur évacuation après la prise de décision de transformer le monument historique en une structure culturelle.¹

Cette construction comprend trois parties avec une cour et un jardin, c'est un édifice à usage administratif composé d'un seul niveau. Ces parties sont composées de

¹ RACHEDI Hassiba, *Les valeurs d'authenticités : cas du Mechouar de Tlemcen*. Op Cit.

murs en maçonnerie, elles sont couvertes par des toitures en charpente de bois (*photographie 92*) & (*figure 42*).



Photographie 92 : Le Petit Palais.

(Source : Auteur. Photographie prise le 10 Janvier 2009).

Ce bâtiment constitue l'un des plus beaux édifices de la citadelle, il peut attirer un nombre important de visiteurs, s'il est réaffecté à l'accueil des activités culturelles et ou économique. Il peut constituer une source économique importante qui permettra de garantir son entretien, s'il est ouvert à l'animation, l'organisation de spectacles et l'aménagement de magasins ainsi que des espaces de restauration. Comme nous l'avons vu dans l'exemple du Fort Saint Jean en France, où des parties de cet édifice sont actuellement aménagées en salle pour l'accueil et l'organisation des activités et animation culturelles. Cette volonté d'affecter les bâtiments restaurés de la Médina de Tlemcen à des fonctions purement administratives, emmène souvent des commanditaires de ces projets, car ils considèrent que la réutilisation des édifices historiques à des fins administratives est la meilleure préservation possible pour de tels bâtiments, car elle réduit la fréquentation et ralentit la dégradation, ce qui est totalement contraire à l'idée faite sur la préservation des monuments historiques comme nous l'avons démontré précédemment.

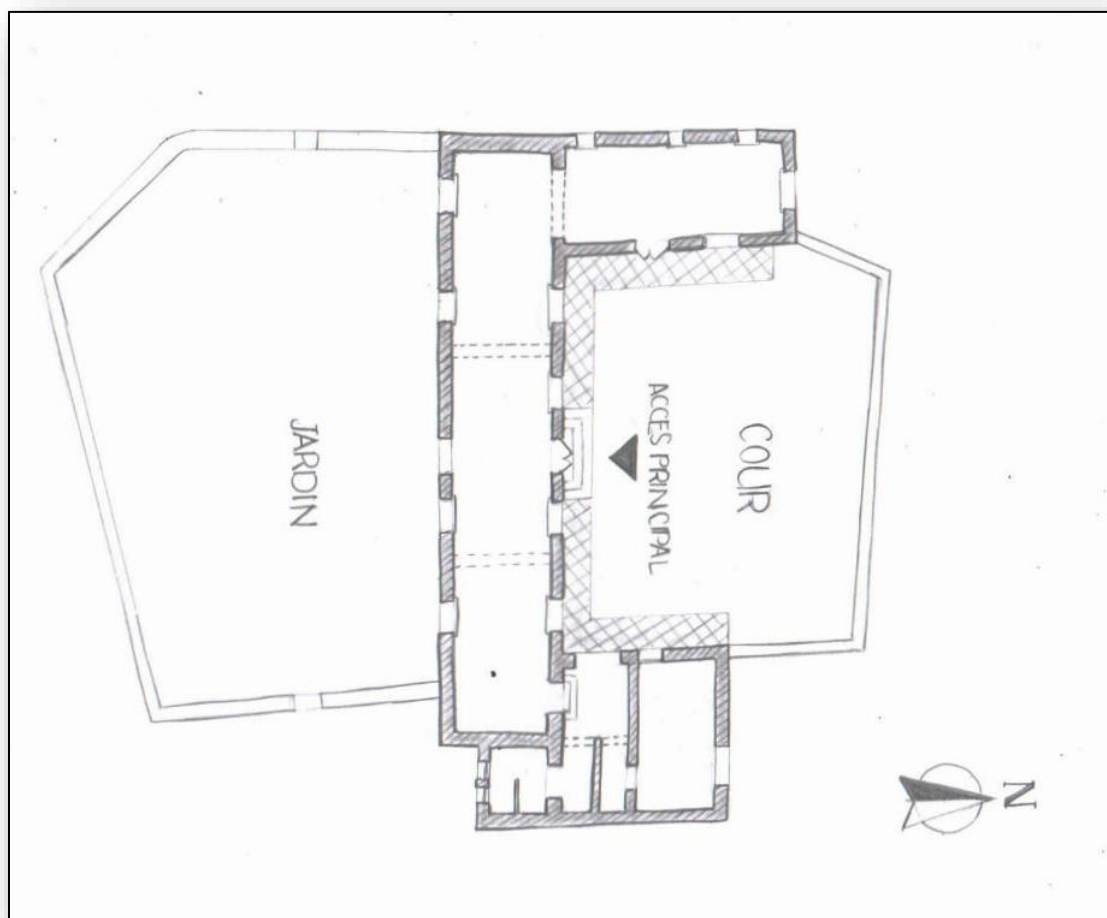


Figure 42 : Vue En Plan Du Petit Palais.

(Source : Auteur)

II-6-5- Les bâtiments post coloniaux abritant les bureaux de la direction de la culture, direction du parc national et l'école de tourisme :

Ils furent construits après 1962, pour accueillir les locaux d'administration et d'hébergement de l'école des cadets de la révolution, qui étaient installés à El Mechouar jusqu'à 1970. Aujourd'hui, ces bâtiments imposants accueillent les bureaux de la direction des affaires culturelles, la direction du parc national et les locaux de l'école nationale des métiers de l'hôtellerie (annexe T.H.T).

Comme ces bâtiments (*photographie 93*) ne présentent aucune valeur ni sur le plan architectural ni historique ainsi que les fonctions qu'ils abritent sont loin de valoriser la citadelle, on peut préconiser leurs destructions et l'aménagement à leur place d'espaces de verdure afin d'inviter les riverains à pénétrer à l'intérieur de la Citadelle.



Photographie 93 : Les Bâtiments Post Coloniaux Abritant Les Bureaux De La Direction De La Culture, Direction Du Parc National Et L'Ecole De Tourisme.

(Source : Auteur. Photographie prise le 21 Septembre 2020).

II-6-6-Constructions coloniales abritant les locaux de l'école régionale des beaux-arts de Tlemcen (ex circonscription archéologique) :

Ces pavillons datent de la période coloniale, ils sont adossés à l'enceinte Ouest d'El Mechouar (*photographie 94*) & (*figure 43*). L'analyse des matériaux de construction de ces édifices révèle l'hétérogénéité des matériaux utilisés ; briques pleines, moellon et pisé, ce qui nous permet de déduire que ces bâtiments ont été construits à partir des matériaux des édifices précoloniaux détruits par les Français. Cet édifice en rez de chaussée plus un étage a une largeur de 5.10 mètres et une longueur de 32 mètres. L'épaisseur le mur transversal est de 1 mètre et du mur longitudinal est de 1.50 mètres. La hauteur du premier plancher est de 4 mètres. La hauteur du deuxième plancher est de 5 mètres. La toiture de l'étage est une toiture inclinée à un seul versant réalisé en tuiles en terre cuite.¹

Depuis la restauration de ce pavillon, il accueille les locaux de l'école régionale des beaux-arts, une activité qui met en valeur et qui respecte les qualités de ces lieux.

¹ Site historique du Mechouar, analyse des structures, consolidation et réparation. Avril 1996. p. 20.



Photographie 94 : Constructions Coloniales Abritant Les Locaux De L'Ecole Régionale Des Beaux-Arts De Tlemcen (Ex Circonscription Archéologique).

(Source : Auteur. Photographie prise le 21 Septembre 2020).

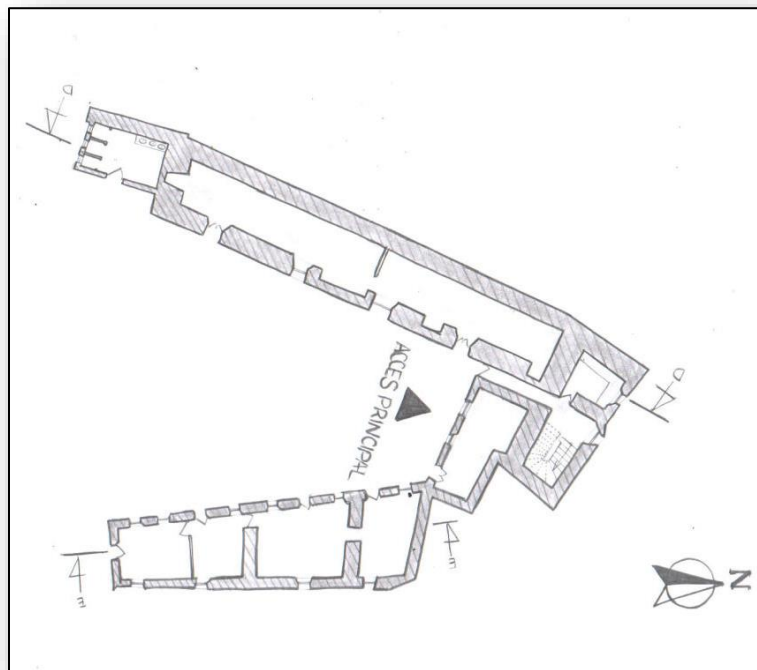


Figure 43 : Vue En Plan Des Constructions Coloniales Abritant Les Locaux De L'Ecole Régionale Des Beaux-Arts De Tlemcen (Ex Circonscription Archéologique).

(Source : Auteur)

II-6-7-La prison :

Certains historiens affirment que cette prison était construite par l'Emir « *ABDEL EL KADER* », dès son installation dans la forteresse. Adossée à l'enceinte Nord-Est, elle est constituée de deux niveaux. Cette prison a subi plusieurs modifications par les Français tels que l'élargissement et le renforcement des murs. C'est une structure en rez de chaussée plus un étage. Elle a une largeur de 6.80 mètres et une longueur de 18.90 mètres. L'épaisseur du mur transversal est de 1 mètre et le mur longitudinal est de 1.50 mètres. La hauteur du plancher est de 3 mètres. Une partie de la prison est construite seulement en rez de chaussée (*photographie 95*) & (*figure 44 & 45*).



Photographie 95 : La Prison De La Citadelle.
(Source : Auteur. Photographie prise le 21 Septembre 2020).

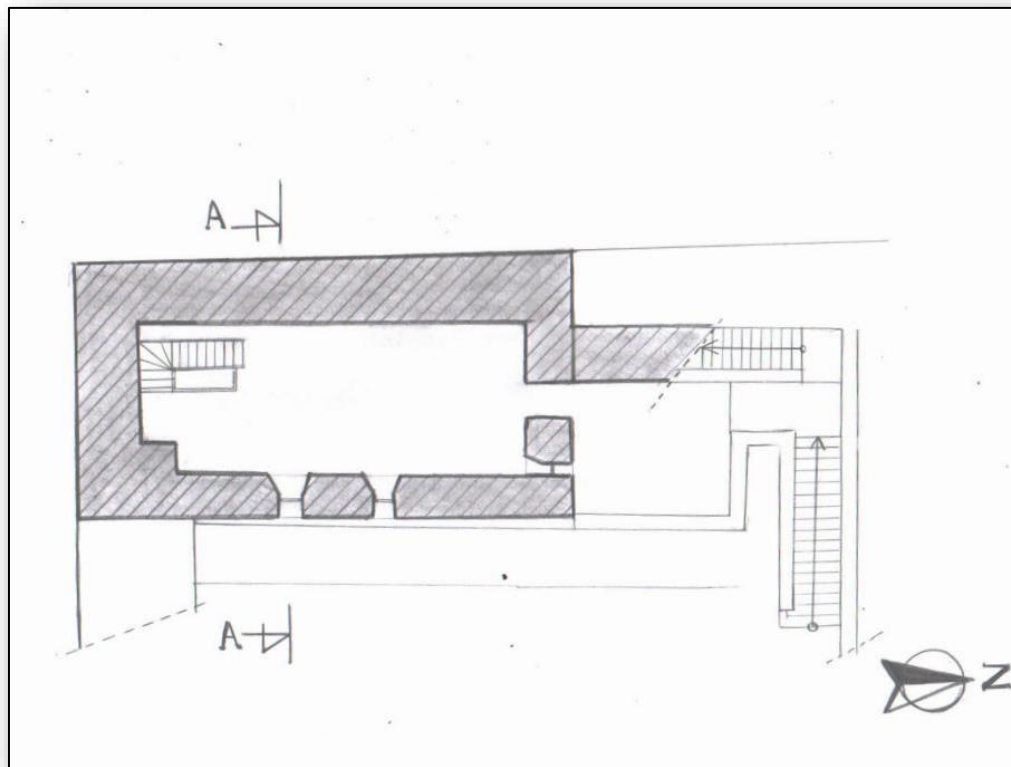


Figure 44 : Vue En Plan Du RDC De La Prison.

(Source : Auteur)

L'autre partie (en étage) est recouverte par une voûte de 3.80 mètres de diamètre et 40 centimètres d'épaisseur. La voûte est surmontée par une terrasse accessible à partir de la rampe de l'enceinte.¹

¹ Site historique du Mechouar, analyse des structures, consolidation et réparation. Avril 1996. p. 12.

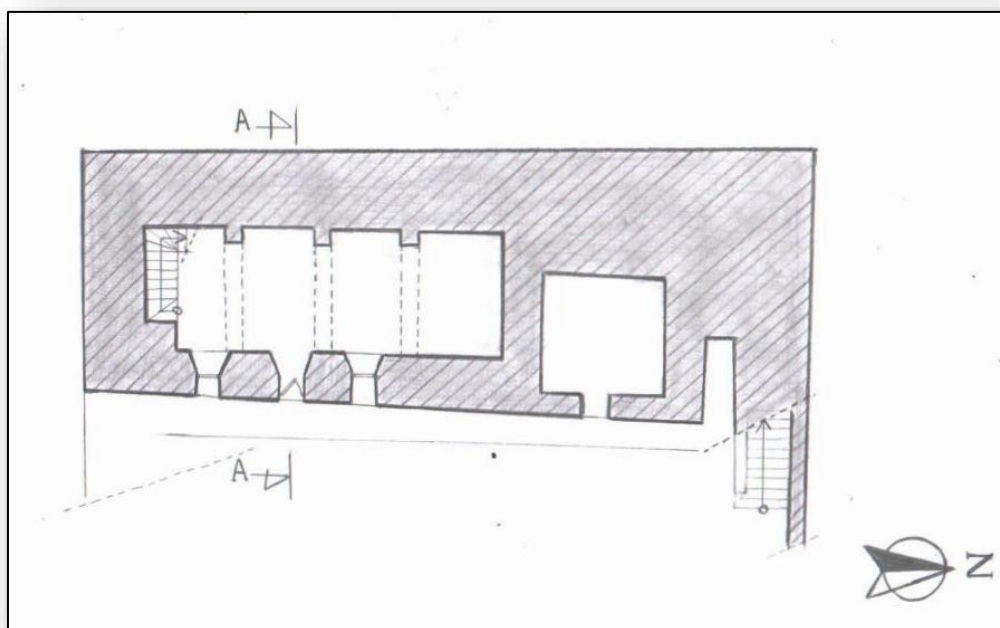


Figure 45 : Vue En Plan Du 1^{er} Etage De La Prison.

(Source : Auteur)

Après les travaux de consolidation et de mise en valeur, cette partie de la Citadelle fut évidée de toutes activités et fermée aux visiteurs, ce qui a accéléré le processus de dégradation, suite à cette situation le Ministère de la Culture décida en Février 2014 que ses lieux soient occupés par l'administration du Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien et Des Pratiques Populaires. Cette décision n'a fait qu'aggraver la situation déjà critique du bâtiment, car les nouveaux utilisateurs ont procédé à de nombreux réaménagements de l'intérieur de la prison afin de mieux adapter celle-ci aux exigences de sa nouvelle fonction.

Encore une fois, nous assistons impuissant aux dictats des commanditaires des projets de mise en valeur des monuments historiques de la Médina de Tlemcen ; « Restaurer d'abord, on verra plus tard ». Ce n'est guère une démarche professionnelle, il est illogique d'attendre l'issue d'une opération de réhabilitation pour enfin commencer à réfléchir à une éventuelle utilisation.

II-6-8- La poudrière :

Edifice militaire Français, la poudrière est un bâtiment de forme rectangulaire avec une toiture à doubles versants couverte par des carreaux de terre cuite rouge (*photographie 96*) & (*figure 46*). Les ouvertures sur pignon, ont une forme de meurtrières. C'est une structure assez robuste par les dimensions qu'elle représente, elle a

une largeur de 10.40 mètres et une longueur de 15.20 mètres sur une hauteur de 5.40 mètres. L'épaisseur des murs est de 1.50 mètres. À partir de la hauteur de 3.20 mètres, il y a apparition d'une toiture à double versant. Elle possède une porte et deux fenêtres symétriques.¹



Photographie 96 : La Poudrière De La Citadelle.

(Source : Auteur. Photographie prise le 20 Septembre 2020).

¹ *Site historique du Mechouar, analyse des structures, consolidation et réparation.* Avril 1996. p. 10.

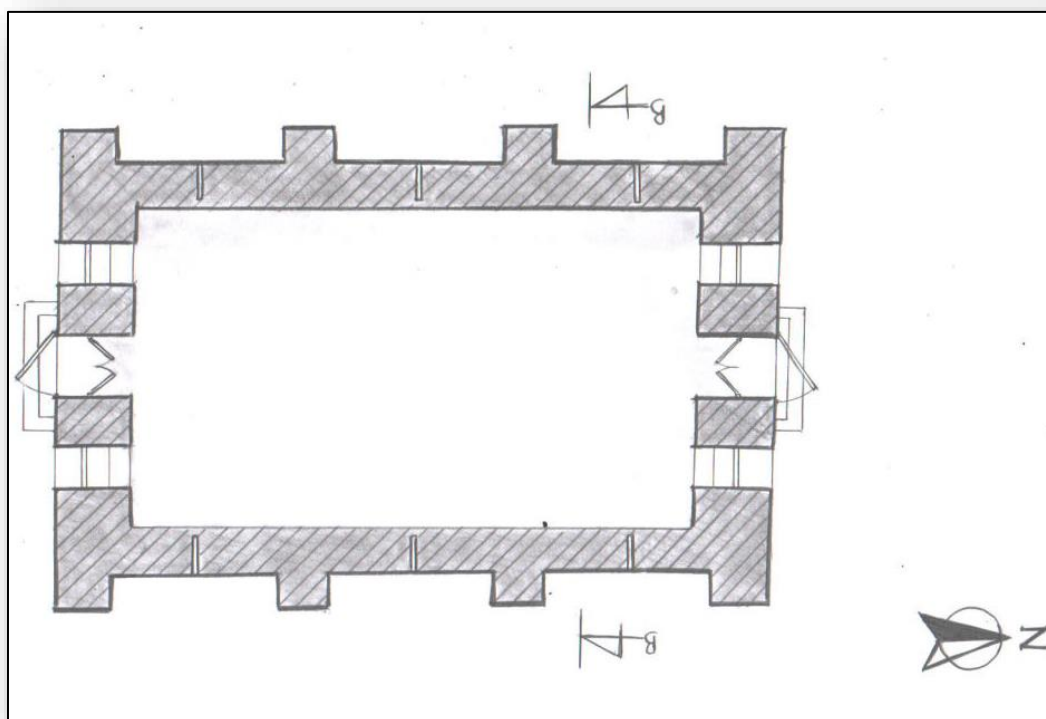


Figure 46 : Vue En Plan Du RDC La Poudrière De La Citadelle.
(Source : Auteur)

En 2011, la poudrière fut temporairement transformée en atelier de danse traditionnelle et moderne, mais depuis ce jour, elle fut évidée de toute activité, pour seul motif assurer une meilleure préservation de l'édifice. Cette situation s'explique par la vision des initiateurs de ce projet vis-à-vis de la sauvegarde des monuments de la Médina de Tlemcen, ils considèrent que la meilleure préservation consiste à restaurer le monument puis le fermer à toute visite. Ce choix peut se justifier par l'absence de texte réglementaire qui définit la réhabilitation et la réutilisation comme moyen de sauvegarde et de mise en valeur, on considère qu'un projet de revalorisation a pour finalité la restauration des monuments.

II-6-9-Constructions voûtées transformées en en galerie d'exposition du Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien et Des Pratiques Populaires :

Bâtiment construit par les Français, du côté Nord-Ouest du monument. Il fut longtemps utilisé comme étable par l'armée Française. C'est un grand enclos voûté avec terrasse accessible par le chemin de ronde de l'enceinte Nord. À partir des années 2000, il fut transformé en restaurant traditionnel. Cependant, celui-ci fut fermé fin 2009. Actuellement, il est converti en un espace muséographique à vocation didactique pour le

Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien et Des Pratiques Populaires (photographie 97).



Photographie 97 : Constructions Voutées Transformées En En Galerie D'exposition Du Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien Et Des Pratiques Populaires.

(Source : Auteur. Photographie prise le 02 Octobre 2020).

II-6-10-Le Palais Royal :

Ce palais est le résultat d'une succession d'un ensemble de constructions, destruction et transformation du palais initial, construit vraisemblablement en XIV^{ème} siècle, il faut la résidence officielle des Rois Zianides. Selon IBN KHALDOUN, l'architecture de ce palais ressemble à celle des édifices publics de l'époque Zianide. Un ensemble d'espaces organisés autour des cours, plus au moins grandes et séparés d'elles par un péristyle.¹

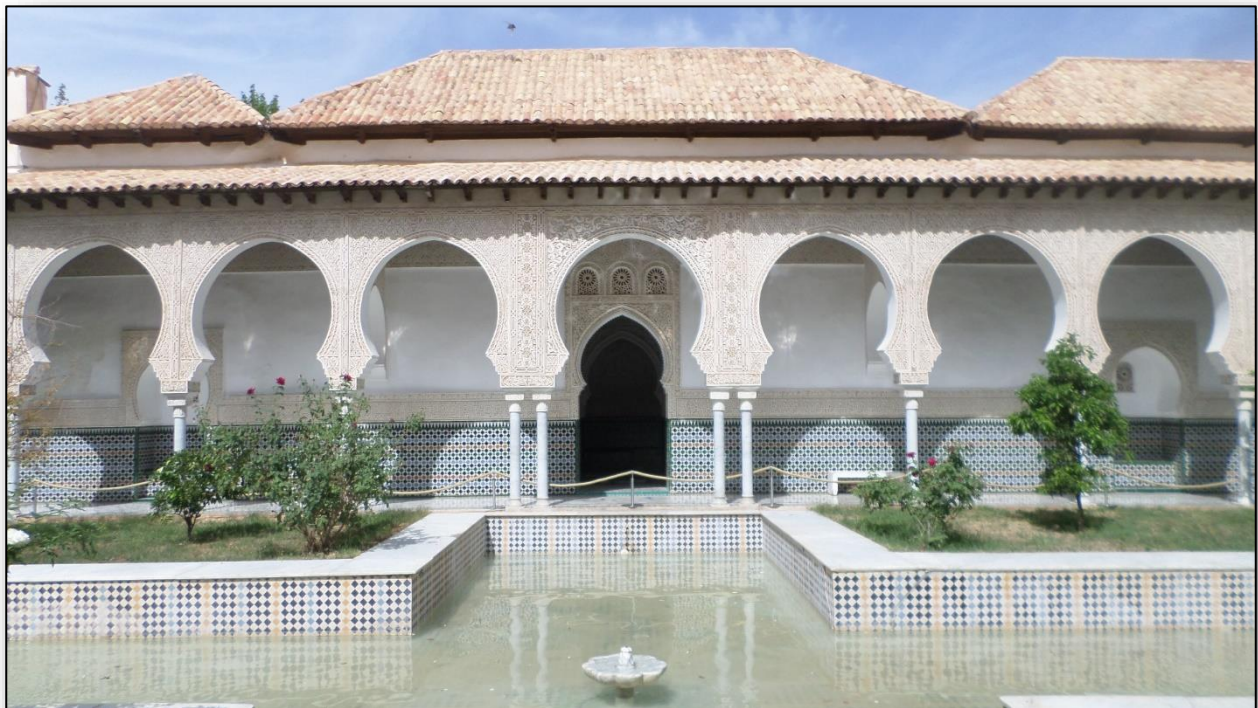
Le palais occupe une position excentrée dans le complexe palatial, comme c'était le cas pour la citadelle par rapport à la ville. Ce positionnement au Nord de la forteresse s'explique par la volonté d'éloigner le palais de l'enceinte Sud de la ville qui était souvent la cible des attaques des assiégeants de la ville.

Pendant la présence Française, il fut transformé en infirmerie, puis totalement détruit par les militaires Français, pour faire place à leur baraquement à l'intérieur de la Citadelle.

¹ IBN KHALDOUN A, *Histoire des Berbères*. Cité par Atika HAINE, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen*. p. 233.

Le palais est composé de quatre ailes autour d'un patio contenant un jardin intérieur et un plan d'eau, il occupe une surface qui avoisine les 4 000 M2. En visitant les lieux, on est marqué par le constat entre l'extérieur et l'intérieur du Palais ; l'extérieur est très sobre par contre l'intérieur se caractérise par une décoration foisonnante à base des trois composantes des arts d'Islam : la calligraphie, la décoration florale stylisée, les arabesques et motifs géométriques (*photographies 98*).

Actuellement, ce bâtiment accueille les expositions sur les tenues traditionnelles. Il est utilisé comme une annexe du Centre National D'Interprétation Du Costume Traditionnel Algérien et Des Pratiques Populaires. Un billet de 200 DA, donne le droit de visiter les expositions temporaires ainsi que d'accéder à l'intérieur de l'édifice, considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture Arabo-Musulmane à Tlemcen.



Photographie 98 : Le Palais Royal.

(Source : Auteur. Photographie prise le 02 Octobre 2020).

III- ANALYSE COMPARATIVE DES DEMARCHES DE MISE EN TOURISME :

Le tableau ci-dessous (tableau 21), résume l'analyse comparative, relative aux étapes de la mise en tourisme des édifices historiques.

 DEMARCHE NORMATIVE	 DEMARCHE FRANÇAISE	 DEMARCHE LOCALE	OBSERVATIONS
<p>I-LA RECONNAISSANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décision D'Agir. - Besoins & Aspirations Du Commanditaire. - Pré Diagnostic. - Résultats Du Pré Diagnostic. - Elaboration Des Hypothèses Provisoi-res. - Programme D'Etudes Pluridisciplinai-res (Social+Economique+Historique+Archi-tectural...). - Réflexion Sur Le Projet. - Confirmation Des Hypothèses. - Faisabilité Du Projet (Les Nouveaux Usages, Les Contraintes Techniques...) - Confirmation Des Critères (Réversibilité+Interventions Minimales+Compatibilité+Stabilité). - Etablissement Du Projet D'Exécution. 	<p>I-L'EMERGENCE DE L'IDEE DE MISE EN TOURISME DU FORT SAINT JEAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Forte Volonté Politique Afin De Développer Une Offre Culturelle A L'Image De La Ville. - Une Volonté Des Collectivités Loca-les, Directions Du Patrimoine De Véhiculer Une Forte Image Des Quali-tés Architecturales & Historiques Du Monument. - Discussions Avec Les Riverains & Usagers Sur Le Devenir Du Fort. - Répondre A Un Besoin Economique A Travers Une Réappropriation Du Site Abandonné & En Augmentant L'Attractivité De La ville. 	<p>-L'Initiateur Du Projet De Revalorisation De La Citadelle Etait Le Ministère De La Culture Des La Fin De 2004, Mais L'Objectif Etait Tout Autre Que La Valorisation Du Com-plexe, C'était Un Choix Purement Politique Afin De Redorer L'Image Du Pays Sur Le Plan International Ainsi Que D'Impressionner Les Hôtes & Les Visiteurs Des Festivités De Tlemcen Capitale De La Culture Islamique 2011</p>	 <p>Nous Considérons Que La Conserva-tion Du Patrimoine Paru Secondaire A Ce Moment. Ce Qui Est Tout A Fait Contraire Dans L'Approche Française Ou Même La Démarche Normative Qui Place Le Monument Au Cœur Des Démarches De Mise En Valeur</p> <p>MINISTÈRE DE LA CULTURE</p>
<p>II-LA REFLEXION ET LE PROJET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation Critique Des Etudes. - Confirmation De L'Hypothèse. - Faisabilité (Etude De Transformabi-lité + Le Programme Des Nouveaux Usages+ L'Evaluation Des Exigences Réglementaires Liées Aux Paramètres Urbanistiques Et De Classement Des Edifices A Caractère Patrimonial). - Confirmation Des Critères (La Réver-sibilité + Intervention Minimale + La Compatibilité Et La Stabilité). - Le Projet D'Exécution. 	<p>II-S'ASSURER DE LA FAISABILITE DU PROJET DE MISE EN TOU-RISME DU FORT ET DETERMINA-TION DES CONTRAINTES ET DES POINTS FORTS DE CE PROJET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix De L'Architecte En Chef des MH (Il Conseille & Assiste Le Mi-nistère De La Culture. Il Participe A La Maîtrise D'Ouvre Pour Les Tra-vaux De Sauvegarde (Elaboration des Projets, Devis & La Direction De L'Exécution Des Travaux). - Il A Du Aussi S'Assurer De La Fai-sabilité & De La Viabilité Du Projet Aussi Bien En Termes D'Accessibilité, De Dimension De L'Opération, De Sécurité, Mais Aussi Economiques. Si La Faisabilité & La Viabilité Du Projet Ne Sont Pas Avé-rées, Il Sera Encore Temps D'Envisager D'autres Scenarios Ou Annuler Le Projet. - Identifier Les Partenaires Financiers & Opérationnels Possibles Pour Mener Ce projet A Terme. - Communiquer Car La Réussite De Ce Projet Passe Aussi Par L'information, Il Est Impératif Que Les Utilisateurs Du Forts Et Des Ses Annexes S'approprient La Réhabili-tation Voulue. A Caractère Patrimonial). - Confirmation Des Critères (La Ré-versibilité + Intervention Minimale + La Compatibilité Et La Stabilité). - Le Projet D'Exécution. 	<p>I-MISSION RELEVE ET RECHER-CHER HISTORIQUES SUR LA CITA-DELLE D'EL MECHOUAR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigner Le Maître D'œuvre Et Le Maître D'ouvrage Sur L'état Des Ouvrages Existants (Le Relevé Archi-tectural + Etat Sanitaire Et Dia-gnostic Pathologique De La Citadelle + Etudes Des Matériaux Et Des Techniques De Leur Mise En Œuvre + Etude Historique).Intervention Minimale + La Compatibilité Et La Stabilité). - Le Projet D'Exécution. 	<p>-La Démarche De Mise En Tourisme Du Fort Ainsi Que La Démarche De RehabiMed Insistent Sur Le Rôle de l'Architecte En Chef Des MH/Ingénieur, Qui Sera Charge Avant Le Début Du Projet De Mise En Tourisme, D'établir Une Etude Préalable Afin De S'assurer La Faisa-bilité De Ce Projet. Par Contre En Algérie, La Décision De La Sauve-garde D'édifice Historique Est Prise Par Le Ministère De La Culture Sans Procéder A Des Consultations Des Acteurs Locaux Du Patrimoine, Pour S'assurer De La Possibilité De Réaliser Le Projet De Mise En Tourisme, Souvent La Décision Politique Prime Sur Le Devenir Du Monument.</p> <p>-Ce Projet Ne Prend Pas En Compte L'analyse Socio-économique, Donc C'est Une Etude Incomplète Et Qui Risque De Ne Pas Aboutir Aux Objectifs Espé-rés.</p> <p>-La Démarche Se Caractérise Par L'absence De Phase Et D'étape Ou On Introduit La Réflexion Sur Une Eventuelle Réutilisation De L'édifice En Amont.</p>

 <p>DEMARCHE NORMATIVE</p>	 <p>DEMARCHE FRANÇAISE</p>	 <p>DEMARCHE LOCALE</p>	OBSERVATIONS
 <p>III-LES TRAVAUX : -Le Contrat De Construction. - Démarches Du Permis De Construire. - Exécution Des Travaux. - Livraison Des Travaux.</p>	<p>III-LA PROGRAMMATION + LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DU MAITRE D'OUVRAGE PAR LE MAITRE D'ŒUVRE : - Cette Etape A Permis De Franchir Un Cap Dans Le Projet De Mise En Tourisme Du Fort, En Passant De L'idée Du Projet A La Réalisation Des Objectifs Assignés Précédemment. - La Prise En Compte De L'avis Des Usagers Est Primordiale Afin D'enrichir Le Projet Et Faciliter Son Acceptation. - Vérifier La Cohérence Du Projet, Elle A Permis Aussi De Confirmer L'adhésion Des Financeurs Du Projet, Qui Sont Une Partie Prenante Dans Un Tel Projet. - Des Que Les Besoins Du Maitre D'ouvrage En Matière D'exigences Techniques Et Contraintes Ont Eté Evalues, Analyses Et Transformés En Un Programme, Le Maitre D'ouvrage Peut Consulter Des Maitres D'œuvre Pour La Conception Et Le Suivi Des Travaux De Touristification Du Fort.</p>	<p>II -MISSION ETAT DE CONSERVATION ET PROPOSITION DES MESURES A ENTREPRENDRE : - Le Maitre D'œuvre A Etablie Un Rapport Permettant De Renseigner Le Maitre D'ouvrage Sur La Série Des Mesures A Entreprendre Pour Le Projet De Mise En Valeur Du Complexe Sans Faire Des Propositions ou Scénarios D'Une Eventuelle Réutilisation De Ce Monument.</p>	<p>-La Démarche De Mise En Tourisme De La Citadelle Se Caractérise Par L'absence De Phase Ou D'étape Ou On Introduit La Réflexion Sur Une Eventuelle Réutilisation De L'édifice Apres Restauration. Souvent La Réutilisation Des Edifices Historiques Sont Décidés Bien Long Temps Apres Travaux De Restauration, Sous La Pression Des Acteurs Locaux Du Patrimoine Et De La Société Civile, Soucieux De Préserver Leur Patrimoine De L'oubli.</p>
<p>IV-LA VIE UTILE : -Diffusion Des Valeurs Du Bâtiment Réhabilite Au Sein De La Collectivité. - L'insertion Des Projets De Réhabilitation Dans Leur Territoire Afin D'opter Pour Une Architecture Durable.</p>	<p>IV-LE CHOIX DES ENTREPRISES INTERVENANTES DANS LES TRAVAUX DE TOURISTIFICATION DU FORT + LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FORT : -Après Avoir Finalisé La Phase De Conception Et Obtenu L'approbation Du Maitre d'ouvrage. Le maitre d'œuvre Prépare Les Appels D'offre Pour Le Choix Des Entreprises Pour La Réalisation Du Chantier Avec Ses Différentes Composantes.Des Maitres D'œuvre Pour La Conception Et Le Suivi Des Travaux De Touristification Du Fort.</p>	 <p>III-MISSION SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX -Les Travaux De Consolidations, Confortations, Restaurations Et Réhabilitation Nécessaires A La Sécurité Et A L'accueil Du Public Surent Divisés En Quatre Phases.</p>	<p>La Démarche De Sauvegarde De La Citadelle, S'est Résumée A Restaurer les différents Edifices du Fort sans Réfléchir A Une Eventuelle Réaffectation De Ce Monument.</p>
	<p>V-L'OUVERTURE DU MUCEM : -Pour Favoriser L'accès Au Musée Pour Des Publics Différents, Une Politique Tarifaire Ajustée A Eté Mise En Œuvre. - Un Groupe De 52 Personnes De Dix Nationalités Différentes Est Totalement Consacrée A L'information, L'orientation, L'accueil Et La Présentation Des Ouvres En Salle Pour Les Visiteurs. - Le Mucem Présente Des Offres Et Des Outils Didactiques Ajustés Aux Différents Publics. - Le Mucem Organise, Avec Ses Partenaires, Des Manifestations De Différents Champs, En Cohérence Avec Ses Orientations Scientifiques, Patrimoniales Et Muséographiques. - Le Musée Réunit Des Activités De Recherche A Travers L'accueil De Chercheurs.</p>		

Tableau 21 : Analyse Comparative, Relative Aux Etapes De La Mise En Tourisme Des Edifices Historiques.

(Source : Auteur).

IV- SYNTHES ET DISCUSSION AUTOUR DES DEMARCHES DE MISE EN TOURISME DES EDIFICES HISTORIQUES DE LA MEDINA DE TLEMCEN : QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES RESULTATS PRESENTES DANS LA PARTIE PRECEDENTE ?

La partie précédente de notre recherche, a consisté à analyser la politique patrimoniale locale, en matière de mise en tourisme des édifices à caractère patrimonial de la Médina de Tlemcen et ceci à travers, le Complexe Funéraire de Sidi Abou Mediene et la Citadelle d'El Mechouar de Tlemcen, deux monuments les plus emblématiques de Tlemcen.

Cette étude a porté sur les transformations et usages qu'ont subis ses deux édifices à travers les périodes historiques, ainsi que l'analyse des démarches de mise en tourisme de ces deux monuments historiques. L'étude de ces deux projets ainsi que l'analyse comparative relative aux démarches de mise en tourisme réalisées en France et par l'association RehabiMed.

Afin de répondre aux hypothèses soutenues dans le début de ce travail, nous tenterons d'analyser si les opérations de revalorisation de la Citadelle et du Complexe Funéraire ont non seulement permis leur conservation, mais aussi leur intégration dans la vie quotidienne ainsi que leur adaptation aux nouvelles exigences. Pour cela nous nous baserons sur les critères de réussite d'une telle opération, déjà prédéfinis dans le chapitre Un, dans la partie qui traite des processus de projet de mise en tourisme des édifices historiques.

IV-1- La forme dicte la fonction :

Il apparaît en première analyse, que ce critère n'a pas été respecté, lors du projet de revalorisation des deux édifices traités dans notre recherche. En effet de nouvelles fonctions, furent adaptées pour les nombreux édifices restaurés ; passe de la fonction de culte à la fonction muséale (la mosquée de la Citadelle transformée en espace d'exposition), passage de l'habitation à l'administratif (le petit palais royal transformé en annexe de l'O.G.E.B.C), passage de la didactique à des salles d'exposition (la Médersa du Complexe Funéraire qui accueille l'annexe du Centre National des Manuscrits de la ville d'Adrar), passage de lieux de purification rituelle à des débarras (les latrines et le Hammam du Complexe Funéraire transformés en débarras), passage de la fortification commerce (Bâb El Magana transformé en guichet de vente de billetterie). Ses transformations conduites le plus souvent sans concours à des études préalables, ni réflexions sur les éventuelles utilisations des édifices restaurés. Les démarches analysées se caractérisent par l'absence de scénarios de réutilisation préalablement définis. C'est bien après la fin des travaux de restauration, que les acteurs locaux du patrimoine, se sont rendu compte de la nécessité et l'urgence d'affecter des fonctions et des activités aux

monuments. Cette décision, qui avait pour objectif de mieux préserver les édifices nouvellement restaurés, n'a fait qu'accentuer les atteintes à ce patrimoine.

- Manque d'entretien, faute de moyens financiers, les désordres sont traités superficiellement : on s'attaque aux symptômes et non aux causes (colmatage des fissures, réfection partielle, reprise des enduits décollés).

Enfin, l'ensemble de ses nouvelles réaffectations, menées sans études préalables, sans études de faisabilité et sans scénarios ou hypothèses de réutilisation en amont du projet de revalorisation, peuvent aboutir à des résultats aberrants, menaçant de ce fait la stabilité d'ouvrages centenaires.

IV-2- La compréhension du bâti :

Vraisemblablement, ce critère n'a pas été pris en considération par les commanditaires des projets de revalorisation lors du choix des nouvelles réaffectations des édifices restaurés.

Les deux édifices réhabilités ont fait l'objet de plusieurs études, afin de connaître l'histoire des bâtiments, leurs fonctions originales, leurs étapes d'évolution, la composition structurelle, grâce aux nombreuses enquêtes et visites.

Malgré que les architectes restaurateurs aient largement abordé l'aspect, l'évolution et les transformations architecturales lors de l'élaboration des projets de revalorisation, afin de mieux sensibiliser les décideurs d'intégrer la dimension patrimoniale dans leurs décisions de réaffectation et de respecter autant que possible la mémoire de sa fonction originale. Nous considérons que le choix des réaffectations des édifices restaurés n'a guère pris en considération ses études, la preuve que ses bâtiments souffrent de nombreux désordres dus à l'inappropriation des activités projetées.

IV-3- La lisibilité des interventions :

Les travaux entrepris (réfection des enduits, remplacement des maçonneries...) sont réalisés de telle façon d'éviter au maximum les différences flagrantes entre anciens et nouveaux matériaux, mais aussi au même temps, ils sont réalisés d'une manière qui peut distinguer les éléments nouveaux de ceux déjà existants.

IV-4- La révélation des dispositions d'origine :

La restitution des murs, des ouvertures extérieures, la toiture et la réouverture du patio pour la Mosquée de la Citadelle et la Médersa pour le Complexe Funéraire, sont réalisés dans un esprit de reproduction fidèle aux plans précoloniaux, élaborés par le Génie Militaire Français et les frères Marçais.

IV-5- La sympathie avec l'édifice :

L'ensemble des travaux entrepris, démontrent un réel intérêt pour limiter les opérations et intervenir juste où c'est nécessaire. L'utilisation de la brique et des pierres issues de la récupération dans les travaux de restauration, est un autre point fort de cette intervention. La décision prise pour démolir des éléments ajoutés à la Mosquée d'El Mechouar ou à Dar El Oukil pendant la période coloniale (modification des toitures...) sont les modifications les plus lourdes effectuées lors des projets de revalorisation de la Citadelle et du Complexe Funéraire.

D'autres précautions ont été lors des travaux, telles que la réutilisation issue de la démolition, mais aussi de nouveaux matériaux totalement compatibles en matière de composition minéralogique et chimique avec les matériaux déjà existants, ce qui a pu à plusieurs endroits d'éviter des anomalies comme l'érosion des pierres et décollement des enduits.

IV-6- La réversibilité et la mutabilité :

Il s'agit d'éviter toute intervention radicale, lors des travaux de restauration qui écartera toute éventualité d'un changement d'usage ultérieur. Ce principe a été moyennement respecté lors des travaux de revalorisation à travers l'utilisation des matériaux comme le pavé pour le revêtement des sols, qui rend l'opération de réversibilité très possible, mais l'utilisation de mortier bâtard (mélange de chaux, sable et ciment) sur une partie des murs extérieurs des édifices restaurés, semble être une opération irréversible. Malgré cela, ce critère, conjugué avec l'intervention minimaliste, permettra sûrement d'envisager un changement d'utilisation des édifices, chose qui consentira enfin que ses édifices soient intégrés d'une façon efficace et lucrative permettant un retour sur investissement.

IV-7- Créativité et innovation :

La mesure de la contribution de ce patrimoine revalorisé au développement économique et social de la Médina de Tlemcen et sa région à travers sa promotion comme outil de développement touristique, s'est heurté à de nombreuses difficultés, qui ont limité les perspectives de réutilisation et orienter les décideurs vers des fonctions tels que ; musées, espaces d'exposition, bibliothèque, mais malheureusement ce sont des activités si peu lucrative et si attrayante pour le tourisme.

Ce constat peut s'expliquer par :

IV-7-1- Le poids des décisions politiques et la nécessité d'achever les travaux avant le début des festivités de Tlemcen Capitale De La Culture Islamique 2011 :

« Le temps de la politique n'est pas le temps du patrimoine. Le premier est pressé, inconstant et zappeur. Le second patient, persévérant et stable ».¹ Nous n'avons pas trouvé mieux que cette citation pour illustrer le rôle qu'à jouer la politique dans l'initiation et la gestion des projets de revalorisation de la Citadelle et Du Complexe Funéraire.

Il faut savoir que dans de tels projets menés en Europe ou dans des pays voisins, que celui qui initie un tel projet n'est pas forcément le même qui le moment venu coupera le ruban inaugural.

La décision du Ministère De La Culture que ses deux édifices soient prêts pour l'inauguration de Tlemcen Capitale De la Culture 2011 a sûrement lourdement pesé sur les résultats finaux. En effet, l'initiateur a agi dans la précipitation dans un intérêt purement politique.

Suite à cette intrusion de la politique dans la conduite de ses projets, plusieurs dépassements et irrégularités tant sur le plan technique qu'administratif furent constatés :

- Ignorer délibérément quelques phases conventionnelles des démarches de mise en tourisme des édifices historiques ; étude socioéconomique, étude des scénarios, en prétextant l'urgence des travaux.
- Omission de faire participer les acteurs locaux du patrimoine et la société civile dans la prise de décision.

IV-7-2- Absence d'études préalables :

La démarche de mise en tourisme se caractérise par l'absence de phase où d'étape où on introduit la réflexion sur une éventuelle réutilisation de l'édifice après restauration. Souvent, la réutilisation des édifices historiques est décidée bien longtemps après travaux de restauration, sous la pression des acteurs locaux du patrimoine et de la société civile, soucieuse de préserver leur patrimoine de l'oubli et la disparition

IV-7-3- Absence de démarche globale :

L'absence d'une stratégie intégrale et globale d'intervention, car on a assisté à des projets de sauvegarde ponctuelles sur les différents édifices. Une revalorisation réussie implique forcément sa prise en charge dans toute sa complexité.

¹ Réutilisation des monuments historiques à des fins didactiques, culturelles ou artistiques. [En ligne]. Disponible sur <http://www.unesco.org>. Consulté le 06 Octobre 2018.

IV-7-4- La non prise de conscience de la complexité des opérations :

La non-prise de conscience de la complexité des opérations de mise en tourisme l'absence d'une démarche globale de projet de revalorisation, qui permet d'organiser les étapes de ce processus (une vraie volonté politique à l'exécution et à l'évaluation des interventions), d'identifier les outils et instruments nécessaires à d'une telle opération et de définir les stratégies à mettre en place pour garantir le succès de ce processus.

IV-7-5- L'absence e textes juridiques favorisant la mise en tourisme des édifices restaurés :

Malgré les nombreux textes et dispositions juridiques, relatifs à la sauvegarde et la promotion du patrimoine bâti, nous constatons l'absence de textes législatifs qui traitent de la réutilisation et la mise en tourisme des édifices restaurés. Le cadre réglementaire local, malgré la promulgation de nouvelles lois, comme la loi N : ° 98-04, relative à la protection du patrimoine culturel et qui apparut comme un réel changement dans le contexte culturel et politique, ne fait référence qu'à deux moyens de sauvegarde des édifices historiques ; la restauration immobilière (Article N : °02. Décret 83-684 du 26 Novembre 1983) et le classement (Ordonnance N : ° 67-281 du 20 Décembre 1967). L'absence de cadre légale et réglementaire, qui définit la procédure de la mise en tourisme d'édifices historiques a conduit à des résultats très mitigés des projets de sauvegarde de la Citadelle D'El Mechouar et du Complexe de Sidi Abou Mediene.

Suite à cela, nous pouvons confirmer ou infirmer notre hypothèse relative à la sauvegarde et la promotion du patrimoine architectural en lui accordant une valeur économique et en le considérant comme un outil de promotion du tourisme culturel, démontre que cet aspect n'est pas pris en considération par les politiques nationales de sauvegarde.

Toutes les mesures de protection définies dans les textes législatifs de l'ordonnance N : ° 67-281 du 20 Décembre 1967 au décret exécutif N : °03-227 du 22 Juin 2003 et appliqués par les acteurs du patrimoine ne permettent pas de garantir une prise en charge effective et efficace de notre patrimoine.

CONCLUSION :

La citadelle d'El Mechouar et le Complexe Funéraire de Sidi Abou Mediene, sont les symboles et les témoins du rayonnement de Tlemcen sur tout le Maghreb au XIII et XIV^{ème} siècle. Ce sont des chefs-d'œuvre de l'architecture Arabo-Musulmane, des monuments majeurs du patrimoine bâti local et national et ce sont les deux principaux lieux de tourisme à Tlemcen.

C'est sans conteste les monuments les monuments les plus richement décorés de la Médina de Tlemcen, avec du Zellige, plafond au plâtre sculpté, les toitures en bois de cèdre, leur acquièrent des valeurs historiques et patrimoniales uniques et exceptionnelles.

En analysant les résultats des projets de revalorisation et de mise en tourisme d'El Mechouar et de Sidi Abou Mediene, ainsi que la comparaison des résultats avec ceux obtenus de la démarche de mise en tourisme du Fort Saint Jean ainsi que des travaux de RehabiMed, nous pouvons conclure que l'opération de mise en tourisme pour les deux édifices précédents se caractérise par :

- Sous la pression des commanditaires des projets, encouragés par un cadre juridique et réglementaire qui ne définit pas la mise en tourisme comme un mode de sauvegarde des édifices historiques, les acteurs locaux du patrimoine abandonnent toute éventualité d'études pluridisciplinaires, tel que l'étude socio-économique, qui aurait pu compléter et enrichir ce processus, afin qu'il aboutisse à des résultats et objectifs tant attendus et espérés.
- Une démarche marquait par un manque d'engagement et manque d'un travail approfondit sur les nouvelles réaffectations des édifices restaurés, ce qui donne l'impression que les acteurs du patrimoine ont survolé cette partie du projet.
- Un processus de sauvegarde très peu codifié à cause de l'absence des lignes et étapes directrices de tel projet.
- Un projet réalisé sans le soutien des associations locales de protection et de valorisation du patrimoine, qui sont considérées comme des partenaires de premier plan. Elles pouvaient assurer la fonction de médiation et de relais entre les commanditaires du projet et les riverains et futurs usagers.
- Les spécificités de la Médina Tlemcenienne, son économie et son usage touristique, n'ont pas été prise en considération. À ce titre les nouveaux usages des édifices de la Citadelle et du Complexe Sidi Abou Mediene correspondent très peu avec les spécificités de ce territoire.
- Des projets caractérisés par l'absence d'experts, qui peuvent apporter des réponses précises et concrètes à des questions d'ordre sociales, économiques et environnementales. Ces projets ont été géré par un comité restreint composer ; du porteur du projet et des maîtres d'œuvre (architecte restaurateur). À aucun moment, ils ont fait appel à des historiens, des scénographes, des paysagistes, des décorateurs et à des architectes d'intérieur.

Si les projets de mise en valeur ont permis de sauvegarder et protéger un grand nombre d'édifices constituant la Citadelle et le Complexe Sidi Abou Mediene, de la

destruction, ils ne présentent pas moins des résultats très mitigés quant à leur insertion dans la vie socio-économique de la Médina de Tlemcen. Ces projets se sont contentés de ramener les édifices à leur état initial, sans se soucier d'une réutilisation efficace et respectueuse de l'édifice.

À aucun moment du processus de sauvegarde, le concept de mise en tourisme n'a été introduit.

La comparaison des projets de la valorisation des monuments de Tlemcen avec le projet du Fort Saint Jean, il est à constater que celui-ci est exploité à des fins touristiques, culturelles et économiques, par contre El Mechouar et Sidi Abou Mediene sont utilisés comme structures administratives sans aucune valeur d'usage, touristique ou économique.

CONCLUSION GENERALE.

CONCLUSION GENERALE :

La Médina de Tlemcen, à l'instar de toutes les Médinas et tissus traditionnels en Algérie, représente une typologie d'édifices historiques très riche et très variée ; des mosquées, des souks, des demeures royales, des palais, des bains, des mausolées, des églises et des dizaines sinon des centaines d'autres témoignages des civilisations qui se sont succédées sur ce territoire. Ce riche et unique patrimoine, constitue pour nous une entité sociale et économique, qui permettra d'offrir un développement durable de nos Médina à travers la promotion du patrimoine local comme un vecteur de développement économique et culturel notamment grâce à la promotion du tourisme culturel.

Nos travaux, nous ont permis de mener une réflexion approfondie sur les moyens, les dispositifs et les modalités mises en place pour l'intégration des édifices historiques de la Médina Tlemcenienne dans un processus de dynamisation économique, tout en garantissant la protection et la pérennité de ses monuments.

Ce travail aborde les liens entre le tourisme culturel et le patrimoine bâti, l'apport du patrimoine bâti pour le tourisme, à travers l'étude et l'analyse des stratégies et dispositifs, qui facilitent la réutilisation de ce patrimoine pour la promotion et le développement du tourisme culturel.

D'où la méthodologie de recherche adoptée :

Le premier chapitre ; dans cette partie, nous avons tenté tout d'abord de constituer un savoir théorique autour de la problématique et la sauvegarde du patrimoine bâti en général, en définissant différentes notions et concepts, liés au patrimoine culturel, développement durable et tourisme culturel.

Dans un second temps, nous avons pu déterminer et mettre en évidence l'étroite relation existante entre patrimoine, développement durable et tourisme.

À travers ses deux volets, nous avons pu établir que le tourisme culturel peut promouvoir et participer à une gestion efficace de notre patrimoine culturel, grâce aux recettes économiques issues du tourisme. Par contre, nous devons être très attentifs à un tourisme de masse, qui peut engendrer des conséquences irréversibles sur nos monuments.

Une bonne cohabitation du couple patrimoine, tourisme ne pourra se faire aujourd'hui seulement si on l'implique dans une dynamique de développement durable.

Le second chapitre a été consacré à l'analyse des politiques patrimoniales et touristiques mises en place en Algérie, de l'indépendance à nos jours, ainsi que le rôle des acteurs du patrimoine intervenant dans la protection et sauvegarde de celui-ci.

Nous avons pu constater dans un premier temps, que malgré l'important arsenal juridique hérité de la France ou nouvellement promulgué en matière de protection et gestion des biens patrimoniaux. Les procédures d'intervention sur ce patrimoine restent très inappropriées et inefficaces.

Ensuite, nous avons pu établir que malgré les importants atouts naturels et patrimoniaux que dispose l'Algérie, elle n'a jamais considéré le tourisme comme une priorité économique majeure, la preuve est qu'aucune stratégie pour promouvoir ce secteur n'a été mise en place depuis l'indépendance. La contribution du patrimoine et du tourisme au développement économique de notre pays reste très négligeable.

Le troisième chapitre fut consacré à l'étude du guide RehabiMed, afin de saisir la nécessité d'une réutilisation efficace et respectueuse des édifices à valeur patrimoniale. Nous avons constaté que tous les processus mis en place dans ce guide donnent des résultats très satisfaisants en matière de sauvegarde et d'insertion des édifices historiques dans la vie socio-économique des riverains.

Quant au chapitre quatre, il traite des stratégies et méthodes internationales et la mise en tourisme du patrimoine architectural à travers l'étude du projet de mise en tourisme du Fort Saint Jean à Marseille en France.

Ce travail nous a permis de constater que le patrimoine bâti Français jouit d'une reconnaissance juridique importante, grâce particulièrement à la loi N : ° 2000-1208 du 13 Décembre 2000, qui prévoit l'insertion des monuments dans un processus de développement durable, grâce à la transformation de ses lieux en espaces privilégiés de diffusion de la culture. La réussite d'un tel projet se résume aussi dans une approche complète, intégrale, complexe et très élaborée.

L'avant dernier chapitre, représente la première partie de notre travail de terrain, nous avons dans un premier temps, élaborer un inventaire du patrimoine culturel de la Médina de Tlemcen et sa région, afin de sensibiliser les acteurs locaux de la nécessité de le prendre en charge, de mieux le faire connaître auprès des riverains et touristes locaux et étrangers et enfin garantir sa pérennité et sa transmission aux générations futures.

En parallèle à ce travail d'investigation, nous avons mis en évidence les potentialités touristiques et les nouvelles formes du patrimoine que possède Tlemcen. Malgré ces potentialités touristiques conjuguées avec des infrastructures touristiques et modernes, l'attractivité de la Médina de Tlemcen reste très modeste par rapport à des villes voisines comme Marrakech et Sousse.

Le dernier chapitre, consacré à nos deux cas d'étude, la mise en tourisme de la Citadelle d'El Mechouar et du Complexe de Sidi Abi Mediene. Nous avons pu déterminer les différentes interventions sur ses deux édifices non jamais réfléchis et prévus une réaffectation des édifices restaurés à des fins touristiques et lucratives. Ses projets à l'instar de ceux menés dans la Médina Tlemcenienne dans le cadre des festivités de « *Tlemcen Capitale De La Culture Islamique 2011* » sont menés et élaborés sans aucune stratégie, qui offre une démarche

complète et intégrale capable de convertir ses sites en haut lieu de tourisme culturel à rayonnement national et international. Tous les projets ont eu pour objectif, comme nous l'avons rappelé à maintes reprises, de ramener les édifices à leurs états initiaux afin qu'ils puissent être prêts pour le déroulement de cette manifestation, sans se soucier de leur avenir après la fin des festivités. C'est très triste d'investir autant d'argent, d'efforts et du temps sans que ses édifices ne puissent constituer une attraction touristique réelle, qui sans doute leur garantira un entretien et une transmission de leurs valeurs aux générations futures.

Longtemps ignorée, la mise en tourisme des édifices à valeur patrimoniale, est devenue une préoccupation majeure des acteurs du patrimoine, car notre patrimoine et particulièrement le patrimoine bâti, est devenu un énorme enjeu économique, qui permet aisément de garantir un développement économique et social des territoires et populations locales.

Le patrimoine bâti de la Médina de Tlemcen, peut constituer un élément moteur du développement de cette cité et de sa région, en effet cette démarche garantira son maintien et sa pérennisation dans le temps ainsi de préserver ses différentes valeurs, tout en répondant aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des habitants de Tlemcen. Autrement dit, il faut qu'une valeur d'usage s'ajoute aux différentes valeurs déjà attribuées aux monuments.

Pour atteindre cet objectif, particulièrement pour les historiques de la Médina de Tlemcen, plusieurs réflexions devront être apportées sur plusieurs plans :

- **Sur le plan juridique, réglementaire et officiel :**
 - Mettre en place des dispositifs juridiques et institutionnels pour soutenir les procédures de mise en tourisme, la protection et la valorisation du patrimoine.

-Encourager la création et l'animation des édifices historiques en promulguant des textes juridiques, qui facilitent l'exploitation optimale des monuments.

-encourager le tourisme, particulièrement le tourisme culturel.

-Développer l'artisanat et les produits dérivés dans les musées et monuments historiques.

-Soutenir et revitaliser des métiers liés au patrimoine.

-Développer des initiatives de diffusion et de sensibilisation sur la nécessité de protéger et sauvegarder notre patrimoine.

-Améliorer les conditions de travail des acteurs locaux du patrimoine, en offrant plus de moyens humains et financiers.

-Amélioration de la coordination et concertation entre le Ministère de la Culture et les autres Ministères.

-L'élaboration des textes d'application des différentes lois relatives à la protection du patrimoine.

▪ **Sur le plan technique et de la formation :**

-Développer des structures de recherche, capables de former des professionnels du patrimoine, aptes à répondre aux exigences de la mise en tourisme des édifices à valeur patrimoniale.

-Assurer des formations de recyclage et de remise à niveau pour les acteurs du patrimoine, afin qu'ils puissent mener à bien toutes les études et démarches pluridisciplinaires, nécessaires à la réussite d'un projet de mise en tourisme.

-Développer des axes de recherche sur le patrimoine et son rôle dans le développement social et économique des habitants de la Médina de Tlemcen.

-Elaborer un guide de mise en tourisme des édifices historiques.

-Former les élus locaux et la société civile à mieux prendre en charge son patrimoine.

-Associer la société civile et les riverains le plus tôt possible dans les projets de mise en tourisme des édifices historiques.

LISTE DES SIGLES :

AAPSMH	Agence D'Archéologie et De Protection Des Sites et Monuments Historiques.
ACMH	Architecte En Chef des Monuments Historiques.
ANAPSMH	Agence Nationale Algérienne Pour la Sauvegarde des Monuments Historiques.
ANAT	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire.
APC	Assemblée Populaire Communale.
AVAP	Aire De Mise En Valeur De L'architecture Et Du Patrimoine.
CET	Commission Européenne Du Tourisme.
CNRA	Centre National De Recherche En Archéologie D'Alger.
FMI	Fonds monétaire international.
GPS	Global Positioning System.
ICCROM	Centre International d'Etudes pour La Conservation et la Restauration des Biens Culturels.
ICESCO	Organisation Islamique Pour L'Education, Les Sciences Et La Culture.
ICOMOS	Conseil International des Monuments et des Sites.
INP	Institut National du Patrimoine.
META	Mediterranean Travel Association.
MH	Monument Historique.
MuCEM	Musée Des Civilisations De L'Europe Et De La Méditerranée.
OGEBC	Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels.
ONGEBCP	Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés
OGECP	Office de Gestion et d'Exploitation Culturelle et du Patrimoine.
PDAU	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
PIB	Produit Intérieur Brut.
POS	Plan D'Occupation De Sol.
PPSM	Périmètres De Protection et De Sauvegarde Des Monuments.

PPSMV	Plan Permanent De Sauvegarde et De Mise En Valeur.
PQT	Plan Qualité Tourisme.
PSMV	Plan De Sauvegarde et De Mise en Valeur.
SDAP	Services Départementaux De l'Architecture et Du Patrimoine.
SDAT	Schéma Directeur D'Aménagement Touristique.
SIG	Système D'information Géographique.
SNAT	Schéma National D'Aménagement Du Territoire.
THT	Tourisme & Hôtellerie De Tizi Ouzou.
TIC	Technologies De L'information Et De La Communication.
UNESCO	Organisation Des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
VVF	Village Vacances France.
ZPPAUP	Zone De Protection Du Patrimoine Architectural, Urbain et paysager.

LIVRES :

- ALBERTINI Eugène, La réglementation nouvelle des monuments historiques. Société de géographie et d'archéologie d'Oran 1926.
- BARGES J.J.L, Histoire des Baní Zian, rois de Tlemcen. Ed Benjamin Duprat, Paris 1852. p. 264.
- BARGES J.J.L, Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom. Ed Internationale, Tanger 1940.
- BERDUCOU Marie, La Conservation en archéologie. Ed Masson, Paris 1990. p. 469.
- BOUROUIBA Rachid, L'Art Religieux Musulman en Algérie, Alger, SNED 1983.
- CHAOUI Lynda. La mise en tourisme du patrimoine culturel saharien- cas d'étude : la vallée du M'Zab.
- CHOAY Françoise & MERLIN Pierre, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presse Universitaire de France 1998. p. 723.
- COTE Marc, *Guide d'Algérie : paysages et patrimoine*, Ed Média-Plus, 1996.
- Decroly, J-M., Duquesene, A-M., Delbaere, R., Diekman, A. Tourisme et société : mutations, enjeux et défis. Editions de l'université de Bruxelles, Collection Aménagement du territoire et de l'environnement, Bruxelles, 2006.
- DHINA A, Les états de l'occident Musulman du XIII, XIV et XV ème siècle. Ed des publications universitaires, Alger 1982.
- DOMINIQUE Audrerie, La notion et la protection du patrimoine, Que sais-je ? Presse Universitaire de France, 1997.
- GIANCARLO Palermo, Cours de restauration, Edition du Centro Analisi Projeti S.R.L de, Rome 1993.
- GUICHARD-ANGUIS Sylvie et HERITIER Stéphane, Le patrimoine naturel : Entre culture et ressource, Paris, L'Harmattan 2009.
- HASSOUNI Omar, Notion de patrimoine ; Patrimoine architectural protégé et non protégé. ENA Maroc 1999.
- IBN KHALDOUN A, Histoire des Berbères. Trad DE SLANE. T III. Alger 1852-1856.
- KOUMAS Ahmed, Chéharasade Nafa, L'Algérie et son patrimoine. Dessin Français du XIXème siècle. Ed Du patrimoine, Paris, 2003.
- KOUMAS Ahmed, L'Algérie et son patrimoine. Ed du patrimoine Paris 2003. p.206.
- LACHACHI Hadj Omar, Le passé prestigieux de Tlemcen. Ed Ibn Khaldoun, Tlemcen 2002. p. 254.
- LAZZAROTTI Olivier. Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation.
- MADIOT Y. Aménagement du territoire. Paris, Masson et Arnand Colin, 1996.

- Marçais G et W, Les monuments Arabes de Tlemcen. Ed Albert Fontemoing, Paris, 1903, p.160.
- MEDJAHID Med. Tlemcen à travers un grand homme. Ed Ahhdad, Algérie. p.118.
- LEMAITRE Mathieu, Ressources patrimoniales culturelles et développement touristique, Thèse de Doctorat en Économie sociale. Université Toulouse Jean Jaurès France. 2015, p.590.
- LUGER K. & K. WÖHLER. Welterbe und Tourismus. Schützen und Nützen aus einer Perspektive der Nachhaltigkeit, Innsbruck.
- MEYNIER Gilbert , L'Algérie, cœur du Maghreb classique : De l'ouverture islamo-arabe au repli (698-1518). Ed La Découverte, Paris, 2010.
- POWELL Kenneth, Réhabilitation, rénovation, réutilisation ; l'architecture transformée, Paris, Seuil 1999, p. 255.
- SARI Djilali, Tlemcen, la cité patrimoine à sauvegarder. Alger, ANEP 2006, p.117.
- SEKKAL Sid Ahmed, Un saint de première grandeur : Sidi Abou Madian. Ed Sekkal, Tlemcen, 1993.
- SERENI Jean-Pierre, Jours tranquilles en Algérie, Ed Monde Echo.
- TERRASSE Charles, Médersas du Maroc. Ed Albert Morancé.
- 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines. Martin MALVY.

THESES :

- AMRAH Yasmina. Les Contraintes Socioculturelles du Développement de l'Activité Touristique en Algérie. Cas Pratique : Hôtel Etatique les Hammadides. Thèse de Magister en sociologie. Option sociologie du travail et des ressources humaines. Université Abderrahmane MIRA de Bejaïa. 2013.
- BABA AHMED Tsouria, Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain Cas de Tlemcen, Thèse de Doctorat en Architecture. E.P.A.U Alger 2007.
- BELABBAS Akila, La restauration des monuments historiques entre théorie et application en Algérie cas d'étude Bordj El Tork (Fort de l'Est) de Mostaganem. Thèse de Magister en matériaux de construction et conservation du patrimoine de la ville. USTO. 2009.
- BOUMEDIENE Amel, Reconnaissance patrimoniale : acteurs, représentation et stratégie-le cas de Sidi Bel Abbes, Thèse de Magister en matériaux de construction et conservation du patrimoine de la ville. USTO. 2009.
- BOUSSERAK Malika, La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain. Thèse de Magister en architecture et environnement. E.P.A.U Alger 2000
- CHOUQUET Marine, Les périmètres patrimoniaux. Thèse de Master II Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier. Université Montesquieu Bordeaux IV.

- DAHMANI Sabrina Naima, Inventaire des monuments et sites historiques de la Médina de Tlemcen, Thèse de Doctorat en Archéologie. Université Abou Bakeur BELKAID Tlemcen.
- HAFSI Fatma Zohra, Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras. Thèse de Magister en préservation du patrimoine architectural. Université Mentouri Constantine. 2009.
- HAINE Atika, Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Mechouar de Tlemcen, Thèse de Doctorat en Architecture. E.P.A.U Alger 2000.
- IDIR Mohamed Sofiane, Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili N'Ajjer, Thèse de Doctorat en sciences économiques. Université de Grenoble France 2006.
- IMEDJDOUBENE Riad, Zouak Adil. Le partenaire public-privé dans le tourisme en Algérie. Mémoire de fin d'étude en Gestion Hôtelières touristique 2000.
- LACHACH Amina, Médersa Mérinides : Al Bou Inanyya de Fez et de Sidi Boumediene de Tlemcen, Etude Comparative. Thèse de Magister 2014.
- TRABELSI Salma. Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien. Thèse de Doctorat en arts et sciences humaines. Université Nice Sophia Antipolis. France. 2016.

INTERNET :

- « ALGÉRIE. Une architecture de lumière Les arts de l'Islam en Algérie ». [En ligne]. Disponible sur <https://www.archnet.org/publications/12034>. Consulté le 22 Novembre 2017.
- « Article 1 de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967, définie le caractère et l'objectif de cette loi. Journal officiel de la République Algérienne n : °7 du 23 janvier 1968 ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.joradp.dz>. Consulté le 16 juin 2019.
- BELATTAF M & MOULOUD A, Evolution, Formes et Impacts de l'activité touristique. [En ligne]. Disponible sur <https://www.etudier.com/dissertations/Impact-Socio-Culturel-Tourisme/52529135.html>. Consulté le 10 Janvier 2017.
- « Charte de Venise » 1964. [En ligne]. Disponible sur : http://www.international.icomos.org/charters/venice_f.htm. Consulté le 01 Mars 2009.
- « Dossier de presse 2013 ». [En ligne]. Disponible sur http://www.mucem.org/sites/default/files/2017-04/mucem_ra_2013.pdf. Consulté le 19 Mars 2018.
- GUERARIRIA Fatiha, Le management des entreprises touristiques. [En ligne]. Disponible sur <https://fr.slideshare.net/Randarandouda/cours-management-des-entreprises-touristiques>. Consulté le 28 Octobre 2017.
- « Histoire Du Fort Saint-Jean ». [En ligne]. Disponible sur : https://ecole-catholique13.com/IMG/pdf/mucem_dp_fort_saintjean_130827br.pdf. Consulté le 15 Mars 2018.

-KHELIFA F, Analyse de la politique patrimoniale en Algérie. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.uniroma1.it>. Consulté le 10 juin 2009.

-« La Musique Andalouse à Tlemcen ». [En ligne]. Disponible sur http://www.vitamedz.org/la-musique-andalouse-a-tlemcen/Articles_377_2328583_13_1.html. Consulté le 12 Novembre 2017.

-«La petite histoire du Hammam ». [En ligne]. Disponible sur <http://www.preti-france.com/histoire-du-hammam>. Consulté le 17 Novembre 2017.

-«La politique de la ville en Algérie ». [En ligne]. Disponible sur : <http://ruralm.hypotheses.org/1065>. Consulté le 13 Janvier 2018.

-«Le CCR, les coulisses du MuCEM ». [En ligne]. Disponible sur <https://www.myprovence.fr/culture/dossiers/le-ccr-les-coulisses-du-mucem>. Consulté le 19 Mars 2018.

-« Le sanctuaire de Sidi Boumediene : Une architecture, une poésie à révéler ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-le-sanctuaire-de-sidi-boumediene-une-architecture-une-poetique-a-reveler-1>. Consulté le 06 Mai 2018.

-« Le Fahs d'Alger : une alternative pour la requalification du tourisme littoral ? ». [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10829>. Consulté le 19 Janvier 2018.

-« Le MuCEM en 2013 ». [En ligne]. Disponible sur <https://www.mucem.org>. Consulté le 15 Mars 2018.

-« Les architectes établissent des chartes pour encadrer la restauration des monuments historiques ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tourisme93.com/des-chartes-pour-encadrer-la-restauration-des-monuments-historiques.html745>. Consulté le 28 Décembre 2017.

-«Les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen ». Disponible sur le site de l'UNESCO. [En ligne]. Consulté le 8 Décembre 2012.

-« Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.m-culture.gov.dz/.../Schema%20directeur%20des%20zones%20archeolo>. Consulté le 13 Janvier 2018.

-« Les trois Chartes internationales d'Athènes, Venise et Cracovie ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.lrmh.fr>. Consulté le 12 Avril 2017.

-« Mausolées sites du patrimoine mondial de l'UNESCO – Mausolées ». [En ligne]. Disponible sur <https://journals.openedition.org/ema/2903?lang=en>. Consulté le 29 Octobre 2017.

-« Ministère de la culture et de la communication de la république Française. Direction générale des patrimoines ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr>. Consulté le 12 Janvier 2018.

- « Mise en œuvre d'un projet de gestion et de valorisation du patrimoine bâti maritime ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=6717&path>. Consulté le 28 Décembre 2017.
- « Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques : Organiser une consultation de programmistes ». [En ligne]. Disponible sur : http://www.archi.fr/MIQCP/IMG/pdf/MEDIATIONS_18.pdf. Consulté le 02 Avril 2015.
- « Monuments historiques & Sites patrimoniaux remarquables ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Monuments-historiques>. Consulté le 25 Décembre 2017.
- M. WIDMANN. Le tourisme en Algérie. [En ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/docAsPDF/medit_0025-8296_1976_num_25_2_1663.pdf. Consulté le 27 Janvier 2018.
- « Notice pédagogique Histoire de la notion de patrimoine ». [En ligne]. Disponible sur : http://www.flash-ton-patrimoine.fr/Telechargements/notice_hist-patrimoine.pdf. Consulté le 01 Janvier 2018.
- « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée ». [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/11745> Consulté le 20 Avril 2017.
- « Réhabilitation des sites historiques de la vieille ville "Agadir" ». [En ligne]. Disponible sur <http://www.ottlemcen.org/monuments.html>. Consulté le 30 Novembre 2017.
- « Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques ». [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cem/11391>. Consulté le 26 Décembre 2017.
- « Réutilisation des monuments historiques à des fins didactiques, culturelles ou artistiques ». [En ligne]. Disponible sur <http://www.unesco.org>. Consulté le 06 Octobre 2018.
- « Sustainable Development of Tourism ». [En ligne]. Disponible sur : <http://sdt.unwto.org/fr/content/definition>. Consulté le 29 Décembre 2017.
- « Système de classification des activités de la culture ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/scaccq/13201.htm>. Consulté le 25 Décembre 2017.
- « Termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration/Normalisation>. Consulté le 25 Décembre 2017.
- « Tourisme culturel et patrimonial, un produit en croissance à travers le monde ». [En ligne]. Disponible sur : <http://veilletourisme.ca/notre-expertise/>. Consulté le 28 Décembre 2017.
- « Tourisme : Objectif 1 Million de Chinois ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.leconomiste.com/article/1019458-tourisme-objectif-1-million-de-chinois>. Consulté le 31 Janvier 2018.
- « Une assemblée de spécialistes au service du Patrimoine ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.crmsf.be/fr/patrimoine/quelques-d%C3%A9finitions>. Consulté le 25 Décembre 2017.

-« Une grande dynamique de relance de l'artisanat est en train de s'opérer ». [En ligne]. Disponible sur : http://www.leconews.com/fr/entretiens/decideurs/une-grande-dynamique-de-relance-de-l-artisanat-est-en-train-de-s-operer-25-03-2012-156859_281.php 25 mars 2012. Consulté le 22 Novembre 2017.

-« Villes et développement durables ». [En ligne]. Disponible sur : http://www.actu-environnement.com/p/actu_css.css. Consulté le 22 Juin 2010.

COLLOQUES & SEMINAIRES :

- BENYOUCEF Brahim. Le patrimoine au cœur du tourisme culturel. Colloque International « Tourisme oasien : formes, acteurs et enjeux ». Octobre 2008, Ouarzazate. Maroc.

-CALSAT Henri-Jean, Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Presses Universitaires de France 1993. Définition modifiée par Gustavo ALLER, architecte, participant au séminaire Sirchal 3, Santiago-Valparaiso, Mai 1999.

-Colloque : Une nouvelle gouvernance pour la gestion du patrimoine architectural et paysager français : des ZPPAUP aux AVAP du Grenelle II. Février 2011.

-L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire. Revue L'économie sociale : un bilan des recherches et des pratiques au Québec N : °32. 2005.

-Le tourisme culturel : De nouveaux produits pour de nouveaux territoires. Revue La géographie culturelle vue d'Italie N : °64. 2008.

-VESCHAMBRE Vincent, Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, *Les Annales de géographie*, N° 656.2007.

GUIDES, RAPPORTS, ETUDES & INSTRUMENTS D'URBANISME :

-AÏT-HATRIT Saïd. Algérie : une autoroute est-ouest pour 2009.

-BELARBI Leïla. Musée de l'artisanat à Tlemcen.

-BOUKHELIFA Saïd, Algérie, tourisme des années 70 et tourisme d'aujourd'hui : Réussites et échecs.

-KOURI Djamel. Le tourisme et le développement économique en Algérie. Université Blida 2.

-Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments. Juin 2007.

-RACHEDI Hassiba, Les valeurs d'authenticités : cas du Mechouar de Tlemcen.

Bibliographie.

- Rapport : Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme. C.N.E.S. 2000.
- Rapport : Restauration d'El Mechouar, Bureau d'études B.T.M Tlemcen. Février 1996.
- Schéma directeur d'aménagement touristique - SDAT 2025.
- Site historique du Mechouar, analyse des structures, consolidation et réparation. Avril 1996.
- Synthèse de la phase I de l'élaboration du plan d'occupation du sol de la médina de Tlemcen P.O.S. ANAT Tlemcen. Décembre 2005.
- ZADEM Rachida, Contribution pour une mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde des ensembles urbains ou ruraux d'intérêt historique ou architectural, organisation statuaire et modalités de financement, constat et propositions.

REVUES :

- « ALGERIE L'Etat du Patrimoine - un Constat Mitige ». OUAGUENI Yassine. Revue Heritage at Risk. p. 22. 2002.
- « Economie et finance. Tlemcen drague des touristes ». Revue Jeune Afrique.
- « La découverte des monuments de l'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880) ». OULEBSIR Nabila. Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée. p 73-74. 1994.
- « Le tourisme en Algérie. Revue : Méditerranée ». Widmann Nicole., Deuxième série, Tome 25, 2-1976. pp. 23-41.
- « L'élément de lexique culinaire à Tlemcen ». HASSAIN Zakaria, Les cahiers du CRASC. N°3-2002. P.98.

JOURNAUX & JOURNAUX OFFICIELS :

- Journal Algérie Focus. Pénurie de main d'œuvre. L'Ile Maurice à la rescousse de Skikda. Parue le 13 Aout 2015.
- Journal El Watan. Parue le 18 Novembre 2004.
- Journal El Watan Economie. Parue le 29 Juin 2009.
- Journal Le Quotidien D'Oran. Plaidoyer et questionnements sur l'Algérie touristique. Parue le 08 Novembre 2014.
- Journal L'Expression. Parue le Avril 2012.
- Journal Liberté. Parue le 15 Mai 2015.
- Journal officiel de la République Algérienne n : °7 du 23 janvier 1968.

Bibliographie.

- Journal officiel de la République Algérienne, n : °52 du 02 décembre 1990.
- Journal officiel de la République Algérienne, n : °44 du 17 Juin 1998.